This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

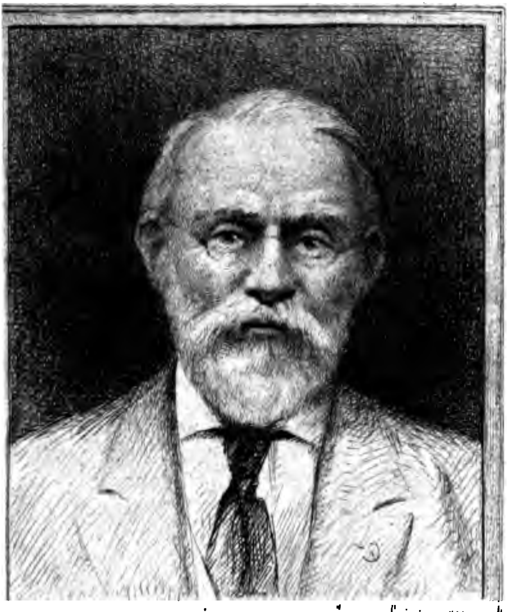

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1742.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1742.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Dunning Nijhoff 1-21-36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.
1702.	12.	v.	1723.	12.
1703.	12.	v.	1724.	12.
1704.	12.	v.	1725.	12.
1705.	12.	v.	1726.	13.
1706.	12.	v.	1727.	12.
1707.	12.	v.	1728.	12.
1708.	12.	v.	1729.	12.
1709.	12.	v.	1730.	12.
1710.	12.	v.	1731.	12.
1711.	12.	v.	1732.	12.
1712.	12.	v.	1733.	12.
1713.	12.	v.	1734.	12.
1714.	12.	v.	1735.	14.
1715.	12.	v.	1736.	15.
1716.	12.	v.	1737.	13.
1717.	12.	v.	1738.	13.
1718.	12.	v.	1739.	14.
1719.	12.	v.	1740.	13.
1720.	5.	v.	1741.	12.
1721.	12.	v.	1742.	4.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1742.

ARTICLE XXIII.

SUITE DES REPONSES AUX principales Objections contenues dans l'Examen des Leçons de Physique de M. l'Abbé de Molieres, *en forme de Lettres à M.* Sigorgne. *Quatriéme, & cinquiéme Lettre.*

DAns ces deux Lettres, M. D.L. s'est sur-tout attaché à justifier les Explications du célebre de M. de Mol. sur la pésanteur, la

dureté, l'insensible résistance de l'
ther ; si nous voulions suivre ex
tement l'Ordre de l'attaque, &
la défense, nous ne ferions app
remment que les refléxions qui so
déja venues à l'esprit des perso
nes qui s'occupent de ces matier
Nous nous contenterons de ra
peller quelques principes de réso
tion que M. D. L. paroît regar
comme un retranchement diffi
le à forcer, & propre par sa situ
tion à défendre plusieurs autres p
ces du systême, qui se trouve
pour ainsi dire sous le canon
ce rempart.

Un principe de résolution
lequel M. D. L. fait grand fon
& qui devient très-fécond en
ses mains, c'est qu'il y a dans
corps graves une certaine force d
nertie, qui ne se trouve pas da
les corps sans pésanteur. Ce qui p
roît fondé, selon M. D. L. sur l'av
de tous les Méchaniciens, qui
remarqué qu'un corps pésant co
tient sous vitesse égale, plus de fo
mouvante, qu'un corps sans pél

teur ; & que pour donner à ce corps pésant une certaine vitesse horizontale ; il faut une force infinie en comparaison de la force qui seroit nécessaire pour lui donner la même vitesse, s'il n'étoit point pésant.

Delà on conclut 1o. que des tourbillons pésants pour être en équilibre avec les autres, doivent être plus grands que ces tourbillons voisins qui n'ont point de pésanteur, afin de perdre par cet excès de grandeur, conséquemment aux principes établis ailleurs, l'excès de force centrale que leur donneroit leur pésanteur, à vitesse égale. Et voilà ce qui semble déja faire disparoître quelques-unes des contradictions que l'on croyoit avoir trouvées dans les Leçons de Physique ; car il est bien vrai que dans un milieu composé de tourbillons homogenes, l'équilibre exige que le volume des tourbillons soit égal, quand les vitesses sont égales ; mais on nie que cette regle d'équilibre ait lieu, lorsqu'il s'agit de tourbil-

lons hetérogenes ; puiſque des tourbillons qui auroient la force de péſanteur de plus que les autres, auroient encore, ſans compter cette force, autant de viteſſe que les autres dans leur derniere ſuperficie, s'ils n'étoient pas plus grands que ces tourbillons qui n'ont point de péſanteur.

2o. l'on conclut du même principe que des tourbillons du troiſiéme Element, voiſins d'une Planete, ſeront plus grands que les tourbillons du troiſiéme Element les plus éloignés de cette Planete. En effet les tourbillons les plus proches de la Planete, que l'on ſuppoſe au centre de ſon tourbillon, doivent être les plus péſants, puiſqu'ils tendent à s'approcher du centre avec plus de force ; & puiſqu'ils ſont les plus péſants, ils doivent être les plus grands ; car ſans cela ils auroient un excès de force, qui troubleroit l'équilibre. M. D. L. remarque encore que cette regle ne contredit point un autre loi ſuivant laquelle les petits tourbillons

des différentes couches d'un tourbillon composé, doivent être plus grands à proportion qu'ils sont plus éloignés du centre, quand on n'a point égard à la pésanteur. Car puisque la grandeur des tourbillons, selon cette derniere loi, ne croît qu'en raison directe des distances, & que la pésanteur croît en raison inverse des quarrés des distances, l'excès de pésanteur sera bien plus considérable dans les tourbillons, ou globules proches du centre, que l'excès de grandeur dans les petits tourbillons éloignés du centre. Il faudra donc pour compenser cet excès de pésanteur, que les tourbillons proches du centre deviennent plus grands que les tourbillons éloignés du centre.

30. L'on conclut encore du même principe, qu'un mobile pésant ne doit perdre qu'une quantité infiniment petite de son mouvement, lorsqu'il traverse un milieu qui n'est point pésant, tel que l'Ether, parce qu'il ne communique à chaque volume d'Ether égal au sien, qu'une

quantité de force infiniment petite, puiſque ce volume d'Ether, qui n'a qu'une péſanteur infiniment petite, en comparaiſon de celle du mobile, n'aura auſſi qu'une force infiniment petite en comparaiſon de la force du mobile péſant, lors même que ce volume d'Ether ſera mû avec une viteſſe égale à la viteſſe du mobile. C'eſt ainſi que M. D. L. du même endroit fait face à pluſieurs objections de M. Sigorgne, & l'on doit convenir qu'il défend la place avec vigueur, & avec beaucoup de zele pour le célebre Académicien, ſous l'étendart duquel il combat. Qu'il nous ſoit permis cependant de faire quelques remarques ſur le principe qu'on établit, & ſur les conſéquences qu'on en tire.

La péſanteur d'un corps eſt une tendance de ce corps vers le centre de ſon tourbillon; Tendance que le corps péſant n'acquiert que par l'impulſion de la matiere environnante, qui a elle-même une tendance directement oppoſée, à la

quelle elle ne peut satisfaire, qu'elle ne pousse vers le centre du tourbillon le corps qui ne tend point, ou qui tend moins à s'en éloigner. Or peut-on prendre pour une force d'inertie une tendance du mobile, non pas en tous les sens; mais vers un point déterminé, une tendance qui ne vient que d'une impulsion extérieure, comme la tendance d'un mobile à se mouvoir, lorsqu'il est poussé par quelqu'autre corps dans cette direction? Et si l'on veut reconnoître dans le mobile pésant quelque force d'inertie, ne sera-t-on pas obligé conséquemment de reconnoître que cette force qui agit, ou résiste en tout sens, est quelqu'autre chose qu'une tendance vers le centre du tourbillon? ce qui nous conduiroit à croire que c'est une quantité de matiere plus grande réellement dans le volume pésant, que dans le volume égal non pésant; puisque cette quantité de matiere paroît être le seul principe de force, qui se fasse sentir en tout

sens, & qui ne vienne pas d'une cause ou impulsion extérieure. Il est sûr que cette conséquence ne seroit pas du goût de M. de Mol. cependant on a bien de la peine à concevoir, si on le conçoit, comment une simple tendance vers le centre du tourbillon qui n'ajoûte rien à la quantité de matiere, peut être une force agissante, ou résistante, si elle agit autrement que de la superficie au centre, & si elle résiste dans une autre direction que du centre à la superficie du tourbillon. Car 1°. elle ne doit point résister du tout à une force, qui pousse le mobile de la superficie au centre; puisqu'alors les deux forces tendent à pousser le mobile précisément vers le même point. 2°. Cette force de pésanteur ne doit point agir du centre à la superficie, puisque le mobile pésant n'est point du tout poussé de ce côté-là. 3°. Elle ne doit ni agir, ni résister horizontalement du moins sur une surface sphérique également éloignée du centre en tous ses points, puis-

qu'une tendance vers le centre ne doit point réſiſter à une force, qui ne tend point à éloigner le mobile du même centre, comme elle ne doit point ſeconder une force, qui ne tend pas à approcher le mobile de ce centre.; & ſi la péſanteur réſiſte, ou agit dans ce cas, ce ne peut être, à ce qui ſemble, par une ſimple tendance vers le centre.

Mais pour partir du principe le plus clair dans l'examen de la difficulté que l'on peut faire contre l'inſenſible réſiſtance de l'Ether; tenons-nous à la ſuppoſition dans laquelle le mobile péſant s'éloignera du centre de ſon tourbillon, par un autre mouvement qu'on lui aura donné.

Nous croyons avoir droit de ſuppoſer que la péſanteur ne contribue pas à donner au mobile une force qui l'éloigne du centre, ſi l'on accorde d'ailleurs que cette péſanteur n'eſt qu'une tendance vers le centre. Comment donc arrive t-il que le mobile péſant mû,

par exemple, selon une tangente du tourbillon, ou du globe terrestre parcourre plus de trois de ses Diametres sans avoir perdu une partie considérable de sa vitesse dans cette direction ? On avoue que s'il n'avoit pas de pésanteur, il auroit au moins perdu la moitié de sa vitesse dans cet espace. Mais il a une force de pésanteur, dit-on, & cette force est infinie en comparaison de celle d'un pareil volume d'Ether, qui n'a point de pésanteur, ou qui en a infiniment moins ! Quand cela seroit, que s'ensuit-il ? La pésanteur du mobile, bien loin d'agir dans cette direction, ne tend qu'à détourner le mobile pésant de cette direction, dans laquelle il s'éloigne toujours du centre. On ne peut donc pas dire que dans cette direction, le mobile ait plus de force que s'il n'étoit pas pésant, & qu'il ait égale vitesse. Diroit-on encore qu'il a fallu employer plus de force pour donner au mobile pésant la vitesse qu'il a dans cette direction, qu'il

n'en auroit fallu employer, s'il n'avoit pas été pésant? Cela ne prouve pas qu'après l'impulsion, il reste au mobile plus de force dans cette direction qu'il n'en auroit à vitesse égale, s'il n'étoit pas pésant. Cela prouveroit plûtôt que l'opposition de la pésanteur a fait perdre beaucoup de la force avec laquelle on a lancé le mobile. En effet pourquoi a-t-il fallu employer plus de force? parce la pésanteur du mobile résistoit. Pourquoi résistoit-elle? parce qu'elle étoit opposée. Or cette opposition a dû faire perdre une partie de la force du mobile, & il doit y avoir autant de force perdue, qu'il en a fallu pour faire équilibre avec la force que la pésanteur opposoit. Cette force détruite ne reste donc plus pour fortifier le mouvement du mobile dans la direction de la tangente.

Pour rendre l'hypothese encore plus décisive: supposons que le mobile soit porté directement contre sa pésanteur avec la même force,

qui lui feroit parcourir horizontalement plus de cent de ses Diametres, sans avoir perdu une partie considérable de sa vitesse horizontale. On ne dira pas apparemment, qu'après avoir parcouru dans cette direction perpendiculaire à la surface de la terre trois de ses Diametres, il aura perdu la moitié de la vitesse qu'il avoit au premier instant. Est-ce donc encore la pésanteur, qui lui donne la force par laquelle il conserve presque toute sa vitesse, après avoir parcouru trois de ses Diametres, en s'éloignant du centre vers lequel il est porté par toute sa pésanteur? Qu'on dise encore, si l'on veut, que pour lui donner la vitesse qu'il a, il a fallu employer une force beaucoup plus grande, & infiniment plus grande que celle qui auroit été nécessaire pour lui donner la même vitesse, si ce mobile n'avoit pas été pésant. On peut laisser dire tout cela, & le laisser prouver par des calculs, dont on se passera bien, si l'on ne cherche

qu'à éclaircir la matiere. Il ſuffit de remarquer qu'il ne reſte toujours au mobile pour s'élever en haut que la force, qui n'eſt pas détruite par l'oppoſition direĉte de la péſanteur ; c'eſt-à-dire, l'excès de la force qu'on lui a imprimée ſur la force de péſanteur ; lequel excès n'étant nullement contrebalancé par la péſanteur doit être précíſément égal à la force, qui auroit pû donner au mobile la viteſſe qu'il a, s'il n'avoit point eû de péſanteur.

Tous les calculs qu'on a pû faire ne prouvent rien de contraire. L'expérience à la vérité nous fait voir qu'un corps plus péſant lancé en haut,parcourt plus d'eſpace avec ſa premiere viteſſe, qu'un corps moins péſant ; mais qui empêche qu'on ne réponde à cela tout autre choſe que ce que répond M. D. L. & qu'on ne diſe par exemple, qu'une plus grande péſanteur ſuppoſe plus de matiere, ou moins de vuide dans le volume, qui doit par cette raiſon moins communi-

quer de son mouvement? ou bien l'on dira encore avec les ennemis mêmes du vuide que dans le corps plus pésant, dans la bale de plomb, par exemple, il y a moins de pores, & parconséquent moins de superficie; qu'il y a aussi plus de parties solides, & inséparables ou difficiles à séparer que dans la bale de liege dont le volume renferme beaucoup de matiere fluide du milieu dans lequel elle est contenue; de sorte qu'il y a bien plus de parties de la bale de plomb propres à faire un effort unanime, & dans la même direction où elles ont été poussées toutes ensemble. Si cela suffit pour faire concevoir que la bale de plomb doit aller plus loin que la bale de liege; nous ne disons pas que cela explique aussi bien pourquoi la bale de plomb parcourt plus de trois de ses diametres sans avoir perdu la moitié de sa vitesse; parce que nous ne sommes point chargés d'expliquer ce Phénomene. Dans la supposition que le monde est plein de matie-

re, tout ce que nous disons, c'est qu'on ne voit pas comment la pésanteur peut être cause que le mobile conserve plus long-tems une force contraire à cette pésanteur.

Enfin quand on voudroit encore que le mobile pesant après avoir déplacé une pareille quantité de matiere fluide retint une force infiniment plus grande que celle qu'il a communiquée ; ne suffiroit-il pas pour cela qu'il retint la moitié de la vitesse horizontale qu'il avoit au premier instant ? En effet ce reste de vitesse multiplié par la pésanteur du mobile que l'on suppose infinie en comparaison de la pésanteur du fluide, donneroit toujours au mobile pesant une force infinie en comparaison de la force d'un pareil volume du fluide. C'est ce que l'on pourra trouver en suivant exactement le calcul de M. D. L. pag. 309 où il est question d'un mobile A pesant qui choque un mobile B non pesant. » Selon l'hypothese, » dit-on, on a F. f : : RV. r u.

» Donc pour faire que V = u, ou
» que la vitesse du mobile A pe-
» sant soit égale à la vitesse du
» mobile B non pesant, il ne faut
» qu'avoir cette proportion F f : :
» R. r. Or R. pesanteur du mo-
» bile A est infiniment plus grand
» que r. pesanteur du mobile B;
» donc aussi F doit être infini-
» ment plus grand que f. pour
que V = u. D'où il suit manifeste-
ment que si A a perdu la moitié
de sa vitesse horizontale en la com-
muniquant à B. V. étant alors
= u. le mobile A aura encore une
force infinie en comparaison de la
force du mobile B. &c. l'on aura
toujours F. f : : R. r. ainsi sur ce
calcul l'on n'est point obligé de
conclure que le mobile pesant n'a
perdu qu'une partie infiniment
petite de sa vitesse horizontale,
tandis que l'on suppose d'ailleurs
que le mobile B, après le choc a
une vitesse horizontale toute égale
à la vitesse du mobile A qu'il ne
tient que de la percussion de ce
mobile A. Reste donc toujours à

faire concevoir comment ce mobile A ne communique pas la moitié de toute la force qui agit horizontalement, puisque cette force quelque grande qu'elle soit est une force qui se peut & se doit communiquer, étant tout-à-fait distinguée de la quantité de matiere, & ayant été toute imprimée au mobile A pesant, par une impulsion extérieure. Ce qui n'est pas moins vrai de la pesanteur même que de tout autre mouvement.

On auroit encore bien des réflexions à faire sur la solidité de ce principe : que la force d'un corps pesant est une force infinie en comparaison de la force d'un corps non pesant, qui auroit égale vitesse.

On ne prétend pas apparemment que la seule force de pesanteur par laquelle un corps parcoureroit, si l'on veut, 15 pieds en une seconde, soit une force infinie en comparaison d'une autre vitesse par laquelle seule un corps égal parcoureroit aussi 15 pieds en

une ſeconde : car on ne voit dans ces deux ſuppoſitions que deux forces tout-à-fait égales. La peſanteur du premier corps n'eſt donc pas plus une force infinie que la force du ſecond. Ainſi ſi la peſanteur du corps peſant eſt une force infinie, ce n'eſt point en comparaiſon des autres viteſſes que nous pourrions appercevoir dans les corps ſans peſanteur, ſi nous en voyons quelqu'un de cet eſpece ; mais cette peſanteur n'eſt force infinie qu'en comparaiſon de ces viteſſes infiniment petites qui ne nous affectent point, & que nous comptons pour rien. C'eſt ce qu'on peut dire auſſi de toutes les autres viteſſes ſenſibles, car ce ſont toutes des forces infinies en ce ſens qu'elles peuvent ſe diviſer à l'infini, & qu'elles ſont infiniment plus grandes que chacun des degrés de viteſſe qu'elles ont en nombre infini. Or ſi la peſanteur n'eſt infinie qu'en cc ſens, on ne voit pas comment on peut aſſurer qu'un corps peſant a une force infinie en com-

paraiſon d'un mobile qui a égale viteſſe ſans peſanteur ; car tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il y a deux forces infinies dans le corps peſant comme il y a une force infinie dans le corps non peſant ; mais deux forces infinies ne ſont à une force infinie que comme 1 eſt à 2, & non pas comme l'infini eſt au fini.

Il eſt vrai cependant que ſi la viteſſe horizontale étoit telle que le mobile peſant ſuivit exactement cette direction en vertu de la force qu'on lui auroit imprimée horizontalement, enſorte qu'il ne s'approchât nullement, ou qu'il s'approchât infiniment peu du centre de la terre, il faudroit qu'il eut une viteſſe horizontale infinie, puiſqu'elle ſeroit infiniment plus grande que la force de peſanteur, qui dans cette ſuppoſition agiroit infiniment peu ; tandis que le corps parcourroit un eſpace fini dans la direction horizontale.

Mais ſi l'on ſuppoſe que le mobile a une force horizontale par

laquelle il parcourt ſenſiblement un pied dans cette direction, tandis qu'il s'approche réellement d'un $\frac{1}{1000}$ p. du centre de la terre. Alors ni ſa peſanteur ne ſera infinie en comparaiſon de toute autre viteſſe par laquelle ce mobile parcourroit en même tems $\frac{1}{1000}$ pied, ni ſa force horizontale ne ſera infinie en comparaiſon de ſa peſanteur. Et quand il faudroit ajouter ces deux forces finies enſemble pour avoir toute la force du mobile, on ne trouvera jamais dans cette ſomme une force infinie.

On enviſagera peut-être la choſe d'un autre côté, pour trouver dans le mobile peſant la force infinie qu'on voudroit bien y voir. Et l'on dira que la viteſſe horizontale ne doit pas être ſeulement ajoutée à la force de peſanteur; mais qu'elle doit être multipliée par cette force de peſanteur. Accordons pour un moment ce principe, au riſque d'être obligés de l'abandonner dans la ſuite.

Suppoſons donc un mobile qui

a une pesanteur à lui faire parcourir 15 pieds dans une seconde & une vitesse à lui faire parcourir horizontalement 15 pieds dans le même tems. Ce mobile aura une force de 225 degrés, de même qu'un mobile qui n'aura qu'une vitesse pour parcourir 15 pieds horizontalement aura une force de 15 degrés. Mais 225 degrés ne font pas une force infinie en comparaison de 15 degrés. Et si l'on suppose que la matiere fluide qni remplit le tourbillon de la terre ait une vitesse circulaire par laquelle elle parcoure 225 pieds, en une seconde, le mobile qui n'aura que 225 degrés de force dans une direction opposée la perdra donc toute entiere vis-à-vis d'un volume égal du fluide. C'est encore une des objections de M. Sigorgne. Si l'on va jusqu'à dire que pour avoir la force d'un mobile pesant, il faut multiplier sa vitesse horizontale par le nombre infini des degrés infiniment petits de la force de pesanteur,

ne faudra-t-il pas dire de même que pour avoir la force d'un volume d'éther, il faudra multiplier sa vitesse horizontale par les degrés infiniment petits de sa force centrale ? Et si l'on considere que cette force centrale de l'éther, ou du fluide que le mobile traverse, est la cause, & l'unique cause de la pesanteur du mobile ; cette force centrale paroîtra-t-elle inferieure à la pesanteur du mobile ? peut-être que cette attention seule auroit pû épargner bien du calcul.

Mais est-il donc vrai que pour avoir la force d'un corps pesant on doive multiplier sa vitesse horizontale par sa pesanteur ?

On ne nous fait regarder la pesanteur que comme une tendance vers le centre de la terre, provenante de l'impulsion de quelqu'autre corps ; cette pesanteur ne differe donc du mouvement horizontal, ou de la tendance à ce mouvement, que parce qu'elle porte le corps vers le centre de la terre, au lieu que la vitesse hori-

zontale le porte horizontalement. Pourquoi ces deux forces seroient-elles plûtôt mutipliées l'une par l'autre que deux autres forces, qui auroient aussi des directions differentes ?

On nous a fait entendre ailleurs que si un corps est poussé tout à la fois par deux forces, dont l'une est perpendiculaire à l'autre, ce mobile ne parcourt que la diagonale du Parallelograme dans le même tems qu'il auroit employé à parcourir un des côtés de ce rectangle. Cependant si le mobile avoit une force qui fût le produit des deux forces qui l'ont poussé, il devroit aller bien au-delà de la diagonale dans ce même tems : surtout si chaque force étoit multipliée par le nombre des degrés infiniment petits de l'autre force ; car il paroît que, s'il n'y avoit point d'obstacle, le corps devroit alors parcourir une espace infini au-delà de la diagonale du Parallelograme, dans le même tems qu'il mettroit à *parcourir* un des côtés de ce

Parallelograme par une des deux forces.

On avoue bien que, si l'on confond la pésanteur avec la quantité de matiere, on aura droit de dire que pour avoir la force d'un corps, il faudra multiplier sa vitesse par sa pésanteur, & l'on ne pourra plus faire les mêmes difficultés contre la force d'inertie, telle que M. D. L. l'attribue aux corps pésants; mais on ne croit pas que M. D. L. veuille se rapprocher des principes de Neuton, jusqu'à regarder comme Synonimes ces termes de masse, de quantité, de matiere, de pésanteur.

Voyons à présent s'il ne naîtra point quelque inconvénient considérable pour le sistême que l'on soûtient, de cette force d'inertie que l'on reconnoît dans les corps pésants; car les principes sur lesquels on tâche d'établir un sistême de Physique, sont ordinairement plus féconds qu'on ne voudroit; après nous avoir donné de belles espérances, ils nous montrent souvent un côté moins favorable, & des conséquences bien incommodes.

Un corps pésant, nous dit-on, a une force infinie, en comparaison de la force d'un autre corps non pésant, qui a vitesse égale. Nous lisons ailleurs que des tourbillons qui ont de la pésanteur doivent s'aggrandir pour perdre leur excès de force centrale; mais s'ils ont en comparaison des petits tourbillons qui ne pesent point, une force infinie, ne faudra-t-il point que pour perdre cet excès de force, ils deviennent infiniment plus grands que les autres? Nous n'insistons pas davantage sur cette difficulté; en voici une autre, qui nous paroît encore plus pressante. Nous concevons, par ce qui a été dit sur cette matiere, que des globules, ou petits tourbillons pésants, qui circulent autour d'un grand tourbillon ont à vitesse égale plus de force centrale. D'un autre côté nous remarquons que la cause de la pésanteur est un défaut de force centrale; puisqu'un petit tourbillon ne tend au centre du grand tourbillon, que parce qu'il a moins de

force centrale que les autres petits tourbillons. D'où M. Sigorgne conclut fort simplement, & avec une précision qui fait sentir toute la force de l'objection, que si vous ôtez ce défaut de force centrale, il n'y a donc plus de pésanteur. Allons plus loin : or le défaut de force centrale est pour le moins ôté, aussi-tôt que le tourbillon commence à être pésant; puisqu'à vitesse égale avec de la pésanteur, il a plus de force centrale, & qu'il a même une force infinie en comparaison des tourbillons sans pésanteur : d'où il s'en suivroit qu'aussitôt que le tourbillon commence à être pésant, il n'est plus pésant; & qu'au contraire tous les autres tourbillons sont devenus pésants à son égard, parce qu'ils ont dès lors moins de force centrale que lui. M. D. L. a senti parfaitement la force du raisonnement, & pour détourner habilement le coup, il avoue que le tourbillon qui devient pésant, n'est pas encore pésant, comme si c'étoit-là tout ce

qu'on pouvoit tirer de ses principes. Mais ici l'on conclut que le tourbillon n'est plus pésant, dès qu'il commence à être pésant, & non pas seulement lorsqu'il devient pésant.

Au reste quand ce raisonnement démontreroit sans replique l'opposition des principes établis, M. D. L. n'en mériteroit pas moins d'éloges, pour avoir dit ce qu'on peut dire quand on est vivement pressé. On avouera toujours qu'il défend avec adresse la cause dont il s'est chargé. Il est sûr qu'il la défend avec chaleur, & que son feu n'est pas inférieur à celui de l'assaillant. Tout cela peut servir à éclaircir de plus en plus les matieres, à animer ceux qui sont disposés à prendre parti pour quelqu'un des combattans, & à réjouir les indifférens. La réputation même du célebre Auteur n'y court aucun risque, & elle ne souffriroit rien de la ruine de son ingénieux sistême. Si cette disgrace devoit lui arriver, il l'auroit, sans doute, mieux pré-

vue que tout autre, & il n'y trouveroit peut-être qu'un dernier trait de reſſemblance avec les plus grands Phyſiciens qui l'ont précédé. Il aura toujours eu l'honneur d'avoir bien fait connoître les avantages que la Phyſique peut tirer du tourbillon ſpherique ; & l'on avouera, à ce que nous croyons, que ſi les Phénomenes de la péſanteur ne ſont pas bien expliqués par M. de Mol. il faut renoncer à en trouver la cauſe dans les propriétés du tourbillon. Il eſt vrai que M. Sigorgne y renoncera volontiers, auſſi bien que tous ceux qui ne ſçauroient concevoir que des plans circulaires, dont les mouvemens ſont perpendiculaires à l'axe du tourbillon, puiſſent pouſſer les corps graves ſelon une autre direction, que celle qui eſt perpendiculaire à cet axe. Cela n'eſt pas aiſé à concevoir ſans doute, ſurtout lorſqu'on ajoûte aux reflexions qu'on a déja faites là-deſſus, deux autres remarques, qui nous ſemblent mériter quelque attention, & par leſquelles nous finirons.

1o. Les plans circulaires proches du Pole, ont sans comparaison plus de force centrifuge, que de force centrale; puisque leur force centrifuge est beaucoup plus grande que celle de l'Equateur, & que leur force centrale est tout au plus égale à celle de l'Equateur. La force centrifuge pousse les graves selon une direction perpendiculaire à l'axe, & la force centrale les pousse directement au centre du tourbillon. Les graves devroient donc obéir beaucoup plus à la force centrifuge qu'à la force centrale, & tomber presque perpendiculairement à l'axe de la terre, du moins vers le pole de la terre.

2o. La force centrifuge des plans très-éloignés de l'Equateur, qui est incomparablement plus grande que la force centrifuge de l'Equateur, doit se changer par l'obstacle de la convacité spherique, en tendance vers l'Equateur, selon les principes même du sistême; puisqu'un mobile tombant sur un plan, ou sur une circonférence circulaire dans

une direction oblique, tend à se mouvoir après le choc du côté qui forme le plus grand angle avec la direction que le mobile suivoit avant le choc. Voilà donc dans ces plans fluides une force axifuge beaucoup plus grande que la force centrale; voilà de plus une tendance vers l'Equateur, d'où il doit résulter, ce semble, pour les graves qui se trouvent dans ces plans, deux autres forces directement opposées à la double tendance de la matiere fluide de ces plans. Les graves devroient donc plûtôt être poussées du côté du Pole en s'éloignant de l'Equateur vers le centre de l'Equateur, & du tourbillon. Ce ne seroit pas là sans doute le compte de M. de Mol. Mais enfin comment concilier les effets que nous voyons avec les principes que l'on veut nous faire admettre? Peut-être sommes-nous trop curieux. La curiosité qui bâtit les sistêmes est la premiere à les renverser. C'est une autre Pénélope, qui semble avoir si bien profité du jour pour avancer son ouvrage, & qui le détruit pen-

dant la nuit, dont elle n'eſt jamais bien éloignée. Il faut auſſi convenir qu'il eſt beaucoup plus difficile de bien ſoûtenir un ſiſtême, que de le bien attaquer. C'eſt un camp qui doit être également bien défendu de tous côtés ; il ſuffit de l'avoir forcé par un endroit pour porter la confuſion dans tous les quartiers ; ſi l'on réuſſiſſoit à crêver, ou à diſſiper un petit tourbillon, il ſeroit fort à craindre qu'avec la même méthode on ne fit bien-tôt un cahos de ce merveilleux arrangement de tourbillons, qui ouvre une ſi belle carriere à l'magination. Continuons cependant d'imaginer tant qu'il nous plaira, le ſujet nous eſt livré depuis long-tems. Cela ne gâtera rien à l'Univers, apparemment que nous ne ſerons jamais condamnés à habiter un monde conſtruit ſuivant nos idées.

ARTICLE XXIV.

DISSERTATION SUR LE premier jour du monde.

LE Commentaire Littéral de Dom Calmet, l'Ouvrage des six Jours attribué à feu M. l'Abbé Duguét : l'Histoire de l'Ancien Testament avec des refléxions, & des éclaircissemens, dont les trois premiers Volumes me font ardemment souhaiter la suite, attribuée à M. de Mésangui : & peut-être plusieurs autres Ouvrages qui ne sont pas venus à ma connoissance, prétendent que la premiere nuit du premier Jour du monde, étoit déja écoulée avant le *fiat Lux* : & pour cela, ils supposent douze heures d'un absolu néant de Lumiére, entre la Création, & le moment qu'elle parut.

Plus j'ai d'estime pour ces sçavans Auteurs, plus je suis étonné qu'ils ayent embrassé un sentiment qui

me paroît si peu réfléchi. Je sçais qu'ils ont pour eux quelques Anciens; mais ils ont trop d'érudition pour ignorer que le plus grand nombre, même parmi les S. S. Péres, est contre eux. J'ai dit, *ils ont*, & non pas *ils avoient*, parce que je ne veux parler ici qu'aux vivans, tel que je crois, & que je souhaite, Monsieur de Mésangui: Je le supplie très-humblement, ou à son défaut, ceux d'entre les Sçavans qui sont dans le même sentiment, de vouloir bien lire avec bonté, & sans prévention, les raisons sur lesquelles j'appuye le mien. Je ne demande point à disputer; mais à être instruit. Ceux qui sont en état de le faire, peuvent-ils sans dureté, me refuser cette grace? Je les prie donc de m'honorer d'une réponse par la voie de ce Journal.

Il ne s'agit point entre nous de la sensation que tout animal vivant reçoit de la Lumiére; puisque cette sensation n'a pu précéder le cinquiéme Jour, auquel la Lumiére fut apperçue pour la premiere fois.

la lumiére, depuis son lever jusques à son coucher. Cela est-il croyable ?

2. Il est indubitable que ces termes *jour & nuit*, sont par l'institution de Dieu même, destinés à signifier la circulation successive de la lumiere, & des ténébres autour du monde dans l'espace de 24. heures suivant cette expression de Moyse, *& il donna* (*Dieu*) *à la lumiére* (c'est-à-dire à sa présence) le *nom de jour*, *& aux ténébres*, (c'est-à-dire à son absence) *le nom de nuit*, & par conséquent ce mot *nuit*, veut nécessairement dire absence de lumiére; puisque Dieu ne l'a donné aux ténébres qu'après la lumiére créée ; or qui dit absence d'une chose, suppose nécessairement sa présence ailleurs, & par conséquent son existence. Qu'on n'appelle donc pas *nuit* le néant de lumiére, qui a précédé le *fiat lux*; car ce qui n'existe point, n'est ni présent ni absent; puisqu'il n'est point du tout. Il étoit alors néant du jour, car l'existence de la lumiére est essentielle au jour. Je demande présentement, si le néant d'une chose,

peut faire la moitié de cette chose ? Quoi, ce qui n'est pas encore, non seulement a commencé, mais encore est à moitié écoulé, avant que d'être ? Le comprendra qui pourra.

Croira encore qui voudra, que ce mot, *nuit*, puisse avoir eu un double sens dans la bouche de Moyse ; qu'il ait signifié néant de lumiére pour la premiere nuit, & absence de lumiére pour toutes les suivantes.

¶ 3 Il est inoüi que, chez aucune Nation, la lumiére descendante depuis midi jusqu'à son coucher, ait jamais été appellée matin, ni que la lumiére remontante depuis minuit jusques à son lever, ait jamais été appellée soir ; c'est pourtant ce que l'on attribue à Moyse, car on lui fait appeller matin toute l'illumination de l'Hémisphére supérieur, depuis le lever de la lumiére, jusques à son coucher, & on lui fait appeller *soir* les cinq dernieres fois qu'il l'a prononcé, toute l'illumination de l'Hémisphére inférieur, depuis le coucher de

la lumiére jusques à son lever suivant.

4. Adoptons pour un moment ces prétendues 12. heures de ténébres, avant le *fiat lux*, & voyons ensuite de combien d'heures aura été le premier jour.

Pour l'Horison d'Adam que Moyse envisageoit, sans doute, dans ces termes *soir & matin*; le premier jour aura véritablement été de 24. heures, sçavoir des 12. heures de ténébres avant le *fiat lux*, & de 12. heures de la présence de cette lumiére depuis son lever pour Adam, où l'on fait opérer le *fiat lux* jusques à son coucher. Nous pouvons raisonner, sans que cela tire à conséquence, comme si Adam eût déja été créé, & qu'il fut placé sous la ligne.

Transportons-nous présentement au 90. dégré d'Adam vers son Occident; le premier jour y aura été de 30. heures; car le *fiat lux* n'aura opéré qu'au point de minuit, & la lumiére aura été six heures sans se lever. Donc 12. heures de

ton-là.

Transportons-nous delà aux An-
des d'Adam. Le premier jour
ra été de 36. heures ; car la lu-
re n'y aura paru, pour la pre-
re fois, qu'en se couchant, lors-
lle se levoit pour Adam : donc
aura éclairé tout l'Hémisphé-
endant 12. heures avant que
e lever pour ses Antipodes.
ıc 12. heures de néant de lu-
e, 12. heures d'absence de lu-
e, & 12. heures de présence
umiére depuis son lever, jus-
à son coucher ; ne sont-ce pas
heures ?

ransportons-nous delà au point

de lumiére, & 6. heures de présence de lumiére, depuis son apparition au point du Midi, jusques à son coucher, où doit finir le premier jour. Je demande présentement, s'il est possible à la saine raison d'admettre un jour si inégal pour tous les côtés du monde, lui qui étant le premier a dû être la regle de tous les suivans : il aura été de toutes sortes de mesures, depuis 18. jusques à 36. heures pour tous les Méridiens placés entre les quatre ci-dessus.

5. Mais comment a-t-on pu mesurer le tems avant le *fiat lux*? Je prie, mon Lecteur, de me prêter ici toute son attention : Je pose d'abord deux principes.

Premier principe ; Le tems n'est rien autre chose que le passage d'une maniére d'être, à une autre maniére d'être dans les choses sujetes à des changemens coutinuellement successifs. Le tems suppose donc nécessairement quelque Etre réel, & Physique, qui éprouve en soi cette continuelle succession, sans laquelle

il ne peut ni être, ni être conçu. Donc avant la Création des Etres successifs, il n'y avoit nul tems; mais la seule éternité de Dieu, laquelle n'est pas une durée, c'est-à-dire une progression suivie de momens se succédans les uns aux autres; c'est une essentielle, & nécessaire stabilité, ou permanance dans une même, & immuable maniére d'être sans commencement, ni progression, ni fin.

Second principe; Nous ne connoissons que deux sortes d'êtres physiques, le Spirituel, & le materiel, dans lesquels nous puissions concevoir quelque changement successif, & par conséquent auxquels nous puissions appliquer ces mots *tems* ou *durée*; avec cette différence, que ce changement successif est essentiel à la nature spirituelle & créée, parce qu'elle est essentiellement active & finie; donc chaque acte que sa volonté produit est fini; il n'est donc pas l'acte suivant, ni sa pensée présente n'est pas sa *pensée suivante*; mais ce

le premier mouvement que j'apperçois imprimé dans la matiere, je la puis supposer avant lui dans un absolu néant de tout mouvement, sans qu'on puisse jamais me convaincre d'erreur, quand même j'y serois. Car à quoi aura-t-on recours pour me trouver le contraire? Aux eaux dont il est parlé avant la lumiere? mais le mouvement n'est pas plus essentiel à la matiere d'eau, qu'à la matiere de fer. Au *Spiritus Domini ferebatur*?

Je sçais que quelques uns l'expliquent, après Tertulien, d'un vent souflant sur les eaux, parce que, disent-ils, le mot hebreu, signifie, *soufle*, mais je sçais aussi que la plûpart des SS. Peres, & en particulier Saint Augustin, l'entendent litteralement de l'esprit même de Dieu appliqué à contempler son ouvrage, comme un Statuaire est tranquillement attentif, à toutes les proportions qu'il veut donner à sa Statue; Monsieur de Mesangui lui-même, ne donne pas un autre sens à ces paroles, il ne s'en servira

donc pas contre moi. On n'a plus qu'une ressource pour me prouver ce prétendu tems ; c'est de recourir aux Anges en les supposant créés avant le *fiat lux*; alors on pourroit appliquer à quelque point de leur tems ou durée, la création de la matiere & douze heures après, l'apparition de la lumiere ; mais ce sentiment seroit encore plus hazardé que l'explication du *Spiritus Domini* pris pour un vent soufflant sur les eaux, laquelle quoique incertaine est du moins plausible.

Premierement on ne peut supposer les Anges créés plus d'un moment avant la création du cahos materiel. Car puisque, suivant mon second principe, le tems a nécessairement commencé avec eux, si le monde materiel n'avoit été créé qu'un certain tems sensiblement mesurable après eux, il s'ensuivroit qu'il n'auroit pas été créé au commencement du tems, & néanmoins c'est un article de foi, que le ciel & la terre ont été

créés au commencement du tems; *In principio creavit Deus cœlum & terram.*

Secondement, si on place la création des Anges au point de la création materielle, & qu'on recule ensuite de 12 heures, l'apparition de la lumiere; on abandonnera le sentiment le plus universellement suivi qui place probablement leur création au moment précis du *fiat lux*, & qui croit même entrevoir la chûte des mauvais Anges dans la séparation de la lumiere & des ténébres. Quoiqu'il en soit, s'il est douteux que les Anges ayent été créés avec la lumiere, il est encore plus douteux qu'ils l'ayent precedée de 12 heures: on ne peut donc que deviner un tems très douteux avant le *fiat lux*; mais encore une fois, il ne nous faut pas ici du douteux, il nous faut du certain. Donc si on ne peut jamais me prouver ni que les Anges ayent éxisté, ni que le mouvement ait commencé dans la matiere avant le *fiat lux*, je puis

nier en toute sûreté qu'il y ait eu aucun tems avant le *fiat lux*.

Cette derniere conséquence révoltera, sans doute, ceux qui, par un préjugé de l'enfance, sont accoutumés à séparer le tems ou la durée, d'avec les choses durables par voie de changement successif; car enfin, me diront-ils, (& voici un petit Dialogue entre A, & B. c'est-à-dire, entre eux, & moi.

A. Laissons les Anges au néant, & supposons la matiere dans un parfait néant de tout mouvement: ne puis je pas assigner un tems, par exemple, 12. heures entre sa création, & l'impression du mouvement en elle?

B. Oui, vous le pouvez, mais seulement par imagination. Vous voyez sous vos yeux la matiére sortir du néant, & dans un parfait repos, vous vivez ensuite 12. heures, après lesquelles vous la voyez en mouvement. Si vous y aviez réellement été, je n'aurois plus rien à vous dire, car le tems auroit commencé avec vous, & ces 12. heures auroient été le vrai tems

de votre durée ; mais vous n'y avez été qu'en imagination : Ce sont donc 12. heures d'imagination, & pas davantage.

A. Cette masse immobile n'aura donc pas été créée dans le tems ?

B. Non, puisque le tems n'a pas commencé avec elle : elle aura été créée avant le tems, & au commencement du tems. Elle aura précédé, & le tems aura immédiatement suivi.

A. Si elle a été créée avant le tems, elle aura donc été créée de toute éternité ?

B. Non, car n'étant pas nécessairement par elle-même, dès-là qu'on la suppose existante, on la suppose avoir commencé ; car tout ce qui n'est pas nécessairement, a nécessairement commencé d'être, lorsqu'il n'étoit pas. Donc cette masse, comme permanente passivement dans une même maniére d'être, faute de mouvement, il n'y a nul tems, ni en elle, ni hors d'elle, les Anges étant au néant. Et comme n'existant pas nécessaire-

ment par son essence, ayant par conséquent commencé, pouvant finir, & pouvant enfin être sujette à des changemens successifs qu'elle n'éprouve pas encore, il n'y a nulle éternité en elle ; car l'éternité est une essentielle permanence, ou stabilité dans l'être, & dans la même maniére d'être sans commencement, ni progression, ni fin.

A. Quelle datte donnerez-vous donc à cette masse, si vous excluez d'elle le tems, & l'éternité?

B. Si quelque chose successive a été créée après elle, je la datterai comme ci-dessus d'avant le tems, & du commencement du tems, sans nulle intervalle de tems, entre elle & le tems.

Si on ne suppose nulle chose successive créée après elle ; alors cette masse n'aura point de datte, non plus que Dieu même, & dans cette Hypothese, l'Etre essentiel demeure essentiellement toujours le même, & par lui-même, & cette masse est, & demeure permanemment existante par la volonté

toute-puissante de l'Etre essenti
Voilà tout, nul tems, nulle c
rée successive, ni dans l'un,
dans l'autre, avec cette différen
que l'un essentiellement infini,
par lui-même, est essentielleme
sans commencement, & que l'a
tre essentiellement finie, & n
par elle-même, a nécessaireme
commencé. Je n'en sçais pas dava
tage.

Au reste j'aurois pû me dispe
ser de répondre à cette Hyp
these, comme étant absolum
chimérique, & impossible; car e
suppose nécessairement l'exister
de celui qui l'a fait, & dès lor
y a un tems qui coule avec lui,
qui détruit l'Hypothese. Il fau
donc toujours dire comme ci-d
sus, que cette masse a été cré
avant le tems, & au commen
ment du tems.

Toute la difficulté vient de
que nous sommes essentiellem
successifs dans notre esprit, & co
me tels, nous ne pouvons nous
présenter une chose existante, si

plement existante, sans nulle durée successive ; nous appliquons à toute chose, à Dieu lui-même, & à son éternité, notre propre succession ; comment ne l'appliquerions-nous pas à la matiére supposée existante sans nul mouvement ? Dieu étoit hier, il sera encore demain ; mais cette distance de hier à demain n'est pas la durée de Dieu, c'est la nôtre, nous en serons devenus plus vieux de deux jours, & non pas Dieu. Par la même raison nous nous répresentons l'éternité comme une très-grande durée, moitié passée, moitié future, au milieu de laquelle nous nous trouvons toujours placés, & nous contons cette durée par momens successifs, en disant *un*, à ce moment présent, ensuite deux, trois, quatre, en remontant vers le passé sans pouvoir jamais arriver à un terme premier, ou bien en avançant vers l'avenir, sans pouvoir jamais arriver à un terme dernier ; mais cette succession de momens est un très grand-tems, un tems indé-

fini, & nullement l'éternité, laquelle est au contraire une essentielle permanence, ou immutabilité d'être dans une même maniére d'être. Cette succession de momens indéfinis ne fait donc pas plus partie de l'éternité, que le mouvement successif d'un homme qui court, fait partie du repos d'un homme assis. Cette situation enfin a nécessairement commencé avec les Etres successifs; au-delà de leur création, nous ne voyons plus de tems, concevons-y tant de millions de siécles qu'il nous plaîra, ce seront des siécles d'imagination, & rien plus. Il est vrai que cette succession appèllée tems ou durée, ne finira jamais; parce que la Foi nous apprend que certains Etres successifs ne finiront jamais; mais ce tems avenir ne sera pas pour cela l'éternité de Dieu, il sera la mesure des Anges, & des hommes ressuscités, & puis c'est tout. La raison en est, que ce n'est pas par une essentielle nécessité d'Etre toujours, que ce tems ne finira ja-

mais, il ne dépend que du Créateur de l'anéantir absolument, en anéantissant toutes les Créatures; mais l'Eternité est une essentielle négation de fin, comme de commencement dans une existence essentiellement permanente.

De toutes ces reflèxions il s'ensuit que, quand même j'accorderois que la Création de la matiére eût précédé la lumiére, on sera toujours forcé de la placer immédiatement avant elle, sans nul intervalle de tems sensiblement mésurable entre deux, à moins qu'on ne me fasse connoître quelque mutabilité successive, non seulement possible, mais certaine, entre la Création & le *fiat lux*; ou bien à moins que l'on ne me prouve que le tems, ou la durée peut exister sans une chose actuellement durable, ou successive dans ses différentes maniéres d'être. Je suis curieux de sçavoir comment on s'y prendra.

6. Mais, dit-on, Moyse dit positivement que les ténébres couvroient la face de l'abîme, il y a

donc eu un vrai tems de ténèbı
avant la lumiére. Je réponds, coı
me s'il n'étoit pas possible, & n
me très-probable que Moyse,
parlant ainsi, n'ait eû en vûe q
de nous faire remarquer que la
miére n'est point essentielle à la n
tiére ; que cette lumiére est un p
don de la bonté de Dieu, qui po
voit laisser tout l'Univers matéri
les hommes mêmes, comme les bı
tes dans de continuelles ténébre
sans leur faire injustice ? C'est do
tout comme si Moyse nous eût d
Au commencement Dieu créa le Ci
& la Terre ; mais ni le Ciel, ni
Terre n'étoient point par eux-mên
capables de nous éclairer. Ils étoie
de leur nature ténébreux, & sa
lumiére, & Dieu dit que la lumi
re soit, & la lumiére fût.

'Est-ce donc-là un sens forcé
Voyons, par exemple, l'Ouvra
du troisiéme jour. De ce que Mo
se nous y parle successivement
la séparation des eaux, d'avec l'
ride ; des noms de *Mer*, donné a
eaux, & de *Terre*, donné à l'a

de : de ce qu'il ajoûte tout de suite que Dieu vit que cela étoit bon, avant que de nous parler du Commandement fait à la Terre, de produire l'herbe verte, & les arbres fruitiers ; s'ensuit-il que tout cela ne se soit pas fait tout à la fois, & dans un seul moment ? J'en dis autant du détail qu'il nous fait des merveilles du premier instant, il a bien fallu qu'il nous les ait expliquées par des pensées successives.

7. Après avoir refuté le sentiment des prétendues 12. heures de nuit avant le *fiat lux*, je dois donner le mien, que je soumets de tout mon cœur à la juste, & sage critique de ceux qui penseront autrement que moi.

Premierement je crois qu'à cette demande, à quelle heure la lumiére a-t-elle paru ? Et par conséquent par quelle heure le premier jour a-t-il commencé ? Il faut répondre, à toutes les heures à la fois du jour & de la nuit, du soir & du matin pour toutes les circonférences du cahos matériel ; sçavoir à

Midi sous le Méridien dans lequel le *fiat lux* plaça le centre de la lumiére : à six heures du matin sous le 90. degré à compter de ce Méridien vers l'Occident : à 6. heures du soir sous le 90. degré vers l'Orient; à minuit sous le Méridien Antipodal, & ainsi des autres heures sous les autres Méridiens; en sorte que la lumiére, & les ténébres, ayant successivement achevé leur tour, auront fait le premier jour, lequel aura été de 24. heures certaines, ni plus ni moins pour tous les côtés du cahos matériel, régle & modelle de tous les jours suivans.

Secondement, je crois que Moyse dans ces mots, *soir & matin*, a eu en vûe l'horison, au centre duquel Adam fut créé six jours après. (Car il a bien fallu qu'il ait fixé son attention à un certain côté du monde, autrement ces mots n'auroient rien signifié, tous lés points de l'Equateur étant en même tems soir & matin relativement les uns aux autres.) Je crois donc que Moyse ayant en vûe le Pays qu'occupa Adam, nous apprend que le

fiat lux plaça le centre de la lumiére dans le Méridien, & justement au point de Midi pour Adam, si dans ce moment il eût été créé. De ce point la lumiére mise en mouvement dès qu'elle parut, coula dans l'espace de six heures sous l'horison Occidental, & atteignit six heures après le point de minuit : & voilà l'explication de ces mots *& du soir*. Du point de Minuit, ce centre lumineux remontant vers l'Orient revint dans 12. heures de tems au point de Midi, & voilà l'explication de ces mots, *& du matin fut fait le premier jour* ; c'est pourquoi les Juifs commençoient leurs jours par le soir.

Mais, me dira-t-on, c'étoit par le Soleil couchant? Eh que m'importe! C'étoit toujours par le soir. Cette moitié du jour naturel comprend 12. heures ; placez dans cette espace de tems le commencement du premier jour à telle heure qu'il vous plaira, vous ne serez point contraire à Moyse. Placez-le, si vous voulez, au point du cou-

chant ; je ne m'y oppose nullement, mais si vous placez dans ce point l'opération Toute-Puissante du *fiat lux*, vous tomberez dans la même incongruité dans laquelle tombent ceux qui la placent au point de l'Orient, dont j'ai parlé ci - dessus. (nombre 3). Je veux dire qu'il nous faudra appeller soir toute la demie course de la lumiére sous la terre, jusqu'à son lever suivant, & matin toute l'illumination du jour artificiel, jusqu'au couchant, & moi je l'évite, en plaçant d'abord la lumiére au point de Midi.

L'objection tirée, de ce que les Juifs commençoient, & finissoient leurs jours par le couchant du Soleil, n'est d'aucune conséquence ; car il est très-probable que Moyse le voulut ainsi, pour la commodité du Peuple, je veux dire, pour éviter l'inconvénient de faire quitter le travail le Vendredi à Midi, pour le reprendre le Samedi à Midi ; il étoit bien plus convenable, & plus commode de continuer le travail, jusqu'au soir, & le repos du Samedi,

jusques au soir ; c'est par-là même raison que l'Eglise de Jesus-Christ, qui commence ses Fêtes dès les premiéres Vêpres de la veille à trois heures, ou même deux après midi, n'impose néanmoins pas au Peuple l'obligation de fêter ; mais seulement le lendemain tout le jour.

Troisiémement, je crois que la Création des Anges, celle de la matiére, & l'apparition de la lumiére se sont faites, ou conjointement, ou *successivement* au premier moment du tems. Ce mot *successivement* n'est point ici contradictoire avec celui de *premier moment*, si on envisage ce premier moment, non comme un point Mathématique, & sans étendue ; mais comme un moment Moral dans lequel on peut concevoir plusieurs points successifs, tel que le clin d'œil, lequel est pris sans nulle erreur chez toutes les Nations, pour un seul instant ; & très-court, * *in momento, in ictu oculi*, dit S. Paul, & dans lequel néanmoins, quand on

* 1. Cor. 15. 52.

le fait avec réfléxion, nous trouvons trois points de tems successifs. 1. L'acte de la volonté qui le commande. 2. L'abaissement de la paupiére. 3. Son relevé. C'est ainsi qu'au premier moment Moral du premier jour, si on ne veut pas mettre conjointement les trois Opérations Divines, on peut les mettre successivement: sçavoir les Anges, la Matiére, & la Lumiére; ou bien la Matiére, les Anges, & la Lumiére, ou bien enfin la Matiére, la Lumiére, & les Anges. Il ne m'importe, pourvû que la Lumiére soit toujours après la Matiére; car étant sa maniére d'Etre, elle n'a pû la précéder, quoiqu'elle ait pû l'accompagner en sortant du néant, & enfin pourvû qu'on ne suppose pas un tems de 12. heures ténébreuses entre la création de la Matiére, & l'apparition de la Lumiére, pour en faire la moitié d'un jour, qui n'avoit pas encore commencé.

Enfin qu'on admette, si on veut, un vrai tems, c'est-à-dire, une vraie

succession, ou dans la nature spirituelle, ou dans la matérielle, ou dans toutes les deux ensemble avant le *fiat lux*, je ne m'y oppose nullement; mais je soûtiens qu'il faut laisser ce tems inconnu pour ce qu'il est, & ne le point du tout faire entrer dans la composition du premier jour, puisqu'alors il n'étoit pas jour.

Je finis, en suppliant de nouveau, ceux qui ne sont pas de mon sentiment, de vouloir bien me faire part de leurs raisons, par la voie de ce Journal. Car encore une fois, je ne demande qu'à être instruit. J'ai oublié de nommer le Pere Berüyer Jésuite dans son Histoire du Peuple de Dieu, parmi les Sçavans Modernes qui tiennent pour les 12. heures de ténébres en question, s'il vouloit bien prendre la peine de me répondre, en cas que le Journal vienne à sa connoissance, je lui serois sensiblement obligé. BERRUYER.

ARTICLE XXV.

DES ANTIQUITEZ DE LA Nation & de la Monarchie Fran*çoise, par M. Gilbert Le Gendre, Marquis de S. Aubin, ci-devant Maître des Requêtes. Volume in-quarto page 843. sans la Préface. A Paris chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à la Science, & à l'Ange Gardien. MDCCXLI.*

S'Il en étoit de l'Origine des Nations, comme de la Source des Rivieres, il est certain qu'on pourroit s'assûrer de la découvrir, pourvû qu'on ne se décourageât point dans cette recherche, & qu'on n'y épargnât ni ses peines, ni la dépense. Si les Sources du Nil ont été inconnues jusqu'au XV. Siecle; c'est qu'on ne les avoit pas bien cherchées. Non seulement elles éxistoient, mais la négligence des Siecles passés n'en rendoit pas la découverte plus dif-

ficile. Il n'en eſt pas de même de l'Origine d'une Nation. Plus on s'en éloigne, & plus la trace s'en perd. Le défaut de mémoires, l'altération & la confuſion des langues, le mêlange de l'hiſtoire avec la Fable peuvent l'avoir tellement effacée, qu'il ne ſoit preſque plus poſſible de la retrouver. Il eſt néanmoins très-utile qu'on n'en deſeſpere point; les efforts, qu'on fait pour la chercher, quand ils n'auroient pas tout le ſuccès, qu'on en attend, ſervent beaucoup à débrouiller le chaos, où l'hiſtoire des premiers Siecles eſt plongée.

M. Le Marquis de S. Aubin paroît avoir bien connu tous les obſtacles, qui pouvoient l'arrêter dans une Entrepriſe ſi digne de lui. » Il a compris la néceſſité de ſur» monter par un travail épineux » toutes les difficultez, que pré» ſentent des Etymologies, qui ne » paroiſſent propres, qu'à amuſer » le loiſir de certains Sçavans; des » queſtions de Géographie dégui» ſées par des noms corrompus;

Chapitres, dont le premier a pou titre: de l'Origine des Franço L'Auteur commence par exami ner les six opinions sur ce sujet qui ont eu le plus de Cours. Ri ricon, Religieux de Moissac e Quercy, qui vivoit sous le gran Clovis, & Jornandez, Evêqu de Ravenne, qui écrivoit so Histoire des Goths en 552. so les Auteurs de la premiere, la quelle a regné sans beaucoup d contradictions jusques dans le re Siecle. Quelques uns mêmes d nos Rois dans les trois races l'on autorisée dans plusieurs de leur rescrits : elle donne pour berceau à notre Nation l'infortunée Vill de Troye. Bien d'autres Peuple se sont fait honneur de la mêm Origine ; & l'on se tromperoi beaucoup, remarque M. de S Aubin, si l'on pensoit que le François & les autres, qui se di soient sortis de Troye, » pré » tendoient par-là s'honnorer d'u » ne Origine commune avec le » Romains ; car les Barbares s'e

mais il faut la dégager des
:s, dont la plupart des Hif-
is., & furtout l'Abbé Tri-
e, l'ont défigurée. » Les
.nçois, ni les Romains, ni
autres Peuples n'ont jamais
uyé d'aucun fondement foli-
leur Origine Troyenne de la
niere, dont ils l'entendoient;
is une tradition fi générale
it été confervée chez la plu-
t de ces Peuples, parce qu'ils
ient fortis autrefois, & long-
is avant que Troye fût prife
les Grecs, de la Grande

» à cette Ville en particulier,
» au tems de sa destruction,
» souvenir confus de leur ancien
» Patrie. » D'ailleurs on ne sça
roit accuser ces Nations d'avc
cherché par-là à se donner une or
gine éclatante, car, selon
remarque de Forcadel, elles a
roient bien plutôt choisi, si e
les avoient eu cette vanité, c
se dire issues des Grecs vainqueur
que des Troïens vaincus.

La seconde opinion est une sui
de la premiere. Nous ne voyo
pas même pourquoi M. De
Aubin en fait deux; car, selc
lui, les mêmes Historiens, q
nous donnent une Origine Troïer
ne, ont conduit nos Ancêtres d
Troïe en Scythie, & les ont éta
blis aux embouchures du Don, cor
nu des Anciens sous le nom d
Tanaïs, & sur les Rivages des Ma
rais Méotides, où Herodote plac
en effet des Scythes Libres, o
Francs avant la prise de Troïe
» Cette opinion, dit notre Auteur
» soûtenuë, & du même nom d'u

 Peupl

»Peuple, & de la Tradition de »son ancien séjour, fait beaucoup »d'impression sur mon esprit, & »me paroît mériter la discussion, »à laquelle je reviendrai dans la »suite. »

Gregoire de Tours dit que, selon Plusieurs, les François sont sortis de la Pannonie, & c'est la Troisiéme opinion. La quatriéme, qui est la plus suivie, les fait Originaires d'Allemagne. Il n'est pas douteux qu'ils ne soient venus immediatement de la Germanie dans les Gaules ; mais il est question de sçavoir s'ils en tirent leur Origine. M. l'Abbé de Vertot a entrepris de prouver l'affirmative par la conformité des coûtumes des deux Peuples, & par la trace de plusieurs mots de la Langue Teutone dans l'ancienne Langue des François ; mais notre Auteur montre trés bien que ces deux preuves n'ont rien de concluant. Les Fauteurs de cette quatriéme opinion ne s'acordent pas même sur l'endroit de la Gormanie, d'où

nos Ancêtres ont passé dans les Gaules. S. Jerôme, dans la vie de S. Hilarion, dit *qu'une Nation plus recommandable par la force de ses Armes, que par l'étenduë de son Territoire, & qui étoit placée entre les Saxons & les Allemands étoit connuë dans l'Histoire sous le nom de Germanique, & que de son tems elle portoit le nom de Nation Françoise.* Il est certain, suivant notre Auteur, qu'elle occupoit ce Pays marécageux, qui environne les embouchures du Rhin. Il ajoûte qu'elle étoit divisée en plusieurs Tribus, sous le nom de *Sicambres, de Bructeres, d'Attuariens*, &c. parce qu'elles avoient occupé les cantons de la Germanie, d'où ces Peuples avoient été chassés. Enfin la carte de Peutinger, qui donne le nom *de France* à toute la rive Orientale du Rhin, depuis la hauteur de Cologne, jusques bien au dessous de Nimegue, paroît à M. de S. Aubin une démonstration que c'est de cette partie de la Germanie

que les François sont entrés dans les Gaules.

Quelques uns de nos Auteurs, qui ne sçavoient pas que les François étoient venus de plus loin dans la Germanie, ne voulant pas leur donner une Origine Allemande, se sont efforcés de prouver qu'en s'établissant dans les Gaules, ils n'avoient fait que retourner dans leur ancienne Patrie; C'est la cinquiéme opinion, laquelle a plusieurs branches, car tous ne conviennent pas de quel Canton des Gaules les François étoient sortis, pour aller s'etablir en Germanie. Notre Auteur convient que la plupart des Nations Germaniques oient dans leur Origine des Co- nies Gauloises, mais il en ex- te positivement la Françoise.

La sixiéme opinion, qui fait ir les François de la Scandina- . est ancienne, mais elle est quement fondée, sur ce que avoit vû partir de cette gran- Peninsule la plupart des Peu- , qui ont détruit l'Empire.

Romain, & sur quelque confo
mité de langage. Ptolémée, sel
Freculfe, Evêque de Lisieux,
grand fauteur de cette opinio
donne le nom de France à u
Region de la Scandinavie : m
Freculfe se trompe : Ptolém
parle des *Phirassiens*, & on
peut assez s'étonner qu'un Sçava
du mérite d'Adrien Turnebe, a
prétendu tirer de ce nom celui
François. M. Leibnits a vou
changer quelque chose dans cet
sixiéme opinion, en faisant l
François Originaires, non de
Scandinavie, mais des Rivag
de la Mer Baltique, aux embo
chures de l'Oder ; mais notre A
teur trouve ses preuves bien pe
dignes d'un aussi grand Homm

Quant à l'Origine du nom c
Francs, M. de S. Aubin no
paroît faire un peu trop de fon
sur la Chronique d'Alexandrie, o
il est parlé des François au sujet d
la mort de l'Empereur Dece, ar
rivée en 251. Car comme il con
vient lui-même que cette Chroni

que, dont on ignore l'Auteur, n'a été composée, que vers le milieu du VII. Siecle, ne pourroit-t-on pas dire que cet Ecrivain donne par anticipation le nom de François à un Peuple connu de son tems sous ce nom, mais qui ne le portoit pas encore au tems, dont il parle ? il s'agit donc ici de prouver que le nom de *France*, ou de *François* est aussi ancien, que l'Origine de la Nation ; c'est-à-dire, qu'elle l'a porté dès qu'elle a fait un Peuple à part. Notre Auteur refute fort bien à cette occasion M. de Rochefort, & quelques autres, qui trompés par le nom de *Sicambres*, qu'on a souvent donné aux François, se sont persuadé qu'ils étoient issus d'un reste de Sicambres, qui étoient demeurés dans leur Pays, lorsque cette Nation fut transportée dans les Gaules par ordre d'Auguste. Nous avons déja observé à quelle occasion les François se trouverent divisés en plusieurs Tribus, dont chacune avoit pris le nom du Peuple,

qu'elle remplaçoit en Germanie. Datter de là l'Origine du nom, & de la Nation, ce seroit lui ôter toute la gloire de son Antiquité.

Il n'en est pas de même du nom de *Saliens*, dont l'Etimologie a causé de grandes contestations parmi les Sçavans. » Il doit passer pour » constant, dit notre Auteur, que » les François l'ont apporté de la » Pannonie, où Ptolémée marque » la Ville de *Salis*, dans le Pays » même habité par les François. » Il ne peut rester de doute que » cette Etimologie, qui n'a été jus» qu'ici marquée par aucun Au» teur, ne soit la véritable. Ce sont » ces François appellés *Saliens*, » qui ont donné leur nom à la Loi » Salique. » Il ajoûte que les mêmes François, qui en Pannonie, avoient pris le nom de *Saliens*, transferés ensuite en Germanie, porterent le nom de *Sicambres*, parce qu'ils s'établirent dans le Canton, d'où Auguste avoit fait sortir les anciens Sicambres, & non point parce qu'ils avoient bâti en

Pannonie une Ville appellée *Sitambrie*, comme se l'est imaginé M. de Léibnits.

Par-là M. de S. Aubin concilie ceux, qui prétendoient que les plus Illustres des François Conquérans des Gaules, étoient les Saliens, & ceux qui soûtenoient que c'étoit les Sicambres; car, dit-il, les mêmes François étoient Saliens, & Sicambres : Saliens, parce qu'ils avoient habité les environs de Salis en Pannonie; & Sicambres, parce qu'ils avoient succédé en Germanie aux anciens Sicambres. Ils étoient les plus Illustres des François, parce que la Loi Salique, dont on les reconnoissoit pour les Auteurs, leur donnoit une prééminence sur toute la Nation, & parce qu'ils portoient le nom d'une Nation Germanique, laquelle s'étoit rendue formidable par sa valeur. Clovis étoit Salien & Sicambre, témoin ce que lui dit S. Remi, en le baptisant; *mitis depone colla, Sicamber.* Il étoit à la tête de la premiere Tribu de la Na-

tion Françoise, ce qui lui donnoit une grande autorité sur toutes les autres.

Mais le nom de François, selon notre Auteur, est plus Ancien que, ni celui de Sicambre, ni celui de Salien. Les François, dit-il ici, le portoient déja, ou du moins le prirent, quand ils sortirent de Phrygie, & ils se servoient, pour l'exprimer, d'un terme Celtique, qu'Herodote a traduit par celui d'ἐλεύθερος, c'est-à-dire, *Libre*, ou *Franc*. ils s'embarquerent alors sur le pont Euxin, & allerent s'établir au Nord de cette Mer, sur les Bords des Marais Méotides, d'où ils chasserent les Cimmériens, & où les Grecs les appellerent *Scythes Libres*, ou *Francs*. Dans la suite des Tems, ils y furent attaqués par les Amazones; mais la guerre ne dura point. Les deux Partis firent la Paix, & les Amazones épouserent les Francs. C'est Hérodote, qui est ici le garant de M. de S. Aubin, & le recit de cet Historien, soû-

tenu d'une tradition constante de mille ans, lui paroît une démonstration, au moins pour le séjour des Francs sur les Bords des Marais Méotides. Le même Herodote les appelle quelquefois *Cimmeriens*, parce qu'ils avoient succédé aux Anciens Cimmeriens dans ce Pays-là.

Ils en furent chassés à leur tour par les *Scythes Nomades*, & tournerent du côté de la Médie, où se voyant encore poursuivis par les Nomades, ils se replierent sur la Lydie, & se rendirent Maîtres de Sardes. La prise de cette Ville par les Scythes Francs, ou Cimmériens est aussi attestée par Callisthene. Ils n'y furent pas longtems en repos, & harcelés par le Roi de Lydie, qui avoit conservé la Citadelle de Sardes, & par les Nomades, ils quitterent l'Asie, & en entrant dans l'Europe, ils se jetterent sur les deux Pannonies. Ici Herodote manque à notre Auteur; mais à son défaut, il se fonde sur deux preuves, & sur une

conjecture, qui, par son acco
avec les deux preuves; en a
quiert, dit-il, toute la force. L
preuves sont la suite d'une mên
tradition, & la conformité du nor
La conjecture est la facilité c
transport. D'ailleurs Pline, Str
bon, Suetone, Dion, Ptolémé
& Nicétas placent sur les Bords c
Danube, & de la Save des *Bre
çois*, nom Cimbrique, ajusté à ur
prononciation Grecque, ou La
ne. Or l'Ancienne Langue Phr
gienne étoit la même que la Te
tone, Cimbrique, ou Cimmerie
ne, c'est-à-dire, de la Famille c
Gomer, établie premierement e
Phrygie; & c'est la Langue Fl
mande d'aujourd'hui; du moi
celle-ci ne différe de celle-là, qu
comme sont deux Dialectes.
» Rien, dit notre Auteur, n'e
» plus clair, ni mieux établi, qu
» cette Identité de ces deux Lar
» gues Phrygienne, ou Cimbri
» que, & Teutone; elle est dé
» montrée par les exemples les plu
» illustres, & les plus remarqua

»bles. » Et il en cite en effet, qui peuvent faire impreſſion ſur les Amateurs des Démonſtrations Etimologiques. C'eſt par-là, c'eſt-à-dire, par une Généalogie de termes Phrygiens, & Teutons, qu'il fait remonter la Nation, & le nom des François juſqu'à Gomer, Fils de Japhet. Nous craindrions, en abrégeant ce qu'il dit ſur cela, de répandre quelque obſcurité dans un recit, où il prétend nous conduire de clarté en clarté; ainſi nous y renvoyons le Lecteur.

M. de Valois, qui a ſoûtenu que Grégoire de Tours s'étoit trompé, en diſant que les François étoient ſortis de la Pannonie, n'a pas connu, dit notre Auteur, le concours des Autorités déciſives, qui établiſſent que les François ſont venus des Rives du Danube, & de la Save ſur les Bords du Rhin, & a pris la *Thoringie*, Pays de la Gaule, pour la Thuringe de la Germanie, & le Rhin pour le Mein. » L'exemple d'un auſſi ha»bile homme que Valois, ajoû-

cules, & par Theſée, & qui pénétrerent dans l'Attique, n'ayent été telles à-peu-près, que les repréſente l'Antiquité; quoiqu'il convienne qu'on a mêlé beaucoup de Fables dans le recit de leurs Aventures. Pour ce qui eſt des Amazones, Habitantes des Rivages des Marais Méotides, il les regarde comme un eſſein de celles de Cappadoce; mais il ajoûte qu'elles changerent de Mœurs, & de Gouvernement dans la Sarmatie, & il ne juge pas qu'on doive tenir pour ſuſpecte la maniere, dont Hérodote rapporte qu'elles s'allierent avec les Scythes Libres, qui ſelon lui, ſont nos Ancêtres. On verra avec plaiſir, dans le Livre même, l'occaſion, & les circonſtances d'un événement, qui doit nous intéreſſer aſſez pour nous faire ſouhaiter que le Pere de l'Hiſtoire ne ſoit pas auſſi regardé comme le Pere de la Fable; d'autant plus que l'Illuſtre Auteur n'omet rien pour juſtifier les Amazones, dont il veut que nous deſcendions, de ce qui a ren-

du si odieuses celles, dont elles s'étoient séparées, & dont elles ont abandonné les Coûtumes.

Le troisiéme Chapitre traite des Lombards. M. de S. Aubin supposant qu'il a prouvé dans un Ouvrage précédent, dont nous avons rendu compte, il n'y a pas long-tems, que la Maison, qui régne aujourd'hui en France, descend des Rois de Lombardie, en conclut qu'il n'y a point de Peuple, dont l'Origine soit plus intéressante pour nous. Nous admettons la conséquence, il n'est plus question ici que du principe.

Philippe Cluvier fait les Lombards Originaires de Germanie, & traite fort mal Paul Warnefride, si connu sous le nom de *Paul Diacre*, lequel étoit lui-même Lombard, pour avoir écrit qu'ils étoient sortis de la Scandinavie. ». On ne » peut s'égarer davantage du Droit » Chemin, dit notre Auteur, que » l'a fait Cluvier; mais ses erreurs » sont celles d'un Sçavant. Gro» tius défend Paul Diacre avec au-

» tant de véhémence, que Clu-
» vier l'avoit attaqué. Le Célebre
» Hollandois paroît animé de tout
» le zele, qu'il devoit à la Suede. »

Après avoir observé qu'on a donné le nom de Vandales à plusieurs Nations errantes, qui n'avoient rien de commun avec les vrais Vandales, si célébres dans l'Histoire; Que ceux-ci sont originairement les mêmes Peuples, que les Goths, les Gepides &c. & qu'ils sont venus ensemble sur les Bords des Marais Méotides, il ne s'éloigne pas de croire que des Vandales & des Goths ayent passé dans la Germanie fort anciennement; mais il prétend qu'il en étoit encore resté dans le Scandinavie, qui en sont sortis plus tard, & que de ce nombre sont les *Viniles*, qui depuis ont été nommés Lombards. » La Na-
» tion de Viniles, dit Paul Dia-
» cre, qui a porté depuis le nom
» de Lombards, est arrivée de
» l'Isle appellée Scandinavie. »
On croyoit alors que ce grand Pays étoit une Isle.

Mais, dit Cluvier, comment les
nbards pouvoient-ils être sortis
la Scandinavie du tems de Théo-
:, eux, que Strabon, Tacite
Ptolémée placent dans l'inté-
r de la Germanie long-tems
nt cet Empereur? Grotius ré-
d que ce sont deux Peuples dif-
nts, & que l'on a donné aux
niers le nom des Premiers,
e que les uns & les autres por-
nt de longues Barbes. Cette
on ne plaît point à notre Au-
. » Les Viniles, dit-il, ou
endales, sortis de la Scandina-
e, s'appellerent Lombards,
irce qu'ils s'établirent dans les
antons, qui avoient été autre-
is habités par les Lombards de
Germanie, sur les Bords de
Oder, & de l'Elbe; & il y a
eaucoup d'apparence que les
nciens Lombards de la Ger-
ianie, dont les Viniles, après
ur sortie du Nord, prirent le

» eſt la Traduction Grecque de
» celui des Lombards. (*a*) »

Les Lombards de la Germanie ſont fort vantés par Tacite, & par Velleius Paterculus pour leur valeur, & M. de S. Aubin croit que ce fut cette réputation, qui contribua le plus à faire prendre leur nom aux Viniles, lorſqu'ils occuperent leur Pays. Quoiqu'il en ſoit, au ſortir de la Scandinavie, ils paſſerent pat la *Mauringie*, aujourd'hui la *Pomeranie*, & ils étoient alors commandés par deux Ducs, Ibor, & Ayon. Angelmon, Fils d'Ayon, de la Famille des *Guningues*, la plus Noble de toute la Nation, fut leur premier Roi, & c'eſt de cette Famille que nos Rois ſont iſſus, ſelon notre Auteur, qui prétend avoir prouvé leur Filiation depuis Anſprand, Roi de Lombardie en 712.

Ces nouveaux Lombards, après un ſéjour de 140. ans dans la Germanie, furent conduits en Pannonie

(*a*) Μακροπώγωνες.

par le Roi Audoin en 526. & le 1. d'Avril de l'an 568. Le Roi Alboin les mena à la Conquête de l'Italie, où ils fonderent une puissante Monarchie. Elle subsista jusqu'en 774. qu'elle fut détruite par Charlemagne. » Aucun Peuple, dit M. de »S. Aubin, ne fut jamais plus cé»lébre pour l'équité, & la douceur »de ses Loix.... Elles étoient si »claires, & si précises, qu'elles »n'avoient aucun besoin de Com»mentateurs, & qu'il restoit aux »Juges très-peu d'occasions de dé»cisions arbitraires. Les Droits de »Fiefs ont pris naissance dans ces »Loix, que quelques Villes d'I»talie suivent encore aujourd'hui »préférablement aux Loix Ro»maines; mais ce qui fait bien plus »d'honneur à cette Nation, c'est »la justice, avec laquelle ces Loix »étoient executées, soit de la part »du Gouvernement, soit du côté »des Peuples. On ne voyoit dans »cet heureux Etat, ni violence, »ni embuches, ni emprisonnement »injuste, ni Larcin ; chacun y

» passoit sa vie sans crainte. » Heu
reux les Rois Lombards, s'i
avoient toujours été aussi équita
bles à l'égard des Puissances Etra
geres, & sur-tout des Souverai
Pontifes, qu'ils étoient exacts
rendre la justice à leurs Sujets,
à les gouverner dans un esprit
paix, & de douceur.

Il n'est point douteux que no
tre Origine ne soit encore pl
Gauloise, que Françoise; car pe
sonne n'ignore qu'il est entré p
de François dans les Gaules,
qu'il en a péri un grand nomb
dans les Guerres Civiles, ou Etra
geres, qu'ils ont eu à soûtenir da
les premiers tems de la Mona
chie; mais nous ne croyons p
que la funeste journée de Font
nay, où les Fils de Louis le D
bonnaire répandirent tant de san
doive être mise au rang de celles, c
diminuerent le plus le nombre d
François, comme le dit notre A
teur. Il n'est marqué nulle part qu
fissent le plus grand nombre da
les deux Armées; & il est vrai sel

lable qu'alors la Nation Conque-
ante étoit à-peu-près autant con-
ondue avec la Nation Gauloise,
u'elle l'est aujourd'hui. D'ailleurs
es deux Partis avoient parmi leurs
Troupes beaucoup d'Etrangers, &
ur-tout d'Allemands.

Quoiqu'il en soit, c'est le sang Gaulois, qui domine en France; i les Fondateurs de la Monarchie ui ont donné leur nom en Langue Vulgaire, ceux de Gaule, & de Gaulois se sont maintenus en possession dans la Langue Latine. Nous sommes donc en droit de regarder comme un Héritage, qui nous est propre, la gloire immortelle, que les anciens Gaulois se sont acquise par leur valeur dans toutes les Parties du monde connu : ainsi leur Origine ne nous intéresse pas moins que celle des François; & M. de S. Aubin a très-bien jugé qu'il étoit nécessaire de l'examiner dans un Ouvrage, où il s'agit de rechercher les *Antiquités de la Nation, & de la Monarchie Françoise.* C'est ce qu'il fait

donc que des Germains ont (
appellés Celtes, ça été, ou da
le sens de Dion Cassius ; par
qu'ils étoient issus de Celtes, c
avoient passé de la Gaule dans
Germanie, ou dans le sens d'Eph
re, qui a remarqué que les Grec
divisoient anciennement l'Unive
entre quatre grands Peuples, :
signant tout l'Orient aux Indien
tout le Midi aux Ethiopiens, to
le Nord aux Scythes, & tout l'O
cident aux Celtes. Cependant apı
une longue discussion sur l'Etym
logie du nom de *Germains*, not
Auteur se propose cette questioı
qui a beaucoup partagé les Sç
vans ; sçavoir si la Germanie a é
peuplée par les Gaulois, ou l
Gaulois par les Germains. » Po
» discuter suffisamment cette que
» tion, dit-il, il faut remonter aı
» tems les plus reculés, & à la d
» persion des Peuples, & c'est
Sujet du cinquiéme Chapitre qu
intitule, *des Cimbres, de la dispersi*
des anciens Peuples, & de l'Origi
des Gaulois.

Les Grecs, & les Romains ne connoissent rien au-delà de Japet, au nom duquel, dit notre Auteur, on ne peut méconnoître Japhet, Fils de Noé. Il s'agit ici de prouver que les Celtes sont issus de Gomer, Fils aîné de ce Patriarche, & par conséquent les Gaulois, ausquels le nom de Celtes appartient primitivement, & qui l'ont transmis à quantité d'autres Peuples. Gomer occupa la grande Phrygie. Ascenaz, son Fils aîné, peupla la Phrygie Mineure, la Bithynie, & la Troade; ces Provinces ont conservé long-tems les traces de son nom. Riphat, & Thogorma, Freres d'Ascenaz, se sont établis, le Premier dans la Paphlagonie; le second dans la Cappadoce. De tous ces Pays sont sortis les Cimmeriens Descendants de Gomer, & il est bon d'observer » que ceux » d'entre ces Peuples, qui ont gar» dé constamment la Tradition » d'une Origine Troyenne, paroiss» sent, sans difficulté, issus d'As» cenaz. Tels sont les Gaulois, les

» Romains, les François, les Bre
» tons, les Illyriens, les Germain
» les Turcs &c.

Que les Cimmeriens soient le
Descendants de Gomer, c'est c
qui se prouve 1°. par l'Autorité d
Josephe, qui dit, que ceux qui son
appellé *Galates* par les Grecs; ma
dont le vrai nom est celui de *G
mariens*, sont Descendants de Go
mer. S. Jerôme, S. Isidore, Eu
tathe, & la Chronique d'Aléxan
drie disent la même chose. 2o. Pa
les Anciens Géographes, qui pla
cent des *Comariens*, ou Cimme
riens, où Joseph marque les *Go
mariens* 3o. Par la facilité de l
route, que prirent les Descendan
de Gomer, pour occuper le Pays
que tous les Auteurs conviennen
avoir été peuplés par la Postérit
de Japhet, Les Cimbres, qui fu
rent défaits par Marius, étoien
des Cimmeriens, selon Cicéron &
Plutarque. Ceux des Cimmeriens
qui aborderent en Europe par l
Méditerrannée, furent les Ancê
tres des Celtes, qu'on appella de

puis Gaulois ou Galates. Ceux, qui de la Phrygie allerent se cantonner aux Marais Méotides, & qu'Herodote nomme *Scythes Libres*, sont les François, comme nous l'avons déja vû. » Nous pouvons »donc, conclut notre Auteur, re»trouver en même tems, & dans »un même Peuple, les Antiqui»tés Françoises & Gauloises, en »recueillant quelques lueurs de »l'Histoire Profane, qui nous fait »connoître la cause de la Tradi»tion d'une Origine Troyenne »commune aux deux Peuples. » Ces lueurs suffisent à M. de S. Aubin pour marcher d'un pas ferme au milieu des Ténébres, qui offusquent l'Histoire des premiers tems; mais tous ses Lecteurs le pourront-ils suivre avec la même assûrance?

Tacite a prétendu que les Cimbres, dont nous venons de parler, étoient des Germains; mais notre Auteur récuse son autorité, parceque cet Historien, dit-il, a adopté toutes les Fables des Germains, & les flatte en toute occa-

sion. Il prétend lui qu'ils descendoient de ces Cimmeriens, qui étoient entrés bien plus anciennement en Europe par la Mediterrannée & avoient peuplé les Gaules. En effet Appien dit que Delphes fut assiegé par les Celtes, nommés autrement Cimbres. Salluste, Ciceron, & Titelive ont aussi regardé les Cimbres, comme étant Celtes. Or si les Gaulois & les François sont également les descendans de Gomer, Fils aîné de Japhet, il ne faut plus pour les déclarer les plus anciens Peuples de la Terre, que prouver l'aînesse de Japhet sur ses deux Freres. Les sentimens sur cela sont fort partagés, M. de S. Aubin, après avoir bien pesé les autoritez, qu'on allegue pour & contre, prétend qu'il resulte de la combinaison des differents passages de la Genese, que Japhet étoit effectivement l'Aîné.

Il convient ensuite que les Germains étoient, aussi bien que les Gaulois, descendans de Gomer;

que le Nord a les mêmes prétentions, & qu'elles sont fondées : mais quel Pays a été le plutôt habité par les Gomeriens ou Cimmeriens, des Gaules, de la Germanie, ou du Nord de l'Europe ? M. Leibnits fait ce raisonnement en faveur de la Germanie. Il y a plus d'apparence que la langue & la Nation Gauloise sont venus des Germains, si nous admettons que les Peuples d'Europe sont venus de l'Orient, & si nous considerons que les premieres transmigrations ont été faites par Terre. Or la chose est ainsi, donc &c. Pour prouver la Mineure le Docte Allemand établit ce principe que les Hommes ont sçu marcher avant que de sçavoir naviguer. Mais M. de S. Aubin lui oppose cet autre argument. Le progrés & la dispersion des premieres Peuplades ont pu se faire plus promptement & plus facilement par la navigation, qu'en traversant les Terres : d'ailleurs l'Ecriture dit que les Fils de Japhet partagerent les Isles ;

il falloit donc qu'ils sçussent l'art de naviguer, & peut-on raisonnablement disputer cette Science aux Fils de Noé ?

Il fait remarquer ensuite que, si de la Plaine de Sennaar les Peuplades ne se fussent avancées dans les Terres, que de proche en proche, depuis la confusion des langues jusqu'aux tems celebres par les Conquêtes & les Colonies des Gaulois, à peine la premiere Peuplade eût elle pu arriver dans les Gaules. Cependant c'est parmi les Gaulois, que les Sciences & les Arts ont fait plus de progrès, & beaucoup plutôt, que dans les Regions Septentrionnales. Les Germains, du tems de Tacite, n'avoient pas la premiere connoissance de l'art d'écrire, & combien y avoit-il alors, que l'Eloquence Grecque & Latine étoit dans sa perfection dans les Gaules, que Rome en recevoit des Maîtres, que les plus qualifiés des Romains envoyoient à Marseille, préférablement à Athenes, leurs Enfans

pour être formés dans les Sciences?

Il eſt certain d'ailleurs que les Ombriens, les premiers Habitans de l'Italie, & dont Pline a dit qu'ils avoient été ainſi nommés, parce qu'ils avoient échappé à l'inondation de la Terre, ont aſſez communément paſſé pour Gaulois. Cependant les Arcadiens arriverent en Italie 500. ans avant la priſe de Troye ; d'où il s'enſuit que les Cimmeriens ont peuplé les Provinces meridionales de la Gaule peu de tems après le Déluge ; par conſéquent beaucoup plutôt, qu'ils n'ont pu s'étendre, ni dans la Germanie, où l'on ſçait que les Gaulois ont envoyé des Colonies ; ni à plus forte raiſon, dans le Nord. Il eſt vrai qu'on trouve dans la Germanie & dans les Gaules des Peuples, des Villes, & des Regions entieres, qui portoient les mêmes noms ; mais notre Auteur prétend prouver invinciblement par Céſar, Tite Live & Tacite, que les Métropoles étoient dans les Gaules, &

les Colonies dans la Germa
Nous sommes cependant éton
qu'il semble ici approuver q
ques unes des conjectures d'
digier, qui trouve l'Etymol
d'*Allemand* dans la Limagne d'
vergne, & celle d'*Halberstad* d
Avernia. Ces imaginations ne r
paroissent pas trop propres à
reconcilier avec un Ecrivain,
l'autorité duquel il fait ailleu
peu de cas. Cela néanmoins l
gage dans une assez longue dis
sion sur l'Origine des Alleman
qu'il fait venir des Auvergn
lesquels se réfugierent, dit-il,
Germanie après la défaite de
Roi *Bituitus*, par Domitius Œ
barbus l'an de Rome 628.

Ce qui regarde la Grande B
tagne, nous paroît mieux fo
L'Auteur rend du moins très-v
semblable que cette Isle n'a
être peuplée dans les prem
tems, que par les Gaules. Il
tend beaucoup plus sur les P
du Nord, dont les Histori
voudroient nous persuader

presque toutes les Nations de l'Europe ont eu la Scandinavie pour berceau. » Le Nord, dit M. de »S. Aubin, au defaut de Monu»ments veritables, a inventé des »Antiquitez chimeriques, & par»ce qu'au tems de la décadence »de l'Empire Romain en Occi»dent on vit quelques unes de »ses Provinces occupées par des »Peuples, qui étoient sortis peu »de tems auparavant de la Scan»dinavie, on s'est imaginé que »de tout tems il en avoit été de »même, & que le Nord avoit »fourni au reste de l'Europe ses »premiers Habitans. » Il ajoute que, pour donner quelque fondement à cette opinion, il faudroit poser pour principe que le Peuple, dont les autres Européens sont descendus, est entré dans la Scandinavie par son extremité Septentrionale, au delà du Cercle Polaire, & il demande ce qu'on peut alleguer pour donner quelque couleur à une conjecture si incroyable.

Rudbecks a prétendu que les Colonnes d'Hercules étoient au Nord de la Suede ; le mont Atlas, dans la Suede ; & l'Atlantide de Platon, la Suede même. Selon Virgile, dit ce Sçavant du Nord, la Region, où Atlas soûtient l'Axe du Monde, eſt au delà des Aſtres & de la route du Soleil. » Donc, reprend M. de S. Aubin, » le Mont Atlas, loin d'être au » Nord, eſt en Affrique ; par de- » là le Tropique, déſigné par la » route du Soleil. Atlas, déja bien » chargé du fardeau du Monde, » eût il pu en ſoûtenir l'eſſieu, s'il » l'eût porté par l'extremité ? » Rudbecks, pour refuter ceux, qui par les *Iſles Fortunées* ont entendu les Canaries, demande ſi les Anciens ont eu des idées aſſez fauſſes de la felicité, pour la faire conſiſter dans la douceur du Climat, & dans d'excellents fruits, plutôt que dans la vertu & les bonnes mœurs des Nations Hyperboréennes ? Notre Auteur lui répond que ſa Morale l'emporte beaucoup ſur ſa Geographie.

Les *Tenebres Cimmeriennes* ont encore fourni à Rudbecks un argument pour prouver que les Cimmeriens sont Originaires de la Scandinavie ; ces Tenebres ne pouvant, selon lui, s'expliquer, que des longues nuits des Pays Septentrionnaux ; mais notre Auteur prétend avoir fait voir que ces Tenebres n'étoient qu'une allusion au sens du nom Hebreu des Cimmeriens, & qu'Homere, qui les a representés comme privés de la lumiere du Soleil, parloit des Cimmeriens d'Italie, & nous avons dit quelque part dans nos Mémoires ce qui avoit donné occasion au Poëte Grec de s'expliquer ainsi. Rudbecks s'étoit surtout attaché à prouver que les Sueves, si fameux du tems de Cesar par leur bravoure, qu'on disoit que les Dieux mêmes ne pouvoient les égaler, étoient sortis de la Scandinavie ; M. de S. Aubin soûtient au contraire, & prouve par l'autorité de Corneille Tacite, & de Velleius Paterculus, que les

Principaux d'entr'eux étoient des Gaulois de Sens, qui de la Germanie passerent dans le Nord, & furent les Peres des Suedois.

La Mithologie & les Runes, c'est-à-dire, les anciennes lettres du Nord, qui sont encore pour Rudbecks une preuve de l'Antiquité des Nations Boréales de l'Europe, donnent beau jeu à M. de S. Aubin pour déployer sa profonde érudition. Il prétend que l'Histoire suivie des Danois ne commence avec quelque certitude que depuis leur conversion au Christianisme dans le IX. Siecle, quoiqu'on trouve dans leurs anciennes Annales la même étenduë de Chronologie, & les mêmes Monumens Runiques, que dans celles de Suede. Enfin on trouve dans ce Chapitre de grands éclaircissemens sur les Antiquitez du Nord, sur le mêlange des Goths & des Getes, qui selon notre Auteur, n'étoient pas originairement un même Peuple, & sur les differentes transmigrations des Peu-

ples, qui de l'Asie & de l'Europe ont passé dans la Scandinavie, & de la Scandinavie ont reflué dans l'Europe.

ARTICLE XXVI.

ELEMENS DE GEOMETRIE par M. Clairaut *de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris chez* David *fils, rue S. Jacques à la Plume d'Or* 1741. *in-8°. pag.* 211. *sans l'Epitre Dedicatoire, la Préface, & la Table.*

IL n'est point ordinaire de voir les grands Maîtres s'abbaisser au soin de rendre les Sciences dont ils font profession simples, & populaires. Les uns, esclaves d'une basse jalousie, ne veulent point s'exposer à perdre la Supériorité que leur donne la singularité de leurs connoissances. Les autres dédaignent une espece de travail, qu'ils regardent comme le partage des génies bornés, incapables de s'é-

lever à ce que leur Art a de plus sublime ; & d'autres enfin avec des talents ſuperieurs n'ont pas toujours celui de ſe rendre ſenſibles, & renoncent ſagement à expliquer ce qu'ils n'ont que le don de penetrer. Ces divers motifs n'étoient point de nature à arrêter le deſſein formé par M. Clairaut de faciliter le progrés de la Géometrie, & de ſeconder le goût où l'on eſt aujourd'hui pour cette Science. Il a compris que la ſolide gloire du ſçavant conſiſte à rendre ſes connoiſſances utiles au Public, & à former des diſciples, au hazard de ſe donner un jour des Rivaux. Sa réputation étoit d'ailleurs trop bien établie par des opérations d'un ordre ſuperieur, pour qu'il pût craindre de s'avilir en conſacrant quelques momens de loiſir à un travail moins brillant que celui de meſurer la Terre, & d'en déterminer la figure, & il a trouvé dans ſon fonds avec l'étendue d'eſprit qui embraſſe les differentes voyes propres à conduire aux mêmes ve-

rités, le discernement qui demêle la moins incommode, & la methode qui l'applanit.

A la tête du Livre est une Epître dédicatoire qui en fait hommage à M. le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat. Elle n'a ni les fadeurs ni les longueurs du Panégyrique. On peut juger du goût où ce morceau est écrit par le trait qui fait le début & presque la moitié de l'Epître. » C'est peut-» être oublier la superiorité de vos » connoissances, dit M. Clairaut à » son Mecene, que de vous pré-» senter des Elemens de Géome-» trie, mais c'est connoître vos » vuës que de vous offrir quelque » chose d'utile. » Ce peu de mots sous un tour simple & uni, renferme un éloge aussi délicat que vrai.

Vient ensuite la Préface où l'Auteur en exposant le plan selon lequel il a dressé ses Elemens de Géometrie, indique ce qui lui paroît defectueux dans les methodes ordinaires. » On y debute, dit-il,

» par un grand nombre de défini-
» tions, de demandes, d'axiomes
» & de principes préliminaires qui
» semblent ne promettre rien que
» de sec au Lecteur. Les proposi-
» tions qui viennent ensuite ne fi-
» xant point l'esprit sur des objets
» plus interessans, il arrive com-
» munément que les commençans
» se rebutent, &c.

Cette observation déja faite sur des methodes dressées pour former les commençans à d'autres Sciences, est d'autant plus applicable à la Géometrie que son objet est par lui-même plus aride & plus abstrait.

C'est pour cela que M. C. a cherché à mettre autant qu'il seroit possible l'imagination de la partie, à la fixer par le secours des sens, & à faire servir les opérations de cette faculté à seconder celles de l'esprit. » La mesure des terrains,
» dit-il, m'a paru ce qu'il y avoit
» de plus propre à faire naître les
» premieres propositions de Géo-
» metrie ; & c'est en effet l'origi-

ne de cette Science. » Immediatement avant cet endroit il avoit dit : » Je me suis proposé de remon- »ter à ce qui pouvoit avoir donné »naissance à la Géometrie, & »j'ai taché d'en developper les »principes par une methode assez »naturelle pour être supposée la »même que celles des premiers In- »venteurs, observant seulement »d'éviter toutes les fausses tenta- »tives qu'ils ont nécessairement »dû faire.... J'évite avec soin, »continue-t-il, de donner aucune »proposition sous la forme de »Théorêmes, c'est-à-dire de ces »propositions où l'on démontre »que telle ou telle verité est, sans »faire voir comment on est par- »venu à la découvrir, il m'a paru »beaucoup plus à propos d'occu- »per continuellement mes lecteurs »à résoudre des problêmes.... En »suivant ces voyes les commen- »çans apperçoivent, à chaque pas »qu'on leur fait faire, la raison »qui détermine l'inventeur, & par- »là ils peuvent acquerir plus fa-

» cilement l'esprit d'invention.

M. C. va au devant de deu objections qu'on pourroit fair contre sa methode. La premier qu'en quelques endroits de ses Ele mens il s'en rapporte trop au té- moignage des yeux, & ne s'attach point assez à l'exactitude rigoureu- se des démonstrations. » Il en use, » dit-il, de la sorte parce qu'il a » remarqué que ceux qui avoient » de la disposition à la Géometrie, » se plaisoient à exercer un peü leur » esprit, & qu'au contraire ils se » rebutoient lorsqu'on les accabloit » de démonstrations, pour ainsi di- » re, inutiles..... Tout raisonne- » ment qui tombe sur ce que le » bon sens seul décide d'avance, est » aujourd'hui en pure perte, & n'est » propre qu'à dégouter les Lec- » teurs.

Ce principe a dautant plus lieu dans ce qui regarde en particulier les Elemens de Géometrie, ou d'aucune partie des Mathématiques, qu'on ne s'y applique qu'avec un esprit ou formé, ou disposé, à se

former, & que ces premieres vérités ne sont point du nombre de celles qu'un interêt de systême, de parti ou de penchant puissent faire contester.

Le second reproche qu'on pourroit faire à l'ingenieux Academicien, ce seroit d'avoir omis differentes propositions qui trouvent leur place dans les Elemens ordinaires.

» A cela, dit-il, je répons
» qu'on trouve dans ce Traité tout
» ce qui peut servir à remplir mon
» projet ; que les propositions que
» je néglige sont celles qui ne peu-
» vent être d'aucune utilité par el-
» les-mêmes ni faciliter l'intelli-
» gence de celles dont il importe
» d'être instruit ; qu'à l'égard des
» Proportions ce que j'en dis doit
» suffire pour faire entendre les
» propositions élementaires qui les
» supposent. C'est une matiere que
» je traitterai plus à fond dans les
» Elemens d'Algebre que je don-
» derai dans la suite.

Le corps de l'Ouvrage est divisé

en quatre parties. L'Auteur donne pour titre à la premiere *Des moyens qu'il étoit plus naturel d'employer pour parvenir à la mesure des terrains.* Il y traite des figures rectilignes Angles, Poligones, de la maniere de construire & de mesurer les distances &c.

La seconde partie traite de la methode Géometrique de composer les figures rectilignes, de reduire les unes aux autres celles qui sont susceptibles de cette reduction. M. C. y developpe les principes des Proportions.

La troisiéme partie regarde la mesure des figures circulaires & de leurs proprietés.

La quatriéme a pour objet les solides, leur formation, leurs proportions, leurs mesures & celles de leur surface.

Par tout la secheresse de la matiere est adoucie par des problêmes d'une pratique interessante, par les rapports qu'ils ont à l'utile. On sent aisément que de pareils détails se refusent à un extrait, &

qu'après l'examen le plus exact, le seul compte qu'on puisse en rendre au Public c'est que l'Auteur ne dement point dans le corps de l'Ouvrage ce qu'il promet au Lecteur dans la Préface & que le succès avec lequel il a débarrassé la Géometrie des épines qui en rendoient l'accès pénible & dégoutant, fait souhaiter avec impatience aux amateurs des Mathématiques que les soins de M. C. s'étendent également à applanir les difficultez de l'Algebre.

ARTICLE XXVII.

ESSAY D'UNE NOUVELLE maniere de parvenir seurement à la connoissance de la vraye, & précise Quadrature Circulaire Par le Sieur Delafont de Paris, annoncé dans la feuille de la Gazette d'Hollande du 29 Juillet 1738. Article de Paris.

CE Géometre prétend à l'aide des polygones reguliers circonscripts & inscripts fixer le plan

Circulaire rectiligne baſtiſſable ſ
le diamêtre lequel ſera figuré
deſſous, D Q R G.

Il a remarqué que batiſſant ſ
ce diamêtre D G le plan du Tr
gone circonſcript A B C qui
DEFG duquel le côté DE ſoit
quart de contour, ce plan diag
naliſé par EG laiſſe au cercle u
partie K G de cette diagona
moindre que ſa moitié. Mais
plan du quarré circonſcript D
IG bâti ſur ce même diamêtre
G & diagonaliſé par HG laiſſe
moitié LG de ſa diagonale H
dans le cercle, & approche pl
du quart de contour tétragon
que GK de DE trigonal.

Le plan pentagonal circonſcri
ayant un quart de contour enco
moindre, bâti ſur ce même di
mêtre, & diagonaliſé, laiſſe enc
re au cercle une portion plus gra
de de ſa diagonale que celle
quarré qui eſt G L, & plus a
prochée du quart de contour de
pentagone, que dans le polygo
précédent & ainſi de ſuite. Il a

perçoit donc que la difference de ces deux lignes diminue à l'accroissement du nombre des côtez poligonaux, ce qui l'induit à penser, que lorsque le polygône circonscript ou inscript sera devenu infinigône (Cercle) cette difference de ces deux lignes doit entierement périr, c'est-à-dire que ces deux lignes, sçavoir le quart de contour polygonal, qui multipliant le diamêtre, forme le parallelogramme de même capacité que le polygône, & cette partie de diagonale entrante au cercle doivent être égales, pour que ce plan soit démontré être celui du cercle, comme en la figure DQ=GM. & du quel plan, DQ le moindre côté réprésentera précisemenr le quart de circuit circulaire rectifié,

Il trouve le moyen très géomêtrique de tracer ce plan, en coupant le diamêtre DG selon la moyenne & extrême raison en P. Puis élevant PM perpendiculaire à DG, il trace GM prolongée jusqu'à la tengente DQ. & il pré-

tend selon ses principes ci-dessus que le plan DQ×DG est celui du Cercle.

Cet Auteur s'attend bien à voir son raisonnement traversé par Messieurs les Archimedistes, mais il prétend dans un autre ordinaire se relever par une réfutation de leur sentiment, à laquelle il ne craint point de replique.

A

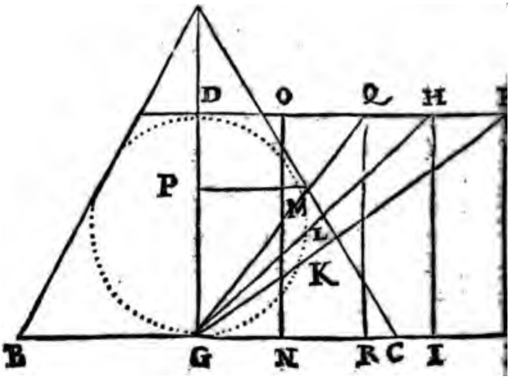

 ART

ARTICLE XXVIII

HISTOIRE ROMAINE DE Tite-Live, *traduite en François, avec les Supplémens de* Freinshemius. *Dediée à Monseigneur le* DAUPHIN. *Par M. l'Abbé* Brunet. *A* Paris, *chez* Jacques Barois Fils, *Quay des Augustins*, à la Ville de Nevers. Trois volumes *in*-12. Tom. I. Pages 549. Tom II. Pages 565. Tom. III Pages 408.

TAnt d'Histoires Romaines que nous avons vû paroître en assez peu de tems ; Ouvrages estimables chacun dans leur genre, quoique sur des plans, & dans des gouts différens, n'ont rien fait perdre de leur mérite, aux Auteurs originaux, & n'ont point diminué l'estime générale dont ils sont en possession depuis tant de siécles. Ils seront toujours regardés par les connoisseurs, non

ſeulement comme les ſources q
l'on eſt obligé de puiſer, pour e
tirer les matériaux, mais auſ
comme les maîtres & les model
qu'on doit ſe propoſer & ſuivi
dans l'exécution de l'Ouvrag
Une bonne édition de *Tite-Live*
& deux traductions Françoiſes qu
ſe ſuivent de près, font voir qu
les nouveaux Hiſtoriens ne peu
vent faire oublier l'ancien.

Le dernier Traducteur, loi
d'être découragé par le travail d
ſon prédeceſſeur, témoigne a
contraire que c'eſt ce qui a excit
ſon émulation. *J'oſe*, dit-il, *entre
en lice avec lui, & ſous les même
auſpices, prêt à déférer au jugemen
des connoiſſeurs, lorſqu'ils auron
comparé les deux traductions enſem
ble.... Quoiqu'il en ſoit du ſuccès*
ajoute-t-il, *outre qu'il me ſera glo
rieux d'avoir concouru ; le parallel
ne ſera point infructueux à la Répu
blique des Lettres.*

Acceptons le parti qu'il offre
& comparons enſemble quelque

endroits de l'une & de l'autre traduction, pour les faire connoître toutes deux ; aussi bien nous ne donnâmes qu'une idée générale de la premiere, lorsqu'elle parut. Nous en laisserons le jugement au Public, puisqu'en pareille matiere, peu de lecteurs ont besoin de lumieres étrangeres. La mort de *Servius Tullius* est un de ces traits que personne n'ignore, & le crime de sa Fille *Tullia* est un de ces exemples fameux des excès où la passion de regner porte une femme ambitieuse. Ecoutons d'abord *Tite-Live*, qui s'exprime ainsi. *Tum Tarquinius, necessitate jam ipsâ cogente, ultima audere, multò & ætate & viribus validior, medium arripit Servium: elatumque è curia, in inferiorem partem per gradus dejicit. Inde ad cogendum Senatum in curiam redit. Fit fuga regis apparitorum atque comitum. Ipse prope exsanguis, quum semianimi regio comitatu domum se reciperet, pervenissetque ad summum Cyprium vicum,*

ab iis qui missi ab Tarquinio fugientem consecuti erant, interficitur. Creditur, quia non abhorret a cætero scelere, admonitu Tulliæ id factum. Carpento certè, id quod satis constat, in forum invecta, nec reverita cœtum virorum, evocavit virum è curia: regemque prima appellavit. A quo facessere jussa ex tanto tumultu, quum se domum reciperet, pervenissetque ad summum Cyprium vicum, ubi Dianium nuper fluit; flectente carpentum dextra in Virbium clivum, ut in collem Exquiliarium eveheretur, restitit pavidus, atque inhibuit frenos is qui jumenta agebat, jacentemque dominæ Servium trucidatum ostendit. Fœdum inhumanumque inde traditur scelus, monumentoque locus est: Sceleratum vicum vocant, quo amens agitantibus furiis sororis ac viri, Tullia per patris corpus carpentum egisse fertur: partemque sanguis ac cædis paternæ cruento vehiculo contaminata ipsa resperssaque tulisse ad Penates suos virique sui, quibus iratis, malo regni principio similes propediem exitus sequerentur.

Avril 1742.

Voici comme le premier des deux nouveaux traducteurs a rendu cet endroit. » Alors Tarquin » pressé par la nécessité, prit le » parti le plus extrême, *qui par la » même raison etoit le plus sûr pour » lui.* Comme il étoit beaucoup » plus jeune, & plus vigoureux » *que son rival*, il le prit par le » milieu du corps, & l'ayant porté hors de la Salle, il le jetta du » haut du degré en bas ; & sur le » champ rentra pour presider à » l'assemblée des Senateurs. Tous » les officiers & les gardes de Servius prennent la fuite, & se dispersent : pour lui, *tout couvert de » sang*, & suivi d'une poignée de » gens, qui ne l'avoient pas encore abandonné, il se trainoit à sa » maison. Mais, lorsqu'il fut arrivé au haut de la rue *Tournante*, » il fut tué par ceux que Tarquin » avoit détachés, pour courir après » lui. On croit qu'il le fit par le » conseil de Tullia même : & les » crimes de cette fille inhumaine

nous sont trop peu connues. Voyons comment M. l'Abbé *Brunet* a tourné ce même récit.

» Alors Tarquin, dit-il, se »voyant dans la néceſſité de tout »ôser, jeune & robuste, saisit le »Vieillard par le milieu du corps, »le transporte hors de la Salle, le »précipite du haut des dégrés *dans* »*la Place*, & rentre auſſi-tôt, »pour *contenir* le Senat. Les gar- »des & les courtisans du Roi »prennent la fuite. Lui-même à »demi-mort avec ceux de ses »amis qui ne l'avoient point enco- »re abandonné, ne songe plus »qu'à regagner son Palais ; mais »à peine est-il au haut de la rue »Ciprienne, que les gens que »Tarquin avoit fait courir après »lui, l'atteignirent & le tuerent. »On attribue encore ce meurtre »à Tullia, sans doute parce qu'on »ne la croyoit pas moins capable »de ce nouvel attentat que de tous »les autres déja consommés. Du »moins il est certain qu'au pre- »mier bruit, elle avoit accouru

» dans la place, & que l'ayant
» traversée sur son char, sans se dé-
» concerter à la vue de tant de
» peuple, elle vint jusqu'au Senat,
» en fit sortir son mari, & fut la
» premiere à lui donner le titre de
» Roi. Tarquin lui ayant ordon-
» né de se tirer de la foule, elle
» s'en retourne au Palais par la
» rue Ciprienne, & comme elle
» fut au haut, vers l'endroit où
» étoit encore, il n'y a pas long-
» tems, le *Dianium* (Statue, ou
» chapelle consacrée à Diane) &
» qu'il falloit tourner à droite dans
» la rue Virbienne pour monter
» aux Esquilies, le cocher y trou-
» vant Servius étendu mort, s'ar-
» rête tout court, saisi de fraïeur,
» & le montre à sa maîtresse. On
» dit qu'alors par un trait d'inhu-
» manité qui fait horreur, & dont
» cette rue appellée depuis la *Rue*
» *Scélérate*, a perpétué le souve-
» nir, cette fille dénaturée ôsa fran-
» chir le pas, & passer outre. Hors
» d'elle-même, comme si elle eut
» été livrée aux furies vengeresses

»de sa sœur & de son prei
»mari, elle fit passer son cha
»le corps de son pere. Les r
»en furent ensanglantées ; &
»verte elle-même du sang qu'
»firent rejaillir sur ses habits,
»parut en cet état à la vue d
»Dieux domestiques, qui
»leur colere l'abandonnerent
»& son époux à tous les malh
»d'un regne dont les suites
»devoient pas être moins affr
»que les commencemens.

L'histoire de la fameuse *Lu*
n'est pas moins célébre dans
commencemens de *Rome*, & f
nit l'exemple mémorable d
vertu & d'un courage que l'A
quité a jugés dignes des plus gra
éloges. Nous choisissons ce n
ceau, parce qu'il nous donne
de faire un peu plus connoître
livre nouveau que nous n'av
fait qu'annoncer. C'est la trad
tion de quelques Fables choisi
tirées des Fastes d'*Ovide*, &
primée chez les d'*Houry*, pere &
Tite-Live, après avoir décri

lenteur du siege d'*Ardée*, les amusemens des jeunes Seigneurs de l'armée, le deffi qu'ils se firent au sujet de la vertu de leurs femmes, le crime de *Sext. Tarquin*, rapporte ainsi les suites funestes de cet attentat » *Lucretia mœsta tanto* »*malo, nuntium Romam eundem* »*ad patrem, Ardeamque ad virum* »*mittit, ut cum singulis fidelibus* »*amicis veniant : ita facto, matura-* »*toque opus esse : rem atrocem inci-* »*disse. Spu. Lucretius cum P. Vale-* »*rio Volesi filio, Collatinus cum L.* »*Junio Bruto venit, cum quo forte* »*Romam rediens, ab nuntio uxoris* »*erat conventus. Lucretiam seden-* »*tem mœstam in cubiculo inveniunt.* »*Adventu suorum lacrimæ abortæ.* »*Quærentique viro*, Satin' sal- »væ ? minime, *inquit*, quid enim »salvi est mulieri amissa pudici- »tia ? . . . Cæterum corpus est »tantùm violatum, animus in- »sons ; mors testis erit. Sed date »dextras fidemque, haud impune »adultero fore. Sextus est Tar- »quinius, qui hostis pro hospite

» priore nocte vi armatus mihi, » sibique, si vos viri estis, pesti- » ferum hinc abstulit gaudium. » *Dant ordine omnes fidem : conso- » lantur agram animi, avertendo » noxam ab coactâ in auctorem delicti. » Mentem peccare, non corpus, & » unde consilium abfuerit, culpam » abesse..* Vos, *inquit*, videritis » quid illi debeatur : ego me, & si » peccato absolvo, supplicio non » libero, nec ulla deinde impudica » Lucretiæ exemplo vivet. *Cul- » trum quem sub veste abditum ha- » bebat, cùm in corde defigit : pro- » lapsaque in vulnus moribunda ce- » cidit. Conclamant vir paterque. » Brutus illis luctu occupatis cultrum » ex vulnere Lucretiæ extractum » manantem cruore præ se tenens,* » per hunc, *inquit*, castissimum » ante regiam injuriam sanguinem » juro, vosque, Dii, testes facio » me L. Tarquinium Superbum, » cum scelerata conjuge, & omni » liberorum stirpe, ferro, igni, » quacunque de hinc vi possim ex- » sequuturum, nec illos, nec alium

» quenquam regnare Romæ pas-
» surum. *Cultrum deinde Collatino
» tradit, inde Lucretio ac Valerio,
» stupentibus miraculo rei, unde no-
» vum in Bruti pectore ingenium,
» ut præceptum erat, jurant : toti-
» que ab luctu versi in iram, Bru-
» tum jam inde ad expugnandum reg-
» num vocantem sequuntur ducem.*

Commençons par la version de M. *Guerin*, comme la plus ancienne : elle est de 1739. » Alors
» Lucrece ne pouvant ni cacher
» sa honte, ni vaincre la douleur
» dont elle étoit accablée, envoya
» sur le champ le même courrier à
» Rome vers son pere, & à Ar-
» dée vers son mari, pour les prier
» de venir la trouver l'un & l'au-
» tre, avec chacun un ami fidele ;
» *Qu'elle les attendoit avec impa-
» tience, pour leur apprendre l'acci-
» dent funeste qui venoit de lui ar-
» river.* Sp. Lucretius vint avec
» P. Valerius fils de Volesus ; &
» Collatin avec Junius Brutus qui
» s'étoit trouvé par hazard avec
» lui lorsqu'en retournant à Rome

»il avoit rencontré le courrier de »sa femme. Lorsqu'ils arriverent »à Collatie, Lucrece étoit assise »dans sa chambre, plongée dans »la tristesse la plus accablante. A »la vue des siens, elle se mit à »pleurer. Et son mari lui ayant »demandé comment elle se por»toit. *Fort-mal*, répondit-elle. »*Car de quel plaisir & de quelle »santé peut joüir une femme qui a »été deshonorée ?... Au reste, mon »cœur est innocent ; mon corps seul a »souffert la violence dont je me »plains : ma mort en sera la preuve. »Tout ce que je vous demande, c'est »que vous me promettiez que vous »ferez souffrir à l'adultere la peine »d'un si grand crime. C'est Sextus »Tarquin, qui cachant sous les de»hors de l'amitié, les sentimens de »la plus noire trahison, a employé »la nuit derniere la force des armes »pour obtenir un plaisir qui lui doit »être aussi funeste qu'à moi, si vous »avez du courage.* Tous lui ayant »juré qu'ils la vengeroient, tâche»rent d'adoucir la douleur dont

» ils la voyoient pénétrée. Ils lui
» repréſentoient : *Que l'Auteur de*
» *la violence étoit le ſeul coupable :*
» *que c'étoit le cœur, & non le corps*
» *qui péchoit : & qu'où il n'y avoit*
» *point eu d'intention, il ne pouvoit*
» *y avoir de faute. C'eſt à vous de*
» *voir*, reprit-elle, *comment vous*
» *devez traiter Tarquin. Pour moi,*
» *quoique je ſois exempte du crime,*
» *je ne le ſerai point de la peine : &*
» *Lucrece ne donnera point à celles*
» *de ſon ſexe, l'exemple de ſurvivre*
» *à la perte de leur réputation.*
» Après ce peu de mots, elle s'en-
» fonça dans le cœur le poignard
» qu'elle avoit caché ſous ſa robe,
» & tomba mourante aux pieds de
» ſes parens & de ſes amis. A un
» ſpectacle ſi affreux, ſon pere &
» ſon mari pouſſerent de grands
» cris.

» Mais pendant qu'ils s'aban-
» donnoient aux larmes & aux re-
» grets, Brutus tira de la playe le
» poignard tout ſanglant ; & le
» tenant élevé, *Je jure*, dit-il,
» *par ce ſang ſi pur avant l'outrage*

» *qu'il a reçu de Tarquin ; & je*
» *prens les Dieux à temoins de mon*
» *serment, que j'employerai le fer,*
» *le feu, & tous les autres moyens*
» *possibles, pour exterminer l'orgueil-*
» *leux Tarquin, avec sa femme cri-*
» *minelle, & toute sa race maudite,*
» *& que je ne souffrirai pas que ni*
» *eux, ni quelqu'autre que ce soit*
» *regne dans la suite à Rome.* » Il
» fit passer le poignard successive-
» ment dans les mains de Colla-
» tin, de Lucretius & de Vale-
» rius, leur ordonnant de jurer
» comme lui. Ces Romains sur-
» pris d'une fermeté & d'un juge-
» ment dont Brutus n'avoit jamais
» donné de preuves jusques-là, fi-
» rent cependant le serment qu'il
» exigeoit : & dès lors, passant
» de la douleur à l'indignation,
» ils regarderent Brutus comme
» leur chef, & le suivirent à Ro-
» me, d'où il alloit chasser les
» Tarquins. »

Ce n'est pas là l'endroit le moins bien traduit par M. *Guerin*; cependant il n'empêchera pas qu'on

ne lise volontiers la traduction de M l'Abbé *Brunet* que nous allons rapporter. » Lucrece désolée, dé-
» péche sur le champ un exprés à
» son pere à Rome, & de-là au
» camp d'Ardée à son mari, pour
» leur dire de venir en diligence
» chacun avec un ami fidele ;
» qu'ils se hâtassent, qu'il n'y
» avoit pas un moment à perdre,
» qu'un grand malheur venoit
» d'arriver. Ils accoururent ; Sp.
» Lucretius, accompagné de P.
» Valerius, & Collatin amene
» avec lui L. Junius Brutus, avec
» qui l'exprès l'avoit rencontré sur
» le chemin d'Ardée, venant à
» Rome. Ils trouvent Lucrece
» dans son appartement toute éplo-
» rée, & plongée dans la douleur.
» En les voyant elle fond en lar-
» mes, & son mari lui deman-
» dant si tout alloit bien, du moins
» pour elle. *Ah !* s'écrie Lucrece,
» *il s'en faut beaucoup,. mon cher*
» *Collatin* ; *quel bien reste-t-il à*
» *une femme à qui on a ravi l'hon-*
» *neur ?... Au reste si mon corps*

»*est criminel, mon cœur est innoc*
»*& ma mort te le prouvera : m*
»*jurez tous que l'infame sera p*
»*C'est Sextus Tarquin ; ce per*
»*sous le masque de l'amitié s'est*
»*troduit ici la nuit derniere,*
»*fait violence ; & le poignard à*
»*main il a triomphé de moi : m*
»*son triomphe lui sera fatal, aut*
»*qu'à moi, si vous avez du cœur*
» Ils font tous serment l'
»après l'autre de la venger,
»comme ils vouloient lui faire
»tendre pour la consoler, c
»dans son malheur elle n'étoit
»coupable, qu'il ne sauroit
»avoir de crime dans ce qu'on
»fait pas librement, que tout
»mal vient du cœur, que le co
»est incapable d'en faire,
»qu'enfin la honte & l'infamie
»ce qui s'étoit passé, retomb
»sur le corrupteur. *Ce sera*, le
»dit-elle *à vous de le traiter se*
»*ses mérites. Je sçai que je n*
»*point failli, mais je n'en serai p*
»*moins la victime de mon infort*
»*ne ; & jamais l'exemple de L*

Avril 1742.

»*crece n'autorisera l'adultere.* A
»l'instant elle se plonge dans le
»sein un poignard qu'elle tenoit
»caché sous sa robe, elle tombe
»à la renverse sur le coup, elle
»expire. A ce spectacle le pere
»& l'époux jettent un grand cri.

» Comme ils se livroient aux
»transports de la plus vive dou-
»leur, Brutus tire du sein de Lu-
»crece le poignard tout sanglant,
»& le tenant élevé; *Par ce sang*,
»dit-il, *ce sang si pur avant l'insul-*
»*te du traitre, je jure, & vous*,
»*grands Dieux, je vous prens à té-*
»*moins que je vais employer le fer*
»*& le feu, soulever le ciel & la*
»*terre contre le superbe Tarquin*,
»*l'exécrable Tullie, leurs enfans, &*
»*cette race scélérate. Je le proteste*;
»*Rome ne sera plus désormais gou-*
»*vernée par des Rois.*

» Il présente ensuite le poignard
»à Collatin, à Lucretius, à Va-
»lere, tous étrangement surpris
»de voir Brutus devenu tout à
»coup un autre homme. Ils ju-

» rent à ſon exemple ; & la fureur
» de la vengeance ſuccédant aux
» ſentimens de la douleur, ils ſui-
» vent Brutus qui les anime à
» chaſſer les Rois. »

Une traduction (je parle ſurtout de celles des meilleurs Auteurs, dont il eſt plus difficile de connoître, de ſentir, & ſurtout d'exprimer toutes les beautés,) une traduction, pour être bonne, doit d'abord être exacte, fidele, rendre tout le ſens de l'Auteur, ſans l'affoiblir. Mais il ne faut pas que ce ſoit une paraphraſe, ni un commentaire arbitraire ou conjectural, qui ſubſtitue les penſées du Traducteur à celles de l'Original. Il faut encore qu'elle lui conſerve toute ſa force, dont une partie conſiſte ſouvent dans l'expreſſion, ſon élégance : & cela dans une langue dont les tours, les locutions, le genie eſt quelquefois ſi différent de celui de la langue originale ; que pour être bon Traducteur, il faut en quelque ſorte être Auteur, & du moins il

faut poſſéder parfaitement l'un & l'autre idiôme. Sur ces principes, & ſuivant ces idées on jugera du mérite des deux traductions dont nous venons de donner quelques échantillons, ſoit qu'on les confronte à l'Original, ſoit qu'on les compare entre elles.

Mais pour ne parler que de celle de M. l'Abbé *Brunet*, dont il s'agit principalement ici, il faut convenir, qu'en général, elle prend bien le ſens de l'Auteur, que la narration eſt animée, qu'elle eſt bien écrite, qu'elle ſe fait lire avec plaiſir, & que quelques défauts légers qu'on y a remarqués, n'empêche pas qu'elle ne ſoit eſtimable, & très-utile.

Ovide au ſecond livre de ſes Faſtes, raconte l'avanture de la chaſte *Lucrece* autant en Hiſtorien qu'en Poëte, & c'eſt une des Piéces traduites dans le nouveau Recueil dont nous avons parlé. Peut-être verra-t on volontiers ſon recit rapproché de celui de *Tite-Live*, & l'on jugera par la traduc-

Jura. Dies regnis illa suprema
fuit.

Voilà l'Histoire racontée fidellement, & revêtue des ornemens d'une Poësie simple, modeste, & convenable au sujet. Reste à voi comment elle est rendue par le nou veau Traducteur.

» Déja il étoit jour. Lucrec
» deshonorée sort de son apparte
» ment en habit de deuil. Elle s
» tient assise les cheveux épars
» telle à peu près qu'une mere qu
» vient de perdre un fils uniqu
» qu'elle va conduire au tombeau
» Dans cette posture elle assem
» ble à la hâte toute sa famille
» entre autres Lucrétius son pere
» & Collatin son fidele époux. E
» le les rappelle au plus vîte d
» Camp devant Ardée.

» Tous accourent en diligenc
» & sans perdre un moment. Ma
» d'abord surpris de son ajust
» ment, & de son habit néglig
» on lui demande quelle est do
» la cause de son deuil? De q

 pleu

»pleure-t-elle la mort ? & de quel »mal enfin elle est atteinte ? Lu»crece se tût assez long-tems, & »toute honteuse, elle se couvre le »visage de sa robbe, pendant que »des torrens de larmes coulent de »ses yeux.

» Cependant son pere d'un côté, »& son mari de l'autre s'efforcent »de la consoler. Parlez donc, Lu»créce, lui disoient-ils, & agités »au dedans d'eux-mêmes d'une »crainte secrete, ils tremblent, »ils pleurent, ils la pressent forte»ment de s'expliquer. Trois fois »elle fit effort pour parler, & trois »fois elle s'arrêta; enfin à la qua»triéme, tenant toujours la vûe bais»sée, elle s'écria; c'est donc en»core à toi, Sextus, que je dois la »violence que je me fais ? Hé quoi ! »malheureuse que je suis, faut-il »donc que moi-même je déclare »ici ma honte & mon deshon»neur ? Alors elle raconte quel»que chose autant qu'elle le peut; »il ne falloit plus qu'un mot pour »dire tout. Elle s'arrête. Ses lar-

» mes dirent le reste.

» Le pere, & le mari lui font g
» ce sur la violence qu'on lui a
» te. Vous me faites grace, l
» dit-elle, & moi je n'en veux poi
» Elle tire à l'instant de dessous
» robbe un poignard qu'elle ten
» caché, & se l'enfonce dans le se
» Elle tombe aux pieds de son p
» re. . . . .

» Alors le pere & le mari, sa
» égard à la bienséance, tombent s
» le corps de Lucrece expirante,
» déplorent leur commun malhe
» Brutus étoit-là présent ; mais
» n'est plus ce même Brutus qui f
» gnit autrefois d'être insensé, il d
» ment ici son nom & sa feinte f
» lie par un trait de sagesse des pl
» hardis. Il arrache du cœur
» Lucrece le poignard qui la perc
» & le tenant à la main encore d
» goutant d'un si beau sang, il pr
» nonce ces terribles paroles. J'
» jure, ô Lucrece, par ce pur & g
» néreux sang que vous venez
» répandre, & par vos sacrées M
» nes, que j'ateste ici comme m

» Dieux, que vous ferez vangée.
» Sçachez que Tarquin, & toute
» sa race proscrite & fugitive, se-
» ront punis comme ils le méritent.
» Assez, & trop long-tems j'ai dis-
» simulé ce qu'un homme tel que
» moi, animé d'un courage à tout
» entreprendre, devoit & pouvoit
» contre la tyrannie. Cependant
» Brutus assemble à grands cris les
» Sénateurs, & leur expose la
» cruauté, l'avarice & les violen-
» ces du Roi Tarquin. »

Les traits les plus illustres de l'Histoire sont les plus propres dans un Extrait à la comparaison entre l'Original & le Traducteur. Comme ils sont plus connus, ils épargnent la peine de chercher ailleurs ce qui pourroit les éclaircir, & en faciliter l'intelligence. Tel est le combat entre le Gaulois, & le fameux *T. Manlius*, par où nous acheverons de faire connoître la traduction de M. l'Abbé *Brunet*. *Tite-Live*, après avoir rapporté l'occasion, & le préliminaire de ce combat, raconte ainsi le fait. » *Re-*

cipiunt inde se ad stationem, & duo armati, spectaculi magis more quam lege belli destituuntur; nequaquam visu ac specie æstimantibus pares. Corpus alteri magnitudine eximium, versicolori veste, pictisque & auro cælatis refulgens armis: media in altero militaris statura, modicaque in armis habilibus magis quam decoris species. Non cantus, non exultatio, armorumque agitatio vana, sed pectus animorum iræque tacitæ plenum, omnem ferociam in discrimen ipsum certaminis distulerat. Ubi consistere inter duas acies, tot circa mortalium animis, spe metuque pendentibus; Gallus, velut moles superne imminens, projecto lævà scuto in advenientis arma hostis, vanum cæsim cum ingenti sonitu ensem dejecit. Romanus, mucrone surrecto, cum scutum scuto imum perculisset, totoque corpore interior periculo vulneris factus, insinuasset se inter corpus armaque, uno alteroque subinde ictu ventrem atque inguina hausit, & in spacium ingens ruentem porrexit hostem. Jacentis inde corpus, ab omni aliâ vexatione intactum, uno torque spolia-

vit ; quem resperſum cruore collo circumdedit ſuo.

La traduction de cet endroit, qui n'eſt pas des plus aiſés à rendre, fait connoître le talent de M. l'Abbé *Brunet*, & ce qu'on doit attendre du reſte de l'Ouvrage. » On en- » tra dans les rangs pour laiſſer, con- » tre l'uſage ordinaire de la guerre, » ces deux combattans en ſpecta- » cle ſur le Pont. La partie n'étoit » pas égale entre eux, à n'en ju- » ger que par les apparences, l'un » étoit d'une grandeur démeſurée, » revêtu d'un habit *éclatant*, & bi- » garré de diverſes couleurs, ayant » des armes brillantes, ornées de » *Peintures*, & cizelées en or. L'au- » tre avoit la taille d'un ſoldat or- » dinaire, & ſes armes aiſées à ma- » nier, étoient plus de ſervice que » de parade. On ne le voyoit pas » comme le Gaulois marcher avec » oſtentation, pouſſer des cris en » l'air, faire le brave, chanter & » tirer vanité de ſon armure ; au » contraire il alloit à lui ſans dire » mot, ſans ſe répandre en vaines

ARTICLE XXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESPAGNE

DE MADRID.

NOus avons promis de parle[r] de quelques Livres d'*Espagne* qui font venus à notre connoiſſance. Un feul Auteur nous en [a] fourni pluſieurs qui nous ont ét[é] remis de ſa part. C'eſt le P. de *Quadros* Jeſuite, ancien Profeſſeur d[e] Philoſophie, & de Théologie, & qui explique l'Ecriture - Sainte [à] *Alcala*. Nous dirons quelque choſe de chacun.

Palaſtra Scolaſtica, ſive Ars ſubſidiaria pro incipientibus ad ritè & rectè propugnandum & impugnandum in publicis Diſputationibus. Auctor

P. Didaco de Quadros, *Societatis Jesu, olim Philosophiæ & Theologiæ Professore; nunc autem Compluti S S. Bibliorum Interpreti, & Toletanæ Dioceseos Examinatore Synodali.* Matriti. *Vol. in-4°.*

Le P. de *Quadros* ayant remarqué que les Disputes Scolastiques, faute de méthode & de précision, dégénéroient en discours vagues, en vaines clameurs, qui bien loin de bien éclaircir, ne faisoient qu'embrouiller les matieres, & obscurcir les questions; pour remédier à cet inconvénient, a composé l'Ouvrage dont on vient de lire le Titre. C'est une espece de *Directoire* pour régler ces sortes d'exercices, soit publiques, soit particuliers, pour en bannir la confusion, & les rendre aussi utiles qu'ils le peuvent être, suivant les vûes & l'intention de ceux qui les ont établis. L'Auteur fort expert dans ces combats, adresse ses instructions à l'Argumentant, au Répondant, au Président, ou, comme il l'entend, aux Présidens; c'est-

à-dire, aux Docteurs, aux Maîtres, & à tous ceux qui sont exercés dans cette lice, qui peuvent juger des coups, & qui commencent à présider. C'est la division du premier livre; mais elle peut s'étendre à tout l'Ouvrage, puisque pour bien argumenter, pour bien répondre, pour bien présider, il faut, au jugement de l'Auteur, sçavoir tout ce qu'il enseigne, & observer ce qu'il prescrit. Le premier livre donne les regles de la Dispute. Le second traite des *Topiques*, des *Lieux* ou Sources des Argumens. Le troisiéme, des Sophismes, & de la maniere de les résoudre, ou de les refuter. Le quatriéme de la force des preuves tirées de l'Autorité, de la maniere de les employer, & des sujets ausquels elles conviennent. Tout cela est expliqué fort au long, & les regles sont soutenues d'exemples, pour en faire connoître l'application, & en faciliter l'usage. C'est le premier Ouvrage que le P. de Quadros ait imprimé.

En voici un autre d'un plus

grand travail, d'une bien plus grande étendue, & d'une plus grande érudition. *Palæstra Biblica, sive Enchiridion Neotericorum pro sacris codicibus ritè tractandis, & difficultatibus Scripturæ Sacræ scolasticè discutiendis. Autore Patre* Didaco de Quadros &c. Matriti. Quatre Volumes *in-folio.*

Ce grand Ouvrage est une introduction à l'étude & à l'intelligence de la Sainte-Ecriture ; il contient les *Prolégomenes*, & quelques Traités particuliers qui ont tous rapport au même sujet. Dans le premier Tome, l'Auteur explique d'abord les Questions les plus générales, sur les noms, la fin, l'autenticité, la divinité, le stile des Livres Saints, les Versions, les divers sens &c. Il y joint un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur ces *Prolégomenes.* Il donne une idée générale de toute l'économie de l'Ecriture-Sainte de l'un & de l'autre Testament ; il en parcourt tous les Livres l'un après l'autre, pour faire remarquer l'Ordre de la

Providence de Dieu sur son Peuple dans tous les tems, dans toutes les formes de gouvernement, dans tous les états où il s'est trouvé depuis la Création du monde, jusqu'à l'établissement & l'affermissement de la Loi nouvelle; il montre quel est le but particulier, & ce qui doit être principalement observé dans chacun des Ecrits qui contiennent la parole de Dieu; il donne des regles pour l'interprétation de l'Ecriture, il en explique les idiotismes, les expressions particulieres, figurées, proverbiales qui y sont souvent employées; il donne une seconde liste des Auteurs qui ont commenté l'Ecriture-Sainte, ou en entier, ou seulement quelque partie, ou quelques Livres. Mais dans ces Listes, & dans tout l'Ouvrage, on voit bien qu'il a manqué à l'Auteur plusieurs Livres qui auroient pû le rendre plus parfait. Enfin il explique un grand nombre de textes, & d'endroits difficiles & obscurs, & de questions sur la Sainte-Ecriture.

Le second Tome eſt la ſuite & la continuation du premier, & contient des matieres à-peu-près ſemblables, ſeulement elles ſont plus tournées à la méthode, & aux diſputes de l'Ecole.

Le troiſiéme eſt différent des deux autres par ſes matieres qu'il renferme. C'eſt un Traité de Chronologie, où le P. de *Quadros* donne les notions, & les principes de cette ſcience, les différentes hypotheſes, les opinions diverſes, les principales Epoques, les points controverſés, des Tables Chronologiques des plus conſidérables événemens, depuis la Création du monde, juſqu'à la mort de *S. Jean l'Evangeliſte.*

La ſeconde partie de ce volume eſt une Géographie de la Terre Sainte, expliquée premierement dans un diſcours ſuivi, & réduite enſuite à l'ordre Alphabétique, en forme de Dictionnaire.

La troiſiéme partie eſt un Traité des Poids & des Meſures, néceſſaire pour l'intelligence de di-

vers endroits de l'Ecriture.

Ces Traités sont suivis de l'explication d'un nombre considérable de Textes qui demandent une discussion particuliere. L'Auteur finit par une Table Chronologique universelle, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'année 1612. à laquelle il joint le Kalendrier des Hébreux.

Le quatriéme Tome contient 1o. un Sommaire, ou abregé de tous les Livres, & de toutes les Parties de l'Ancien & du Nouveau Testament. 2o. La résolution de diverses Questions qu'on propose sur des Textes de l'Ecriture. 3o. Les *Adagia N. T.* du P. *André Schot*, & quelques Additions peu considérables.

Comme on a peu de Livres étrangers en *Espagne*, & qu'ils n'y arrivent que fort tard, le P. de *Quadros* n'a pu parcourir les Commentaires & les Dissertations du P. *Calmet*, que sur la fin de l'Impression de son Ouvrage. Il y a remarqué avec plaisir qu'il se ren-

controit en beaucoup de choſes avec ce Sçavant; mais il avoue modeſtement qu'il en auroit bien profité, s'il avoit pu les voir plûtôt.

Conſtituciones y Reglas de la Congrégacion de la Annonciata, ſita in el Colegio de la Compañia de Jeſus *de* Alcala, para los Eſtudiantes de la Univerſidad. *Compueſto per el P.* Diego de Quadros &c. *Sacale à Luz Don* Juan Antonio de Quadros, *ſu Padre, Cavallero del Orden de Santiago, del conjejo de ſu Mageſtad en la Cruzada, y Regidor de la Villa de* Madrid &c.

La Congrégation qui ſert de modéle à toutes celles qui ſe tiennent dans les Maiſons de la C. de J. a été établie au College Romain, ſous le titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge, approuvée & autoriſée par le Pape *Grégoire* XIII. qui l'a déclarée Chef de toutes les autres, lui a accordé beaucoup d'Indulgences, que ce même Pape a communiquées aux autres Congrégations, comme membres de celle-

ci, & qui ont été confirmées par *Sixte* V. L'érection de ces Congrégations, & en particulier de celle d'*Alcala*, les Indulgences dont elles jouissent, les exercices de piété & de charité qui y sont en usage, les Regles par lesquelles elles sont gouvernées, les pratiques de dévotion pour bien faire les principales actions de la Vie Chrétienne, pour la Messe, la participation aux Sacremens &c. C'est ce qui est exposé dans cet Ouvrage du P. de *Quadros*.

Despertador de la Fé de los ultimos siglos, compuesto en la lengua Francesa por el P. Rapin, *de la Compañia de* Jesus, *y traducido en lengua Española por el Padre* Diego de Quadros &c.

C'est la traduction du livre du P. *Rapin*, *La Foi des derniers siecles*, imprimé en 1679. chez *Cramoisy*. Le Titre de la Traduction fait mieux connoître le dessein de l'Ouvrage, qui a pour but de *réveiller* la Foi des derniers siécles ; *Despertador*.

Avril 1742.

Caduceus Theologicus, *& Crisis Pacifica de Examine Thomistico in tres partes divisa* &c. Volume *in-folio*.

Ce Livre a paru sous le nom du Licentié D. *Martin Ortiz*. L'Auteur y examine à l'amiable, & y discute en Pacificateur les systêmes opposés de deux sçavantes Ecoles sur l'efficaceité de la Grace, & ce qu'on appelle *Prédétermination Physique*. Elevé dans une des deux Ecoles, où il se distingue par son érudition, ancien Professeur de Philosophie & de Théologie, on s'attend bien qu'il en soutiendra les sentimens avec zele ; mais il le fait avec une politesse, une modération, & des égards qui doivent lui gagner le cœur de ceux dont il ne peut goûter les opinions. Que n'en use-t-on toujours de cette maniere dans les disputes qui partagent les Docteurs Catholiques ! Un Ecrit intitulé *Examen Thomisticum* l'a engagé à composer cet Ouvrage, ou ce Traité de Paix

entre les deux Partis. Il y répo
à tout ce qu'on allegue contre
doctrine de son Ecole, & n'om
rien pour la bien défendre ; m
sans oublier son caractere de M
diateur, accordant au Parti opp
sé, tout ce qu'il peut, ce semble, e
ger raisonnablement. Enfin il tr
te cette négociation avec beauco
de justesse & d'habilité, & av
l'équité la plus propre à concilie
s'il est possible, des interêts & d
prétentions que la dispute n'a
accorder jusqu'ici.

Tous les Livres du P. de *Qu
dros* dont nous venons de parle
ont été imprimés à Madrid en d
férentes années : en voici un q
l'a été à *Rome*, chez *Antoine*
Rubeis, parce qu'il n'eut pas é
facile, ni peut-être possible
trouver en *Espagne* les caracter
nécessaires pour un tel Ouvrag
C'est un Manuel, ou *Euchiridio
seu Manuale Hebraicum*, *ad usu
Regii Seminarii Matritensis* &c.
est divisé en deux Parties, & e
deux Tomes *in*-8°. Le premier co

tient la Grammaire Hébraïque, & quelques Dissertations Grammaticales ; le second est un Lexique ou Vocabulaire, qui est double, d'abord Hébreu & Latin ; ensuite Latin seulement, mais qui renvoye au Dictionnaire Hébreu, pour y trouver les mots qui répondent aux mots Latins.

Les Dissertations du premier volume en occupent la plus grande partie : il y en a deux au commencement, & deux à la fin. La premiere roule sur la maniere de lire l'Hébreu sans points. L'Auteur y réfute la Méthode de feu M. *Masclef*, dont nous avons autrefois parlé dans ces Mémoires ; il y oppose celle de *Génébrard*, qu'il trouve beaucoup plus commode, & mieux fondée. La seconde dissertation est en forme de discours tel qu'en pourroit faire un Prétendant qui disputeroit au concours une chaire de langue Hébraïque ; c'est un modele, ou un patron pour ces sortes d'occasions. L'Auteur y examine quelle est l'utilité

des points Massorétiques ; & prend sur cette question un parti mitoyen entre ceux qui les rejettent absolument, & les Grammairiens qui s'y attachent trop scrupuleusement.

La premiere dissertation des deux qui sont à la fin du volume entre dans le détail des Régles pour apprendre à lire sans points : ces Régles sont tirées de *Génébrard*, exposées avec précision, & suffisantes pour la fin qu'on s'y propose. La seconde contient quelques observations sur les Bibles Hébraïques, sur la doctrine des Rabins, sur leurs livres, leur écriture &c. Observations qui épargnent du tems & de la peine à ceux qui veulent apprendre l'Hébreu, & la science Rabbinique. La Grammaire explique assez nettement tout ce qu'il y a d'essentiel, pour commencer cette étude, & fournit de quoi s'exercer dans la lecture & dans l'explication, sans qu'on ait besoin d'autre livre. Cependant, comme elle est faite

pour de jeunes gens qui apprennent ſous un Maître, on lui laiſſe le ſoin de développer & d'éclaircir ce qui pourroit embarraſſer les commençans. Elle eſt à l'uſage du Seminaire Royal de *Madrid*, où le Pere *de Quadros* enſeigna l'Hébreu dès qu'il fut établi, & c'eſt aux jeunes Eleves de cette Maiſon qu'il dédie ſon Ouvrage.

FRANCE

DE PARIS.

*Hiſtoire Générale d'*Eſpagne, *traduite de l'Eſpagnol de* Jean de Ferreras; *enrichie de Notes hiſtoriques & critiques, de Vignettes en taille-douce, & de Cartes Géographiques; Par M.* d'Hermilly *Neuf volumes in-4°. propoſée par ſouſcription. A* Paris *chez* Charles Oſmont, *à l'Olivier*, Jacques Clouſier, *à l'Ecu de* France, Louis Etienne Ganeau *à S.* Louis, *vis à vis S.* Yves. *MDCCXLII.*

Avril 1742.

Ce n'est ici que l'annonce cet Ouvrage, qu'on a donnée parément dans une feuille d' pression. Le Traducteur prét que cette *Histoire* est la meill de toutes les Histoires Génér d'*Espagne* qui ont paru jusqu'à sent ; & il faut bien que cela ainsi, puisqu'il l'a choisie par férence, pour en donner la T duction. Il trouve dans *Mari* beaucoup de fautes contre la Cl nologie, & la vérité de l'Histo fautes copiées par son Traduct & adoptées, dit-il, par le P. d' *léans*, dont il semble compren aussi les Continuateurs dans c censure. Il reconnoit néanm dans ceux-ci un *stile noble*, *con ferme & énergique*, qui *sembloit promettre un* plus *heureux sui* L'Abbé de *Vayrac*, selon lui, *aussi inférieur à eux pour la dicti qu'il leur est supérieur pour la Ch nologie* ; mais cette Histoire pas été achevée. Il fait plus de *des Délices d'Espagne & de Po gal*, *& de l'Etat d'Espagne* ; n *Ferreras* a eu bien des avanta

es les plus ſurs, les Monumens
us authentiques ſont les ga-
de la fidélité, depuis ſurtout
a charge de premier Biblio-
ire du Roi *Philippe* V. lui a
rt ces ſources précieuſes : En-
s Sçavans d'Eſpagne n'ont point
a lui céder le premier rang
eux ; & les Critiques de
ce ne lui ont pas été moins favo-
s. On aſſure que l'Auteur &
raducteur n'ont rien omis de
ui peut ſervir à perfection-
un Ouvrage de cette eſpece.

dès à préſent le jugement des
teurs.

Il y aura en tout neuf v
mes *in*-4°. dont le troiſiéme &
quatriéme paroîtront au prei
de Mars 1743, & chacune
années ſuivantes on continuer
donner deux volumes juſqu'à
que l'Ouvrage ſoit achevé. A
gard de la continuation qu
Traducteur ſe propoſe de do
depuis la mort de Philippe I I
1598, juſqu'à nos jours, il
ſçavoir dans le tems l'étendu
ce morceau d'Hiſtoire & la
duite qu'il aura tenuë dans la c
poſition. Voici les conditions
poſées aux Souſcripteurs.

Pour chaque volume en bla
ils payeront 8. l. 10. ſ. pour
l'Ouvrage 76. l. 10. ſ. Sçavoir

En retirant le deux prem
volumes . . . . 25. l. 1

En retirant les III & IV.
lumes, ... 17. l.

Pour les V. & VI.. 17. l.

Pour les VII & VIII. 17. l.

Total 76. l. 1

Avril 1742.

On ne payera rien en retirant le IX.

Pour le grand papier dont il n'y a que 80 Exemplaires, on payera 15. L pour chaque volume.

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront 11. l. pour chaque volume en petit papier, & 20. en grand papier pour chaque volume.

On ne recevra les souscriptions que jusqu'au mois d'Octobre prochain.

Il y a long-tems que M. l'Abbé *Des Fontaines* annonce une Traduction de *Virgile*, & il a fait assez entendre qu'il n'étoit content d'aucune de celles qui ont paru jusqu'à présent, non seulement de *Virgile*, mais encore de tous les anciens Poëtes. Il s'explique aujourd'hui plus clairement, & avec plus de détail sur son entreprise. C'est par *une espéce d'inspiration* à laquelle il n'a pû *résister*, qu'il s'est enfin déterminé à *donner au Public un Ouvrage d'un goût nouveau, en fait de traduction des anciens Poëtes.*

Convaincu par ses réflexions, que les Poëtes Grecs & Latins ne peuvent être bien traduits qu'en prose, encore à *certaines conditions* qu'il croit *que personne n'a observées jusqu'ici*, il s'en est tenu à la prose. La fidélité & l'exactitude a été son premier objet, mais elle ne lui a point fait perdre de vuë l'ordre, le choix, la propriété, l'élégance des termes, le génie & le goût des deux langues, la clarté, la force, & la vivacité de l'expression: enfin il a essayé de rendre tantôt la sublime énergie, tantôt la noble simplicité des images que présente son Auteur. S'il ne présume pas d'avoir toujours réüssi, du moins le suffrage de plusieurs amis de beaucoup d'esprit & de goût, à qui *Virgile* est familier, le rassure, & *a été pour* lui *un encouragement*. Telle est l'idée qu'il nous donne de son Ouvrage, à l'égard du spirituel. Pour ce qui est du *matériel*, on n'y a rien négligé, rien épargné, M. l'Ab. des F. ayant eu l'avantage de rencontrer un Libraire aussi

zélé pour l'honneur de son Art, qu'il l'est lui-même pour celui de notre litterature. On a fait fondre exprés des caractéres Romains d'un gout nouveau pour le texte Latin, qui par le moyen d'une certaine Mécanique, se trouvera toujours vis-à-vis du texte françois. Les soins extrêmes, & les attentions singulieres que M. L. D. F. a eües pour rendre l'Edition très-correcte, surtout dans le texte latin, nous font esperer un *Virgile* d'une correction parfaite.

L'Ouvrage s'imprime in-8o de trois manieres. 1o. Sur papier carré-fin-double. 2o. Sur de la petite couronne fine-double. 3o. Sur ce même papier de petite couronne, en pur françois, sans texte Latin. Des deux premieres manieres, il y aura quatre tomes à l'exemplaire, & deux seulement de la troisiéme. Chacune des Editions en quatre volumes aura au moins trente feuilles d'impression à chaque tome.

L'Edition en grand papier sera

ornée de dix-huit planches gravé
par le célébre *Cochin* fils. Les Ed
tions en petit papier n'en auro
qu'au Frontispice. Il n'y aura q
cinq cens exemplaires de grand p
pier, qui couteront 24 livres :
petit papier coutera 12 livres.

On peut retenir dès à préfe
chez Quillau des Exemplaires e
grand papier, lesquels seront l
vrés au mois de Novembre. L'O
vrage paroitra à la fin de cet
année.

M. Bellin, Ingénieur du R
au dépôt des Cartes, Plans
Journaux de la Marine, vient d
mettre au jour une nouvelle Ca
te Hydrographique, qui a pou
titre, *Carte des Mers comprises en
tre l'Asie & l'Amérique, appe
lées par les Navigateurs, Mer d
Sud, & Mer Pacifique*, pour ser
vir aux Vaisseaux du Roi, pa
ordre de M. le Comte de Maure
pas 1742.

Cette Carte comprend d'un cô
té les Côtes Occidentales de l'A
mérique depuis le détroit de le Ma

re & la Terre de Feu, juſqu'au Cap Mendocin, qui eſt dans la Partie la plus Septentrionale de la Californie; & de l'autre, les Côtes de la Chine, depuis Canton juſques & compris le Japon, avec les Philippines, les Moluques, la nouvelle Guinée, la Terre de Carpenterie &c.

Cette Carte eſt d'autant plus curieuſe, qu'elle offre ſous un ſeul coup d'œil cette vaſte étendue de Mer peu connue de tous les Géographes, auſſi bien que les Iſles qui y ſont ſemées, ſur la poſition deſquelles quelques-uns de nos plus habiles ſe ſont conſidérablement égarés.

M. Bellin a rendu ce grand morceau extrêmement différent de tout ce qu'on en a vu, même dans les Cartes Angloiſes, & Hollandoiſes. Auſſi a-t-il cru devoir rendre compte de ces différences, & faire voir ſur quoi portoient des corrections ſi conſidérables: ce qu'il a fait par un Mémoire de deux feuilles & demie in-quarto, qui

passe ; que le pauvre est aussi heu-reux, & même plus heureux que le riche. Quoiqu'il ait dessein de traiter ces matieres philosophiquement par la raison & l'expérience, il ne laisse pas d'y faire entrer les principes de la Religion, d'y alléguer le témoignage de l'Ecriture & des Saints Peres, aussi-bien que celui des Philosophes & des Profanes.

Comme l'Ouvrage ne fait que de commencer à paroître, & qu'on n'en a encore vu que trois Discours, nous croyons faire plaisi au Traducteur & au Libraire d les avertir qu'il y a beaucoup d fautes, & dans le François, & dans les citations Latines, don plusieurs sont étrangement défigu rées. Il est à propos, & de leu intérêt de faire revoir les feuille par quelqu'un qui entende bien l'un & l'autre Langue, & qui soit exact Un tel homme eut-il laissé passe deux ou trois fois *faire bonne chair* au lieu de *bonne chere*, *le Duc d'U bain*? &c. Qui reconnoîtroit *Lu cain* dans cette citation ?

Avril 1742.

O vita tota !facultas
Pauperis, angustique lares ! O munera nundum
Intellecta Divûm !

Ou dans cette autre ?

Et jam nemo ferre potest , Cæsar ve priorem ,
Pompejus ve parem.

Et *Ovide* dans celle-ci ?

Nescio , qua natale solum dulcedine cunctos
Trahit, & immemores non sinit esse sui.
&c.

Cet Ouvrage , avec la correction nécessaire , peut être lû utilement, & corriger bien des erreurs populaires.

Construction de la Fortification réguliere & irréguliere , ou Maniere d'en tracer toutes les Pieces sur le papier en plan & en profil &c. Par M. Dupain *l'aîné , Maître de Mathématiques & de Fortifications. A Paris chez* Mesnier , *Imprimeur-Li-*

braire, *rue* S. Séverin, *au S*
d'Or, & Grande Salle du Pa
même Enseigne *MDCCXLII.*
in-12.

M. *Dupain* s'est proposé de
sembler dans ce Traité tout ce
est nécessaire pour avoir une
noissance exacte des Fortificat
régulieres & irrégulieres, la
niere d'en tracer les Plans &
Profils, les principes, & l'ap
cation des principes de cette Sc
ce. Il se contente des simples pı
ques, sans donner de démons
tions; *qui ne serviroient de r*
dit-il, *à ceux qui n'ont aucune*
de la Géométrie, & que ceux
l'ont apprise, suppléroient aisém
s'il étoit nécessaire. Il expose
examine les divers systêmes
principaux Auteurs: il remar
ce qu'ils ont davantageux & de
fectueux: enfin il donne un n
veau systême de son inventio
dont il espere qu'on aura sujet
tre content. Au reste M. *Du*
n'est pas de ces Maîtres de Mat
matique spéculatifs, qui n'ont

pris ce qu'ils enſeignent, que dans les Livres & le Cabinet; il s'eſt perfectionné à l'École de la *Fere* dans les parties les plus eſſentielles de cette Science qui ont rapport à l'Art Militaire.

Le même *Meſnier* a réimprimé les *Regles pour former un Avocat, tirées des plus fameux Auteurs tant Anciens que Modernes &c.* 1742. in-12.

C'eſt l'Ouvrage d'un ancien Avocat, qui ayant vieilli dans la profeſſion, a connu par une longue expérience ce qui en fait la gloire, la perfection & le ſuccès. Il réduit ces Regles à quatre points Capitaux, la Science, la Compoſition, la Prononciation, & les Vertus que doit avoir un Avocat. C'eſt un fort bon guide pour les jeunes gens qui entrent au Barreau, & qui veulent y acquerir de la réputation, en ſe rendant utiles au Public.

Prix propoſé par l'Académie de Chirurgie. Pour l'année 1743.

L'Académie de Chirurgie pro-

posa pour le Prix de l'année 1741. le Sujet suivant :

Déterminer ce que c'est que Résolutif, expliquer leur maniere d'agir, distinguer leurs différentes especes, marquer leur usage dans les Maladies Chirurgicales.

Quoique cette matiere ait été traitée amplement & avec intelligence dans plusieurs Mémoires ; cependant l'Académie n'a pas cru devoir adjuger le Prix, parce que les Ouvrages qu'elle a reçûs lui ont paru manquer ou d'exactitude ou de solidité.

L'Académie qui connoît combien il seroit utile au Public que la matiere des Résolutifs fût traitée sçavamment, & que l'on fît sur ces Remedes, tant simples que composés, toutes les recherches nécessaires, pour satisfaire aux conditions portées par le Programe, a cru devoir proposer le même Sujet pour l'année 1743. ne doutant point que les Auteurs qui ont déja travaillé avec quelque succès, ne fassent de nouveaux efforts.

Avril 1742.

L'Académie défireroit que ceux qui travailleront fur ce Sujet, s'attachaffent fur-tout à ranger par claffes les différens genres de remedes Réfolutifs fimples & compofés; à diftinguer, foit par le degré d'activité, foit par la faveur, foit par l'odeur, foit par les autres caràctères Phyfiques de ces remedes, les différentes efpeces que chaque genre peut renfermer; à recueillir les différentes formules les plus ufitées par les Grands Maîtres tant anciens que modernes; à déterminer l'ufage de ces diverfes efpeces de remedes dans les maladies, felon leurs différentes complications, leurs différens tems, & les différentes parties où elles arrivent; à appuyer leurs fentimens fur l'expérience, & fur les obfervations des meilleurs Praticiens, &c....

Le prix fera double, c'eft-à-dire, que celui qui, au jugement de l'Academie, aura fait le meilleur Ouvrage fur le Sujet propofé, aura deux Médailles d'or, chacune de la valeur de deux cens livres, ou

ru à *Anſterdam* en 1740. chez
vid Mortier, en quatre Volu
in-4°. & treize Volumes *in*-12
jugement du Libraire, l'emp
de beaucoup ſur toutes les pr
dentes. Car I°. dit-il, on y a j
le *Traité de l'Origine des Fran*
& de leur établiſſement dans les G
les. II°. On y a ajoûté la Vie
Reines. III°. On y a mis les
traits des Rois gravés de nouv
& plus fidélement. IV°. Pluſ
endroits ont été retouchés, li
& mis dans un meilleur ordre
feu M. l'Abbé *de Vertot*. Il y a
ſi quelques Notes trouvées dan
Manuſcrits de M. *Amelot d*
Houſſaye, qui éclairciſſent d
points de l'Hiſtoire. V°. On a
menté cette Edition des Regn
Louis XIII. & de Louis X
par M. de *Limiers*. VI°. Enfi
y donne, comme lui, la Vi
Mezeray, attribuée à M. *Dani*
Larroque, fils du fameux Min
Matthieu de Larroque.

Mais d'abord, *le Traité de*
rigine des François &c. qui pa

Avril 1742.

être ce que *Mezeray* a travaillé avec plus de soin, & qui seroit plus estimé, si des Auteurs plus habiles que *Mezeray* n'avoient travaillé à éclaircir cette matiere ; ce Traité, dis-je, se trouve à la tête de l'*Abregé* & de l'*Histoire* en plusieurs Editions, & n'est point rare, quoiqu'on en dise. En second lieu, la Vie des Reines est fort peu de chose, & n'est pas moins commune que le *Traité* dont nous venons de parler. Pour ce qui est des Portraits des Rois, on a ajoûté ceux de *Pharamond*, de *Clodion*, de *Mérovée*, de *Childeric* I. & de *Childeric* III. qui n'avoient point encore été gravés ; & l'on prétend qu'ils le sont tous avec plus d'attention, de propreté, & de fidélité qu'ils ne l'avoient été jusqu'ici. Cependant ces gravures n'ont rien que de très-médiocre, &, quant à la fidélité, on n'y comptera pas beaucoup sans doute. Il seroit à souhaiter que M. l'Abbé *de Vertot* eût retouché tout l'Oüvrage, comme on dit qu'il a retouché, & poli

quelques endroits. Les Notes de M. *Amelot* sont en très-petit nombre ; mais il n'est pas à propos qu'une Histoire en soit trop chargée, elle s'explique assez elle-même, quand elle est bien faite. Les Regnes de *Louis* XIII., & de *Louis* XIV. par M. *de Limiers* sont dans le goût de *Mezeray*, *il s'y conforme assez bien*, dit l'Editeur, *au Plan de cet Historien : il a imité autant qu'il a pû son tour, sa clarté : il s'est attaché sur-tout à cette sincérité qui est* son *caractere propre.* C'est-à-dire, qu'il écrit avec la même liberté, qui a fait rechercher préférablement aux autres, la premiere Edition de l'*Abregé* de *Mezeray*, & qui, plus que toute autre chose, paroît avoir déterminé le Libraire à donner celle-ci, augmentée des deux derniers Regnes.

Pour ce qui est de la *Vie de Mezeray*, dit l'Avertissement, *c'est plus un Roman Satyrique, qu'une Histoire*, & sur cela il cite M. l'Abbé d'*Olivet*, qui dit dans la continuation de l'Histoire de l'Acadé-

mie Françoiſe : *Etoit-ce la peine de faire un Livre pour nous apprendre qu'un Hiſtorien, dont la mémoire doit être chere aux François, étoit un homme biſare juſqu'à l'extravagance la plus outrée, ami de la débauche, même ſur ſes vieux jours ; ſans réligion, juſqu'à la veille de ſa mort ?* Effectivement, ſi *Mezeray* n'étoit point tel qu'on le dépeint, non ſeulement ce n'étoit pas la peine de publier cette Satyre ; mais on ne devoit pas s'en permettre l'impreſſion. Il eſt pourtant vrai que l'Auteur reconnoît que le *Pyrrhoniſme de Mezeray par rapport à la Réligion.... étoit plus dans ſa bouche que dans ſon cœur.* Et il ne prétend pas l'excuſer par-là puiſqu'il n'en eût été ni moins coupable, ni moins ſcandaleux. Il ajoute qu'au moins deux ans avant ſa mort, & lorſqu'il fit ſon Teſtament, *un Acte ſi ſérieux le rappelloit peu-à-peu aux devoirs du Chriſtianiſme*, quoiqu'il ne *marchât* que *lentement dans le chemin qui conduit au ſalut.*

Avril 1742.

TABLES DES ARTICLE
du mois d'Avril. 1742.

ART. XXIII. Suite des répo
ses aux principales Objectic
contenues dans l'Examen c
Leçons de Physique &c. 5
ART. XXIV. Dissertation sur
premier jour du monde. 5
ART. XXV. Des Antiquités
la Nation, & de la Monarcl
Françoise. Par M. le Marq
de S. Aubin. 6
ART. XXVI. Elémens de G
métrie par M. Clairaut, de l'
cadémie Royale des Scien
&c. 6
ART. XXVII. Essai d'une n
velle maniere de parvenir à
connoissance de la Quadrat
circulaire. Par M. de la F
&c. 6
ART. XXVIII. Histoire R
maine de *Tite-Live*, tradu
par M. l'Abbé *Brunet.* 6
ART. XXIX. Nouvelles Littér
res. 7

Errata pour le mois de Mars 1742.

PAge 387. ligne 17. Hoſte, *liſés*, Oſée.

395. lig. 24. ou un pied plus, une ligne en feroit deux. *liſés*, ou un pied plus une ligne, en feroit deux.

410. lig. 25 ſimple *liſés*, ſimples.

412. lig. 13. ſeptiéme, *liſés*, ſeptiémes.

416. lig. 16. *effacés*, que.

Ibid lig. 19. ainſi. *liſés*, auſſi.

440 lig. 2. Verſion. *liſés*, Edition.

445. lig. 6. Cielus *liſés*, Coelus.

446. lig. 25. le cime. *liſés*, la cime.

445. lig. derniere. Fiorinus. *liſés*, Florinus, & *alibi*.

457. lig. 17. *effacés*, en

460. lig. 4. Fioſilins. *liſés* Fieſolins, ou Fieſolans.

461. lig 13. trouvé. *liſés*, trouvée.

464. lig. 25. demeuré. *liſés*, demeurés.

467. lig. 18 *Palenerii*. liſés, *Palmerii*.

492. lig. premiere. du 20. *liſés* de 20.

529. lig. 6. mittere, natum. *effacés la virgule*.

530. lig. 8. ſnſerat. *liſés*, ſenſerat.

531. lig. 23. Paxalma. *liſés*, Pax alma.

533 lig. 24. les deux beaux *liſés*, plus beaux.

538. lig. 2. qu'on entre. *liſés*, qu'on n'y entre.

APPROBATION

J'Ai lû par ordre de Monseign Chancellier le présent *Journal* il m'a paru que l'impression pouvo permise. LE RO

De l'Imprimerie de JEAN-FR ROBUSTEL,

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1742.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

May 1742.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SON'
commencés au mois de Janvi
1701. & se vendent 15 s. le moi
en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.
1702.	12.	v.	1723.	12.
1703.	12.	v.	1724.	12.
1704.	12.	v.	1725.	12.
1705.	12.	v.	1726.	13.
1706.	12.	v.	1727.	12.
1707.	12.	v.	1728.	12.
1708.	12.	v.	1729.	12.
1709.	12.	v.	1730.	12.
1710.	12.	v.	1731.	12.
1711.	12.	v.	1732.	12.
1712.	12.	v.	1733.	12.
1713.	12.	v.	1734.	12.
1714.	12.	v.	1735.	14.
1715.	12.	v.	1736.	15.
1716.	12.	v.	1737.	13.
1717.	12.	v.	1738.	13.
1718.	12.	v.	1739.	14.
1719.	12.	v.	1740.	13.
1720.	5.	v.	1741.	12.
1721.	12.	v.	1742.	5.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1742.

ARTICLE XXX.

ANTIRRHETICON, SEU Confutatio Annotationum Joan. Kohlii ad geminos Sancti Ephram de Sacrâ Cœnâ Sermones. c'est-à-dire. Refutation des Remarques de Jean Kohlius sur deux Sermons de S. Ephrem touchant la Sainte Cene. *in-folio* pages 20.

C'Est ici la premiere des deux Dissertations, qui ont suivi de près l'Edition du nouveau tome de S. Ephrem. Le P. Bénédetti a cru devoir venger le S. Docteur accu-

Par la vertu du Saint-Esprit, il s'opé dans la Sainte Cene des choses, q l'esprit humain ne peut concevoir. A paremment ce n'est pas l'Impan tion Luthérienne; car on conçoit f cilement que le Corps de J. C. q selon les Luthériens, se trouve pa tout, seroit aussi dans le Pain E chariſtique. L'Auteur de la D ſertation trouve bien d'autres p ſages dans les vrais Ouvrages de Ephrem, & ces textes ſont ſi év dens, que Kohlius lui-même trai quelquefois S. Ephrem de Papiſt cela fait honneur au S. Docteur au Pape; mais nous ſupprimons i tout ce détail de Doctrine pour f re attention au ſecond argume que le P. Bénédetti employe co tre le Proteſtant de Peterſbou Si le texte cité, comme favorab à la Doctrine de Luther, ſe pren à la lettre, ou plûtôt, s'il eſt tel da S. Ephrem, il faut néceſſairemen dit le ſçavant Auteur, que Ephrem ait été Eutychien, mên avant la naiſſance d'Eutichés; la preuve, c'eſt cette propoſition

Sacer panis non ex unâ paneâ naturâ constat, sed & divinâ. Voilà manifestement l'Humanité confondue dans la Divinité, le Corps mêlé dans la Nature du Verbe. *Corpus enim quod unius naturæ est cum Divinâ &c.* . . Au lieu de trois Natutures qu'il devroit y avoir dans l'Eucharistie, sçavoir le Pain, la Nature Humaine & la Nature Divine, il n'y en aura que deux, c'est-à-dire, celle du Pain, & celle de Dieu. Monstrueuse erreur, que jamais S. Ephrem n'enseigna, & dont le seul énoncé suffiroit pour infirmer l'authenticité du Passage. Le troisiéme Argument du P. Bénédetti forme encore un préjugé considérable en faveur de Saint Ephrem. Tous les Docteurs Syriens ont pris ce Saint pour leur Maître; c'est lui, qui donne le ton à toute cette Partie de l'Orient: ses paroles sont des Oracles, & ses sentimens des vérités incontestables. Examinons donc, dit le P. Bénédetti, ce qu'ont pensé de l'Eucharistie un S, Jacques de Sarug, un

S. Isaac de Ninive, un S. M
thas de Tagre, un Jean de D
un Elie Patriarche des Chald
un Ebed-Jesu Evêque de S
Tous excluent du Sacreme
substance du Pain. *Quand J. C*
prononcé les paroles, dit S. Jacc
de Sarug, *ce ne fut plus du P*
mais son Corps. Par le Comma
ment du Seigneur, dit Ebed-
le Pain est changé au Corps, & l
est changé au Sang de J. C. Ajo
à cette nuée de Docteurs le té
gnage des Liturgies: par-tout o
mande *que le S. Esprit descen*
ce qui a été offert, & qu'il le c
par sa vertu toute divine. Et su
article des Liturgies l'Auteur
Dissertation fait un raisonne
très-sensé: ou bien, dit-il, ces L
gies sont plus anciennes que S
Ephrem, ou elles sont plus re
tes; si elles sont plus ancienne
seroit ridicule d'imaginer qu
S. Docteur n'eût pas conform
Doctrine touchant l'Euchari
ce qui s'enseignoit communém
dans son Eglise. Si elles sont

récentes, apparemment ceux qui les auront composées, ne se seront pas écartés de la façon de penser de leur Maître; car encore une fois S. Ephrem en Syrie est le Chef des Docteurs, & le Maitre des Eglises.

Mais enfin notre Auteur en vient à la preuve décisive contre le Protestant. Ces deux Sermons, qu'on nous donne, comme un reste précieux de S. Ephrem, ne sont point de lui. Le premier, d'où est tiré le texte cité & paraphrasé par Kohlius se trouve presque tout entier dans S. Jean Damascene livre 4. chap. 14. de la foi Orthodoxe; & le merveilleux encore c'est que, ni dans le Grec, ni dans le Latin, on ne trouve ce qu'on fait dire au prétendu S. Ephrem. S. Damascene dit seulement: *Panis communionis non panis simplex est, sed unitus Divinitati.* Cela est fort différent de *Sacer panis non ex unâ paneâ naturâ constat, sed & divinâ.* Et le sens de ce S. Pere est fort éloigné du Dogme Luthérien. Car 1°. il avoit dit

auparavant, & plusieurs fois, que, par l'invocation du Saint-Esprit, le *Pain le Vin & l'Eau sont changés au Corps & au Sang de J. C. Panis & Vinum & Aqua per invocationem Spiritûs-Sancti supernaturaliter transmutantur in Corpus & Sanguinem Christi.*

2°. *Ce Pain de la Communion, qu'il dit n'être pas un simple Pain; mais un Pain uni à la Divinité*, n'est autre chose que le Corps même de J. C. sous les especes du Pain, & la raison en est évidente; puisque personne jusqu'ici, pas même Luther, n'a dit que la Substance du Pain fut unie à la Divinité. Mais pourquoi S. Jean Damascene nous fait-il ressouvenir que ce Pain est uni à la Divinité? C'est qu'il avoit entrepris de montrer que les Sacremens avoient deux rapports, l'un à notre corps, l'autre à notre ame: dans le Baptême par exemple, l'eau est comparée avec le corps, & le Saint Esprit avec l'ame: Dans l'Eucharistie le Corps de J. C. & la Divinité, voilà ce qui répond aux deux parties de nous-mêmes, pour

cela il cite l'exemple du Charbon myſtérieux d'Iſaïe, lequel étoit composé de matiere combuſtible & de feu ; & ſans cela comment ce S. Pere éviteroit-il auſſi le reproche d'Eutychianiſme ? par-tout il parle de deux natures, & s'il tenoit l'Impanation, il faudroit néceſſairement en admettre trois. Le P. Bénédetti étend beaucoup tous ces raiſonnemens, & il conclud que ce qui a trompé le Profeſſeur Proteſtant, c'eſt le terme de *Panea natura* qu'il a trouvé dans la mauvaiſe Verſion latine de ce paſſage ; c'eſt principalement l'expreſſion *Panis*, dont tout Luthérien ne manque jamais d'abuſer : comme ſi on ne ſçavoit pas que dans l'Ecriture, & dans les S S. P P. l'Euchariſtie conſerve le nom de Pain *parce qu'avant la Conſécration c'étoit du Pain, parce qu'après la Conſécration les propriétés & les apparences du Pain ſubſiſtent.* Sur la fin de ſa Diſſertation, l'Auteur ſe flatte qu'une autre fois le Profeſſeur de Peterſbourg ſera plus modeſte, & plus reſervé à publier ſes découvertes.

prétendues, & qu'il ne se vantera plus d'avoir dans un seul texte venu du fond de l'Orient, de quoi ruiner le Dogme de la Transubstantiation.

ARTICLE XXXI.

PROBLEME PHYSIQUE au sujet d'une Expérience faite sur Mer.

AYant oui dire à quelques Navigateurs, que si on enfonçoit une bouteille de verre vuide à une certaine profondeur en haute Mer, & que cette bouteille eût été auparavant exactement bouchée, le bouchon se trouvoit toujours enfoncé, & la bouteille pleine d'eau de Mer, lorsqu'on la retiroit. Je fus curieux de faire cette Expérience, dont la réalité me paroissoit plus que douteuse.

Il falloit, pour la faire commodément, un tems de calme, on n'en trouve que trop, quand on retourne des Isles de l'Amérique en Euro

pe ; ce fut dans une ſemblable conjonćture, que me trouvant ſur le Vaiſſeau Marchand *la Sageſſe*, appartenant à M M. le Jeune, & la Brouillere, riches Négocians de Nantes ; au commencement du mois de Juillet de l'année 1740. nous reſolûmes, de concert avec le Capitaine,& les Officiers du Vaiſſeau, de faire cette Expérience.

On prit à cet effet une bouteille Angloiſe d'un aſſez gros verre, on la rinça, & vuida fort exaćtement, on la boucha d'un bouchon de liege neuf, qu'on fit entrer avec force ; cette bouteille fut attachée à une ligne de ſonde, & pour la faire plonger & deſcendre plus avant, on attacha au bout de la ligne un plomb à ſonder, du poids d'environ dix livres ; ayant fait deſcendre la bouteille avec le plomb de ſonde, on ne fila d'abord que juſqu'à trente braſſes, ayant cru que cela ſuffiſoit pour l'Expérience ; on retira la bouteille, qu'on trouva pour cette fois bien & duement bouchée, & rien dedans. Cette premiere tenta-

tive me confirma dans ma méfi
ce ; cependant on rejetta la b
teille à la Mer, & on fila jusq
quarante brasses : après l'y av
fait séjourner quelques minute
elle fut retirée ; la bouteille se tr
va réellement débouchée, & p
ne d'eau de Mer ; le bouchon av
été chassé dans la bouteille, c
on le retira avec une ficelle.

On réitéra l'Expérience,
choisit un nouveau bouchon j
gros que le premier, on le ta
avec plus de force dans le goul
on laissa déborder, ce qui ne p
voit plus entrer, on l'assujettit
core avec du fil d'archal, de la
niere, dont on ficelle les boutei
de Cidre, & de Bierre à l'Ang
se. La bouteille ainsi accommod
ayant été descendue jusqu'à
brasses, & retirée après quel
intervalle, on vit que le bouch
n'avoit point été chassé au fond
la bouteille, & qu'il étoit à-p
près dans le même état, où on
voit mis : mais nous fûmes t
dans la derniere surprise de voi

bouteille, quoiqu'exactement bouchée, remplie d'eau jusqu'à quatre doigts au-dessous du goulot; j'avouë que j'eus de la peine à en croire moi-même à mes propres yeux. On fit promptement déficeler le bouchon, le fil d'archal n'étoit pas encore entierement lâché, lorsque le bouchon sauta tout-à-coup en l'air avec effort, & fit un bruit tel que celui d'un coup de pistolet. On vit en même tems sortir du col de la bouteille une fumée, comme celle qui sort à l'ouverture d'une bouteille de Vin de Champagne bien mousseux. On versa de cette eau dans un verre bien rincé, & de l'eau de Mer puisée dans le moment dans un autre; celle-ci étoit claire & limpide, au lieu que celle de la bouteille moussoit dans le verre comme du Cidre de Bristol. La salure me parut à-peu-près égale à celle de l'eau de Mer ordinaire, avec un peu moins d'amertume. Cette seconde Expérience fut réïtérée une autrefois, toujours avec le même succés.

May 1742.

Enfin pour derniere Expérie
ce, je m'avisai de tenter l'épreu
ci-dessus avec une bouteille clissé
de verre mince & plat. J'av
dans l'idée que la bouteille dev
se briser; on la boucha bien,
la descendit à quarante brasses,
ayant été rétirée, je vis que je
m'étois point trompé dans ma co
jecture; le verre de la boutei
ayant été entierement brisé,
n'en retira que la couverture cl
sée, qui tenoit au col de la boute
le, lequel seul avoit résisté.

Il y a quantité de personnes, q
ne veulent rien croire que ce qu
les voyent, & qui sont en garde co
tre tout fait allégué, qui leur par
un peu extraordinaire. On n'a po
d'autre moyen pour rassûrer ici
méfians, que de leur citer le lie
le tems, & les personnes deva
qui ces Expériences ont été fait
Ç'a été en présence du Capitain
des Officiers, des Passagers, & c
Matelots, tous encore aujourd'h
pleins de vie, & qui en peuvent re
dre témoignage. On n'a d'aillev

nul intérêt d'en imposer à ce sujet au Public; ainsi on doit regarder ces Expériences, comme réelles, & ces faits allegués, comme incontestables. Reste à chercher les Causes Physiques de ces Expériences aussi singulieres, & c'est ce qu'on se propose ici. Or on peut au sujet de ces faits, proposer les questions suivantes.

1°. Pourquoi la bouteille n'ayant souffert aucune altération à 30. brasses de profondeur, se trouve-t-elle constamment débouchée à 40. brasses? & pourquoi en ce cas le bouchon se trouve-t-il chassé au fond de la bouteille?

2°. Pourquoi dans la seconde épreuve, l'eau de la Mer n'ayant pu chasser le bouchon, & la bouteille étant restée exactement fermée, se trouve-t-elle cependant pleine d'eau?

3°. Pourquoi l'eau entrée dans cette bouteille, se trouve-t-elle mousseuse & bouillonante?

4°. Pourquoi cette eau se trouve-t-elle aussi salée à-peu-près que

l'eau marine ordinaire ?

5o. Enfin. Pourquoi la
cliffée caffe-t-elle dans l'O
Ces Problêmes Phyfiques,
qu'ils paroiffent du prem
d'œil à réfoudre, ont pourt
des difficultés, comme on
de le faire fentir.

1o. Il paroît très-difficil
cevoir, comment une
bien bouchée, puiffe être
chée, à quelque profonde
la fuppofe. Si l'air de la
eût été pompé, & qu'on l
plongée bien vuide d'air,
roit dire que la force com
de l'eau devenue fupérieur
fiftance du bouchon, en c
à occuper l'efpace que l'a
fé vuide dans la bouteille
bout, par cette preffion, d
le bouchon au fond de la
le ; mais la bouteille étai
pleine d'air, il eft difficile
cevoir que la preffion de
affez forte pour vaincre la
ce du bouchon ; c'eft cepe
qui eft arrivé conftammen

La seconde question paroît, sans contredit, la plus difficile ; comment la bouteille, sans avoir été vuidée d'air, & ayant resté exactement bouchée, s'est-elle pu trouver remplie d'eau ? Car pour que cela ait pu arriver, il a fallu que l'eau de Mer se soit fait un passage par les pores du bouchon, qui étoit neuf, & qu'elle ait eu assez de force comprimante pour en chasser l'air renfermé, qui devoit lui faire une forte résistance, & qui n'a pu lui-même sortir, que par les pores de l'eau entrante, ou par ceux du bouchon de liege, que l'eau n'occupoit pas.

La troisiéme question est liée avec les précédentes, & en donne presque la solution ; car cette mousse ne pouvoit être que plusieurs particules d'air mêlées avec celles de l'eau ; & comme ce mêlange s'étoit fait avec une violence réciproque de deux liquides, qui se choquent, se brisent, s'attenuent, ce bouillonnement étoit une marque du combat récent, & qui ne

cessa qu'après que chacun des deux agens rivaux eût pu reprendre sa place ordinaire ; mais reste toujours à expliquer comment l'eau a pu rester victorieuse dans le systême proposé.

La quatriéme aura peut-être paru ou frivole ou puérile : Pourquoi l'eau trouvée dans la bouteille retirée de la Mer, quoique le bouchon n'eût point changé de place, pourquoi, dis-je, cette eau s'est-elle trouvée aussi salée que l'eau de Mer ordinaire. C'est la question ; mais comment, dira-t-on, pourroit-elle être autrement que salée ; puisque c'est toujours de l'eau de Mer ? Cependant cette question a rapport à deux problêmes Physiques, proposés depuis long-tems, & dont notre Expérience peut donner l'éclaircissement.

Le premier est de sçavoir, si les eaux de la Mer sont également salées dans toutes leurs dimentions, Il y a des Naturalistes qui ont prétendu que la salure de la Mer ne

s'étend que jusqu'à quelques brasses de profondeur. Or cette Expérience démontre le contraire ; puisque l'eau marine renfermée dans cette bouteille, sortie d'un fond de plus de 40. brasses étoit aussi salée, que celle qu'on venoit de puiser à sa superficie.

Le second, qui est d'une conséquence infinie pour la pratique, est de sçavoir si on ne pourroit pas tirer de l'eau douce de la Mer, en la faisant filtrer au travers du liege. C'est la découverte prétendue du S. P. inférée il y a plusieurs années dans quelques Journaux Littéraires.

Il prit, suivant qu'il le marque, un barril où étoit attachée une ancre, il le fit percer en plusieurs endroits avec une tarriere, les trous furent bouchés avec des bouchons de liege. Il fit pomper tout l'air du barril, après quoi l'ouverture ayant été refermée par une soupape, & le barril plongé en Mer, à quelques brasses, il le fit retirer après quelque espace de tems ; on y trouva,

après l'avoir ouvert, de bon[ne]
eau douce, à ce que dit la Rel[a]
tion.

Il ne faut point contester d[es]
faits avancés par des personnes r[es]
pectables; mais j'ai bien de la p[ei]
ne à concilier cette Expérien[ce]
avec la nôtre. Je conçois bien co[m]
ment l'eau de Mer peut ent[rer]
dans un barril préparé comme c[e]
lui dont nous faisons mention, e[t]
doit même y pénétrer avec faci[li]
té; puisqu'elle se glisse bien da[ns]
une bouteille accommodée com[me]
la nôtre. Je conçois bien mê[me]
encore, comment l'eau marine e[n]
trée de cette façon dans le barri[l]
peut être moins amere, moins on[c]
tueuse, & peut-être même de qu[el]
ques dégrés moins salée, que l'e[au]
de mer puisée à l'ordinaire. La r[ai]
son est que l'eau marine, ne pén[é]
trant dans le barril qu'avec pei[ne]
par les pores du liege, elle doit [se]
dépouiller d'une partie de sa visc[o]
sité, aussi-bien que de quelque p[or]
tion de ses sels les plus grossier[s]
mais qu'elle s'en soit dégagée j[us]

 qu'

qu'au point de devenir potable. Voilà ce que j'ai peine à me persuader, après avoir vu, & expérimenté le contraire à l'épreuve réitérée de notre bouteille, ou l'eau marine; quoiqu'un peu moins amere, ne nous parut pas moins salée qu'à l'ordinaire.

Cependant elle auroit dû l'être moins dans notre bouteille, que dans le barril, pour deux raisons. 1°. Parce que la bouteille n'ayant qu'une entrée unique, & assez étroite par le goulot, & cette unique entrée, étant fermée par un seul bouchon bien tappé, admettoit une bien moindre quantité d'eau marine à la fois, que le barril du P. C. qui avoit plusieurs bouchons dans sa circonférence, qui devoient fournir plus d'ouvertures à l'eau pour s'y insinuer, & 2°. Parce que notre bouteille n'étant point vuidée d'air avant d'être plongée, l'eau marine ne s'y glissant par conséquent qu'avec plus de peine, à cause de la résistance de l'air comprimé, devoit se dépouiller d'au-

tant plus de ses parties visqueuses, & salines, ce qui étoit tout au contraire dans le barril; d'où je conclus, que cette découverte d'eau de Mer adoucie par cette filtration, est plus que douteuse, & que si celle, dont il est question a réussi, c'est par d'autres moyens, ou d'autres circonstances que j'ignore. Au reste si cette Expérience d'eau de Mer rendue potable, par un expédient si facile, eût été réelle, cette découverte, des plus importantes pour la Navigation, seroit plus connue, & plus pratiquée, & ne seroit pas tombée dans l'oubli, où elle est depuis ce tems-là.

Enfin la cinquiéme, & derniere question par rapport au fait de la bouteille clissée. On demande pourquoi, & comment cette espece de bouteille casse-t-elle dans l'Opération exposée? Cette question paroît d'abord la plus aisée à résoudre, & cependant elle n'est pas exempte de difficulté. S'il ne s'agissoit que de répondre pourquoi elle casse plûtôt qu'une bouteille

e cela, il s'agit de pronon-
un fait dont l'œil ne peut
noin, sçavoir comment cet-
tion se fait au fond de la
sçavoir si c'est par le dedans,
le dehors de la bouteille ;
dire, si c'est l'eau marine,
comprimant extérieurement
s côtés de la bouteille clis-
rise ainsi, ou si en entrant
iolence par le goulot de la
le, elle fait éclater les pa-
térieurs trop foibles pour
r soutenir cet effort.

étoit vuide d'air, la rup
vroit arriver ſans difficult
me elle arrive toutes les f
veut boire à même d'une
cliſſée, qui n'eſt qu'à mo
ne : ſitôt qu'on a embouch
teille, & qu'on commer
tirer la liqueur par le g
bouteille caſſe : la raiſor
Phyſique : parce que dan
tuation, la plus grande p
la bouteille reſtant vuide
force de l'air extérieur,
preſſe par les plats côtés,
ſupérieure, la briſe infaillit
mais il n'en eſt pas de mê
l'Expérience propoſée, pa
la bouteille reſte pleine d
que par conſéquent, cet ai
fiſant pour ſoutenir par le de
parois de la bouteille contr
ſion de l'eau, à quelque prc
qu'on la ſuppoſe, pourvû
preſſion ſoit toujours égale
roît donc, comme impoſſil
la fraction ſe faſſe par le
reſte donc qu'elle ſe faſſe
dedans, ce qui me paroît
plus impoſſible.

May 1742.

ır cette fraction ne peut se faire, parce que l'eau marine, ayant ncé le bouchon, entre avec ence dans la bouteille, & que les s côtés, ne se trouvant pas caeś de soutenir le choc, cedent olent en éclats. Mais comment peut-il arriver, puisque l'eau ine, qui environne extérieuent la bouteille, oppose par le ɔrs une force majeure, ou du ns suffisante pour résister? Comıt donc celle du dedans devient-supérieure, & victorieuse? Telɔnt les difficultés que je me cone d'exposer.

Ne seroit-ce point une conjectrop hazardée, que d'avancer, l'air renfermé dans les bouteilouffre une rarefaction, ou quelchose de semblable, à un certain é de profondeur dans la Mer, u'est celui de 40. brasses; car ɔbservera, qu'à 30. brasses, il 'est rien passé, & que la bou- n'y souffre aucune altéra- ; qu'en conséquence une granıartie de l'air enfermé dans ces

bouteilles, s'échape par les pore des bouchons de liege, qui en beaucoup; & qu'alors l'eau de l Mer pressée par le poids de l'At mosphere de l'air, qui pese sur tou te sa surface, agissant à son tour su les bouchons, & trouvant moin de résistance depuis que l'air e est sorti, les chasse au dedans, ¿ y entre pour occuper la place qu'e le trouve vuide.

Ce seroit-là une clef très-aisée & fort simple, pour donner la s lution de tous les Problêmes propo sés; mais cette fermentation d eaux de la Mer est-elle une cho probable? Qu-est-ce qui pourro causer cette fermentation, qui s roit la cause de la rarefaction dar ce dégré de profondeur assigné Les eaux de la Mer y seroient-e les plus chaudes qu'à quelques bra ses de la superficie? Si cette fer mentation est déja si sensible à 4 brasses, comment doit-elle être cent? Et qu'est-ce que cent bra ses de profondeur en haute Mer en comparaison du fond? C'est i

que le ſyſtême de la Péſanteur univerſelle, & de l'Exiſtence du feu central, ſeroit d'une extrême utilité, pour aider à la ſolution de ces difficultés. Les Philoſophes en décideront, & c'eſt à ce Tribunal qu'on porte aujourd'hui ce Problême, dont on ſouhaiteroit avoir l'éclairciſſement.

A Nantes ce 15. *Fevrier* 1742.

ARTICLE XXXII.

DISSERTATIONS SUR LE Regne de Clovis, pages 83. *in*-8°. 1741. *Sans noms d'Auteur, ni d'Imprimeur.*

L'Auteur, dans ſon Avant-propos, nous annonce le But, le Sujet, & la Diviſion de ces Diſſertations. Le But eſt de montrer la Fondation de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. Il diſtingue la Monarchie naiſſante de la Monarchie fondée. Avant Clovis, dit-il, il paroît que l'Etabliſ-

sement des Francs dans
gique n'étoit que précaire
sistant en une étendue de
dont les Empereurs les
jouir pour leur tenir lieu
Le Sujet, c'est Clovis
sous tous les points de
servirent à le rendre le
de la Monarchie; & la
résulte des quatre Titres
qui aiderent à Clovis à c
ce grand Ouvrage. Ai
Chrétien, Clovis Préfe
toire, Clovis Maître de
Clovis Patrice avec les
Consul, & d'Auguste, fo
tre Parties de la broch
nous donnons ici l'Ext

CLOVIS CHRI

Prémiere Dissert

L'Auteur paroît rep
premiers pas que Clov
le Christianisme, com
ge de sa politique. Se
avec Clotilde, Princess

ne & Catholique devoit faire pencher en sa faveur le cœur des Gaulois attachés à la foy de Nicée, & en proye à des Maîtres, ou Idolâtres, ou Ariens. Cette conjecture, plausible en elle même, n'attaque point la sincérité de la conversion de Clovis. Le Seigneur se sert de différens moyens pour amener les Hommes à le connoître, & à l'aimer. L'intérêt les met souvent sur les voyes de la persuasion, & prépare l'esprit à acquiescer aux preuves solides, qui doivent opérer la conversion. Outre celles que fournit la Réligion Chrétienne à quiconque en examine, de bonne foi, les fondemens, Clovis en eut de personelles, qui acheverent de le persuader. L'Histoire nous apprend que le secours prompt,& décisif qu'il reçut du Dieu des Chrétiens, à la Bataille de Tolbiac, ne lui permit plus de douter qu'il ne fut le Dieux des Armées, & le Maître de l'Univers. Cet événement mit le comble à l'Ouvrage, dont sa Sainte Epouse avoit

jetté les Fondemens. En revenant d'Allemagne après sa Victoire, il passa par Toul, & tira d'un Monastere de cette Ville S. Vast, qui y vivoit en odeur de Sainteté. Il se fit dans le chemin son Catéchumene. Arrivé à Rheims, les Conférences qu'il eut avec S. Remy, acheverent de le disposer au Baptême. L'Auteur croit que, c'est avant cette Cérémonie; qu'il faut placer une saillie de zele que l'Histoire critique, de l'établissement de la Monarchie Françoise, place après. Clovis entendant expliquer par S. Remy la Passion de N. S. s'écria, si j'avois été là avec mes Francs, je l'aurois bien vengé de l'injure qu'on lui faisoit. L'Auteur croit aussi, avec raison, que c'est ainsi qu'il faut traduire ces mots du même Texte. *Cum à Sancto Remedio in Albis Evangelii Lectio annunciaretur, dans le tems que S. Remy, revêtu de Blanc, ou en Aube, expliquoit l'Evangile &c.* & non pas, comme l'Histoire critique le traduit, *dans le tems que Clovis,*

& les Siens portoient des habits Blancs &c. La Dissertation rapporte le Baptême de Clovis l'an 496. que d'autres placent en 495.

Clovis en embrassant la Réligion des Gaulois, devenoit le Protecteur naturel de ceux d'entre eux, qui étoient encore Sujets de l'Empire, & que la situation de leurs affaires ne permettoient point aux Empereurs de gouverner par eux-mêmes. Cet évenement donnoit de l'inquiétude à Anastase, qui occupoit le Trône des Césars. Mais la Politique des Empereurs, dans la décadence de l'Empire, étoit de détruire les uns par les autres les Nations Barbares qui l'envahissoient, & le changement de Clovis fit naître à Anastase la pensée de s'attacher un Prince de ce mérite, & de l'opposer aux Visigoths, dont la Puissance bien plus étendue, & appuyée de celle des Ostrogoths, devoit lui donner plus d'ombrages. C'est ce qui le détermina à créer Clovis son Lieutenant dans les Gaules Romaines;

mais sous quel Titre, & ave quelle étendue de pouvoir, c'e ce que l'Auteur discute dans l Dissertation suivante.

CLOVIS
PREFET DU PRETOIRE.

Seconde Dissertation.

D'abord l'Auteur rapporte sentiment de M. l'Abbé du Bo qui en parlant de la Réduction c Garnisons Romaines, à l'obéissa ce de Clovis dans l'année de s Baptême assûre que ce Prin avoit déja une Commission de l'E pire, *telle qu'elle peut être*, & l'A teur partant de ce principe, entr prend de prouver que cette Cor mission étoit celle de Prefet Prétoire.

Avant que d'entrer en matiere fait d'abord un précis de l'histoi de cette Dignité, de son Origine, ses Fonctions, des Accroisseme de son Autorité, de sa Dégradati par la sage Politique de Consta tin qui, pour borner une Puissa

ce, égale alors à celle qu'eurent dans la suite nos Maires du Palais, 1o. la partagea, en créant quatre Préfets du Prétoire, pour quatre divers ressorts de l'Empire. 2o. En limita les Droits, en ôtant à ces Officiers le Commandement des Troupes, & en reduisant leur Jurisdiction aux Affaires Civiles. Il montre ensuite, que dans la décadence de l'Empire, les conjonctures forcerent quelquefois à rendre aux Préfets du Prétoire des Gaules leur ancienne Autorité sur les Troupes. L'Auteur fait profession, de n'avancer dans ces Observations préliminaires, que ce qui est solidement établi dans un sçavant Ouvrage du P. Lacarry Jésuite, intitulé *Historia Gall. sub. Præf. Prat.* imprimé à Clermont, en 1672.

Après cet exposé, l'Auteur prouve que la Dignité conférée par Anastase à Clovis, est celle de Préfet du Prétoire des Gaules. Ses preuves sont tirées de deux Lettres écrites à Clovis, l'une d'Avitus

Evêque de Vienne,dont on trouve
un Extrait à la fin de l'Edition de
Grégoire de Tours par D. Rui-
nard, en 1699. & l'autre de S.
Remy, qu'on a inſérée à la fin de
la même Edition.

Dans la premiere,on lit ces mot
d'Avitus, parlant du rang de Clo
vis, *in Apice rerum omnium guber
nacula continente.* L'Auteur obſer
ve le rapport qu'ils ont avec les ter
mes qu'employe le Code Théodo
ſien pour caractériſer la Dignit
de Préfet du Prétoire. *Faſtigium
& Apex ſublimis Dignitatum.*

D'autres traits de la même Let
tre ſemblent prouver inconteſta
blement que la charge, dont Clo
vis étoit revêtu, lui donnoit d
l'Autorité ſur Gondebaud, Roi de
Bourguignons dans le Domaine
de qui Vienne étoit alors. Ce Prin
ce eſt appellé par Avitus *militem
veſtrum*, le Vaſſal de Clovis, &
le ſujet de la Lettre d'Avitus, eſ
d'apprendre à Clovis que ce Vaſ
ſal avoit executé l'Ordre ſuprême
donné par le Roi des Francs, *prin-*

cipali Oraculo juberetis. Enfin on voit par cette Lettre qu'elle a été écrite à Clovis déja Chrétien; puisqu'il est parlé de son zele pour la Religion Catholique, *Catholicæ Religionis affectum servat in vobis.*

Les mots de *Prætorium tuum*, de *summum Culminis*, de *Cives tuos*, en parlant des Gaulois Romains, joints à d'autres expressions qui marquent explicitement l'Autorité accordée à Clovis, pour le Civil & le Militaire, qu'on lit dans la seconde Lettre, semblent aussi fixer à la Dignité de Préfet du Prétoire, la Charge nouvellement accordée à Clovis après son Baptême, & pour la sage Administration de laquelle S. Remi donne d'utiles instructions au Disciple que la Foi avoit soumis à ses Leçons.

Il résulte encore évidemment de cette Lettre, que l'Epoque de l'élévation de Clovis à cette Dignité, quelle qu'elle puisse être, qui lui donnoit une pleine Autorité pour le Civil, & le Militaire dans les Gaules, encore Romaines, est

poſtérieure à celle de ſon Baptême.

L'Auteur, après avoir fondé ſon ſyſtême ſur ces principes, croit devoir encore, pour le mieux étayer, refuter les ſyſtêmes qui lui ſont oppoſés. Il gliſſe légerement ſur celui de M. de Boulainvilliers, parce que, dit-il, ſon Ouvrage eſt très-ſuperficiel, pour ne rien dire de plus. En effet M. de B. ſuppoſe que la Lettre de S. Remy n'a pour objet que l'Elévation de ce Prince au grade de Général des Francs. L'Auteur par les preuves les plus déciſives, y fait ſentir combien cette ſuppoſition eſt chimérique, & ſe trouve démentie dans la perſonne de Clovis par les faits les plus inconteſtables, & les plus connus de l'Hiſtoire de ce tems-là.

Il fait plus d'attention aux ſyſtêmes de D. Thiery Ruinard, & de M. l'Abbé du Bos, Auteurs, dit-il avec raiſon, *dont je reſpecte infiniment les lumieres.* D. Ruinart croyoit que la Dignité, dont Clovis venoit d'être revêtu, lorſque S.

Remi lui écrivoit, étoit le Consulat, & le sentiment de M. l'Abbé du B. * est que, Clovis encore jeune, & Payen à son Avenement à la Couronne, fut élevé au rang de Maître de la Milice Romaine que son Pere avoit eue.

Quant au tems, où Clovis fut pourvû de cet Emploi, il est visible, par la Lettre de S. Remy, qu'il en faut placer la datte après celle du Baptême de Clovis ; & si l'Auteur des Dissertations, ne démontre pas que son opinion soit, sur tout le reste, la seule soutenable, il l'apuye au moins de raisons assez plausibles, pour balancer l'impression que doit faire l'Autorité de deux Sçavans aussi distingués, que le sont ceux qu'il combat en cet endroit.

Il résout ensuite deux autres Objections, l'une tirée de la nouvelle Edition des Historiens de la Gaule, & de la France. * L'Edi-

* Hist. Critique de l'Etablissement de la Monar. Franç. T. 2.

* * T. 2.

teur trouve en défaut le P.
carry, en ce qu'il donne à de
fets du Prétoire postérieurs à
tantin, le Commandemen
Troupes. L'Auteur de la I
tation montre que le P. L
prouve clairement ce poi
moins quant à Liberius, Pr
Prétoire d'Italie pendant la
Clovis, & Préfet du Prétoi
Gaules après la mort de ce I

La seconde Objection,
teur se la fait à lui-même,
dans son avant-propos, qu
Clovis les Rois Francs n
voient avoir sur les Gau
pouvoir administratif, & su
ne, qu'en vertu d'une Co
sion particuliere. Or pourq
pas supposer que cette Co
sion particuliere ait pû lu
donnée par Anastase, sa
pour cela il faille l'ériger en
du Prétoire ? Mais cette
mission lui donnoit Autor
les Rois Bourguignons eu
mes, & sur ce qu'ils posse
dans les Gaules ; cette C

sion réunissoit en sa personne le pouvoir Civil & Militaire; elle est d'ailleurs caractérisée par des expressions semblables à celles qui désignoient la nature, & la prééminence de la Préfecture du Prétoire. Il est donc naturel de conclure que cette Commission le constituoit Préfet du Prétoire.

A ces Objections le sçavant Auteur nous permettra d'en ajoûter une troisiéme.

S. Remy, en faisant compliment à Clovis sur sa nouvelle Dignité, employe ces paroles rapportées pag. 20. de la Dissertation. *Non est novum ut cœperis esse, sicut parentes tui semper fuerunt. Il n'est pas nouveau que vous ayez commencé à être comme vos Peres ont toujours été?* Les Peres, les Ancêtres de Clovis ont-ils toujours été Préfets du Prétoire, & s'ils ne l'ont pas été, la nouvelle Dignité qui lui donne ce qu'ils avoient eu avant lui; comment peut-elle être la Préfecture, du Prétoire?

Troisiéme Dissertation.

Clovis Maître de la Gaule.

Cette Dissertation est une d
cussion Historique de la manie
dont nos Rois établirent leur M
narchie dans les Gaules, & te
à montrer combien le préjugé co
mun, qui en fait des Conquérans,
mal fondé. Aux Privileges de r
premiers Rois établis, & emplo
selon l'Auteur dans un Canton c
Gaules pour le service des Emp
reurs, Clovis joignit l'Autorité q
lui donnoit sa nouvelle Comm
sion sur tous les Pays tenus par
Garnisons Romaines; & cette A
torité détermina les Troupes à s
vre, d'autant plus volontiers l'
xemple de soumission que venoie
de leur donner les Arborique
que la conversion de ce Prince
avoit préparé les uns & les a
tres. Sa Victoire sur Alaric n
le comble à ses succès, & assû
à ses premiers Descendans une pu

sance dont ils sçurent profiter pour s'asservir tout ce que les autres Nations barbares tenoient encore dans les Gaules. C'est à ces titres que l'Auteur le regarde comme le Fondateur de la Monarchie.

Une Lettre qui suit la Dissertation refute le sentiment de M. Eccard sçavant d'Allemagne, qui, dans un Ouvrage * sur l'Origine de la Maison de Habsbourg, ne fait de tous les Rois de France jusqu'à Charlemagne, que des Officiers chargés par les Empereurs d'Orient de gouverner les Gaules. Il n'a point été difficile à l'Auteur de détruire, sans ressource, un sentiment aussi mal fondé, qu'il est nouveau.

Quatriéme Dissertation.

Clovis Patrice, avec les titres de Consul & d'Auguste.

L'Auteur y prouve, par des raisons plausibles, que le Patriciat donnoit un rang, & des honneurs à celui qu'on en revêtoit; mais point

* *Imprimé* à Leipsick en 1721.

de Juriſdiction, ni d'Autorité, & & que le Conſulat & le Titre d'Auguſte accordés à Clovis par Anaſtaſe, n'étoient que purement honoraires.

Cette Diſſertation eſt ſuivie du caractere de Clovis. Le judicieux Auteur a moins cherché à faire un portrait brillant, que reſſemblant; & on peut dire qu'il a finement ſaiſi, & heureuſement exprimé les qualités les plus marquées de ce Prince.

Le Recueil eſt terminé par une Lettre de l'Auteur à un de ſes amis; c'eſt une réponſe à des Objections qu'on lui fait.

La premiere roule ſur la réunion de l'Autorité Militaire à la Civile dans la perſonne d'un Préfet du Prétoire : il ne lui en coûte pas beaucoup pour s'en débarraſſer, & montrer que cette réunion n'a point été ſans exemple, même depuis la reforme faite par le Grand Conſtantin.

La ſeconde a pour but d'expliquer la dépendance où étoit, ſelon la Lettre d'Avitus, Gondebaud

apport à Clovis; & de n'en
qu'une Autorité établie par
oit de la Guerre, & de la Su-
ité qu'y avoit eu le Roi des
:s, sur celui des Bourgu gnons.
eur renvoye au Sçavant
age de l'Abbé du Bos pour
uver une Démonstration, que
is ne fit aucune Guerre à Gon-
ad, & n'eut aucun avantage
i avant l'an 500. Or les Let-
l'Avitus, & celle de S. Re-
ont, selon lui, visiblement an-
ures à cette Epoque.

ı troisiéme & derniere Objec-
tend à prouver que la Digni-
lont S. Remy félicite Clovis,
Consulat ordinaire. Mais
teur résout cette difficulté avec
ême succès que les précéden-
Voit-on quelque part dans les
es le nom de Clovis parmi ceux
Consuls ordinaires?

ne difficulté plus spécieuse qu'-
uroit pû, ce semble, opposer
ıuteur, c'est que les exemples
ifs qu'il apporte de la réunion
Autorité Civile & Militaire

dans la personne de quelques Préfets du Prétoire, ne sont tirés que de la pratique de Théodoric Roi d'Italie, & que la pratique de Théodoric n'est point concluante pour celle des Empereurs d'Orient.

Mais cette difficulté ne seroit au fond pas plus embarrassante pour lui que les précédentes. 1o. Théodoric, par politique & par goût, copioit en tout la Police & les manieres Romaines, & ne s'écartoit, dans sa façon de gouverner, de la méthode des Empereurs, que quand les circonstances l'y forçoient. 2o. Les usages établis par Constantin n'empêchoient point ses Successeurs d'y déroger, comme il avoit dérogé lui-même aux Regles établies par ses Prédécesseurs. Ils pouvoient même se les permettre avec moins d'inconvénient à l'égard de Clovis, & dans la situation critique où se trouvoient les Gaules, & se faire un mérite d'accorder à Clovis un pouvoir qu'ils n'étoient plus les Maî-

tres de lui disputer. Ils travailloient par-là à le gagner, & se ménageoient une ressource contre les Goths plus voisins d'eux, & plus puissans que n'étoient alors les Francs. Il seroit fort naturel qu'on eut pensé dès lors à la Cour de Constantinople au projet executé quelque tems après sous Justinien, de chasser les Goths de l'Italie, & c'est plus que probablement dans cette vue qu'Anastase accorda à Clovis les Titres de Consul & d'Auguste précisément dans le tems où ce Conquerant se disposoit à attaquer Alaric, & les Visigoths, parce que leur affoiblissement, & la perte de ce qu'ils possédoient dans les Gaules, devoient faciliter aux Grecs la Conquête de l'Italie sur les Ostrogoths.

L'Auteur des Dissertations n'avoit point, sans doute, encore vû lorsqu'il les composoit, le sçavant Ouvrage de M. le Marquis de S. Aubin sur les Antiquités de la Nation, & de la Monarchie Françoise. Il y auroit trouvé des dif-

ficultés miſes dans le plus grand jour, dignes de toute ſon attention, & propres à exercer ſa ſagacité. Elles lui fourniront peut-être matiere à de nouvelles Diſſertations ſur un ſujet encore ſuſceptible d'éclairciſſemens. En effet malgré les efforts de génie, & d'érudition qu'a employé M. de S. Aubin pour donner un autre ſens à la Lettre de S. Remy, il aura bien de la peine à perſuader, à quiconque lira cette piece ſans préjugé, qu'il n'y ſoit pas queſtion des fonctions de quelque nouvelle Dignité que Clovis n'avoit point encore, lorſqu'il reçut le Baptême des mains de ce S. Evêque. Le *Rumor magnus ad nos pervenit adminiſtrationem ſecundam* ou *ſecundum rei bellicæ vos ſuſcepiſſe*, qui ne ſignifie point en Latin entreprendre une Guerre; mais ſe charger de l'Adminiſtration des Affaires Militaires; le *Cives tuos erige*, qui veut dire relevez, tirez de l'oppreſſion vos Concitoyens (expreſſion qui ne peut convenir qu'aux Gaulois Romains)

& non pas, faites du bien à ceux qui sont de la même Nation que vous, exhortation aussi peu convenable dans la bouche de S. Remy, qu'inutile à l'égard de Clovis ; les avis sur les qualités nécessaires aux Conseillers qu'il avoit à choisir, sur la façon d'administrer la justice &c. présentent à l'esprit un nouvel ordre de choses pour ce Prince, & une situation qui exigeoit de son Maître dans la foi, & dans la saine morale le soin de lui donner des instructions proportionnées à ses nouveaux devoirs. On ne voit pas même quel interêt peut avoir M. de S. A. de disconvenir de ce fait en particulier. Ce n'est point l'intérêt de soutenir son systême de l'Etablissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules par droit de Conquête. Clovis en seroit-il moins le Conquérant de la Gaule, pour s'être prévalu des titres que lui donnoient les Empereurs, afin d'y assujettir une partie de ces Pays, tandis que les armes à la main, il s'en soumettoit le reste ?

Ses Prédéceſſeurs en ſeroient-ils moins des Conquérans pour avoir fait ſervir les conceſſions, & les titres accordés par les Empereurs à s'aſſûrer leurs premieres Conquêtes, & à étendre leur Domination? M. L. M. de S. A. ne peut diſconvenir que Clovis, en marchant contre Alaric, n'ait tiré avantage, & ne ſe ſoit crû honoré des titres de Conſul & d'Auguſte, que lui conféroit Anaſtaſe. Pourquoi auroit-il dédaigné, dans une circonſtance, où ſa Puiſſance étoit moindre qu'alors, le titre de Patrice, ou de Préfet du Prétoire, ou de Maître de la Milice qui le rendoit le Maître des Garniſons Romaines, & des Places qu'ils occupoient? L'impreſſion de reſpect que conſervoient encore pour l'Empire Romain des Peuples depuis cinq ſiecles ſous ſa domination, ne devoit-elle point faciliter leur ſoumiſſion pour des Princes qui ne leur paroitroient plus de ſimples Barbares, lorſqu'ils joindroient à la force, les titres, dont les Provinces

Romaines étoient accoutumées à révérer l'Autorité. La fierté de nos premiers Rois pouvoit, sans honte, se plier à ces sortes de ménagemens; ils en avoient des exemples bien propres à les autoriser, dans la conduite, non seulement des Rois Bourguignons, mais dans celle des Rois Visigoths, & Ostrogoths bien plus puissans que ne l'étoit Clovis avant la réduction des Garnisons Romaines, & la Conquête des Pays situés au-delà de la Loire. L'Antiquité leur auroit fourni dans la personne des Rois d'Orient, une dépendance bien plus humiliante que celle de porter le titre de premiers Officiers de l'Empire. Ceux, dont les Etats s'y trouvoient enclavés, n'y avoient point le titre des Officiers de l'Empire; parce que Rome ne daignoit point les prostituer à des Princes qu'elle regardoit comme ses Esclaves. Agrippa, fils d'Hérode favori de Caïus, & qui fit monter Claude sur le Trône des Césars, reçut de ce Prince, comme une faveur si-

gnalée, & une glorie
penſe de ſes ſervices, l
Conſulaires, * & obti
frere Hérode la Dign
teur. Vologeſe, premi
Parthes, en envoyan
Tiridate à Rome re
mains de Néron le Roy
ménie, demanda pour
une grace, à Corbulo
fit point attendre ce l
porte des Gouverneurs
ces parmi la foule de l
& de leurs Officiers,
accordât à Rome les r
neurs qu'aux Conſuls.
roit encore vingt trait
miſſion bien plus ram
part des ſuperbes Arſac
litique donc de nos pr
pouvoit bien, ſans les d
commoder, pour parv
ſes fins, de titres qui l
toient les Sujets même

* Dio. Caſſ. L. 60.

** Tacit. an. 15. p. 27

re. Les Césars ne leur avoient-ils pas donné l'exemple de cette méthode ? Maîtres de l'Empire, ils ne l'avoient gouverné que sous le nom d'Officiers de cette même République, dont ils captivoient la liberté à la faveur des titres qui sembloient l'établir. M. de S. A. en fait la remarque pour en tirer une autre conclusion ; mais il nous permettra d'en conclure 1°. Qu'on ne montrera jamais par les raisons de convenance que le titre d'Officiers de l'Empire dût être méprisé par nos premiers Rois. 2°. Qu'au contraire toutes sortes de convenances devoient les leur rendre précieux; ainsi les Faits,& les Textes ne pouvant s'expliquer plausiblement sans supposer que Clovis eut, même avant sa qualité de Consul, quelque autre Dignité accordée par les autres Empereurs, il nous paroît plus naturel de donner sur ce point particulier la préférence aux systêmes de M. l'A. du B. & de l'Auteur des Dissertations, sans cesser cependant de regarder l'Etablisse-

ment de la Monarchie Françoise dans les Gaules, comme le fruit d'une Conquête; parce que tous les autres ressorts qui ont servi à cet Etablissement, ont été subordonnés à la force des armes, l'Ouvrage ayant été plus que probablement commencé, & évidemment consommé par ce moyen. C'est ainsi que malgré leur alliance avec les Eduens, & les secours qu'ils en tirerent, l'Etablissement des Romains dans les Gaules a toujours passé pour une Conquête.

Il est à présumer aussi que l'Auteur des Dissertatons, s'il avoit lu le nouvel Ouvrage de M. le M. de S. A. n'auroit point avancé si affirmativement que le Childéric, dont le tombeau fut trouvé à Tournay en 1653. fut le Childéric, Pere de Clovis. Les raisons les plus fortes déterminent M. de S. A. à soutenir que ce Prince étoit un Petit-Fils de Clovis, Fils de Clotaire premier, & d'Ingonde, mort avant son Pere, & sans avoir régné, quoiqu'il portât le titre de Roi, qu'on donnoit alors

aux enfans des Rois ; car il y a de fortes conjectures que le Prince enterré dans ce Tombeau étoit Chrétien, & Childéric premier ne l'a point été.

Au reste il regne dans les Dissertations avec une érudition choisie, & une saine critique, un ordre, une clarté, une justesse, une solidité de raisonnement, & une sagacité de vûes, qui les rend dignes de l'attention des Sçavans. On croit y reconnoître M. Ribaud de Rochefort, Auteur de quelques autres Dissertations sur le même sujet déja insérées dans nos Journaux.

ARTICLE XXXIII.

REPLIQUE A MONSIEUR de Molieres, ou Démonstration Physico-Mathématique, de l'Impossibilité, & de l'insuffisance des Tourbillons, par M. Sigorgne. *A Paris chez* Jacques Clousier 1742. vol. *in*-12 *pag.* 190.

C'Est de tout tems qu'on a observé, qu'en tout genre de Littérature comme d'autre chose, il est bien plus facile de détruire, que d'édifier. Ce qui est vrai en général, on comprend bien qu'il est en quelque sorte infiniment plus vrai dans la Physique, où il est si difficile d'édifier, c'est-à-dire, de découvrir le vrai, & de l'établir. Or de tous les points de Physique il paroît qu'il ne doit point y en avoir de plus destructible, de plus ruineux que de petits Tourbillons formés, prodigués, entassés, pressés & balotés sans cesse dans une matiere essentiellement

des Sciences [illegible]
molle, [illegible]
visée, & [illegible]
dans toutes [illegible]
des, & les [illegible]
Il est [illegible]
gne, avec [illegible]
qu'il a, [illegible]
de bataille [illegible]
carriere pour [illegible]
res armes. [illegible]
ose attaquer [illegible]
le systême [illegible]
verser [illegible]
teur de [illegible]
ebranche, [illegible]
réputation [illegible]
revenir de [illegible]
icien [illegible]
Nous [illegible]
bauche [illegible]
rés de [illegible]
s petits [illegible]
vant [illegible]
vant [illegible]
us l'avions [illegible]
mots. [illegible]

veur de ce renouvellement, raſſemblé nos Démonſtrations comme en une, ſousdiviſée en trois, dans nos *Mémoires de Juillet*, *& de Septembre* 1739. ſans renoncer cependant à la brieveté Géométrique, ou ſimplement Didactique qui devroit, ſelon nous, régner au moins dans les Sciences Mathématiques, ou Phyſico-Mathématiques.

Nous reconnoiſſons ici, avec plaiſir, que M. Sigorgne reſſerre ſon terrain à meſure qu'il en devient davantage le Maître, & que pour porter un dernier coup au ſiſtême ennemi, il réunit mieux ſes troupes, & les fait marcher avec plus de diſcipline. Ses Propoſitions ne ſont plus ſi longues, le nombre n'en eſt plus ſi grand, l'énoncé en eſt plus général, & plus fort ; il laiſſe les petits détails, comme menues branches que la chûte du tronc doit entraîner ſans difficulté.

C'eſt au tronc en effet qu'il applique d'abord la hache & la coignée. Dès l'eſpece de Préface, ou d'avis par où il prélude, il obſerve

d'après *Montagne*, qu'il n'eſt pas tant queſtion ici de ſçavoir, ſi avec les petits Tourbillons on peut tout expliquer, car tout s'explique en Phyſique avec telle Hypotheſe qu'on veut y employer, que de décider, ſi en effet ces petits Tourbillons ſont poſſibles. C'eſt à cette queſtion de fait que nous réduiſîmes d'abord la choſe dans nos *Mémoires de Juillet, & de Septembre* 1739.

M. Sigorgne commence par une pareille *Démonſtration Phyſico-Mathématique de l'Impoſſibilité, & de l'Inſuffiſance des Tourbillons.* Les Tourbillons invéntés, dit l'Auteur pour l'explication de l'Aimant, de la Péſanteur, & de l'Entraînemen, des Planettes, ſont aujourd'hui reconnus inutiles pour cela par les Cartéſiens mêmes. On convient dit-il, qu'une ſimple Athmoſphere ſuffit pour l'Aimant, comme pour l'Electricité : Tout le monde ten convient-il ? Mais on eſt plus unanime à reconnoître *que la Péſanteur ne peut être une ſuite du Tour-*

billonnement. Enfin *tout récemment M. de Gamaches vient de prouver qu'on ne peut sans erreur attribuer aux Tourbillons l'entraînement des Planettes.* Ce point-là ne laisse pas de demander encore un peu de discussion; & il n'y a guéres que la Pésanteur qui soit bien décidée inexpliquable par les Tourbillons.

C'est passer le but, en détruisant les petits Tourbillons qui sont sans preuves, de vouloir détruire les grands, dont nos yeux sont presque témoins; comme c'est le passer également, en établissant les grands Tourbillons, de vouloir en imaginer de petits, tels au moins que Malebranche les a fondés. Voilà le sort des opinions des hommes. Extrêmes en tout, ils ne connoissent point de milieu. On en voit encore un exemple dans la Physique courante. Ils ne conçoivent pas que le mouvement soit possible dans le Plein, les voilà aussitôt amoureux du vuide, comme pour lui-même, jusqu'à prétendre que l'espace est la substance même d

Dieu, ou que c'est un Etre créé qui n'est ni matiere ni esprit. S'ils conçoivent la possibilité du mouvement dans le Plein, ils vont jusqu'à attribuer au plein toute l'immatérialité du vuide, & à faire mouvoir les Planetes sans entraînement actif ni passif de la matiere qui les environne, & qui les pénétre immédiatement. M. Sigorgne se rapproche pourtant de sa premiére Proposition.

Sa Démonstration Physico Mathématique générale, il la partage en 12. Théorêmes, dont le premier porte, que la Génération Méchanique du Tourbillon est impossible. La généralité de cette Proposition est *ad hominem* contre Descartes, dont les Tourbillons sont Homogenes; car notre Auteur se sert avantageusement contre ses adversaires de cette Homogénéité, qui est effectivement l'unique arme bien offensive contre les Tourbillons Cartésiens.

M. Sigorgne prouve fort bien dans cette Hypothese, que le mou-

vement d'un corps quelconque en droite ligne, n'opérera jamais de vrai Tourbillon dans ce Corps, ni dans la matiere Homogene qui l'environne. Il faut croire cependant, qu'il n'exclut pas le reflux circulaire de cette matiere autour de ce Corps.

Il vient à ceux qui forment le Tourbillon par la Rotation d'une Sphere autour de son Axe. Y a-t-il d'autre maniere de le former? Mais 1°. dit l'Auteur, il faudra donc expliquer la formation de cette Sphere, & rendre raison de sa solidité. 2°. Cette Sphere n'ayant point dans tous les points de sa surface une vitesse égale, ne sçauroit l'imprimer égale à la surface intérieure de ce Tourbillon, condition que requierent les Tourbillonistes, trompés par la prétendue Démonstration de M. Newton, qui l'a ainsi supposé sans dire pourquoi. 3°. 4°. 5°. 6°. Cette Sphere n'entraîneroit point la matiere qui l'environne, celle-ci étant *infiniment molle & divisible.* 7°. Enco-

re ne feroit-ce là qu'un Tourbillon, & pour en faire une infinité de petits, il faut une infinité de Spheres centrales.

Second Théorême. Le développement, ou l'extenſion du Tourbillon, eſt, pour les mêmes raiſons, impoſſible. *Troiſiéme Théorême.* Le Tourbillon cylindrique ne peut ſubſiſter long-tems, & n'eſt point ſuffiſant pour expliquer les Phénomenes céleſtes. Car quand on prouve aux Cartéſiens que leurs Tourbillons devroient être cylindriques, ce n'eſt pour s'arrêter-là, & ayant mené le Tourbillon du Sphérique au cylindrique, le but eſt de le mener du cylindrique au néant du Tourbillon.

Quatriéme Théor. Dans le Tourbillon Sphérique, *il n'y a pas de force relative à un centre*; il n'y en a pas en vertu du *Tourbillon*; mais il doit y en avoir en vertu du *Sphérique.* De ſoi tout Tourbillon, en tant que Tourbillon eſt cylindrique; & s'il eſt Sphérique, il doit tirer cette figure d'une force rela-

tive au centre, indépendam du Tourbillonement qui n'eſt de ſoi *centripete*, mais unique *axipete*.

Dans le *cinquiéme Théor.* git de la compoſition de la *centrifuge*, ou *axifuge* perpen laire à l'axe, & oblique à la ce *ſuppoſée Sphérique* du Tou lon. C'eſt contre toutes les Mathématiques des décompoſ qu'on veut reflêchir cette oblique perpendiculairement tangente, pour la faire rever centre unique de la Sphere. on pu ſeulement incidenter l ſus pour ſoûtenir un ſyſtême cela ſeul démontré inſoutenab

M. Sigorgne ne laiſſe pas tous ces Théorêmes, de ſuivre re un peu le détail des ſubt ges du ſyſtême adverſaire. L Théoreme veut que *les Pl ne ſoient point entraînées par le billon.* Et par quoi donc le ſe elles, ou par qui? La raiſo l'Auteur eſt que, les *orbites de netes s'entrecoupent au centre d*

leil. Voilà ce que M. Newton a gagné de faire prendre les fictions tantôt Astronomiques, tantôt Géométriques pour des réalités. Les Orbes Astronomiques sont-ils autre chose que des fictions ? Est-ce bien sérieusement qu'on conçoit les Planetes enclavées dans des Plans solides, ou réels qui se croisent non seulement dans des points, mais dans des lignes ?

L'Auteur a gardé la meilleure, & peut-être l'unique raison vraiment Physique pour la derniere. 12e. *Theoreme.* Les petits Tourbillons, ne seroient pas long-tems sans *se confondre.* Voilà le mot décisif, & par où nous avons toujours pris la chose, nommément dans notre Démonstration des Mémoires de Juillet, & de Septembre 1739. que M. Sigorgne nous fait l'honneur de citer. Il est singulier que les Malebranchistes croyent sauver leurs petits Tourbillons par le nombre, & parceque le monde en est plein. C'est ainsi que les méchans croyent se sauver, comme si l'excès du

mal pouvoit être la ressource, & non pas plûtôt la ruine du mal. Plus les Tourbillons sont petits, plus ils tendent à leur destruction. Plus ils s'étayent mutuellement, plus ils agissent de concert pour leur destruction. Plus il y a de gens qui se noyent, plus vîte ils sont tous noyés, plus il y a de buches qui brûlent, plus vîte elles sont toutes consumées. Plus les petits Tourbillons sont buttés l'un contre l'autre, plûtôt ils enfilent de concert les tangentes, par où ils tendent également à s'échaper. Il n'y a que l'Hétérogénéïté qui puisse empêcher ce concert, & ces naissances de mouvemens rectilignes par les tangentes.

L'Auteur de la réfutation est si convaincu de ce principe, que les sistêmes ruineux se ruinent par eux-mêmes, qu'il termine ses Théoremes, & sa Démonstration générale en exhortant ses Lecteurs à lire la réponse que le plus célébre Partisan des petits Tourbillons a faite au mois d'Août 1739. à no-

tre Démonstration du mois de Juillet. *J'exhorte*, dit-il, *le Lecteur à lire la réponse que l'Auteur des Leçons de Physique a faite à la Démonstration de l'excellent Physicien que j'ai cité. Il n'en demeurera que plus convaincu de ce que je viens d'établir.*

Après cette Démonstration générale & détaillée, M. Sigorgne adresse des lettres au sçavant Auteur des Leçons de Physique, en réponse à celles qu'on avoit repliquées à sa premiere réfutation des Leçons. Dans la replique à la réfutation, on a prétendu que les espaces angulaires, laissés par les petits Tourbillons, sont remplis d'une matiere impénétrable. L'Auteur de la réfutation ne voit rien qui doive exemter ces encoignures du *branle* général, & il veut même qu'elle soit pésante, & capable d'être précipitée aux centres des Tourbillons.

Selon l'Auteur des Leçons, hors du monde il n'y a point de vuide. Son adversaire voulant qu'il y ait de l'espace, soutient qu'il est

vuide, & que les Tourbillons doivent s'y répandre. La décomposition des forces fait encore ici le sujet des réponses, & des repliques. Il est encore à craindre que cette question nommément, ne soit un peu plus embrouillée à la fin de ces disputes, qu'elle ne l'étoit auparavant.

La seconde Lettre est pleine d'un détail de dits & de contredits qui paroissent assez inutiles, dès qu'une fois l'Auteur de ces Lettres a prouvé préliminairement l'impossibilité & l'insuffisance des petits Tourbillons. Quand on eut fait voir que la dent fameuse n'étoit point d'or, & que ce n'étoit qu'une dent ordinaire recouverte d'une feuille d'or par un habile Orfévre; on regarda comme inutile de disputer sur la maniere d'expliquer la génération naturelle d'une dent d'or.

Dans la troisiéme Lettre l'Auteur remarque fort sagement qu'on ne doit pas se flatter facilement d'avoir expliqué un Phénomene, lorsque pour cette explica-

tion, on n'a employé d'autres moyens que ceux qu'on a démontrés mille fois insuffisans dans ceux qui s'étoient flattés de la même explication. Cela se rapporte à la pésanteur des corps, que l'Auteur des Leçons a cru, & assûré avoir expliquée; quoiqu'il ne l'expliquât que par le Tourbillonnement, reconnu insuffisant dès le tems de Descartes, & démontré par M. Herman, & par 30. autres, inutile pour la production de ces Phénomenes. Il y a 30. ans en effet que tous les Physiciens, & les Géometres convenoient bonnement que la force du Tourbillon purement *axipete*, ne pouvoit être *centripete* pour précipiter le corps au centre unique de la terre.

On pourroit, il est vrai, avoir fait quelque nouvelle découverte là-dessus, ou quelque nouvelle refonte de cette Hypothese; mais M. Sigorgne prétend que cela n'est pas, & réellement nous ne voyons rien de nouveau à cet égard, qui aille au fait. On n'a fait que multiplier les subterfuges qui ne von-

qu'à embrouiller la question
est bien simple, & que les
Physiciens doivent soigneus
maintenir dans la plus grand
plicité, pour empêcher les
veaux venus de succomber so
amas de petites raisons de
qui peuvent les éblouir. Nou
hortons M. de Sigorgne lui
me de se débarrasser désorm
tout ce détail, qui embarra
moins ses Lecteurs, & de
ner la question à ses termes le
simples, comme il l'a fait d
Démonstration, & dans ses
rêmes préliminaires.

Dans quelque point de vûe
on transporte désormais tout
questions des petits Tourbillo
n'y a jamais qu'un mot à dire
les dissiper. Sont-ils Homoge
Les voilà donc confondus. I
une matiere molle, infiniment
le? Elle ne résiste donc à
Leur force est-elle *axifuge*, e
donc *axipete*, & ne peut être
tripete. Est-ce un pur mouve
de Tourbillons? Il est donc

ment *cylindrique*, & ne peut être *sphérique*, à moins que la sphéricité ne lui vienne d'ailleurs.

L'Expérience de M. *Bulffinger* extrêmement bien remaniée par M. *l'Abbé Nolet*, prend de nouvelles forces ici entre les mains de M. l'Abbé Sigorgne. Cette Expérience consiste à faire tourner sur son axe un globe de verre plein d'eau, à quelques petites goutes d'air près, qu'on y laisse pour voir ce que cet air devient dans le mouvement circulaire de ce globe, & de l'eau. L'Expérience est assez équivoque, comme le sont toutes ces sortes d'Expériences artificielles, & aprêtées. Aussi chacun les interprete-t-il à son gré, & souvent la moindre circonstance les fait varier, & parler tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre.

Celle-ci parle pourtant le plus souvent contre la prétendue centripetence des Tourbillons, qui n'a rien de naturel, ni de vraisemblable, de quelque côté qu'on la retourne. Lorsque l'eau se trouve

trouve chargée d'atomes légers assez grossiers pour être apperçus, on les voit le plus souvent s'attrouper autour de l'axe, & former même une espece d'axe sensible, lorsqu'il n'y en a point, & que le balon est suspendu en dehors par ses deux poles. Lorsqu'il y a un axe grossier qui enfile & suspend le balon, alors l'air se ramasse en petites bulles adhérentes le long de cet axe ; & c'est-là l'Expérience de M. Bulfinger. Celle de M. Molieres est, lorsque n'y ayant point d'axe qui enfile en dedans, la goute d'air n'étant point trop grosse, & capable de se partager en plusieurs goutes, cette goute unique se range d'abord au pole, & coule ensuite le long de l'axe pour se placer au centre.

Nous doutons que dans ces divers cas, on eut les mêmes diversités précises, & qu'on n'en eut pas davantage, si on donnoit au balon divers dégrés de vélocité dans sa rotation. Tous ces Phénomenes dépendent aussi beaucoup

de la grandeur du balon, de la quantité d'eau, & sur-tout de la grandeur respective des goutes d'air, ou des atomes qui nagent dans l'eau. L'essentiel ici, est de remarquer avec l'Auteur des Lettres, que la goute d'air qui va du pole au centre du balon, n'y va que par la réverbération des parois polaires dudit balon.

Vers la fin de cette Lettre, M. Sigorgne cite quelqu'un qui a dit, qu'il en étoit des Tourbillons comme des bons mots, qui ne veulent pas être trop répétés. Cet Auteur fait remarquer à celui des Leçons de Physique, que ses petits Tourbillons doivent contenir des petits Tourbillons à l'infini, & à l'infini de l'infini, sans pouvoir jamais se borner à un atome qui ne soit pas un Tourbillon complet, contenant autant de Tourbillons à l'infini, & à l'infini de l'infini, qu'il a d'atomes lui-même.

M. Sigorgne releve fort bien, & fort à propos, ce que dit l'Auteur des Leçons, que *pour expliquer*

la dureté, aucun Philosophe ne l'exi ge dans la cause qui la produit. Il l'exigent tous, ils doivent l'exige tous. Celui qui soutient, doit êtr plus fort que celui qu'il soutient Celui qui comprime, doit être plu fort que celui qui est comprimé C'est comme celui qui mene, qu doit voir plus clair que celui qu est mené. Il est pourtant vrai qu la question de la dureté des Corps est encore fort indécise, & que quand on dit que la dureté est causée par le liquide qui l'environ-ne, cela a besoin de bien des expli-cations.

A la quatriéme Lettre la dispu-te s'échaufe, & même s'aigrit. L'Auteur s'y plaint beaucoup de l'aigreur de son adversaire. Nous n'entrerons point dans leur perso-nalité ; & cela seul nous servira de prétexte pour nous dispenser de suivre un détail peu intéressant de contrerepliques, que nous croyons inutiles désormais ; l'affaire des pe-tits Tourbillons n'ayant pas be-soin de tant d'éclaircissemens pour

tomber en regle. C'eſt un petit point de la Phyſique de Deſcartes, qui a bien d'autres morceaux qui mériteroient une pareille diſcuſſion. Quand une matiere comme celle-là qui n'intéreſſe qu'un très-petit nombre de curieux, eſt ſuffiſamment diſcutée pour ou contre, il n'y a, ni à eſpérer que ceux qui tiennent à titre d'Inventeurs, d'Auteurs, ou de Sectateurs s'en déprennent généreuſement, ni à craindre que le Public déſintéreſſé s'en laiſſe gagner davantage. Dans les choſes de mode, on ne va un tems, que parce qu'on voit aller. Le premier qui s'arrête, arrête toute la foule, & laiſſe au premier venu le droit de la tourner d'un autre côté, ſans qu'aucun puiſſe ſe flatter de la fixer jamais ; ſi ce n'eſt pour un peu plus de tems, lorſque c'eſt, par exemple un Newton, ou un Deſcartes qui penſent en grand, & préſentent une vaſte étendue des plus grands Objets à contempler un peu plus à loiſir, & parmi leſquels il y en a

toujours un nombre de solides, de réellement intéressans pour l vrais Sçavans.

ARTICLE XXXIV

HISTOIRE DES EMPIRE & des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à J. où l'on voit d celle d'Egypte, & d'Asie la li son de l'Histoire-Sainte avec Profane, & dans celle de Grece le rapport de la Fable a l'Histoire. Par M. l'Abbé Guy Tome VII. *les Seleucides.* Paris, *rue S. Jacques, chez* Hippolyte-Louis Guerin, *à* S. Thomas d'Aquin : Jean Villette S. Bernard, & *à la* Croix d'O Jean-Baptiste de Lespine *la* Victoire, *& au* Palm *in*-12 1741.

Livre I. LE nom de Syrie, fut donné à l'Emp des Séleucides, est, selon M l'Abbé Guyon, dérivé de celui d'Assyrie, apparemment parce que l'

cien Empire des Assyriens, pris dans toute son étendue, faisoit la plus grande partie de ce qui échut en partage à Séleucus. Cependant, comme on a dans la suite distingué la Syrie propre de plusieurs Provinces de cette Monarchie, le nom de Syrie est devenu un peu équivoque dans l'Histoire. Notre Auteur n'a rien omis pour éclaircir ce point de Géographie: il en a fait la matiere d'une Note, qui n'auroit rien gâté dans le Texte.

Séleucus, Fondateur de ce nouvel Empire, le plus vaste, dont l'Histoire ancienne fasse mention, voulut passer pour Fils d'Appollon, & ses Descendans furent tellement infatués de cette chimere, qu'ils firent mettre sur leurs Monnoyes l'Image du Dieu, dont ils prétendoient tirer leur Origine, & à qui par une suite de Traditions, non moins Fabuleuses, ils rapportoient la Fondation de leur Monarchie. Dans le vrai, Séleucus étoit Fils d'Antiochus, un des

premiers Officiers de Philippe, & lui-même eut beaucoup de part aux Conquêtes d'Aléxandre. Dans le premier partage des Gouvernemens, qui se fit après la mort de ce Héros, on ne lui en donna aucun; il n'eut que le Commandement de la Cavalerie; mais trois ans après il fut nommé Gouverneur de Babylone. Il ne s'y crut pas long-tems en sûreté, parce qu'il se brouilla bien-tôt avec Antigone, & il se réfugia en Egypte auprès de Ptolemée son ami, dont il connoissoit l'équité, & la modération.

Ptolemée comprit alors la nécessité de mettre des bornes à l'ambition d'Antigone, & se ligua contre lui, avec Séleucus, Lysimaque & Cassandre. Après la journée de Gaza, où Antigone & Démétrius, son Fils furent battus, Séleucus se préparoit à retourner dans son Gouvernement, accompagné seulement de quelques-uns de ses amis. Ptolemée l'obligea d'accepter une Escorte de 800.

Hommes; il reconnut bien-tôt qu'elle n'étoit pas de trop; il eut même assez de peine à la conduire jusqu'à moitié chemin, & il eut besoin pour cela de faire parler les Dieux. Il trouva dans la Mésopotamie un Corps de Macédoniens, qu'il engagea à le suivre, les uns par la douceur, les autres par la force, & il entra dans Babylone aux Acclamations du Peuple; la Garnison même, qu'Antigone y avoit laissée, suivit le torrent, la Citadelle, où ses Enfans & plusieurs de ses Amis étoient Prisonniers, fit assez peu de résistance.

Il marcha ensuite avec trois mille Hommes de pied, & quatre cent Chevaux au-devant de Nicanor, Gouverneur de la Médie, qui venoit avec une Armée pour le chasser de Babylone; il le surprit pendant la nuit, passa au fil de l'épée tout ce qui ne prit point parti dans ses Troupes, & profita si bien de cette Victoire, qu'il se rendit Maître de la Médie & de la Susiane. Ce fut alors qu'on

lui donna le Surnom de *Nicator*, qui signifie *Victorieux*. On le trouve néanmoins dans quelques Médailles avec celui de *Nicanor* ; mais ce pourroit bien être une faute d'inadvertance. Notre Auteur attribuë la rapidité de ses Conquêtes, autant à sa douceur, qu'à sa bravoure & à son grand talent pour la Guerre. Il est certain du moins que ce fut l'amour, que leur portoient ses Sujets, qui leur fit signaler son retour à Babylone par une Epoque, où toutes les Nations de l'Asie commencerent à marquer leurs années, & qui fut appellée l'*Ere des Séleucides*. Les Juifs même, sous les Souverains Pontifes, s'en servirent, & la nommerent l'*Ere des Contrats*. Les Chrétiens en userent aussi jusqu'au commencement du VI. Siécle, que Denys-le-Petit mit en vogue l'Ere Chrétienne. M. l'Abbé Guyon s'étend beaucoup sur cet article, & l'a encore repris dans une Dissertation, qu'il a placée à la fin du Volume suivant.

Tandis que les autres Capitaines Macédoniens ne ſongeoient qu'à ſe dépouiller les uns les autres de leurs Etats, Séleucus n'étoit occupé qu'à étendre les ſiens, il fit des Conquêtes juſques dans les Indes, & à ſon retour à Babylone, ayant appris que Ptolemée, Antigone & Démétrius avoient pris le Titre de Rois, il le prit auſſi. M. l'Abbé Guyon oublie ici pour la ſeconde fois, ce qu'il a dit au commencement de l'Hiſtoire des Lagides, que Ptolemée avoit été par modeſtie, le dernier des Capitaines d'Aléxandre, à prendre le Titre de Roi.

Après la Bataille d'Ipſus, où Antigone fut tué, il ſe fit un nouveau partage de l'Empire d'Aléxandre, en vertu duquel Séleucus ſe trouva Maître de toute cette partie de l'Aſie, qui s'étendoit depuis la Phrygie, juſqu'aux Indes, & ce fut alors qu'il bâtit un grand nombre de Villes On trouvera ici la Deſcription des Principales, & ſurtout d'Antioche ſur l'Oronte, qui

devint bien - tôt la Capitale de l'Empire Syrien. Notre Auteur rapporte même en peu de mots toutes les Revolutions, qu'a essuyées cette Ville fameuse dans la suite des tems. Séleucus s'occupoit de ces travaux dans le tems même, qu'il fut obligé de se liguer avec Démétrius Fils d'Antigone, contre Ptolemée, Roi d'Egypte, son ancien Ami; cette alliance avoit été scellée par le mariage du Roi de Syrie avec Stratonice, Fille de Démétrius ; mais celui - ci étoit trop inquiet & trop turbulent, pour vivre long-tems en bonne intelligence avec son Gendre. Avant que d'entrer dans le détail de leurs démêlés, où nous ne nous arrêterons point, parce que nous en avons suffisamment parlé dans l'Extrait, que nous avons fait de l'Histoire des Ptolemées, notre Auteur s'est un peu étendu sur le fameux Temple d'Hiérapolis bâti par Stratonice en l'honneur de Junon, de qui elle prétendit en avoir reçu l'ordre.

e qu'il y a de plus intéreſſant
cet Epiſode, eſt l'Aventu-
'un jeune Seigneur de la Cour
yrie, nommé Combabe, pour
a Reine avoit conçu une vio-
: paſſion, & qui avoit pris,
ne pas ſuccomber à ſes pour-
s, une précaution, d'où l'on
:nd qu'eſt venue la coûtume
Prêtres d'Hiérapolis, de n'a-
, ni d'autres habits, ni d'au-
ccupation, que ceux des Fem-
La paſſion, que Stratonice allu-
lans le cœur d'Antiochus Fils
du Roi, eut des ſuites plus
idérables. Elle auroit coûté
e au jeune Prince, que la
nce, qu'il s'étoit faite pour
iffer, avoit réduit à l'extrémi-
ſi ſon Pere, dont il étoit ten-
ient aimé, ne lui eût cédé
Princeſſe, quoiqu'il en eût
des Enfans. On prétend, dit
Guyon, qu'Antiochus n'en
qu'après la mort de ſon Pe-
mais elle n'en étoit pas moins
elle-Mere, & c'eſt cependant
ce mariage inceſtueux, in-

» connu même au reste des Payens
» du tems de S. Paul, que vien
» la race des Rois de Syrie, qu
» persécuterent si cruellement le
» Peuple de Dieu. »

Un des traits des plus marqués du caractere de Séleucus Nicator fut la générosité & la grandeur d'ame : elle parut en plusieurs rencontres, sur-tout à l'égard de Démétrius son Beau-Pere. Il n'avoit pas moins de douceur & d'humanité, & nous avons vu ailleurs qu'il fut la victime de l'Hospitalité qu'il exerça envers Ceraunus, Fils de Ptolemée Roi d'Egypte : ce Perfide l'assassina dans le tems, qu'il songeoit à aller finir ses jours dans la Macédoine, sa Patrie, après l'avoir conquise sur Lysimaque. » Ce Prince, dit M. Guyon, ne » fut pas moins le premier des Rois » de Syrie par l'éclat de ses vertus, que par l'Etablissement de » leur Trône. L'estime générale, » qu'il s'étoit acquise par sa valeur, son expérience, sa sagesse & son humanité, l'avoient ren-

» du un Objet de jalousie pour » Aléxandre même. » Tel fut le Fondateur d'un Empire, qui comprenoit soixante & douze Provinces, ou Gouvernemens.

Antiochus, son Fils, commença son Regne par un trait de foiblesse & de lâcheté, qui lui fit perdre les dernieres Conquêtes de son Pere. Au lieu de venger sa mort, il fit alliance avec son Assassin. Il fut d'ailleurs assez malheureux à la Guerre : il attaqua mal-à-propos Ptolémée Philadelphe, Roi d'Egypte, & il n'en retira ni honneur, ni avantage. Patrocle, son Général, fut battu par le Roi de Bithynie; il le fut lui-même par les Gaulois; mais il les défit ensuite avec le secours de ses Eléphants, ausquels il envia la gloire de cette Victoire. Enfin, après avoir bâti dans la Margiane, Contrée des Parthes, une nouvelle Antioche, dont l'enceinte étoit de 1500. Stades, & la Ville d'Apamée en Phrygie; il mourut, dit notre Auteur, dans une heureuse vieillesse. On

bâtit à Lemnos un Temple en son honneur, & en mémoire de son Pere, & un autre à Smyrne pour Stratonice, qui fut mise au rang des Déesses sous le nom de *Venus Stratonice.*

Le Successeur d'Antiochus I. fut Antiochus II. son Frere, que Séleucus avoit eu de Stratonice, & ce Prince épousa Léodice sa sœur de Pere. Les Miléfiens lui donnerent le surnom de Dieu, en reconnoissance de ce qu'il les avoit délivrés de la Tyrannie de Timarque. C'est à lui que Bérose, Prêtre de Bélus à Babylone, dédia son Histoire de la Chaldée, dont Josephe & Eusebe nous ont conservé de précieux Fragmens, qui répandent, dit notre Auteur, une grande lumiere sur plusieurs endroits de l'Ancien-Testament; sur-tout par rapport aux Rois de Babylone, qui ont fait la Guerre aux Juifs. Antiochus continua quelque tems la Guerre commencée par son Frere contre le Roi d'Egypte; mais les Particularités

n'en ſont pas bien connues. L'événement le plus marqué de ſon Regne, eſt la Révolte des Parthes, & la Fondation de leur Empire.

Ces pertes, & l'impoſſibilité de forcer les Frontieres de l'Egypte, obligerent enfin Antiochus de faire la Paix avec Philadelphe à des conditions, que Daniel avoit prédites pluſieurs Siécles auparavant, (*a*) & il en fut la victime. Le Roi d'Egypte avoit exigé de lui qu'il répudiât Laodice ſa Femme, & qu'il épouſât Bérénice, Sœur de Philadelphe : il la renvoya à ſon tour, dès que ſon Frere fut mort, & reprit Laodice, qui le fit empoiſonner, fit mourir Bérenice, & poignarder le Fils, qu'elle avoit eu d'Antiochus : mais elle reçut bien-tôt le même traitement de la part de Ptolémée Evergete, Fils de Philadelphe, lequel parcourut enſuite une partie des Etats de Syrie, d'où il emporta

(*a*) Daniel 11. 6.

en Egypte des richesses immenses. Tout cela avoit encore été prédit par Daniel. (*a*)

Séleucus II. Fils d'Antiochus II. & de Laodice, voulut commencer son Regne par venger la mort de sa Mere, & les ravages de la Syrie. Il mit en Mer une puissante Flotte, qu'une tempête ruina entierement; il fut lui-même battu par Evergete; mais ayant reparé ses forces, il marcha de nouveau avec deux grandes Armées en Egypte, & son Ennemi n'eut rien de mieux à faire, pour conjurer l'Orage, que de conclure avec lui une Trêve de dix ans. Ce fut alors, que Séleucus fit avec la Ville de Smyrne & les Magnésiens ce célebre Traité d'Alliance, dont l'Acte fut inscrit sur une colonne de Marbre, qu'on voit encore aujourd'hui; elle fut apportée en Angleterre au commencement du Siecle passé, avec d'autres Marbres Antiques, par Thomas Comte

(*a*) Daniel 11. 6.

d'Arundel. Thomas, Duc de Nortfolk, Petit-Fils du Comte, y a joint la fameuſe Chronique de Paros, & tout cela fut donné par ces deux Seigneurs à l'Univerſité d'Oxford : c'eſt ce qu'on appelle *les Marbres d'Arundel*, ſur leſquels Seldene, & Prideaux ont fait de Sçavants Commentaires.

L'Ambition d'Antiochus, & ſon avidité pour s'emparer de tout, qui lui firent donner le ſurnom d'*Hierax*, c'eſt-à-dire, d'Oiſeau de Proye, troublerent bien-tôt la tranquillité, dont Séleucus, ſon Frere commençoit à jouir. On en vint aux Armes, & elles ne furent pas d'abord favorables à celui-ci. Eumenes, Roi de Bithynie, profita de la Guerre Civile, pour faire des Conquêtes en Aſie. Enfin une grande Bataille, que Séleucus gagna ſur ſon Frere, le délivra de ce dangereux Ennemi, & lui fit prendre le Titre de *Callinicus*, ou *Victorieux* ; après quoi il bâtit en Méſopotamie la Ville de *Callinopolis*. Il ne jouit pas

long tems du fruit de sa Victoire : Arsace Roi des Parthes, & Théodote II. Roi de la Bactiane avoient fait des Conquêtes sur lui pendant la Guerre Civile ; il marcha contre eux, fut défait, & demeura Prisonnier du Roi des Parthes, qui d'ailleurs le traitta bien. Les Gaulois, qui faisoient alors trembler tout l'Orient, ne manquerent pas cette occasion de ravager les Etats de Séleucus, qui mourut d'une chûte de cheval à la Cour d'Arsace.

Il laissoit deux Fils, Séleucus, l'Aîné lui succéda, & régna fort peu de tems. Il ne justifia en rien le surnom de *Céraunus*, ou de Foudre, qu'il avoit pris : deux de ses Officiers l'empoisonnerent, tandis qu'il marchoit à la tête d'une Armée contre Attale, Roi de Pergame. Achéus, son Oncle Maternel, punit de mort ces deux Parricides, refusa la Couronne, que les Troupes lui offrirent, & la mit sur la tête d'Antiochus, Frere de Séleucus, & à qui ses belles Actions si-

rent donner le nom de Grand.

Livre II. La grande jeunesse, & le peu d'expérience d'Antiochus III. furent cause que les premieres années de son Regne se passerent dans de grandes agitations. Molon, Gouverneur de la Médie, & Aléxandre son Frere, Gouverneur de la Perse, se révolterent. Hermias, qui avoit tout crédit sur l'esprit du jeune Roi, & dont les hauteurs avoient causé ces Revoltes, pensa culbuter l'Etat, & en seroit venu à bout, si Apollophane, Médecin d'Antiochus, ne lui eût fait ouvrir les yeux sur les desseins de ce Perfide Ministre, & sur ce qu'il en avoit à craindre lui-même. Antiochus, malgré les fautes énormes, que lui avoit fait faire Hermias, ne se fut pas plûtôt délivré de ce plus dangereux de ses Ennemis, qu'il soumit les Revoltés de la Médie & de la Perse. Cela n'empêcha point Achéus, jusques-là si fidele, de se faire déclarer Roi de Syrie; mais le bonheur & la résolution

d'Antiochus, le mirent encore au-dessus de ce nouvel Orage : Achéus fut enfin pris, & le Roi, son Neveu, le fit expirer dans les tourmens : il reconquit aussi plusieurs Provinces ; que les Egyptiens avoient enlevées à ses Prédécesseurs ; & quoique Philopathor, Roi d'Egypte, eût gagné sur lui une grande Bataille à Raphia, il sçut si bien profiter de l'absence de son Vainqueur, que l'amour des plaisirs avoit rappellé dans son Royaume, qu'il parvint à conclure avec lui un Traité de Paix, dont il sçut bien profiter.

La défaite d'Achéus ne l'avoit remis en possession, que d'une partie de l'Asie Mineure. Les Gaulois, ou Galates, s'étoient maintenus dans leurs Conquêtes. Les Royaumes de Pergame, de Bithynie, de Pont & d'Héraclée subsistoient, & Tiridate, Roi des Parthes, s'étoit emparé de la Médie, & à cette occasion notre Auteur nous donne une fort belle Description de ce Pays, & des Ri-

chesses de la Ville d'Ecbatane, sa Capitale. Antiochus arma puissamment pour réparer ces pertes; mais les lacunes, qui se trouvent en cet endroit de l'Histoire de Polybe, & qu'on ne sçauroit remplir d'ailleurs, nous privent des principales circonstances de la plus glorieuse Expédition de ce Prince : nous sçavons seulement qu'il commença par la Conquête de l'Hircanie, pour laquelle il surmonta des obstacles, qu'on croyoit invincibles, & que le Roi des Parthes, qu'il attaqua ensuite, se défendit si bien, qu'il obligea Antiochus, qui s'ennuyoit d'une Guerre, où il ne gagnoit rien, à traitter avec lui. Ce Prince lui céda même l'Hircanie, à condition que Tiridate l'aideroit à recouvrer les Provinces de l'Orient, qui s'étoient soustraites de son obéissance.

Euthydeme, Roi de la Bactriane, qui avoit rendu de grands services au Roi des Parthes dans la derniere Guerre, fut le premier, sur qui tomberent les efforts d'An-

tiochus. Les Syriens eurent d'abord quelques avantages ; mais la résistance d'Euthydeme lassa encore leur Roi : alors Euthydeme lui représenta qu'il n'avoit point conquis la Bactriane sur la Syrie, mais sur les Parthes, & que les Scythes Nomades voyoient avec plaisir deux grands Rois s'affoiblir mutuellement, dans l'espérance de profiter de leur épuisement. Antiochus touché de ses raisons, lui accorda la Paix. Il passa ensuite aux Indes ; s'y fit payer tous les Tributs, qu'on lui devoit, en tira des vivres & des Eléphants, & retourna à Antioche, par l'Arachosie, la Daugiane, la Caramanie, & la Perse, qu'il étoit bien aise de connoître par lui-même.

Comblé de gloire, & respecté de ses Sujets, il pouvoit vivre heureux; mais son Ambition n'étoit point satisfaite, & lui attira bien des malheurs. Philopator, Roi d'Egypte étoit mort, & n'avoit laissé sur le Trône qu'un Enfant : Antiochus crut qu'il lui seroit aisé de

le dépouiller, & engagea Philippe, Roi de Macédoine à partager avec lui ce Royaume. Cette entreprise le mit aux mains avec un Ennemi, qu'il ne connoissoit pas assez., & qu'il méprisa trop d'abord. Les Romains, dont le Régent d'Egypte avoit imploré la protection, le firent prier de laisser en repos le jeune Roi; il n'y eut point d'égard, & commença la Guerre. Il la fit les deux premieres années en Conquérant, tandis que Flaminius réduisoit Philippe, son Allié, à de grandes extrémités. Enfin ayant sommé Smyrne & Lampsaque de se rendre à lui, Flaminius lui envoya un Ordre du Sénat de laisser en paix les Villes Grecques, & d'évacuer celles, qu'il avoit enlevées au Roi d'Egypte; mais il s'en mocqua, passa l'Hellespont, se rendit Maître de la Chersonese de Thrace, & ravagea tout ce Royaume.

De nouveaux Ambassadeurs de Rome le vinrent trouver à Lysi-

machie, qu'il faisoit rebâtir, & lui parlerent avec hauteur : il leur répondit sur le même ton, & les congédia sans rien conclure. Le Printems suivant le fameux Annibal arriva à Ephese, & le détermina à la Guerre contre les Romains. Deux années se passerent en Préparatifs, & en Ambassades réciproques. Antiochus fit la Paix avec le Roi d'Egypte, & lui donna sa Fille Cléopatre en mariage : une autre épousa le Roi de Cappadoce, il en offrit une troisiéme à Eumene, Roi de Pergame, qui la refusa, pour ne se point brouiller avec les Romains; peu de jours après il perdit son Fils aîné Antiochus, & il en témoigna une grande douleur. Un Ecrivain a pourtant avancé qu'il l'avoit fait empoisonner, parce qu'il étoit jaloux de la réputation de ce jeune Prince, qui promettoit en effet beaucoup; mais M. l'Abbé Guyon prétend que cet Historien n'est pas croyable, & parce qu'il est le seul qui ait ainsi parlé, & parce

qu'il eſt ouvertement déclaré contre Antiochus.

Notre Auteur nous paroît auſſi raiſonner fort juſte ſur la ſituation, où ſe trouvoit le Roi de Syrie, & il rend au moins très-vraiſemblable, que s'il eût porté la Guerre en Italie, comme Annibal le lui conſeilloit, il eût triomphé des Romains; mais Villius, un des Ambaſſadeurs de Rome, eut l'adreſſe de lui inſpirer de la défiance du Général Carthaginois, & lui fit prendre le change. Il tourna du côté de la Grece, entra en Theſſalie, où il ne fit pas de grands progrès, parce que Philippe, Roi de Macédoine, ſe déclara contre lui: d'ailleurs ſa paſſion pour la Fille d'un riche Citoyen de Calcis d'Eubée, qu'il épouſa, lui fit perdre un tems précieux. Ses Officiers, à ſon exemple, ſe livrerent au plaiſir, & quand il voulut faire tête au Conſul Acilius, qui avançoit à grandes journées, preſque tous ſes Alliés lui manquerent, il n'eut pas le loiſir d'aſ-

ſembler toutes ſes Troupes, & il ſe vit réduit à ſe cantonner au Pas des Thermopyles avec dix mille Hommes, dont il avoit laiſſé amollir le courage.

Les Romains & le Roi de Macédoine l'y attaquerent bientôt, & ſon Armée fut taillée en pieces. Il ſe ſauva à Calcis, & delà à Epheſe, où il tâcha d'oublier ſes malheurs, ou de les charmer par les plaiſirs. Annibal l'en fit ſortir, en lui faiſant craindre d'y être aſſiégé par les Romains; mais ſon malheur le ſuivit par tout, & le changea même à un point, qu'il n'étoit plus reconnoiſſable; » comme ſi le bon ſens l'eût tout-à-fait abandonné, dit notre Auteur, il prit des meſures tout-à-fait contraires à ſes interêts. » Par là il laiſſa aux Romains toute liberté d'entrer en Aſie, ce qu'il avoit ſur-tout appréhendé. » » Ils s'arrêterent quelque tems à Ilion, charmés de ſe voir les Maîtres d'une Ville, qu'ils regardoient comme le Berceau de Ro-

» me, & d'y révérer les Temples
» & les Statues des Divinités, que
» leurs Ancêtres avoient adorées.
» Les Troyens de leur côté, ne
» se lassoient point de voir leurs
» Freres Vainqueurs de l'Occi-
» dent & de l'Afrique, & reven-
» diquer l'Asie, comme un Royau-
» me, qui avoit appartenu à leurs
» Ayeux : Ils s'imaginoient deja
» voir Ilion sortir de ses cendres,
» & renaître plus glorieusement
» que jamais. » Au reste cette prétendue Ville d'Ilion, n'étoit qu'un assez petit Village, bâti à cinq-quarts de lieue de l'Ancienne Ilion.

Alors Antiochus demanda la Paix à Scipion, & pour l'obtenir à des conditions plus honorables, il offrit de lui rendre sans rançon son Fils, qui étoit son Prisonnier. La réponse du Général Romain ne lui fut point favorable ; mais il espéra l'adoucir en lui renvoyant son Fils, qu'il avoit comblé d'honneurs & de bons traitemens. Il ne gagna rien, & ne

pensa qu'à faire un nouvel effort pour relever son parti ; mais une grande, Bataille qu'il perdit, acheva de l'abattre. Scipion, qui n'avoit que trente mille Hommes & seize Elephans, lui tua cinquante-quatre mille Hommes, & prit quinze Elephants avec leurs Conducteurs. L'Historien Romain ajoûte qu'il ne perdit que trois cent Fantassins, & vingt-quatre Cavaliers. C'est aux Connoisseurs à décider, si cela est croyable, sur-tout dans un combat, où il est certain que la fortune fut longtems à se déclarer. La réduction de toutes les Villes de l'Asie mineure fut le fruit de cette Victoire, & le Roi de Syrie n'eut plus d'autre parti à prendre, que de se mettre à la discrétion du Vainqueur.

Il y a ici une difficulté, que M. l'Abbé Guyon se contente d'exposer, sans la résoudre. L'Auteur du premier livre des Machabées, dit qu'Antiochus fut fait Prison-

ſonnier dans cette Bataille, (*a*) ce qui paroît contraire à ce qu'en ont dit tous les autres Hiſtoriens. Le P. Calmet, explique ainſi l'Ecrivain Sacré. » Ce Prince ſe ſoumit » au Vainqueur, ni plus ni moins » que s'il eût été réellement ſon » Captif. » Mais cette interprétation nous paroît bien forcée. Qui empêche d'expliquer ces paroles, *ceperunt eum vivum*, dans leur ſens naturel, & de dire qu'Antiochus tomba réellement entre les mains de Scipion; que ce Général, à qui ce Prince avoit renvoyé généreuſement ſon Fils, ſans rançon; ne voulut pas ſe laiſſer vaincre en généroſité & le relacha, ſçachant bien d'ailleurs qu'il ſeroit réduit à accepter la Paix aux conditions qu'il voudroit bien lui impoſer? Les Romains, & les Scipions ſur-tout, étoient en ce tems-là bien capables de ces ſentimens d'humanité & de grandeur d'ame. Si on objecte que, ni Polybe, ni Tite-Live, ni au-

(*a*) 1. Mahal. 1. T.

re que Scipion ait relâche
Prisonnier, si secrettement,
peu de personnes ayent sçu sa c
vité & sa délivrance. En tr
me lieu, que Tite-Live d
lui-même qu'on ignore bien
circonstances de cette Guerr
qu'il n'a pu sçavoir, ni comm
ni en quel tems le jeune Sc
avoit été fait Prisonnier. C
peu près ainsi que raisonne
Redan, Jesuite Irlandois,
teur d'un des plus beaux Com
taires que nous ayions sur l
vres des Machabées.

les, les exhorta encore à le pourſuivre juſqu'en Syrie, où ſon abſence avoit occaſionné de grands troubles, & diſpoſé les Sujets à la Revolte. » Les Ambaſſadeurs » Egyptiens, remarque notre Au» teur, furent bien reçus à Rome; » mais ils trouverent plus de mo» dération, & d'humanité dans un » Sénat Ennemi, que l'on n'en ſen» toit parmi ſes Alliés, & dans ſa » Famille même. » L'irrégularité de cette conſtruction, défaut, qui ſe remarque en quelques autres endroits de cet Ouvrage, bien écrit à ces petites négligences près, n'empêche point qu'on ne voye bien ce que l'Hiſtorien veut dire.

Le plus grand embarras du Roi, étoit de trouver douze mille talens, qui lui reſtoient à payer aux Romains, & ce fut l'occaſion de ſa mort, ſur le lieu & le tems de laquelle les Hiſtoriens ne conviennent point. Ceux, qui en plus grand nombre l'attribuent à l'enlevement qu'il voulut faire des Thréſors d'un Temple de Jupiter-Bélus dans la

Province d'Elymaïs, n'auroient-ils pas attribué au Pere ce qui arriva au Fils d'assez semblable dans la même Province? Quoiqu'il en soit, Antiochus le Grand survécut assez peü à sa derniere défaite. Il fut, malgré ses défauts & ses disgraces, un des plus grands Princes, qui ait régné dans l'Asie, non-seulement par ses Exploits Militaires, mais encore par les qualités de son esprit & de son cœur. Il faut voir dans le Livre même avec quelle justesse Daniel avoit prédit trois Siécles auparavant les principaux événemens de son Regne, & fait en deux mots le Portrait de son Successeur.

Ce Successeur fut Séleucus IV. que son attachement pour son Pere fit nommer Philopator. On ne voit pas, dit notre Auteur, à quel Titre Josephe lui donne le surnom de *Soter*. Il est néanmoins certain qu'il réunit à sa Couronne la Celé-Syrie & la Palestine : mais le trait le plus marqué de sa Vie, est l'Ordre, qu'il donna à Hé-

liodore, d'enlever le Trésor, qu'on lui avoit dit être dans le Temple de Jérusalem. M. Guyon assûre qu'il le donna avec beaucoup de répugnance, que jusques-là il avoit eu une grande vénération pour ce lieu Saint, & qu'il le défrayoit même de la dépense des Sacrifices ordinaires. Il fut empoisonné par Héliodore même dans le tems que son Frere Antiochus revenoit de Rome, d'où il l'avoit rappellé, & & à la place duquel il avoit envoyé en qualité d'Otage, son propre Fils Démétrius.

Livre III. Antiochus, qui fut surnommé Epiphane, apprit à Athenes la mort de Séleucus, & la Revolte d'Héliodore, qui s'étoit emparé du Trésor Royal. Eumene, Roi de Pergame, & Attalus, son Frere, qui mécontens des Romains, vouloient s'assûrer du secours des Syriens, le délivrerent de ce Concurrent. Il eut plus de peine à se démêler des Intrigues de sa Sœur Cléopatre, Reine d'Egypte, qui se prétendoit Héritie-

re de la Couronne, comme Fille aînée d'Antiochus le Grand. Au reste la Prophétie de Daniel sur le Regne de ce Prince, est un abrégé exact de son Histoire, & on y cherche envain Antiochus l'*Illustre* : on n'y trouve qu'un Prince méprisable, selon l'expression du Prophête, & un Tyran odieux, digne de l'horrible genre de mort, qui termina ses jours. Il étoit pourtant né avec des qualités estimables ; mais toujours contraire à lui-même, il sembloit avoir deux Ames ; l'une vertueuse, & digne d'un Roi ; l'autre sujette à des vices, qui auroient deshonoré le dernier de ses Sujets. Le malheur est que celle-ci fut presque toujours la dominante.

Antiochus *Eupator*, son Fils, n'a régné que deux ans ; & n'en avoit que neuf, quand il monta sur le Trône. Il fut tué par son Cousin-Germain Démétrius, au retour de la malheureuse expédition, où Lysias le mena contre les Juifs. Démétrius s'étoit sauvé de Rome par

e conseil de Polybe, après avoir :ssuyé deux refus du Sénat de le ·établir sur le Trône de son Pere. Il commença son Regne de maniere à en faire bien augurer. Deux anciens Favoris de son Oncle opprimoient les Babyloniens, il leur en fit justice, & par reconnoissance ils lui donnerent le surnom de *Soter*. S'il l'avoit mérité, il le soûtint mal. On reconnut bien-tôt en lui un Prince facile à se laisser tromper, livré à ses Passions, & violent dans ses caprices. M. l'Abbé Guyon croit que les deux ans de Treve, dont les Juifs jouirent près la mort d'Alcime, furent le ruit de l'Alliance qu'ils avoient aite avec les Romains, dont le Roi de Syrie avoit interêt de ménager l'amitié. Ce fut sans doute ussi par ce motif, qu'il envoya à Rome Septime, qui avoit assassiné Ambassadeur Octavius, & Isocrate, qui l'en avoit loué publiquement. Le Sénat les renvoya, sans es punir, estimant que la mort de les deux Hommes ne suffisoit pas

pour venger Octavius, & voulant, dit notre Auteur, se ménager un prétexte pour assujettir toute la Nation. Si cela est, il y avoit dans la conduite du Sénat une duplicité, dont il ne paroît pourtant pas que cet illustre Corps fut alors capable: car il fit assûrer en même tems Démétrius de sa protection, s'il continuoit d'avoir pour la République la même soumission, dont il avoit donné des marques pendant son séjour à Rome. D'ailleurs les Romains attendirent bien longtems à mettre en œuvre ce prétendu prétexte, & en ont laissé échaper bien des occasions. Démétrius lui-même leur en donna plus d'une; il attaqua de nouveau les Juifs, leurs Alliés, & favorisa la Revolte d'Holopherne contre le Roi de Cappadoce, leur Ami, & cela dans le tems que ses débauches le rendoient méprisable à ses Sujets, & qu'ils conspirerent contre lui.

Les Rois d'Egypte, de Cappadoce & de Pergame se joignirent aux Conjurés: on lui suscita un

Rival, nommé Aléxandre Balas, qu'on fit passer pour Fils d'Antiochus Epiphanes; les Romains & les Juifs, qui y furent trompés, se déclarerent pour l'Usurpateur, & une Bataille, où Démétrius parut Soldat & Capitaine; mais où il périt, mit Aléxandre sur le Trône. Il ne sçut pas s'y maintenir, sa vie infâme & oisive, & la cruauté de son Ministre, auquel il abandonnoit le soin du Gouvernement, lui attirerent la haine des Peuples: le Fils de Démétrius, de même nom que son Pere, fit valoir ses Droits; il entra en Cilicie, & celui, qui y commandoit, se déclara pour lui. Jonathas, Prince des Juifs, soûtint quelque tems le Parti d'Aléxandre: Philométor, Roi d'Egypte, qui lui avoit donné sa Fille en mariage, marcha en Personne à son secours; mais n'en ayant été payé que d'ingratitude, il l'abandonna, refusa la Couronne, que les Syriens lui offrirent, la mit sur la tête de Démétrius, & lui fit épouser sa Fille, quoiqu'elle eût déja

des Enfans d'Aléxandre, & ce malheureux Prince s'étant refugié avec son Fils chez Zabdiel, Prince Arabe, ce Barbare lui fit couper la tête, & l'envoya à Ptolemée Philométor.

Démétrius II. jeune, sans expérience, facile à se prévenir, plus occupé de ses plaisirs, que du soin de ses affaires, n'étoit pas propre à rendre les Peuples heureux. Lasthene, son Ministre étoit un Homme corrompu, téméraire, emporté, soupçonneux, & qui se voyant au comble des honneurs, oublia la bassesse de sa naissance, & crut que tout étoit permis à quiconque disposoit du Souverain Pouvoir. Philométor étant mort, il fit égorger les Egyptiens, que ce Prince avoit laissés en Garnison dans les Villes Maritimes : Il poussa les Syriens mêmes à bout ; Jonathas ayant appaisé une Sédition, qui s'étoit élevée à Antioche, s'apperçut bien-tôt qu'il avoit servi des ingrats. Alors Triphon, qui avoit été Gouverneur de la Capitale sous

Balas, alla chercher Antiochus, Fils de ce Prince, en Arabie, le conduisit en Syrie, & le fit couronner à Antioche, après avoir taillé en pieces l'Armée de Démétrius, commandée par ce Prince en Personne.

Antiochus n'avoit que quatre ans, lorsqu'il monta sur le Trône, & n'en régna que trois: cependant il porte dans ses Médailles les surnoms de Dieu, d'Epiphane, & de Nicephore. Triphon, qui régnoit pour lui, s'étoit d'abord attaché Jonathas, & avec son secours remporta de grands avantages sur Démétrius. Voyant ensuite que ce Prince menoit à Séleucie sur l'Oronte, où il tenoit sa Cour, la même vie, qu'il avoit menée à Antioche, & n'étoit plus un Ennemi à craindre, il comprit que rien ne l'empêcheroit d'usurper la Couronne, s'il pouvoit se défaire de Jonathas, trop vertueux pour favoriser un crime. Il en vint à bout de la maniere que tout le monde sçait, fit ensuite tuer

secrétement Antiochus, publia qu'il étoit mort dans l'Opération de la Pierre, & se fit proclamer Roi de Syrie. Il n'auroit pas été long-tems un Rival bien formidable pour Démétrius, qui étoit enfin sorti de la lethargie, où l'amour des plaisirs l'avoit si long-tems retenu, si ce Prince au lieu d'attaquer l'Usurpateur de sa Couronne, ne se fût pas avisé d'aller faire la Guerre à Mithridate, Roi des Parthes. Il la commença d'une maniere assez brillante; mais Mithridate l'ayant attiré à une Conférence, le retint Prisonnier contre le droit des gens.

Livre IV. Sa captivité dura dix ans, & Cléopatre sa Femme, ayant appris qu'il avoit épousé Rhodogune, Fille de Mithridate, en conçut tant de dépit; qu'elle offrit à Antiochus, Frere de Démétrius, sa main & la Couronne. Il accepta l'une & l'autre; il marcha ensuite contre Triphon, dont la plûpart des Troupes se donnerent à lui, & l'Usurpateur effrayé, s'enfuit à Dora, Ville Ma-

ritime de Phenicie, oùl fut bientôt assiégé par Terre & par Mer. Il en sortit avec son Trésor, & se retira à Apamée. Antiochus l'y suivit, & le reduisit à une telle extrémité, que ne pouvant plus éviter d'être pris, il se précipita dans un Bucher, qu'il avoit fait allumer exprès. Alors Antiochus se regardant comme le Sauveur de la Syrie, se qualifia *Soter*; mais il est plus connu sous le surnom de *Sidete*. Il se crut même si bien affermi sur le Trône, qu'il rompit avec Simon, Prince des Juifs, à qui il avoit fait les plus magnifiques promesses pour l'engager dans ses intérêts. Il envoya contre lui une Armée, qui fut taillée en piéces par les deux Fils du Souverain Sacrificateur. Il s'en vengea par la perfidie de Ptolomée, qui fit assassiner le Pere & deux de ses Fils. Mais Jean Hircan l'aîné, se sauva à Jérusalem. Antiochus l'y assiégea, & y ayant trouvé une résistance à laquelle il ne s'attendoit pas, il accorda au jeune Prince

la Paix à des conditions assez supportables.

Il mit ensuite sur pied une Armée, qui fit trembler l'Orient. Beaucoup de Princes & de Peuples, qui gémissoient sous la domination des Parthes, se liguerent avec lui ; il gagna trois Batailles, qui réduisirent son Ennemi à ses anciennes bornes ; mais comme il traînoit avec lui tout ce qui peut entretenir le luxe & la débauche, dès qu'il eût mis ses Troupes en Quartier d'Hyver, il y vécut avec une somptuosité, à laquelle tous ses Trésors ne purent suffire. Il fallut lever des Contributions ; on murmura ; Phraate Roi des Parthes appuya les Mécontens, & lia si bien sa partie, qu'en un même jour, & à la même heure, le Roi & toute son Armée furent égorgés, pendant qu'ils faisoient la débauche. Antiochus fut sincerement regretté de ses Sujets, & suivant le portrait, qu'en fait notre Auteur, il méritoit de l'être.

Cependant Phraate avoit ren-

voyé Démétrius en Syrie, pour y faire une Diversion : il s'en repentit, quand il crut ses mesures si bien prises, qu'Antiochus ne pouvoit lui échaper, & fit courir après lui ; mais il étoit trop tard. Démétrius avoit passé l'Euphrate, & avoit été reconnu Roi des Syriens. Il eût été heureux, s'il eût voulu se contenter d'être remonté sur le Trône de ses Peres ; mais il voulut conquerir l'Egypte sur Ptolemée Physcon, qui lui suscita un nouveau Concurrent dans Aléxandre *Zebina*, qu'il fit passer pour Fils adoptif d'Aléxandre Balas. Les Syriens, que Démétrius ne s'étoit point étudié à gagner, s'attacherent à ce Phantôme. Zebina s'approcha de Damas à la tête de l'Armée ; Démétrius y marcha, & lui livra Bataille ; mais abandonné des Siens, il fut battu. Il se réfugia à Ptolémaïs, dont Cléopatre, qu'il avoit reprise pour sa Femme, & qui ne lui avoit point pardonné son Mariage avec Rhodogune, lui fit fermer les Portes. Il se sauva à

Tyr, où il trouva la mort. Les Tyriens, pour récompense de cet attentat, obtinrent le Privilege de se gouverner selon leurs Loix, & en firent une époque, qui étoit encore en usage 560. ans après, au Concile de Chalcédoine.

M. l'Abbé Guyon est surpris que le nouveau Roi de Syrie ait conservé le surnom de *Zebina*; qui en Syrien veut dire un homme gagné ou acheté à prix d'argent; mais est-il certain qu'il l'ait pris dans aucun Acte? Et n'en est-il pas de ce nom, comme de beaucoup d'autres, que l'on a donnés aux Princes, sans leur aveu? Au reste Zebina ne manquoit point de mérite; mais il se crut trop-tôt assez bien affermi sur le Trône, pour pouvoir impunément secouer » le joug de la » dépendance & des Hommages » du Roi d'Egypte, » & Physcon en fut si outré, qu'il se réconcilia avec Cléopatre. Cette Princesse avoit eu deux Fils de Démétrius. Séleucus l'aîné, ayant voulu recouvrer la Couronne de son Pere, elle

le fit assassiner. Antiochus le Cadet, fut plus heureux : Physcon lui donna sa Fille en mariage, & des Troupes, avec lesquelles il entra en Syrie. Aléxandre lui fut livré par ses propres Sujets, il le fit mourir, & fut proclamé Roi.

Antiochus VIII. surnommé *Grypus*, parce qu'il avoit le nez aquilin, & qui porte encore dans l'Histoire les noms d'*Epiphane* & de *Philométor*, vécut d'abord en assez bonne intelligence avec sa Mere ; mais Cléopatre vouloit régner seule, & entreprit de se défaire d'Antiochus, & de lui substituer un autre Fils, qu'elle avoit eu d'Antiochus Sidete. Un jour, que le Roi revenoit de la Chasse, elle lui présenta une coupe empoisonnée : il lui donna à elle-même le choix de la boire, ou d'un autre suplice plus cruel & plus infâme : elle but, & en mourut sur le champ. On reconnoîtra bien ici la Cléopatre que le Grand Corneille a rendu si célebre par sa belle Tragédie de Rhodogune ; mais

il faut avouer que les Poëtes feroient de bien mauvais guides pour l'Hiſtoire.

L'Empire des Séleucides ébranlé par tant de Révolutions, & déja fort diminué par la perte de tant de Provinces, commença ſous Grypus à ſe diviſer entre pluſieurs Princes, qui tous avoient leurs prétentions. M. l'Abbé Guyon a débrouillé ce cahos, autant qu'il étoit poſſible ; mais il n'eſt pas facile de le ſuivre ſans le copier. Enfin les Syriens las de toutes ces diviſions entre les Princes de la Maiſon Royale, dont ils étoient les victimes, ſe donnerent à Tygrane, Roi d'Armenie. Son Regne fait la matiere du cinquiéme Livre, & un des plus beaux morceaux de l'Hiſtoire Romaine. Tigrane étoit bien capable de rendre à l'Empire des Séleucides ſon premier luſtre ; mais le fameux Mithridate, ſon Gendre, l'engagea dans ſa querelle avec les Romains, qui conquirent ſur lui toute la Syrie.

Antiochus XIII. surnommé l'*Aitique*, régna néanmoins assez iisiblement pendant quatre ans ir une partie du Patrimoine de s Peres, après que Tygrane y it renoncé Il s'y étoit même étali avec l'agrément de Lucullus, iais Pompée, Vainqueur de Tyrane & de Mithridate, étant veu en Syrie, les Peuples se donerent à lui, & abandonnerent Intiochus. Ce Prince eut beau ii représenter ses droits, Pompée ii répondit que la Syrie avoit été onquise sur Tygrane; que les Syiens eux-mêmes ne jugeoient pas as digne de régner sur eux un 'rince, qui pendant toute la Guere s'étoit tenu caché dans un coin le la Cilicie, & n'avoit pas monré assez de courage pour leur faire spérer de les défendre contre les Incursions des Juifs & des Araes. Il le dépouilla donc de ses Etats, & réduisit le Royaume en Province Romaine.

ARTICLE XXXV.

OBSERVATIONS SUR LA construction de la Carte des Mers comprises entre l'Asie & l'Amérique, appellées par les Navigateurs Mer du Sud & Mer Pacifique; pour servir aux Vaisseaux du Roi. Dressée au Dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine par ordre de M. le Comte de Maurepas, *en* 1741.

CEtte vaste étendue de Mer qui se trouve renfermée entre les Côtes Occidentales de l'Amerique; & les Parties les plus Orientales de l'Asie, est appellée par les Navigateurs Mer du Sud & Mer Pacifique: ces noms lui ont été donnés par les Espagnols qui en ont fait la découverte. On sçait que Vasco Nugnez de Balboa qui commandoit à Sainte Marie l'Ancienne du Darien, découvrit cette Mer le 25. Septembre 1513, & qu'il en prit possession au nom de

la Castille, y étant entré jusqu'à la ceinture, tenant son bouclier d'une main & son épée de l'autre; à l'endroit qu'il nomma, & que l'on nomme encore aujourd'hui Golphe de Saint Michel. Elle doit le nom de Mer Pacifique à Ferdinand Magellan qui le lui donna en 1520. lorsqu'il y entra par le fameux Détroit qui conserve son nom; & qu'il la traversa dans toute son étendue; c'est-à-dire jusqu'à son arrivée aux Philippines en 1521. où il mourut.

Toutes les Nations qui y ont navigué depuis, lui ont conservé le nom de Mer de Sud; ainsi nous sommes obligés de l'appeller de même; quoique nous ayons donné le nom d'Océan Méridional à une de nos Cartes.

Tout le monde sçait que pour la construction des Cartes générales Hydrographiques, il faut partager le Globe de la Terre en plusieurs parties, & de façon qu'elles représentent toujours un espace assez considérable de Mer renfermé

entre des terres, obſervant ſurtout de les diſtribuer pour ſervir à certaines traverſées particulieres, comme de France au Golphe Saint Laurent, aux Iſles de l'Amérique, à Cayenne, &c. Et que pour les navigations de long cours on puiſſe paſſer aiſément d'une Carte à la l'autre, & reprendre ſon point à la vue des terres; ce qui ſert à aſſûrer les routes, & corriger même les erreurs qui peuvent s'y être gliſſées, ſurtout lorſque ces terres y ſont dans leur véritable ſituation, eû égard au Ciel & entre elles: c'eſt-à-dire lorſque les Latitudes & les Longitudes ſont exactes.

C'eſt dans ces vues que nous avons partagé notre Globe en cinq Parties, dont nous faiſons autant de Cartes générales.

La premiere ſous le nom *d'Océan Occidental*, comprend les Mers renfermées entre les côtes d'Europe & d'Afrique, & celles de l'Amérique qui leur ſont oppoſées, depuis le 52. degré de Latitude

Septentrionale, jusqu'à l'Equateur.

La seconde que nous avons nommée *Océan Méridional*, est la suite de ces Mers, bornées à l'Orient par les Côtes d'Afrique, depuis l'Equateur jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, & à l'Occident par celles de l'Amérique Méridionale, jusqu'au Cap de Horn, qu'on peut regarder comme l'entrée de la Mer du Sud.

La troisiéme est l'*Océan Oriental*, ou Mer des Indes, contenant les Côtes d'Afrique, depuis le Cap, de Bonne-Espérance, jusqu'à la Mer rouge, & celle d'Asie depuis la Mer rouge jusqu'à Canton dans la Chine; avec toutes les Isles renfermées dans cet espace.

La quatriéme est la *Grande Mer du Sud*, qui fait avec les trois précédentes presque toute la surface de la terre, à l'exception des parties les plus Septentrionales, qui feront l'objet de notre cinquiéme Carte générale sous le nom *de Mer du Nord*, que nous allons donner après celle-ci.

Nous comptons passer ensuite

aux Cartes particulieres nécessaires pour de certaines navigations, qui étant plus resserrées entre les terres, exigent que le contour des Côtes soit beaucoup plus détaillé qu'il n'est possible de le faire dans les Cartes générales, ce qui a été déja executé pour la Mer Méditerranée & pour l'Archipel.

Comme nous avons rendu compte, par des mémoires particuliers, de la construction de chacune de ces Cartes, nous ne devons pas négliger l'analyse de celle de la Mer du Sud : c'est-à-dire de rapporter les Observations Astronomiques, sur lesquelles on a déterminé les principales positions ; de détailler les routes, & les remarques des Navigateurs dont nous nous sommes servi, soit pour les comparer avec le résultat des Observations Astronomiques, & en conclure la certitude des unes & des autres, soit pour y suppléer lorsqu'elles nous manquoient.

Enfin de citer exactement les Journaux de Navigation, dont nous avons tiré ces routes & ces

remarques, afin de mettre tout le monde en état de juger du travail.

Cette méthode nous paroît trop utile pour que nous l'abandonnions jamais ; il seroit même à souhaiter que ceux qui nous ont précédé dans la construction des Cartes Maritimes l'eussent suivie; l'Hydrographie, science si nécessaire, n'auroit pas resté si long-tems en proye à toutes les dangereuses erreurs dont les Cartes de toutes les Nations se trouvent encore aujourd'hui remplies : de pareils Mémoires auroient ouvert les yeux aux recherches & à la critique, & par conséquent auroient infailliblement conduit à la correction.

Mais avant que d'entrer dans la discussion des principales positions des Côtes Occidentales de l'Amérique, & des Parties Orientales de l'Asie, d'où résulte la juste étendue de la Mer du Sud ; il est bon d'observer que nous continuons de supposer la Terre Sphérique, comme dans nos Cartes pré-

cédentes. Ce n'eſt pas que nous ignorions la fameuſe queſtion de la figure de la Terre, & les Ouvrages qui ont paru en conſéquence ; il ne nous auroit même pas été difficile d'aſſujettir nos Cartes à une réduction convenable à la Terre aplatie, ou alongée vers les Pôles, puiſque de ſçavans Académiciens nous ont donné dans leurs Mémoires des formules pour trouver la valeur de tous nos degrés dans l'un & dans l'autre ſyſtême ; mais nous avons reconnu qu'il étoit inutile pour l'Hydrographie d'en embraſſer aucun, & que l'on pouvoit, ſans craindre une erreur ſenſible, continuer de repréſenter ſur les Cartes réduites la Terre comme Sphérique : car en la ſuppoſant même dans ſon plus grand applatiſſement, l'Axe n'étant au Diametre de l'Equateur que comme 177. à 178. il n'en réſulteroit pas une trois centiéme partie de différence entre la circonférence du Méridien de la Terre applatie, & celui de la Terre Sphérique. Diffé-

rence qui ne peut presque point se faire sentir dans la graduation usitée pour les Cartes générales du Globe terrestre, & qui devient tout-à-fait insensible sur celles qui n'en contiennent que des portions.

Il n'en seroit pas de même, si l'on suivoit l'un ou l'autre systême; c'est-à-dire que si, par exemple, l'on faisoit la graduation de la Carte suivant ce qui résulte du plus fort applatissement de la Terre, & qu'elle fût au contraire un sphéroïde allongé, tel qu'il est donné par le livre de la grandeur, & de la figure de la Terre de 1718. Alors on trouveroit des distances différentes entre les lieux qu'on auroit placés sur l'une & sur l'autre Carte aux mêmes Latitudes & Longitudes, cette différence à la vérité ne se trouveroit pas considérable pour les lieux situés sous le même Méridien; mais elle le deviendroit pour ceux qui seroient placés sous un même parallele, dont l'erreur seroit d'autant plus grande, qu'ils seroient distans en Longitude; par exem-

conceſſion au Roi de Caſtille par cette fameuſe ligne de démarcation, qui régloit les prétentions des Rois de Caſtille & de Portugal au ſujet des nouvelles découvertes qui ſe faiſoient alors ; de ſorte que l'Ecrivain Caſtillan en rétréciſſant ainſi la Mer du Sud, trouvoit moyen de renfermer non-ſeulement les Philippines & les Moluques, mais même l'Iſle de Java dans la portion des Caſtillans ; au lieu que s'il avoit donné plus d'étendue à cette Mer, ces Iſles auroient paru compriſes dans la conceſſion faite au Portugal : ainſi ni Herrera, ni les autres Cartes Eſpagnoles qui l'ont ſuivi, ne doivent rien décider ſur la grandeur de cette Mer de l'Eſt à l'Oueſt.

Mais ſans donner de pareilles vues à Herrera, il ne faut que ſuivre les longitudes que Ptolomée a données à pluſieurs parties de l'Aſie, pour tomber dans une erreur auſſi conſidérable.

Les Hollandois plus exacts Navigateurs, ayant reconnu par dif-

férentes routes que les Cartes Espagnoles ne donnoient pas assez d'étendue à la Mer du Sud, ont crû augmenter extrêmement en mettant entre Lima & Manille environ cent cinquante-cinq degrés de longitude; cependant il s'en faut encore au moins 7. degrés que ce ne soit la véritable longitude qu'il doit y avoir entre ces deux lieux. Mais il est aisé de voir ce qui a empêché ces Cartes Hydrographiques, de donner la grandeur de la Mer du Sud, telle qu'elle auroit dû être conclue sur les routes de Navigation; car comme tous les Géographes faisoient le continent de l'Asie, & celui de l'Amérique beaucoup trop grands, il falloit par conséquent, pour placer ces Terres, prendre sur la Mer du Sud; & les Hydrographes aimerent mieux croire que l'erreur venoit des routes, ou du peu d'exactitude des Navigateurs, que de changer toute la face de la Terre, comme l'a fait M. de l'Isle, par une étude plus reflechie, & une intelli-

gence plus parfaite des Voyageurs, & sur-tout par le secours des Observations Astronomiques qui ont fixé l'étendue des principales parties du monde.

Les Cartes Angloises par un excès contraire, ont donné trop d'étendue à la Mer du Sud. Si l'on prend, par exemple, la position de Manille sur les Cartes de Thornton, un de leurs meilleurs Hydrographes, on la trouve 116. degrés & demi à l'Orient du Méridien de Londres; ce qui revient 114. degrés & 5. minutes de celui de Paris; prenant ensuite la position de Lima sur la Carte de l'Amérique que M. Halley a publiée en 1700. elle revient au 78. degrés 40. minutes de longitude occidentale du Méridien de Paris: comparant alors ces deux positions, il en resulte 167. degrés 20 minutes pour la différence en longitude entre Manille & Lima: au lieu qu'elle n'est que de 162. degrés, comme on le démontrera dans la suite de cette Analyse.

Côtes de l'Amérique, depuis la Californie, jusqu'au Cap de Horn.

Les Côtes de la Nouvelle Efpagne, Terre-ferme, Perou & Chili, font déterminées en conféquence de diverfes Obfervations Aftronomiques qui ont été faites à la Vera-Crux, Portobello, Panama, Lima, Arica, Coquimbo, Valparaifo, & la Conception : de forte que ces lieux deviennent des points fixes de latitude & de longitude, qui non-feulement donnent la fituation générale de la Côte, eu égard au Ciel, & aux autres parties du Globe terreftre; mais encore fervent à affujettir les détails particuliers de ces mêmes Côtes; en liant ce nombre prodigieux de Remarques, & d'Obfervations détachées que l'on trouve répandues dans les Journaux des Navigateurs, & qu'il feroit quelquefois difficile de concilier fans le fecours de pareils points fixes.

May 1742.

Suivant ces Obſervations, Panama eſt placé 82. degrés 6. minutes à l'Occident du Méridien de Paris ; cette détermination Aſtronomique eſt d'autant plus certaine, qu'elle réſulte des deux Obſervations rapportées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, qui ont été faites en différens tems, & par des (*a*) Obſervateurs différens. Elle eſt encore appuyée par la longitude de Portobello qui a été obſervée par le P. Feuillée, & M. Couplet le fils. Cette détermination eſt différente des Cartes Angloiſes & Hollandoiſes ; par exemple, la Carte de l'Amérique que le célébre M. Halley a publiée en 1700. & la nouvelle Carte de M. Pople ; mettent Panama 82. degrés 5. minutes à l'Occident du Méridien de Londres, ce qui re-

(*a*) Don Juan d'Herrera & le P. Feuillée, dont les Obſervations ne different entre elles que de 4. minutes ; ce qui n'eſt pas capable de jetter aucune erreur ſur les Cartes ; & encore moins ſe faire ſentir aux Navigateurs.

vient à 84. degrés 30. minutes du Méridien de Paris ; & par conséquent porte cette place deux degrés 20. minutes trop à l'Oueſt. Les Cartes Hollandoiſes de Pietergoos, & de Van-Keulen la mettent encore plus Occidentale.

De Panama à Acapulco, la nouvelle Carte ne met que 21. degrés pour la différence des Méridiens ; les Cartes Eſpagnoles, & après elles les Cartes Hollandoiſes y en mettent plus de vingt-ſix, de ſorte que nous retranchons 5. degrés de longitude, ce qui change le giſſement de la Côte, & diminuent conſidérablement la diſtance qui n'eſt plus que de 420. lieues environ, au lieu de 530. que l'on trouve ſur ces Cartes.

Cette correction paroîtra, ſans doute, bien forte ; mais elle eſt appuyée 1o. Sur les remarques des Navigateurs ; il y a au dépôt un routier manuſcrit de ces Côtes très-détaillé, ſuivant lequel il n'y auroit même que 20. degrés 30. minutes de longitude de Panama à Acapulco.

2°. Sur des détails Géographiques qui nous ont paru avoir la précision nécessaire ; car en étudiant la distance de la Vera-Crux à Acapulco, on trouve que la différence des Méridiens de ces deux places, ne peut être au plus que de 3. degrés. La Vera-Crux est par les 100. degrés 15. minutes de longitude Occidentale, donc celle d'Acapulco seroit 103. degrés, conforme à ce qui résulte des routiers & des remarques des Navigateurs, comme on vient de le voir.

La Californie va nous offrir des differences qui ne sont pas moins considérables ; il ne faut que jetter les yeux sur les Cartes Angloises & Hollandoises, on verra que celles de Pieter-goos, de Van-Keulen & de Thornton, qui sont les seules dont les Navigateurs se servent aujourd'hui, nous representent la Californie comme une Isle d'environ 540. lieues de longueur à prendre du Cap S. Lucar au Cap Mendocin,

& qu'elles mettent entre ces deux Caps plus de 22. degrez pour la difference des Méridiens. Au lieu que 1°. La Californie eſt jointe au continent du nouveau Mexique, dont la partie Méridionale n'en eſt ſeparée que par un Golphe d'environ 160. lieues de profondeur. 2°. Que du Cap S. Lucar au Cap Mendocin il n'y a que 440. lieues au plus. 3°. Que la difference des Méridiens de ces deux Caps n'eſt que de 14. degrez. Voilà encore des corrections bien conſiderables, qui changent toute la ſituation des Côtes. Et ſi l'on les joint avec les précédentes, on ſera ſurpris de voir qu'entre Panama & le Cap Mendocin, nous avons été obligés de retrancher près de 14. degrez de longitude, ce que l'on auroit peine à croire, ſi la preuve n'en ſubſiſtoit dans la comparaiſon des differentes Cartes, publiées par les Eſpagnols les Anglois & les Hollandois.

Que la Californie ne ſoit pas

une Isle, cela n'est plus douteux; on en doit les connoissances aux Missionnaires Jesuites, qui y ont passé de la nouvelle Espagne par Mer, & du nouveau Méxique par terre: ce sont eux qui ont découvert sa jonction avec le continent, ils en ont donné une Description & une Carte très-curieuse que l'on trouve dans le recueil de leurs Lettres édifiantes. On peut encore voir une lettre de M. de l'Isle à M. Cassini, sur la question sçavoir si la Californie est une Isle ou une partie du continent: cette lettre a été inserée dans le troisiéme volume des Voyages au Nord, imprimé à Amsterdam en 1715. On y trouve aussi deux Mémoires sur la Californie traduits de l'Espagnol. Ajoutons que les anciennes Cartes Espagnoles, & celle donnée par Herrera avoient representé la Californie comme une presqu'Isle, & ce n'est que vers le milieu du siécle dernier que les Géographes & les Hydrographes ont com-

mencé d'en faire une Isle, ce que M. de l'Isle a rectifié au commencement de celui-ci, & dont les Hydrographes n'ont point encore profité.

A l'égard de ces Côtes Occidentales & des Isles qui en sont proches, on les trouve assez détaillées dans les Routiers & dans les Cartes Espagnoles; mais il y a cependant beaucoup de corrections à y faire, & nous nous flatons d'avoir fait les plus essentielles. Le Journal de la Navigation du Vaisseau le S. Antoine, qui a rangé une grande partie de ces Côtes en 1709. en revenant de la Chine au Perou, nous a fourni plusieurs bonnes remarques. Le Journal du Capitaine Dampiere à la Mer du Sud en 1699. nous en a fourni aussi plusieurs sur la position & le gissement du Cap S. Lucar, Isles des trois Maries, Cap des Courans, & autres parties de la Côte de la nouvelle Espagne: mais c'est un détail dans lequel nous n'entrerons

pas, puisqu'il ne s'agit ici que des positions générales.

Passons aux Côtes du Perou & du Chili. On a vû ci-devant la position de Panama déterminée à 82. degrez 6. minutes de longitude Occidentale : celle de Lima suivant (*a*) les Observations

(*a*) L'Academie des Sciences nous a communiqué les Observations qui ont été faites à Lima par Don Juan de Peralta Professeur Royal de Mathématique, par lesquelles on trouve la longitude de cette place déterminée à 79. degrez 45. minutes à l'Occident du Méridien de Paris : elle est aussi rapportée ainsi par M. Fresier Ingenieur François à qui Peralta lui-même l'a dictée.

Le S. Alexandre Durand, François demeurant à Lima, qui a observé séparément & avec Peralta par les Eclipses des Satellites de Jupiter, la mettroit encore 30. minutes plus à l'Ouest, c'est-à-dire 80. degrez 15. minutes ou 5. heures 21. minutes de difference du Meridien de Paris, suivant les Tables de M. Cassini. Le P. Feuillée ne la conclue que de 79. degrez 9 minutes; mais on a suivi par préférence les ob-

les plus exactes doit être de 79. degrez 45. minutes ; ainsi la difference des Méridiens de ces deux places n'est que d'un degré vingt-une minute, ce qui ne s'accorde avec aucunes Cartes. On trouve sur celle de M. Halley 6. degrez de longitude entre Panama & Lima, sur celle de Thornton 3. degrez, & sur celle de Van-Keulen près de 5. degrez. De pareilles incertitudes sont bien étonnantes, & ne font que trop sentir le besoin pressant où l'on étoit d'entreprendre la correction des Cartes Hydrographyques.

Les Côtes depuis Lima jusqu'à la Conception sont aussi déterminées par plusieurs points fixes de latitude & de longitude, sçavoir Ilo, Arica, Copiaco, Coquimbo, Valparaiso & la Conception ;

servations qui ont été envoyées à l'Academie des Sciences par Peralta lui-même, & d'autant plus volontiers que nous avons trouvé qu'elles s'accordoient mieux avec les remarques des Navigateurs.

de ſorte que ſuivant l'Obſervation Aſtronomique qui y a été faite par le P. Feuillée, cette derniere place eſt 75. degrés 32. minutes plus occidentale que Paris. Il réſulte donc 4. degrés 13. minutes pour la différence des Méridiens entre Lima & la Conception.

Voyons encore les différences & les erreurs des Cartes ſur cette Partie.

Celles de Pieter Goos ne mettent guerre plus d'un degré de différence en longitude entre Lima & la Conception : celles de Van-Keulen mettent ces places ſous le même Méridien. Voilà pour les Cartes Hollandoiſes.

Les Cartes Angloiſes ſont encore plus fautives : on trouve dans celles de Thornton Lima 4. degrés plus Oriental que la Conception, & dans celles de M. Halley 3. degrés, au lieu que Lima eſt plus Occidentale de 4. degrés que la Conception, comme on l'a vû ci devant; ce qui forme une erreur de 7. à 8. degrés de longi-

tude sur la position de la Conception eû égard à celle de Lima ; d'où résulte un changement considerable dans le contour de la Côte, & dans les routes d'un lieu à un autre.

Quand les Observations Astronomiques n'auroient pas découvert ces fautes, les remarques des Navigateurs nous les auroient fait connoître ; on peut voir ce que dit là-dessus M. Fresier dans la Relation de son voyage de la Mer du Sud, en parlant de sa traversée de Lima à la Conception. Il ajoûte » Ceux qui s'étoient servi
» des Cartes gravées de Pieter-
» Goos, Van-Keulen, & Edmon
» Halley ont navigué dans les Ter-
» res 70. 80. & même plus de 110.
» lieues sur celles de ce dernier
» qui sont les pires pour la Mer
» du Sud, quoique les plus nou-
» velles, & reformées à la Côte
» de Bresil sur les Observations As-
» tronomiques ; tous les Vaisseaux
» François qui remontent du Cal-
» lao à la Conception trouvent les

» mêmes erreurs. &c. »

M. de la Rigaudiere Froger Capitaine de Brulot, commandant en 1706. le Vaisseau du Roi l'Aurore pour la Mer du Sud, a trouvé, par ses routes de la Conception à Lima près de 5. degrés de différence en longitude.

Le Vaisseau, la Toison d'Or commandé en 1707. par M. de Boisloré a trouvé entre les Isles de S. Galian & la Conception 3. degrés & demi de longitude. Il ne faut que rassembler toutes ces remarques sous un même point de vue, & l'on y trouvera une preuve bien décisive de l'accord qu'il y a entre les Observations Astronomiques, & celles que l'on tire des Journaux des bons Navigateurs.

Depuis la Conception jusqu'à la Terre de Feu, on a suivi les Routiers Espagnols & les Cartes que l'on a cru les meilleures, que l'on a corrigées dans quelques endroits sur des remarques particulieres toujours tirées des Naviga-

teurs ; mais que nous trouvons en trop petit nombre pour rien constater, ces Côtes n'ayant presque point été fréquentées par les Européens.

Le gissement de la Terre de Feu, la latitude du Cap de Horn & la position du Détroit de le Maire, tout est extrêmement différent de ce qui est marqué sur les Cartes dont on se sert : on peut voir dans l'Analyse de l'Océan Méridional les remarques dont on s'est servi pour des corrections aussi importantes.

Quoique dans ce qu'on vient de dire il ne s'agisse que d'établir des positions générales, d'où doit résulter la juste étendue de la Mer du Sud, qui est l'objet de cette Carte ; on n'y a pas négligé le détail particulier des Côtes, mais il seroit extrêmement long d'entrer dans cette discussion, pour laquelle on se reserve lorsqu'on donnera des Cartes particulieres en plus grand point. On ajoûtera seulement que pour le Pe-

rou & le Chili, on a suivi les deux Cartes que M. de l'Isle a publiées en 1703. Ce Sçavant Géographe ayant travaillé sur les Descriptions du P. Alfonse d'Ovale, & de Nicolas Theco; sur celles de Herrera, de Jean Laet, & des P P. d'Acugna, & de Rodriguez, sur les Relations & Mémoires des Capitaines Narbroug, de Beauchesne, & autres; on doit les regarder & avec justice comme ce qu'il y a de mieux; cependant nous avons été obligés d'y faire plusieurs corrections & des changemens importans, dans lesquels nous avons été guidés par des remarques & des Journaux, dont vraisemblablement M. de l'Isle n'a pas eu connoissance. En voici un exemple dans la Carte de Terre-ferme, Perou & Bresil, publiée en 1703, par M. de l'Isle. On trouve à la Côte du Perou sur le bord de la Mer par la latitude de 22. degrés 30 minutes la Ville d'Atacama: il est constant que cette Ville est éloignée de plus de 40.

lieues de la Côte, & à sa place sur le bord de la Mer, il faut placer le Village de Cobia qui est un assez bon Port, le plus voisin d'Atacama, & que les Espagnols appellent son Embarcadaire. On peut voir là-dessus le Voyage de M. Fresier à la Mer du Sud.

Autre exemple : on trouve sur la même Carte par la latitude de 20, degrés 30. minutes une Isle qui y est nommée Isle de Gouane, située vis-à-vis le Port d'Iquique ou Icaque. Il y a ici une confusion qu'il faut tâcher de débrouiller, & pour cet effet voici le détail Géographique qui convient à cette partie. Par la latitude de 21. degrés 26. minutes au N. $\frac{1}{4}$ N. O. de Cobia, on trouve un petit Islot qu'on appelle le Pavillon, à cause qu'il est fait comme une tente : si-tôt qu'on a dépassé cet Islot, on trouve la Morne de Carapucho, au pied duquel est l'Isle d'Iquique dans une Ance où il y a mouillage ; cette Isle est extrêmement petite, n'ayant pas trois

quarts de lieue de tour : elle est habitée par les Indiens qu'on y occupe à tirer la Gouana, qui est une terre dont on se sert pour fumer les champs. Quarante lieues plus au Nord, il y a une autre Isle portant le nom de Gouana, qui est située au pied de la Morne d'Arica par la latitude de 18. degrés 40. minutes. Il paroît que M. de l'Isle n'a pas eû ces connoissances, puisqu'il n'a pas marqué l'Islot du Pavillon, & qu'à sa place il a donné le nom d'Isle de Gouane à celle d'Iquique, dont il fait une Isle considérable, confondant les latitudes des unes & des autres, & supprimant encore la véritable Isle de Gouane, qui est 40. lieues plus au Nord.

On n'est entré dans cette discussion que pour faire voir que le détail particulier n'a pas été entiérement négligé, quoiqu'on n'aye pas pû le rendre bien sensible à cause de la petitesse du point de la Carte.

ARTICLE XXXVI.

LETTRE DE MONSIEUR Deparcieux de la Societé Royale des Sciences de Montpellier, aux Auteurs du Journal de Trevoux.

J'Ai vu, Messieurs, dans la feuille des Observations sur les Ecrits modernes du 24. Mars dernier, que le Sieur Jombert Libraire à Paris, vient de faire réimprimer la Trigonométrie de M. Ozonam, avec les Tables des Sinus, &c. & nous annonce dans le titre, qu'elles ont été *exactement revûes & corrigées par des personnes intelligentes, & versées dans ces matiéres.* J'ai voulu examiner la chose, & sçavoir quel jugement on pouvoit porter sur ces Tables, tant pour le Discours, que pour l'exactitude des Calculs qui est indispensable dans un Ouvrage de cette espece. J'ai été fort surpris, lorsqu'en moins d'un quart d'heure de tems, & à l'ouverture du livre, j'ai trou-

vé dans ce livre si vanté, & revû avec tant de soin, plusieurs pages pleines de fautes. Jugés, Messieurs, combien le Public, pour qui ces sortes de livres sont destinés, doit être satisfait, ou jugés de l'habileté des prétendus Géometres que le Sieur Jombert a employés. Je vais rapporter deux de ces pages, dans l'une desquelles on trouve six fautes essentielles, & dans l'autre cinq.

	D.	M.	au chiffre	il y a,	doit y avoit
Logarith. Sinus	13.	34.	1er.	6.	9.
Logarith. Tang	13.	43.	2e.	2.	3.
Logarith. Tang	13.	44.	2e.	2.	3.
Logarith. Tang	13.	45.	2e.	2.	3.
Secante	13.	54.	5e.	0.	3.
Logarith. Sinus	13.	57.	6e.	6.	1.

A la Table des nombres naturels

Logarith. de	4123.	6e.	2.	1.
Logarith.	4130.	4e.	7.	5.
Logarith.	4170.	8e.	8.	0.

L'on trouve encore 4154. au lieu de 4158. & 3176. au lieu de 4176.

Si mes occupations me permettoient de continuer mon examen, je ne désespérerois pas de trouver d'autres pages, où il y en auroit encore davantage ; je réserve mes remarques pour un autre tems, & lorsque le Sieur Jombert aura corrigé celles-ci, je lui en indiquerai d'autres : je l'assûre d'avance qu'il peut se préparer à faire un bon nombre de cartons ; je les lui indiquerai page à page, & avec le tems son livre pourra être de quelque utilité.

Quant au Discours de la Trigonométrie, qui est le même que celui de l'édition de 1720. le Sieur Jombert a quelque raison de dire qu'il est tiré du Cours de M. Ozanam. Il est vrai qu'on y en a pris le quart ou environ ; la moitié est prise mot à mot dans les œuvres posthumes de M. Rohault ; l'autre quart a été pris en partie dans la Trigonométrie que M. Ozanam avoit fait imprimer à Lyon, avant que de venir à Paris, & le reste peut appartenir à l'Editeur

May 1742.

qui la fit paroître en 1729. trois ans après la mort de M. Ozanam. Si l'on veut être convaincu de ce que je dis, je vais anatomiser cette prétendue Trigonométrie de M. Ozanam, article par article; on pourra les vérifier, tout ce que j'avancerai est mot à mot.

La premiere & la 2e. page de l'Edition présente, ou de celle de 1720. sont les mêmes que la 1ere. & la 2e. de la Trigonométrie du Cours., je veux dire du Cours tel qu'il étoit avant la mort de M. Ozanam: la 8e. page est la même que la 307e. des Œuvres posthumes de Rohault; la 9e. est la 46e. du Cours, les Corollaires, & tout ce qui suit jusqu'à la 22e. page, a été pris dans Rohault, depuis la 310e., jusqu'à la 323e. Les pages 23. 24. 25. & 26. sont prises dans l'Edition de Lyon, depuis la 33e. page, jusqu'à la 36e. Les pages 82. 29. &c. jusqu'à la 48e. ont été prises dans le Cours, depuis la 78e. jusqu'à la 98e. Les pages 49. 50. & 51. sont les mêmes que les

Je ne m'amuserai donc pas à répondre aux futilités que le Sieur Jombert apporte en faveur de la petitesse de son livre ; tout le monde est en état d'en sentir le foible & le faux.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs, &c

ARTICLE XXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESPAGNE

DE MADRID.

VOici encore un petit Ouvrage du P. *de Quadros* plus propre lui seul que tous les autres, à nous faire connoître la Littérature Espagnole. En effet il y releve la

gloire de sa Patrie par les hommes sçavans de toute espéce qui l'ont illustrée depuis les premiers siecles, jusqu'à nos jours. C'est un Discours Académique prononcé solemnellement dans une illustre Assemblée, à l'Ouverture du Séminaire Royal de *Madrid*, établi & fondé par le Roi d'Espagne dans sa Capitale. *Oratio Paranymphica habita in Collegio Imperiali* Matritensi *Societatis* Jesu, *pro primâ apertione Scholarum Seminarii Regii, quod nuper inibi Rex noster* Philippus V. *erigere, atque dotare dignatus est, &c.*

Dans la premiere Partie, l'Orateur fait passer en revue une foule de Sçavans & d'Ecrivains de tous les tems, qui feroient honneur aux Nations qui ont le plus cultivé les Belles-Lettres & les Sciences. Il faudroit être bien peu instruit pour n'en pas convenir. Une gloire particuliere à l'*Espagne*, c'est que dans la décadence du goût à *Rome*, elle en soutint les restes ébranlés, elle en empêcha

la ruine entiere ; & nous n'avons gueres de meilleurs Auteurs, que les Auteurs Espagnols qui nous restent de ce tems-là ; mais on prétend que l'*Espagne* est fort déchue à cet égard. A ce reproche, que le P. *de Quadros* n'ignore pas, il répond par une longue liste des derniers, & des plus récens Ecrivains Espagnols, ausquels on pourroit l'ajoûter lui-même, & qui prouve au moins qu'on écrit encore en *Espagne*.

La seconde Partie est l'Eloge de la magnificence du Roi dans la Fondation de son Seminaire de *Madrid*, de son zele pour les Sciences, & pour l'éducation de la jeune Noblesse élevée dans ce College, du soin qu'il a eu de le remplir de Maîtres pour les beaux Arts, & les Sciences qu'on y enseigne,& jusqu'au nombre de vingt : cinq pour la Poësie & les Humanités ; quatre pour l'Eloquence & les Langues ; sçavoir, le François, l'Italien, le Grec & l'Hébreu ; trois pour les Mathématiques ;

trois pour la Philosophie ; trois pour le Droit Canon, l'Erudition, la Politique, l'Histoire Sainte, & l'Histoire Profane ; quatre enfin pour l'Ecriture, la Théologie Dogmatique, la Théologie Morale, & la Philosophie Morale. Tel est le dénombrement de l'Orateur, qui donne 22. Professeurs, & non pas vingt seulement. Il s'étend sur l'Antiquité, l'Utilité, la Gloire de ces sortes d'Ecoles ouvertes dès les premiers siecles de l'Eglise pour l'instruction de la Jeunesse, & dont l'Etablissement remonte en *Espagne* jusqu'au second Concile de *Tolede.*

Pour donner un échantillon des Langues qu'on apprend dans le nouveau Séminaire, le P. de *Quadros* finit par les louanges du Roi en Hébreu & en Grec : le Cardinal *Bentivoglio* lui fournit en Italien, & le P. *Baltus* en François celles de la Nation. Enfin il exhorte en Latin la jeune Noblesse, & toute l'Espagne à profiter de la magnifique Fondation que

le Prince vient de faire en sa faveur.

ITALIE.

DE LUCQUES.

Historia Monasterii. S. Michaelis *de* Passiniano, *sive Corpus Historicum, Diplomaticum, Criticum, ab adm. R. P. D.* Fidele Soldani, *Monacho Congregationis* Vallis umbrosæ &c. Lucæ *MDCCXLI. Typis* Salvatoris *&* Joannis Dominici Mares candoli. *in-folio* I. vol. On le trouve à *Paris* chez de *Bure* l'aîné, Quay des *Augustins*, à S. *Paul*.

Nous avons déja parlé de bien des Ouvrages de l'espece de celui-ci, qui est assez commune en *France*, en *Allemagne*, en *Angleterre*, en *Italie*, où on ramasse & on communique au Public un grand nombre de Chartres, de Diplomes, d'Actes de Fondations, de Donations, & autres semblables Piéces, qui constatent & qui éclaircissent plusieurs

points de l'Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique, générale ou particuliere. Ce travail eſt utile, pourvû qu'on ſçache faire un choix judicieux de ces Piéces, qu'une ſaine Critique préſide à ce choix, & l'éclaire. D. *Fidele Soldani* donne l'Hiſtoire du célébre Monaſtere de *Paſſigniano* de l'Ordre de *Vallombreuſe*, par la ſuite des Abbés qui l'ont gouverné; & il inſere dans ſa narration les Piéces ſur leſquelles il l'appuye. Elles font connoître pluſieurs Maiſons anciennes d'*Italie*, & l'Auteur diſcute avec ſoin divers points d'Hiſtoire & de Chronologie, ſurtout par rapport à la Vie de S. *Jean Gualbert* Fondateur de l'Ordre. Ce volume finit à l'année 1040. que le Saint fut élu Abbé de *Vallombreuſe*. Cet Ouvrage a ſouffert bien des difficultés, & des contradictions avant l'impreſſion; & il a fallu tout le zele de M. le Marquis du *Mont Sainte-Marie*, qui s'en eſt fait l'Editeur, pour le tirer des ténébres & de l'oppreſſion. Sa Maiſon étoit une des plus intéreſ-

sées à le faire paroître. M. 1
nique - Marie Manni a pri
de le corriger, & y a ajoûté
ques remarques.

Riflessioni disappassionate di
derico Valignani *Marchese d*
Pagati *sopra il libro intitolato* I
te Giudaïche, *consecrate à S*
C. Elisabetta Farnese *Regina*
Spagne, &c. *in* Lucca *MDCC*
in-8o.

M. *Valignani* justement in
de l'esprit de libertinage, &
piété qui regne dans les *L*
Juives, a cru ne pouvoir mie
réfuter, qu'en faisant sentir
dicule des fades & indécente
leries de l'Auteur, la foible
ses objections; & de ses prét
raisonnemens. Rien en effet
plus propre à confondre ces
sieurs les Esprits forts, que d
montrer le cas que l'on fait,
mépris que méritent leurs
discours. C'est bien par de f
plaisanteries qu'on obscurcit la
rité, qu'on ternit la Sainteté,

on ébranle la ſolidité de la Réligion Chrétienne & Catholique. De plus habiles gens que ceux qui s'en mêlent aujourd'hui, y ont perdu leurs peines. Les *Luciens* de *Samoſate*, les *Porphyres*, les *Juliens* &c. n'ont remporté de ces combats que la honte de voir cette Religion qu'ils attaquoient s'étendre de plus en plus, devenir tous les jours plus floriſſante, & triompher de leurs foibles efforts. Que peuvent eſpérer ceux qui viennent après tant de ſiécles ſur les pas de ces beaux modeles nous répéter des ſotiſes uſées, incapables de faire impreſſion ſur un eſprit tant ſoit peu raiſonnable, ſi le cœur n'eſt de la partie.

M. le Marquis de *Cepagati* n'a pas cru devoir ſe mettre beaucoup en frais pour confondre un Ecrivain de cette eſpece. D'un air aiſé, d'un ſtile leger & familier, il ſe contente d'expoſer *ſans aigreur* & *ſans paſſion* les *refléxions* que lui a fait naître la lecture des *Lettres Juives*. Ce ſont auſſi des Lettres

qu'il y oppose au nombre de vingt-cinq. Il les adresse à l'un des Juifs prétendus que l'Auteur met sur la Scene, c'est-à-dire, à l'Auteur même. Et pour ne pas fatiguer, ou rebuter un homme du caractere de celui-ci, peu disposé apparemment à lire une réfutation fort étendue, il renferme celle-ci dans ces quatre Chefs; la Religion dont les Juifs font profession, le Culte établi dans l'Eglise Catholique, les mœurs & les usages de diverses Nations, dont les *Lettres Juives* font des caracteres infideles, les Jesuites en particulier. Il attaque le Déïsme, il montre la nécessité d'un Culte extérieur, il reforme les Portraits de l'Auteur, il prend la défense des Jesuites. *Sur ce Plan de mon Ouvrage*, dit-il, *n'allez pas me prendre pour un Prêtre, pour un Moine, pour un Jansénisme, ou pour un Bigot.* Je vous déclare que je n'ai déguisé ni mon nom, ni mes qualités, ni mon caractere. Quelques Ouvrages que j'ai donnés comme

Académicien (*de gli Arcadi*) m'ont fait assez connoître : » On sçait » que je ne suis ni un Fanatique, » ni un homme passionné ; je puis » me rendre ce témoignage, que » je ne prens pour guide que la Foi » & la Raison, comme doit faire » tout bon Catholique Romain, » qui professe solidement sa Reli- » gion. » Si vous voulez être encore mieux instruit, je vous ajoûterai que » je suis un des plus an- » ciens Feudataires du Royaume » de *Naples* ; que j'ai eu l'honneur » d'être membre (Président) d'un » Tribunal Souverain. Je suis ma- » rié, je n'ai point de fils, & je » suis le seul rejetton mâle de ma » Maison. » Ce n'est pas là un de ces Ecrivains condamnés à l'obscurité, qui exhalent de leurs ténébres le poison qu'ils n'oseroient débiter publiquement, même dans les Pays où la liberté d'imprimer égale presque celle de penser. La Vérité & la Religion ne rougissent point de paroître à découvert ; l'impieté, même impunie & tolerée,

se juge elle-même, & ne peut soûtenir la lumiere.

FRANCE.

DE PARIS.

Projet de Souscription pour les Œuvres de Messire Jacques-Benigne Bossuet, *Evêque de Meaux.*

Les Ouvrages de feu M. Bossuet Evêque de Meaux sont en si grand nombre, & quelques-uns sont devenus si rares, qu'il est presque impossible aujourd'hui de les rassembler tous. C'est ce qui nous a engagés à puplier une Collection complette de tous les Ecrits de ce sçavant Prélat.

Pour y réussir, nous avons eu soin de recueillir exactement les meilleures Editions de chacun de ses Ouvrages, & principalement celles où l'Auteur a jugé à propos de faire des changemens & des additions; & nous marquerons à la marge l'Edition où se trouvent ces changemens, afin qu'on ne puisse

uisse pas douter qu'ils soient de M. Bossuet. Nous avons pris aussi outes les mesures & tous les soins nécessaires pour faire ensorte qu'il ne nous échapât aucun Ecrit de ce élébre Auteur.

L'Ordre qu'on se propose de uivre dans cette Collection, est elui des matieres. On commencera par ce qui concerne l'Ecriture Sainte : on donnera ensuite tout e que l'Auteur a écrit pour la défense de la Religion Catholique ontre les Protestans ; & on coninuera de ranger avec ordre les utres Œuvres de ce grand Evêque, suivant les diverses matieres qu'il a traitées.

A la tête de chaque Ouvrage on donnera en peu de mots une dée de ce qu'il contient, & l'on apportera ce qui y a donné lieu. On éclaircira aussi par des Notes placées au bas des pages, les endroits où il y auroit quelque obscurité pour le Lecteur.

On ne peut actuellement annoncer le nombre des Volumes

que cette Collection formera. Le Papier & les Caractéres seront les mêmes que ceux du *Prospectus.*

A l'égard de la forme, on a suivi l'avis du plus grand nombre, & l'on s'est déterminé pour l'*in*-4o. Cependant, parce qu'on peut regarder M. Bossuet comme un Pere de l'Eglise Gallicane, plusieurs personnes ont paru souhaiter d'avoir ses Ouvrages *in-folio*, pour les placer à la suite des Peres. C'est ce qui nous a engagé à imprimer quelques Exemplaires sous cette forme, mais en très-petit nombre.

Il ne nous reste plus qu'à annoncer les conditions.

Le premier payement de chaque Exemplaire qu'on assûrera, & dont il sera donné une reconnoissance, sera de . . . 30 l.

Le second payement se fera en recevant les quatre premiers Volumes sur la fin de l'année 1742, & sera de . . . . 24 l.

May 1742.

Le troisiéme payement, en recevant les Tomes 5e & 6e, sera le . . . . 18. l.

De six mois en six mois on recevra deux Volumes, pour lesquels on payera . . . . . 18 l.

Et ce jusqu'aux deux derniers Volumes qui seront délivrés sans avoir rien à payer.

Chaque Volume in-4o. qui contiendra 80 à 90 feuilles, ne reviendra aux Souscripteurs qu'à 9 l. prix fort modique, si l'on fait attention au petit nombre d'Exemplaires qu'on en tire.

La souscription du Volume *in-folio*, qui contiendra environ 180 feuilles, sera le double du prix de l'*in*-4o. & les Volumes seront délivrés aux mêmes conditions.

Ceux qui n'auront pas souscrit, ne jouiront pas de l'avantage d'avoir les Volumes à mesure qu'ils se délivreront aux Souscripteurs. La Collection ne se vendra que complette, & pas moins de 13 l. 10 f. le Volume en feuille.

On ne recevra des Souscrip-

tions que jusqu'au premier Septembre prochain, & l'on n'a pris cette voye qu'à condition que ceux qui en seront les Porteurs seront obligés de retirer leurs Exemplaires un an après la publication du Recueil complet; ce tems passé, les avances qu'ils auront faites, seront perdues pour eux.

M. l'Abbé Dubos ayant revû, augmenté & corrigé son *Histoire Critique de l'Etablissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules*, vient d'en donner une nouvelle Edition en deux Volumes *in*-4°. & quatre Volumes *in*-12. Elle se vend chez la veuve *Ganneau*, *Nyon*, pere & fils, *Giffart*, *Didot*.

Histoire de Thamas-Kouli-Kan, *nouveau Roi de* Perse; *ou Histoire de la derniere Révolution de* Perse, *arrivée en* 1732. *A* Paris, *chez* Briasson, *rue S.* Jacques, *à la* Science, *&* *à* l'Ange Gardien MDCCXLII. Volume *in*-12.

Cette Histoire est écrite sur les

Mémoires & les Relations répan-
dues dans le Public ; c'eſt la ſui-
te de *l'Hiſtoire de la derniere Ré-
volution de Perſe*, imprimée en
1728. chez *Briaſſon*, qui vient d'en
faire une nouvelle Edition. L'Au-
teur de l'Hiſtoire de *Kouli-Kan*
reprend en peu de mots les prin-
cipaux événemens de la premiere
Révolution, & les diſpoſitions qui
ont préparé celle dont il donne le
détail : il raconte la part que le
nouveau Conquérant a eue à ce
qui s'eſt paſſé dans la *Perſe* depuis
qu'il a commencé à ſe faire con-
noître ; il tâche même de remon-
ter juſqu'à ſon Origine, aſſez incer-
taine juſqu'ici, en rapportant les di-
verſes opinions dont il a pû être inſ-
truit ; il panche à le croire fils d'un
Berger du *Coraſſan*, quoique quel-
ques Rélations lui donnent une
naiſſance illuſtre ; & il réjette les
Contes qui le font Européen, Fran-
çois, Suiſſe, Brabançon, &c.

Voici le Portrait qu'il en fait.
» Schah Nadir plus connu en
» Europe ſous le nom de *Thamas-*

» *Kouli - Kan*, peut être aujourd'hui dans sa soixantiéme année. » Ce Prince a la taille haute & » bien proportionnée, le regard » vif & fier, l'air grand & noble, » un air d'Empire, comme si la » nature l'eût fait pour commander. La vie dure dans laquelle il » a été élevé dans ses premieres » années lui a fait un corps robuste, & capable de soûtenir les plus » grandes fatigues..... Sa nourriture ordinaire, sur-tout à la Guerre, est frugale, & sans grand apprêt. Souvent on voit le Général » manger du même pain qu'on distribue aux Soldats, & jamais » l'attirail de sa Cuisine n'embarrasse ses Armées. Il aime le vin » & les liqueurs fortes...... mais » on ne l'accuse dans aucun Mémoire d'y avoir jamais laissé surprendre sa raison...... Son cœur » n'est pas toujours hors des atteintes de la volupté..... Mais sa » passion pour la gloire, passion qui » a toujours été dominante chez » lui, nous donne assez à entendre

» qu'il n'a jamais été esclave de
» celle de l'amour . . . . . Pour les
» qualités de son esprit, à en ju-
» ger par les grandes choses que
» nous lui avons vû executer, quel-
» que part qu'on veuille donner
» dans ses succès à la fortune, on
» ne peut douter qu'ils ne soient
» l'effet d'un génie supérieur ; & il
» n'est personne qui ne doive con-
» venir que Nadir a porté la ver-
» tu guerriere aussi loin que les plus
» fameux Conquérans, & qu'il
» posséde l'art de régner, autant
» que les plus grands Rois qui sont
» nés sur le Trône. Mais tout l'é-
» clat de ses vertus Politiques &
» guerrieres se trouve terni par les
» voies qu'il a employées pour s'é-
» lever au rang suprême. Quelqu'-
» heureux qu'ait été son crime, mê-
» me pour les Peuples qu'il gouver-
» ne, il n'en est pas moins un très-
» grand crime, & dèslors le Grand
» Homme disparoît, pour n'offrir
» à nos yeux que l'ingrat, le Par-
» ricide & l'Usurpateur. »

Cette Histoire s'étend depuis

l'année 1694. que le malheureux *Schah Hussein* dont la molesse & l'indolence ont causé les dernieres Révolutions de *Perse*, monta sur le Trône, jusqu'à l'expédition de *Thamas Kouli-Kan* dans le *Mogol*, & son retour à *Ispahan*, où il arriva vers la fin de Septembre 1739.

Eclaircissement sur l'article IX. des Journeaux de Trévoux 1742. *mois de Fevrier.* pag. 208.

Cet article est un Extrait du second Tome de l'Histoire du Comté de Bourgogne par M. Dunod. La maniere dont il s'explique dans cet Ouvrage page 528. sur l'état présent de la Maison de Poitiers nous avoit donné lieu de croire & d'énoncer, que Me. la Duchesse de Randan étoit non-seulement l'Héritiere de cette Maison, comme le dit M. Dunod, mais encore le seul reste. Nous venons cependant d'apprendre que ses trois Tantes, dont il est mention au même endroit de l'Histoire de Bourgogne, sont encore vivantes,

& nous nous faisons un devoir d'en instruire le Public.

Ferdinand François Comte de Poitiers ayeul de Madame la Duchesse de Randan avoit épousé en premieres Nôces Dame Marguerite Françoise d'Achey, & en secondes Nôces Dame Françoise d'Anglure. Du second mariage nâquit Ferdinand Joseph Comte de Poitiers, Pere de Madame la Duchesse de Randan.

Du premier lit, Ferdinand François Comte de Poitiers avoit eu trois filles. L'aînée Marie-Françoise de Poitiers a été mariée à Charles Antoine de la Baume Montrevel Marquis de S. Martin, dont elle est Veuve : elle demeure à Paris. Elle en avoit eu deux fils, morts au Service ; l'un Brigadier & Colonel d'Infanterie, & l'autre Mestre de Camp de Cavalerie. Ce dernier a laissé de Charlotte de Beauveau un fils, nommé Esprit-Melchior de Montrevel, actuellement Pensionnaire au College de Louis le Grand.

La seconde Tante de la D. de Randan, est Louise Jeanne Philippe de Poitiers, Veuve de M. le Comte de Grammont, Chatillon; elle demeure à Besançon, & a eu de son mariage une fille unique, qui n'est point mariée.

La troisiéme, est Gabrielle Marie-Emmanuel de Poitiers, mariée à Ferdinand Florent, Marquis du Châtelet; elle n'a point d'enfans, & demeure aussi à Besançon.

Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1744.

Feu M. Rouillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçû le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences, & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a légué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux prix, qui seront distribués à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de Sujets, qu'il a

ndiqués dans son Testament, & dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Sisteme général du Monde, & l'Astronomie Physique.

Ce Prix devroit être de 2000 livres, aux termes du Testament, & se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & il sera de 2500 livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera de 2000 livres.

Quoîque parmi les Piéces qui ont été envoyées pour concourir au Prix de 1742. sur la question de l'Aiman, il y en ait quelques-unes qui paroissent avoir été faites par des personnes sçavantes, on n'y a rien trouvé cependant d'assez précis & d'assez clair pour les couronner. L'Académie a donc jugé de-

voir proposer le même sujet pour l'année 1744. sçavoir, *L'Explication de l'Attraction de l'Aiman avec le Fer, la direction de l'Aiguille aimantée vers le Nord, sa Déclinaison & son Inclinaison.*

Le prix sera double, c'est-à-dire, de 5000 livres, suivant les dispositions de M. de Meslay.

Les Sçavans de toutes les Nations, sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en François, ou en Latin ; mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages; mais seulement

une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un Billet séparé & cacheté par eux, où seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse, & ce Billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis, son Récepissé, où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage & son numero, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçû.

Les Ouvrages ne seront reçûs que jusqu'au premier Septembre 1743, exclusivement.

L'Académie à son Assemblée publique d'après Pâques 1744. proclamera la Piéce qui aura ce Prix.

S'il y a un Récepissé du Secré-

crétaire pour la Piéce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce Récepissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Récepissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Les Pseaumes dans l'ordre Historique nouvellement traduits sur l'Hébreu, & inserés dans l'Histoire de David, & *dans les autres Histoires de l'Ecriture Sainte, ausquelles ils ont rapport, avec des Argumens & des Sommaires, qui en marquent l'occasion précise & le sujet* &c. *A* Paris, *chez* J. B. Lamesle, rue veille Bouclerie *à la* Minerve. *MDCCXLII.* Volume *in-12.*

En parlant au mois de Fevrier dernier d'une brochure qui a pour titre: *la Clef des Pseaumes*, nous annonçâmes l'Ouvrage qui paroît maintenant, & dont nous allons

donner le plan & le dessein. Rien ne peut contribuer davantage à l'intelligence des Pseaumes, que la connoissance de l'occasion à laquelle, & pour laquelle ils ont été composés: & ce seroit avoir beaucoup avancé, que d'avoir découvert ces circonstances avec certitude, ou du moins avec une vraisemblance capable de satisfaire. C'est dans l'Histoire Sainte, & sur-tout dans celle de *David*, Auteur incontestablement de presque tous les Pseaumes, qu'il faut les chercher. Mais l'obscurité de la plûpart de ces divins Cantiques, les différens rapports qu'on croit y appercevoir à divers traits de l'Histoire, les applications plausibles qu'on peut en faire, ou enfin le défaut de tout rapport marqué & reconnoissable à quelque trait, ou quelque circonstance particuliere de l'Histoire; c'est ce qui fait la difficulté de déterminer le tems, le lieu, & l'occasion qui donneroient le sens Historique & Littéral des Pseaumes. Pour arriver à cette détermina-

tion précise, il a fallu que l'Auteur méditât avec attention le texte qu'il entreprend d'expliquer, qu'il y démêlât les endroits propres à le décider en faveur du parti qu'il prend, qu'il trouvât dans l'Histoire ce qui n'est indiqué ou insinué dans le Pseaume qui y fait allusion. S'il ne rend pas compte des raisons qui l'ont déterminé aux applications qu'il fait de chaque Pseaume à tel ou tel trait de l'Histoire, c'est qu'il se réserve à le faire dans une seconde Edition de sa *Clef*, plus ample, & plus détaillée.

Voici donc ce qu'il a executé dans le Volume que nous annonçons. 1°. Il y dispose les Pseaumes selon l'ordre des tems ausquels ils ont été composés, mettant d'abord ceux de *David*, sous différentes classes & différens titres, qui marquent les circonstances de sa vie qui y donnerent occasion; ensuite ceux des autres Prophêtes, depuis la mort de *David*, jusqu'à la fin de la Captivité de *Babylone*.

Quand il n'y a rien de bien marqué, il a recours aux conjectures, & il a recours à celles qui lui ont paru les plus vraisemblables.

2°. Il rapporte l'Histoire qu'il juge avoir donné lieu au Pseaume, & cite les endroits de l'Ecriture, où elle est racontée. Il y joint un Sommaire qui contient le sujet du Pseaume, qui apprend ceux qui regarde directement J. C. ou qui lui sont appliqués, & l'usage que nous en pouvons faire selon les diverses situations où nous nous trouvons, pour demander à Dieu les graces & les secours dont nous avons besoin.

3°. Suit le Texte Latin, & la Traduction Françoise. Quoiqu'il donne le Texte de la Vulgate, il suit l'Hébreu dans la Traduction, si ce n'est dans les endroits où il y a quelque différence entre l'un & l'autre; car alors il s'attache à la Vulgate que l'Eglise a solennellement déclarée autentique.

4°. A la fin de chaque Pseaume, ou de chaque division de Pseau-

me, car il a partagé les plus longs en plusieurs parties, il a mis une Priere qui en est comme l'abregé, & qui sert à en recueillir le fruit. Ces Prieres sont anciennes. Le Cardinal *Thomasi* qui les a fait imprimer, les a tirées des Manuscrits de la Bibliotheque du *Vatican*; & quelques-unes se trouvent dans le Breviaire *Mozarabique*. Cette méthode semble réunir tous les avantages qu'on peut tirer des Pseaumes, & pour l'instruction & pour l'édification; elle est utile & au Sçavant & au simple Fidele. Quelques refléxions de l'Auteur dans sa Préface servent de clef générale pour l'intelligence de plusieurs endroits qui pourroient causer de l'embarras; comme lorsque *David* vante son innocence & sa justice; il n'en parle que par rapport à ses ennemis, dont il n'avoit point mérité la haine; mais ses paroles doivent s'entendre de J. C. à la rigueur. Au contraire, quand ce Divin Sauveur semble s'avouer coupable, c'est qu'il se regarde com-

me chargé de nos iniquités. Lorsque *David* prononce des imprécations contre ses ennemis, ce sont des prédictions des malheurs qui devoient tomber sur eux. Il y a des expressions & des idées si sublimes & si magnifiques, qu'elles ne peuvent convenir à *David*, ni aux autres Auteurs des Pseaumes; c'est une preuve qu'elles ne regardent dans le sens propre & naturel que J. C. dont ces Prophêtes n'étoient que la Figure, & de foibles Images. Les Tables qui se trouvent au commencement & à la fin du Livre, en facilitent beaucoup l'usage.

Les deux derniers Volumes de l'*Histoire des Empires de M. l'Abbé Guyon* paroissent depuis peu.

Comme plusieurs personnes ont acquis les Volumes de ce livre à mesure qu'ils ont été imprimés, elles pourroient être embarrassés de l'ordre qu'elles doivent tenir dans la lecture de cet Ouvrage, les Libraires ont cru faire plaisir au Public de donner l'avis suivant.

Avis touchant les douze Volumes de l'Hiſtoire des Empires & des Républiques, depuis le déluge juſqu'à J. C. par Monſieur l'Abbé Guyon.

L'Hiſtoire des Empires & des Républiques renfermé ſéparement celles de toutes les Monarchies & Républiques qui ſe ſont ſuccedées en cet Ordre.

I. L'Hiſtoire des anciens Egyptiens, indépendans de toutes les autres Nations, & qui ont formé les premiers un Corps politique, eſt renfermée dans le *premier Volume.*

II. L'Hiſtoire de l'Aſie vient enſuite, & c'eſt le *ſecond Volume.* Il commence par les Aſſyriens. Après eux ſuivent les Babyloniens, qui les ont détrônés. Les Medes ſuccéderent à la puiſſance des uns & des autres.

III. On ſçait que l'Empire des Perſes les abſorba tous; & leur Hiſtoire forme le *troiſiéme Volume*

IV. Aléxandre vainqueur des Perſes mit fin à leur Monarchie. L'Hiſtoire de ce Conquérant dou-

ne occasion de reprendre celle des Macédoniens depuis son origine. C'est le *quatriéme Volume.*

V. Les Conquêtes de ce Heros furent divisées en quatre Monarchies comprises en autant de Volumes. 1o, La suite des Rois de Macédoine, successeurs d'Aléxandre, *cinquiéme Volume.* 2o Les nouveaux Egyptiens ou Ptolémées, *sixiéme Volume.* 3o. Les Syriens ou Seleucides, *septiéme Volume.* 4o. Les Thraces & les Parthes, *huitiéme Volume.*

VI. Vient ensuite l'Histoire de la Gréce depuis son origine jusqu'à présent. Celle de Lacédémone en deux Parties, est renfermée dans les *neuviéme & dixiéme Volumes.*

VII. Les deux suivans, *onziéme* & *douziéme*, contiennent l'Histoire d'Athénes, aussi étendue que la précédente.

Tel est l'Ordre des Volumes & de la Lecture de cet Ouvrage, qui se trouve tout réuni sous un coup d'œil dans les deux Cartes chronologiques, que l'on vend séparément.

May 1742.

Récapitulation *de l'Ordre desdits douze Volumes.*

Tome I. *Egyptiens.* Tome II, *Assyriens, Babyloniens & Medes.* Tome III. *Perses.* Tom. IV. *Macédoniens*, 1e. partie. Tom. V. *Macédoniens.* 2e. Partie. Tome. V I. *Les Ptolémées.* Tome V II. *Les Seleucides.* Tome V III. *Thraces & Parthes.* Tome IX. *Origine de la Mythologie, Argos, Mycene, & Lacédémone* 1e. Partie. Tome X. *Lacédémone*, 2e. Partie. Tom. XI, *Thebes & Athenes*, 1e. Partie. Tom. XII. *Athenes*, 2e. Partie.

Ce Livre se vend à Paris rue S. Jacques

Chez { H. L. Guerin à S. Thomas-d'Aquin, Jean Villete à la Croix d'Or & à S. Bernard. Ch. J. Bap. de Lespine à la Victoire & au Palmier.

TABLES DES ARTICLES du mois May 1742.

Art. XXX. *Antirrheticon, seu Confutatio Annotationum* Joan. Kohlii *ad geminos* S. Ephræm *Sermones.* 749

ART. XXXI. Problême Physique au sujet d'une Expérience faite sur Mer. 758

ART. XXXII. Dissertations sur le Regne de *Clovis.* 775

ART. XXXIII. Replique à M. *de Molieres*, ou Démonstration Physico-Mathématique de l'impossibilité & insuffisance des Tourbillons. Par M. *Sigorgne.* 802

ART. XXXIV. Histoire des Empires & des Républiques, par M. l'Abbé Guyon.

ART. XXXV. Observations sur la construction de la Carte des Mers comprises entre l'*Asie* & l'*Amérique*&c. par M. *Bellin.* 866

ART. XXXVI. Lettre de M. de Parcieux de l'Acacémie Royale de Montpellier, aux Auteurs du Journal de Trevoux. 895

ART. XXXVII. Nouvelles Littéraires. 992

Errata pour le mois d'Avril 1742.

PAge 574. ligne 12. voyons. *lisez* voyions

Ib. lig. 26. cc. *lis.* ce

577. lig. 14. qni. *lis.* qui.

625. lig. derniere. Gormanie. *lis.* Germanie.

336. lig. 25. Périagete. *lis.* Périégete.

648. lig. 20 Gaulois. *lis.* Gaules.

650. lig. 19 ce pays. *lis.* les pays.

656. lig. 8 *Avernia* lis. *Alvernia.*

659. lig. 7. des longues. *lis.* les longues.

693. lig. 17. n'empêche. *lis.* n'empêchent

705. lig. 12. bien *lis.* rien.

734. lig. 3. ceux-ci qui. *lis.* ceux qui.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,
Juin 1742.

IEMOIRES
POUR
'HISTOIRE

)es Sciences & des beaux Arts,

mencés d'être imprimés l'an 1701 *à*
révoux, & dédiés à Son Altesse Séré-
issime Monseigneur le PRINCE
OUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1742.

mprimé à Paris, & se vend

A LYON,

ez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLII.

c Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.	v.
1702.	12.	v.	1723.	12.	v.
1703.	12.	v.	1724.	12.	v.
1704.	12.	v.	1725.	12.	v.
1705.	12.	v.	1726.	13.	v.
1706.	12.	v.	1727.	12.	v.
1707.	12.	v.	1728.	12.	v.
1708.	12.	v.	1729.	12.	v.
1709.	12.	v.	1730.	12.	v.
1710.	12.	v.	1731.	12.	v.
1711.	12.	v.	1732.	12.	v.
1712.	12.	v.	1733.	12.	v.
1713.	12.	v.	1734.	12.	v.
1714.	12.	v.	1735.	14.	v.
1715.	12.	v.	1736.	15.	v.
1716.	12.	v.	1737.	13.	v.
1717.	12.	v.	1738.	13.	v.
1718.	12.	v.	1739.	14.	v.
1719.	12.	v.	1740.	13.	v.
1720.	5.	v.	1741.	12.	v.
1721.	12.	v.	1742.	6.	v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

es Sciences & des beaux Arts.

Juin 1742

RTICLE XXXVIII.

BSERVATIONS SUR LA construction de la Carte des Mers, comprises entre l'Asie & l'Améri-que &c. Suite de l'Art. XXXV. au mois de May.

ôtes de la Chine & du Japon, Isles Philippines & Moluques. Nou-velle Hollande, &c.

LEs Côtes de la Chi[n]e sont déterminées en co[n]séquence des Observ[a]tions Astronomiqu[es] faites à Canton, Ning[po] ou Liampo, Nankin & Pekin.

Le détail des Côtes est tiré d[es] Cartes levées par les Peres Jésui[-]tes, & inserées dans l'Histoire d[e] la Chine du Pere Du Halde, com[-]parées avec plusieurs morceaux m[a]nuscrits très-détaillés qui sont a[u] dépôt des Cartes & Plans de l[a] Marine.

La Corée a été copiée sur un[e] Carte assez grande qui a été trou[-]vée à la Cour du Roi de Corée, [&] rapportée aussi par le P. Du Hald[e].

On a suivi pour le Japon la Ca[r]te particuliere de ces Isles, qui e[st] à la tête de l'Histoire du Japon d[u] P. de Charlevoix; on peut rega[r]der cette Carte comme ce qu'il [y] a de mieux sur cette partie, puis[-] qu'on sçait qu'elle a été dressée su[r] les Mémoires Portugais & Hol[-]landois, & même sur les Manus[-]

crits Japonois rapportés par Kæmpfer: on trouve aussi dans les Navigations de Hugues Linscot plusieurs routes de Pilotes Portugais le long des Côtes du Japon. Toutes ces remarques ont été assujetties à l'Observation Astronomique qui a été donnée par le P. Spinola pour déterminer la longitude de Nangasaki, & à celle d'Osaca donnée par M. Harris.

On s'est aussi servi pour plusieurs corrections du Journal de la Navigation du Vaisseau le S. Antoine en 1709. qui a rangé les Côtes de la Chine depuis Canton jusqu'au Japon, & qui a passé par le Détroit de Diemen; c'est sur ce Journal qu'on a placé les deux petites Isles de S. Antoine & de S. Roch., qui ne sont marquées dans aucune Carte; & qu'il a trouvé environ 160. lieues à l'Est du Détroit de Diemen.

Les Philippines sont déterminées en conséquence de la position de Manille, qui paroît constatée à 118. degrés à l'Orient du

Méridien de Paris : cependant dans la Carte Angloise de Thornton, on trouve Manille 116. degrés 30. minutes à l'Orient de Londres, ce qui revient à 114. degrés 5. minutes du Méridien de Paris; ainsi les Cartes Angloises placent Manille 4. degrés trop à l'Occident : les Cartes Hollandoises au contraire la mettent près de 4. degrés trop à l'Orient ; ces Cartes different donc entre elles de près de 8. degrés sur cette position, dont nous nous trouvons tenir précisément le milieu.

Nous sommes d'autant plus surs de la position de Manille, qu'on peut la déterminer eû égard à Canton, où il y a des Observations Astronomiques dont on connoît la précision ; sçachant d'ailleurs par les routes & les meilleures Cartes ; que la différence des Méridiens entre Canton & Manille, va à près de 8. degrés. Cependant cette différence ne se trouve que de 4. degrés sur la Carte qui est dans le Pilote Anglois, Edition

de Londres 1734. ce qui répand une erreur considérable sur toutes ces parties.

La position de Manille a été le point fixe auquel nous avons assujetti le détail de ce nombre prodigieux d'Isles qui en sont au Sud, comprises entre les Philippines & les Moluques, dont on a au dépôt beaucoup de morceaux Manuscrits très-curieux & très-détaillés ; mais la petitesse du point dans lequel on est forcé de se renfermer pour donner une Carte générale de la Mer du Sud, ne nous a pas permis de faire usage de tout ce que le dépôt nous a fourni sur ces parties. Ainsi nous nous reservons à en faire l'Analyse lorsque nous donnerons ces parties en grand.

A l'Est des Philippines entre elles & les Isles Marianes, on prétend qu'il y a un vaste Archipel renfermant un nombre prodigieux d'Isles de différentes grandeurs & peu éloignées les unes des autres, dont la connoissance avoit échapé aux Navigateurs pendant près de

gers en 1710. depuis Guan ju
qu'à l'Isle de Gilolo : ce Navi
teur ne vit aucunes de ces Isle
au lieu que suivant la Carte q
l'on en a, il auroit passé au mili
& même sur plusieurs d'elles.

3°. Dans une lettre écrite
Manille le 10. Juin 1697. par
P. Paul Clain Missionnaire, q
étoit alors à Guivan en l'Isle
Tenday, où il vit les Habita
de ces nouvelles Isles qui y avoie
été jettés par une tempête, ce M
sionnaire dit que ces Isles sont
tuées par 10. à 12. degrés de la
tude Septentrionale, & que le
Habitans n'ont aucune conno
sance des Marianes.

Voilà les raisons qui nous o
déterminé à faire quelques cha
gemens à la Carte qui a été p
bliée de ces Isles, que malgré ce
nous ne regarderions pas comm
absolument decisive pour prouv
l'existence & la position d'un
grand nombre d'Isles dans ce par
ge, si nous n'avions pas d'ancie
nes Cartes Espagnoles qui ma

quent à l'Oueſt des Marianes par les 10. à 11. degrés de latitude pluſieurs Iſles aſſez proches les unes des autres, vues en differens tems par leurs Vaiſſeaux faiſant la route de Guan à Manille, & dont nous avons rapporté un exemple.

Les Iſles Marianes connues dans les Cartes Hydrographiques ſous le nom d'Archipel, de S. Lazare & Iſles * des Larrons, nom que leur donna Magellan lorſqu'il en fit la découverte en 1521. ont été entierement negligées par les Eſpagnols pendant plus d'un ſiécle, & l'on peut dire que ce n'eſt qu'en 1668. que leur attention a paru ſe reveiller pour achever la découverte de ces Iſles ; auſſi n'eſt-ce que

* On trouve des Cartes & des Mémoires Eſpagnols qui nomment les Marianes *Islas de las V*[illegible], nom qu'elles ont conſervé pendant quelque tems ; & ce n'eſt que depuis que Marie Anne d'Autriche Reine d'Eſpagne y eut envoyé des Prédicateurs pour y annoncer l'Evangile (en 1668.) qu'on les a appellées les Iſles Marianes.

vée d'accord avec ses rem

Pour la nouvelle Holland
avons suivi ce que l'on en
dans le Pilote Anglois,
de Londres 1734. en y fai
pendant quelques changeme
nous concilier avec les rer
que Dampiere a faites sur
ses parties de ces Côtes,
tout avec les latitudes qu'i
servées.

Au Midi de la nouvell
lande par la latitude de
grés, il y a une pointe
découverte par Abel Tasn
1642. & qu'il nomma T
Van-Diemen : ne peut-on

é ; c'eſt auſſi le nôtre ; mais nous ne ſommes pas d'accord avec cet Hydrographe ſur la longitude qu'il convient de donner à cette terre.

Il en met la partie Orientale par les 135 degrés de longitude, Meridien de Londres, ce qui revient à 132. degrés 35. minutes du Méridien de Paris, au lieu que nous la plaçons par les 140. degrés de longitude Orientale, ce qui fait une difference de 7. degrés 25. minutes.

Il eſt aiſé de faire voir qu'on ne peut lui donner d'autre longitude que celle que nous lui donnons. Abel Taſmand eſt le ſeul qui ait vû la Terre de Diemen, ce n'eſt donc que ſur ſa route qu'on peut la placer ; & pour le faire avec préciſion, il faut prendre cette route à quelque endroit, dont la longitude connue fixe le point de partance, pour enſuite en conclure la longitude du point d'arrivée ; ces avantages ſe trouvent dans la Navigation de Taſmand.

1°. Il part de l'Iſle Maurice,

d'avancer qu'elle doit être la Côte de l'Eſt de la Terre de Carpenterie, formant un même continent avec la nouvelle Guinée, la nouvelle Hollande, & la Terre de Diemen, de ſorte que ſa longitude devient la même que celle des parties Orientales de la nouvelle Guinée: ce que nous allons prouver.

La Terre Auſtrale du S. Eſprit a fait juſqu'ici l'embarras de tous les Géographes; le peu de détail qui nous eſt reſté de la Navigation de Quiros, & la difficulté de placer cette Terre en conſéquence, a été cauſe que quelques-uns l'ont regardée comme imaginaire. M. de Liſle même paroît avoir été quelque tems dans ce ſentiment, puiſqu'il ne l'a point marquée ſur la Mappemonde qu'il publia en 1700. ne pouvant cependant ſe refuſer aux preuves que l'on a de ſon exiſtence, il l'a reſtituée dans ſa Carte de 1720. D'autres moins habiles ont cru pouvoir la confondre avec les Iſles de Salomon; mais aucun n'a pu déterminer ſa longitude; M. de Liſle la place 20.

dégrés au moins à l'Orient de la nouvelle Hollande, bien loin de croire qu'elle en puiſſe faire partie. Nous allons tâcher de répandre quelque jour ſur ce point de Géographie qui mérite l'attention des Sçavans & des Navigateurs.

L'exiſtence de la Terre Auſtrale du S. Eſprit n'eſt point douteuſe, il ne faut que voir les Deſcriptions circonſtanciées que Fernand de Quiros en fit à Philippe III. Roi d'Eſpagne au retour de ſon Voyage, connues ſous le nom de Supliques de Fernand de Quir: toute la difficulté tombe donc ſur la longitude qu'il convient de donner à ces Terres.

En liſant avec attention ce qui nous reſte de la Navigation de Fernand de Quir, on trouve que le 21. Décembre 1605. il partit du Cailao faiſant route à l'O. S. O. & le 26. Jânvier 1606. arrivé par 25. dégrés de latitude Méridionale, ſe faiſant ſuivant ſon eſtime à 1000. lieues des côtes du Perou; il découvrit une Iſle d'environ 4.

lieues de tour. Les jours suivans faisant route vers le Nord-Ouest, il vit plusieurs autres Isles dont il donne la latitude ; à l'égard de leur distance en longitude, nous la concluons du tems qu'il mit à passer d'une Isle à l'autre ; & il n'est pas possible de faire autrement. Il se mit ensuite par les 10. à 12. dégrés de latitude Méridionale, & continua sa route à l'Ouest entre ces Paralleles. Après quatre-vingt dix jours de Navigation il arriva à la terre Australe du S. Esprit, sans avoir mouillé à aucune Isle.

Si l'on estime le chemin que l'on peut faire chaque jour dans une Mer aussi belle, & aussi facile à naviguer, & où les vents viennent toujours de la part de l'Est, on trouvera que vingt lieues dans les vingt-quatre heures sont le moins que l'on puisse estimer ; dans ce cas il auroit cependant couru plus de 85. degrés en longitude depuis la découverte de la premiere Isle jusqu'à son arrivée à la Terre du S. Esprit. Or le Navigateur nous don-

e la position de cette premiere Isle
. 130. dégrés de longitude Occidentale du Méridien de Paris ; si
'on y ajoûte les 85. dégrés ci-dessus, on aura 145. dégrés de longitude Orientale du même Méridien pour la position de la Terre
lu S. Esprit,

On convient que cette estime n'a
>as le dégré de précision qu'il se-
:oit à souhaiter, mais en y faisant
ıttention on y trouve toute celle
lont on a besoin ; car il est certain
ju'il faudroit bien plûtôt ajoûter au
chemin que nous avons donné pour
chaque jour que d'en retrancher.
Ce qui suffit, parce qu'il en résulte que cette Terre ne peut être plus à l'Est ; or nous sommes arrêtés du côté de l'Ouest par la Terre de Carpenterie, qui est jointe à la nouvelle Hollande & à la nouvelle Guinée, donc la Terre Australe du S. Esprit devient nécessairement la partie Orientale de cette Terre de Carpenterie dont l'on n'a jusqu'ici aucune connoissance, & alors l'étendue que Fernand de

Quir donne à ces découvertes, & les Descriptions qu'il en fait, ont toute l'évidence & la certitude qu'on ne lui a refusées que faute de pouvoir en faire l'application.

Une autre preuve que la Terre du S. Esprit ne peut être placée plus à l'Est, se tire de la route d'Abel Tasman en 1642. & de celle de Schouten & de le Mayre en 1617. Pour peu qu'on examine ces routes avec attention, on verra que si ces terres étoient seulement 15. ou 20. dégrés plus à l'Est, il seroit impossible qu'elles n'eussent pas été rencontrées par ces Navigateurs ; d'ailleurs Quiros en quittant ces terres se mit par la latitude de 10. degrés, & courut à l'Est dans le dessein de chercher l'Isle Sainte Croix qu'il ne trouva point, & qu'il n'auroit pas manqué de rencontrer si la terre du S. Esprit avoit été 20. dégrés plus orientale.

La position des Isles de Salomon n'a pas moins embarrassé les Géographes, que celle de la terre Australe

Australe du S. Esprit ; on ne trouve dans tout ce qu'ils en ont donné que des incertitudes & des contrariétés dont on est extrêmement étonné lorsqu'on étudie avec quelque attention le détail qui nous est resté des deux Navigations d'Alvaro & de Mendagna : sans nous arrêter aux différentes manieres dont ils ont placé & représenté ces Isles, nous nous contenterons de faire connoître l'usage que nous avons fait des Voyages de Mendadagna, le seul qui avoit vû ces Isles, & nous ne craignons point d'avancer que personne jusqu'ici ne s'est attaché à suivre ce Navigateur, ni donner les choses telles qu'il les a rapportées.

Le 10. Janvier 1567. Alvaro de Mendagna proche parent du Gouverneur du Perou, partit du Callao avec la qualité d'Amiral d'une petite Escadre ; il avoit pour son premier Pilote Hernand de Gallego. Après avoir fait 1450. lieues, il trouva par la latitude de 6. degrés 45. minutes une petite Isle

peuplée qu'il nomma l'Isle de Je-
sus. Si l'on évalue les 1450. lieue
Espagnoles faites depuis le Calla
entre le 12. & le 6. dégré de la
titude, on aura environ 84. dégré
pour la différence en longitude
de sorte que l'Isle Jesus doit être
par les 164 dégrés environ à l'Oc
cident du Méridien de Paris ; de
l'Isle Jesus aux basses & Islots de
la Chandeleur par les 6. dégrés 15
minutes de latitude, le Naviga
teur dit avoir fait 160. lieues Es
pagnoles, valantes un peu plus d
9. dégrés de longitude ; & peu aprè
il découvrit cette grande Isle qu'i
nomma Sainte Elizabeth, dont l
longitude doit être suivant les rou
tes ci-dessus 174. à 175. dégrés
l'Occident du Méridien de Paris
& c'est ainsi que nous la marquon
sur notre Carte.

On a vu ci-devant qu'après avoi
reconnu les basses & Islots de l
Chandeleur par la latitude de
dégrés 15. minutes, il découvrit l
Terre de l'Isle de Sainte Eliza
beth, dont la partie la plus Sep

tentrionale doit être par les 6. dégrés 30. minutes de latitude; il mouilla ensuite dans un Port qu'il trouva le long de ces Côtes par les 7. dégrés 30. minutes; d'où il envoya reconnoître la partie Méridionale, & alla jusques par les 9. dégrés 30. minutes de latitude, ayant environ 95. lieues de longueur depuis la pointe Septentrionale de cette Isle jusqu'au Cap Prito qui est le plus Méridional; ce qui donne environ 5. dégrés de l'un à l'autre; ainsi le Cap Prito seroit par les 179. à 180 dégrés de longitude du Méridien de Paris.

Il faut remarquer qu'au moyen de ces Observations le gissement de cette Isle est déterminé presque E. N. E. & O. S. O. ce qui est bien différent des Cartes qui le représentent Est & Ouest.

Au Midi de la grande Isle de Sainte Elizabet on en découvrit plusieurs, dont il donne la grandeur, la latitude, & les distances; & entr'autres une très-gran-

avoir fait 1794.
départ de Li-
Isle d'environ
, située Est &
partie Occidenta-
mouilla.
ci-dessus il résulte
Orientale de l'Isle
tombe environ par
de longitude, qui
celle du Cap Pri-
idional de l'Isle de
; & le plus pro-
Guadalcanar, com-
ci-devant; d'où l'on
que l'Isle de Sainte
même Isle que celle
nar qu'on n'avoit re-
fort imparfaitement
mier voy[illegible] de Men-

scription [illegible] Sainte
des Is[illegible] dans
ie du No[illegible] appuye
conjectur[illegible] exami-
vec attent[illegible] trou-
de ressem[illegible] ces Is-
& celles [illegible] décou-
uin 174[illegible]

de qu'il nomma Guadalcanar dont on ne vit que là partie (fine de Sainte Elizabeth, ave(Volcan par la latitude de 9. grés 45. minutes : on nomma t tes ces Isles les Isles de Salom(ces circonstances sont essentiell(remarquer.

En 1595. vingt-huit ans après premier voyage Alvaro de M dagna entreprit de retourner : Isles de Salomon, il avoit al Fernand de Quir pour prem Pilote.

A mille lieues de Lima pa(latitude de 10. dégrés, il tro(plusieurs Isles proches les unes (autres, ausquelles il donna les no de S. Pierre, la Dominique, Madelaine, Sainte Christine ; à l'Ouest de celle-ci, il en vit d'(tres plus petites qu'il nomma Marquises de Mendoçe.

Il continua sa route à l'Oue(entre les 10. & 11. dégrés de l titude, il vit les Isles de S. Be nard & la Solitaire, donnant ex(tement le chemin de l'une à l'a

tre. Enfin après avoir fait 1794. lieues depuis son départ de Lima, il trouva une Isle d'environ 50 lieues de long, située Est & Ouest, dans la partie Occidentale de laquelle il mouilla.

De la route ci-dessus il résulte que la partie Orientale de l'Isle de Sainte Croix tombe environ par les 180. dégrés de longitude, qui est la même que celle du Cap Prito le plus Méridional de l'Isle de Sainte Elizabeth ; & le plus proche de l'Isle de Guadalcanar, comme on l'a vû ci-devant ; d'où l'on peut conclure que l'Isle de Sainte Croix est la même Isle que celle de Guadalcanar qu'on n'avoit reconnue que fort imparfaitement lors du premier voyage de Mendagna.

La Description de l'Isle Sainte Croix & des Isles qui sont dans sa partie du Nord-Ouest appuye cette conjecture ; plus l'on examine avec attention & plus l'on trouve de ressemblance entre ces Isles & celles que l'on avoit décou-

vertes au Sud-Oueſt de l'Iſle de Sainte Elizabeth ; mais ce qui paroît en quelque ſorte décider la queſtion, c'eſt ce Volcan vû dans l'un & dans l'autre voyage proche la grande Iſle de Sainte Croix, ou de Guadalcanar ſituée précisément par la même latitude.

Ainſi dès que les latitudes & les longitudes ont été trouvées les mêmes dans chaque voyage, que les deſcriptions, l'étendue, & le giſſement des Iſles bien loin d'avoir la moindre contrarieté ont beaucoup de reſſemblance ; on ne peut ſe diſpenſer de conclure que l'Iſle de Sainte Croix fait partie des Iſles de Salomon, & qu'elle eſt la même que l'Iſle de Guadalcanar.

Il eſt étonnant que cela ait échapé aux conoiſſances & aux recherches de tous les Géographes.

La ſeule objection qu'on pourroit faire ſeroit de dire, comment Alvaro de Mendagna ne reconnut-il pas dans ſon ſecond Voyage des Iſles qu'il auroit vues lors du premier ?

Juin 1742.

La réponse est aisée, il ne faut que lire les Relations qui nous sont restées de ces deux voyages.

Dans le premier Voyage Mendagna aborda ces Isles du côté du Nord par les 6. à 7. dégrés de latitude, il resta mouillé au Port de Sainte Elizabeth par les 7. dégrés 30. minutes, d'où il envoya Gallego son Pilote pour reconnoître les Côtes & Isles qui s'étendoient vers le Sud-Ouest, & on ne vit alors que très-peu de l'Isle de Guadalcanar.

Lors du second voyage on attera par les 10. dégrés de latitude, qui est celle de cette grande Isle qu'on n'avoit découvert qu'imparfaitement, & qu'Alvaro de Mendagna n'avoit pas vue par lui-même au premier Voyage; que par conséquent il lui étoit impossible de reconnoître: d'ailleurs comme il s'étoit passé 28. ans entre les deux Voyages, il pouvoit fort bien lors du second n'avoir persone qui eût été du premier; & quand il s'en seroit trouvé quelques-uns

il faudroit suppofer que ce fuff
gens capables de faire les rem
ques néceffaires, comme auroit
le Pilote ; on fçait que ce n'é
plus le même, puifqu'il avoit al
Fernand de Quiros.

Une derniere refléxion, c
qu'Alvaro de Mendagna mou
à l'Ifle de Sainte Croix peu ap
fon arrivée, ce qui a arrêté les
couvertes ; on fçait feulement q
ayant envoyé reconnoître les I
les plus proches de l'endroit c
étoit mouillé, on vit vers le N
une très-grande étendue de p
Or cette terre ne pouvoit être
la grande Ifle de Sainte Elizab
dont la découverte auroit été ac
vée, & qu'on n'auroit pas m
qué de reconnoître fans la mort
Mendagna.

Les Ifles Galapes fituées fou
Ligne, méritent quelque attenti
nous les avons placées à envi
160. lieues du Perou ; les Ca
Hydrographiques varient fur la
fition de ces Ifles. Et toutes, à l
ception des Cartes Angloifes,

marquent trop près de la Côte. M. de l'Isle dans la Carte de l'Amérique qu'il a dressée pour l'usage du Roi en 1722. les a éloignées de l'Amérique de 220. lieues ; c'est selon nous 60. lieues de trop, voici ce que nous avons eu de plus positif sur la situation de ces Isles.

1o. Dans le Journal du Vaisseau le S. Antoine commandé par M. Frondat, année 1707. & suivantes ; il dit : » L'Isle des Galapes »que nous vîmes hier (& ce n'é- » toit pas la plus proche du Perou) » est à 170. lieues dans l'Ouest de » la Côte du Perou. Il ajoute : Un » Espagnol que nous rencontrâmes » les jours derniers, comptoit les » plus à l'Est 135. lieues au moins de » la Côte, ce qui fait environ 155. » lieues Françoises de 20. au dégré.

2o. Dans une lettre du Capitaine Jean Covan, écrite en 1698. & rapportée dans les Voyages de Dampiere, on trouve, Quant aux Isles Galapes, je suis persuadé avec M. Dampiere qu'elles gissent beaucoup plus loin du côté de l'Ouest que nos Hydrographes ne les marquent.

30. Dans le Journal de la Navigation de M. Beauchesne à la Mer du Sud, tenu par le sieur Labat Ingénieur embarqué sur son vaisseau, il est dit. Les Pilotes des Mers du Sud n'ont placé les Isles Galapes qu'à 120. lieues de la plus prochaine Terre du Perou; mais par l'aveu des nôtres, & le tems que nous avons été à les aller chercher d'un bon vent de Sud & de Sud-Est, & à revenir du même vent, & quelquefois Sud-Sud-Ouest, elles en sont à plus de 160. lieues, &c.

On peut encore voir le Voyage de M. Wafer, & la Carte des Isles Galapes, dressée sur le Journal du Capitaine Jean Eaton Anglois, inserée dans le tome 4. des Voyages de Dampiere.

A l'Ouest des Galapes environ 150. lieues, il y a plusieurs Isles situées proche de la ligne dont les Hydrographes n'ont point encore eu de connoissance, on la doit à un Manuscrit Espagnol, qui nous apprend qu'elles ont été découver-

tes par les Espagnols du Perou, sous la Vice-Royauté du Comte de Alva de Listie, & reconnues depuis en 1668.

Quant à une autre Isle située un dégré au Nord de la Ligne, & plus à l'Occident que les précédentes, nommée del Gallego, c'est une découverte plus récente, & de l'an 1695.

ARTICLE XXXIX.

DE AUGUSTISSIMO Eucharistia Sacramento Anthirreticon. Adversus R. P. le Brun, & D. Eusebium Renaudot, in quo contrà utriusque Hypothesim, asseritur S. Ephrami, ejusque Discipulorum de formâ hujus Sacramenti vera & certa doctrina, &c. Autore P. Petro Benedicto Soc. JESU. *Roma* 1740.

Dissertation sur l'Eucharistie contre le R. P. le Brun, & M. Renaudot, où l'on montre le vrai sentiment de S. Ephrem & de ses Disciples touchant la forme

de ce Sacrement, &c. Par le P. Pierre Benedetti, Jesuite. A Rome 1740. *in-fol.* 32. *pages.*

IL est peu de disputes Theologiques qui ayent été terminées aussi promptement & aussi heureusement que celle de la forme de l'Eucharistie. Il y a environ 15. ans que le P. le Brun de l'Oratoire, Auteur célébre par plusieurs Ouvrages, voulut accréditer le sistême de Catharin, de Cheffontaines, de M. Renaudot, c'est-à-dire apprendre au monde que l'invocation ou la priere peut être regardée comme une partie essentielle de la Consécration. Plusieurs Theologiens l'attaquérent, entr'autres le P. Bougeant, cité avec éloge dans la Dissertation présente. Ce Pere traita la matiere avec tous les égards que méritoit l'Auteur, & avec une justesse qui ne laisse rien à desirer sur les points principaux de la question. Toutes les Ecoles applaudirent : on fut bien-aise de voir venger tout à la fois & les anciens

Peres, & le Concile de Florence, & le ſentiment unanime des Theologiens. On ſe confirma avec plaiſir dans la penſée commune que la Conſécration ſe fait par les paroles ſeules de J. C. On continua à regarder l'invocation comme une priere utile, mais renfermée dans les bornes du rit accidentel. Pour ces troupes nombreuſes de Grecs, de Syriens, de Coptes, d'Armeniens toutes armées de la main de M. Renaudot, on s'accoutuma à ne les plus tant craindre, ou même à les croire capables de ſe réunir avec nous. Voilà l'heureux ſuccès de ce débat litteraire. En concluerons-nous que la Diſſertation du P. Benedetti nous eſt déſormais inutile? Non ſans doute : c'eſt un Syrien qui paſſe dans le camp des Latins, ſecours eſtimable, renfort que nos Adverſaires n'oſeroient mépriſer.

Et d'abord ce Pere occupé de ſon édition de S. Ephrem enleve à M. Renaudot & au P. le Brun, la protection des Docteurs de Syrie.

» Le P. Bougeant, dit-il, avoit
» déja remarqué que S. Ephrem &
» les autres Saints Peres ont cru
» le S. Esprit auteur du grand mi-
» racle de la Transubstantiation;
» mais que ce n'est point l'état de
» la question présente, qu'il faut
» sçavoir uniquement si l'applica-
» tion de la vertu du S. Esprit
» est inséparable de l'invocation,
» de façon que si l'invocation
» ne se faisoit pas, l'Esprit Saint
» n'opereroit rien sur les dons:
» qu'assûrément ni S. Ephrem ni
» les autres Peres ne se sont jamais
» déclarez en faveur de ce senti-
» ment: que dans les textes où la
» priere est citée & préconisée, tan-
» tôt il est question des paroles mê-
» me de J. C. *Ceci est mon Corps*, &c.
» Tantôt des autres parties de la
» Liturgie, même les moins essen-
» tielles. Toutes ces raisons généra-
les, le Pere Benedetti les adopte,
mais il ajoute quelque chose de
particulier pour S. Ephrem. Ce
saint est le Docteur de la Syrie,
comme saint Chrysostome l'est de

la Grece ; or tous ses Disciples, c'est-à-dire tous les plus grands Evêques, & les plus sçavans Théologiens de la Nation enseignent clairement que le Sacrement se fait par les paroles seules de J. C. On en trouve les preuves détaillées sur la fin de cette Dissertation. Ici notre Auteur se contente de faire sentir combien ce préjugé est fort pour établir le vrai sentiment de S. Ephrem, car apparemment on ne se persuadera pas que le Maître ait pensé autrement que les Disciples, ou ce qui est la même chose, que les Disciples ayent abandonné les principes du Maître. Mais comme on ne manqueroit pas d'objecter que S. Ephrem a dû compter pour beaucoup l'invocation, puisqu'elle se trouve marquée si expressément, & en termes si forts dans les Liturgies : Le Pere Benedetti répond qu'au tems de S. Ephrem ces prieres qui composent ce qu'on appelle l'invocation ne faisoient point partie de la Liturgie, & la preuve qu'il en

donne c'eſt que les principaux termes de ces prieres, paroiſſent évidemment pris du Grec, & ajoutez par conſéquent dans un tems bien poſterieur à S. Ephrem : auſſi dans quelques Livres liturgiques, plus recens même que le S. Docteur, ne trouve-t-on aucun veſtige de ces prieres.

Après cette eſpece de préambubule ſur le ſentiment de S. Ephrem, le Pere Benedetti traite trois points qui embraſſent preſque tout le fond de cette importante controverſe. Dans le premier il expoſe la doctrine commune de l'Egliſe Catholique. Dans le ſecond, il donne une idée du ſiſtême de Monſieur Renaudot, & du Pere le Brun. Dans le troiſiéme il détruit les preuves qu'on pretend tirer des Auteurs & des Livres Liturgiques de Syrie. Sur la fin de ſa Diſſertation il revient à un détail de textes qu'il avoit promis au commencement, & il acheve de critiquer M. Renaudot ſur quelques autres articles. Voilà le plan de tout l'Ou-

vrage que l'objet de la dispute &
e mérite des Adversaires rend ex-
:rêmement interessant. On sera ap-
›aremment bien-aise que nous l'ex-
›osions avec quelque étendue.

Au premier article le Pere Be-
ıedetti dit que la doctrine com-
nune de l'Eglise reconnoît les pa-
'oles seules de J. C. pour la forme
le la Consécration : il le prouve
:omme tout le monde par le Con-
:ile de Florence, dont voici les
ermes : *Forma hujus Sacramenti
unt verba Salvatoris quibus hoc con-
ecit.* Ensuite par le Concile de
Trente, par le torrent des Theo-
ogiens dont plusieurs traitent d'er-
'eur l'opinion opposée. Enfin il
ıjoute la procedure du S. Office
:ontre les traitez de Catharin &
le Cheffontaines. C'est de ce der-
ıier que le P. Bougeant avoit déja
lit qu'à cause de sa façon d'expli-
quer le Concile de Trente, &
le parler du Catechisme de ce Con-
:ile, *on avoit fort bien fait à Rome
le mettre son Livre à l'Indice.*

Au second Article notre Au-

teur rapporte le sentiment de
Renaudot & du Pere le Brui
n'a fait que copier la *Collecti*
Liturgies. Ce sistême, c'est,
me on l'a déja dit, que toute
Eglises d'Orient jugent nécess
pour la Consécration de l'Eu
ristie, les prieres qui suivent
paroles de J. C. de façon en
une fois que la Consécration
seroit pas censée faite si l'on
rêtoit après ces paroles : *Ceci est*
Corps &c. Et si l'on supprimoi
prieres suivantes. M. Renau
soutenu, à ce qu'il croit, de
la tradition de ses Orientaux
conclut 1°. Que ce sentimen
renferme aucune erreur. 2°.
Bessarion & les Evêques Grec
assisterent au Concile de Flor
& qui se déclarerent pour la f
renfermée dans les seules pa
de Jesus-Christ, n'entendoient
leurs Liturgies. 3°. Que le
imaginé par ces Evêques, & a
té par nos Theologiens pour e
quer l'invocation, étoit insout
ble & sujet à mille diffic

4o. Que la doctrine commune dans l'Eglise Latine, & approuvée dans le Concile de Florence, ne fait après tout qu'une opinion de Theologiens.

Ici le Pere Benedetti tire aussi sa conséquence, mais qui n'est pas à l'avantage du sistême. Le principe est que toute l'Eglise d'Orient regarde l'invocation comme essentielle ; & cette invocation est celle qui suit les paroles de J. C. Jamais il n'est question que de celle-là dans M. Renaudot. Ce sçavant refute même ceux qui croyent avoir remarqué dans la Liturgie des Nestoriens une invocation placée avant les paroles de J.C. Le même M. Renaudot prétend que cette doctrine des Orientaux est de toute antiquité, & qu'elle remonte jusqu'aux premiers siécles. Sur cela le Pere Benedetti raisonne ainsi : « Voilà » donc tout l'Orient qui par une » tradition immémoriale déclare » que la Transubstantiation n'est » faite qu'après l'invocation poste» rieure aux paroles de J. C. que

» l'adoration par conséquent ne peut
» se faire avant cette invocation,
» puisque ce seroit adorer ce qui
» n'est point encore le Corps & le
» Sang de J. C. Et quelle conséquence ultérieure ? C'est qu'au jugement d'une infinité d'Eglises très-anciennes & très-respectables, l'Eglise Latine qui adore immédiatement après les paroles de J. C. est idolâtre, ou pour me servir du terme de la Dissertation, *artolâtre*. Quelle injure pour l'Eglise Catholique Romaine ! Et comment s'en défendra-t-elle, après avoir approuvé tout le Rit des Orientaux.

Dans son troisiéme Article, l'Auteur de la Dissertation est bien plus étendu. Il fait remarquer avant tout, que l'argument tiré des Syriens ne prouveroit quelque chose, qu'autant qu'il seroit fondé sur la commune tradition de cette Eglise. C'est le cas, dit-il, d'appliquer la régle de Vincent de Lerins. Il faut montrer *que le grand nombre des Auteurs a enseigné cet article, unanimement, fréquemment, constam-*

it, & de même que l'opinion
Catharin & de Cheffontaines
suffit pas pour attribuer à toute
glise Latine le sistême de l'in-
ation ; aussi ne dira-t-on pas
un ou deux Auteurs Syriens
s par M. Renaudot, montrent
ce point toute la croyance de
glise Syrienne. Cette réponse
érale résout d'abord le long paf-
: de Barsalibée rapporté par M.
naudot, *Tome 2. pag.* 90. Quand
le supposeroit aussi convain-
nt que M. Renaudot le pense,
ne seroit après tout qu'un Doc-
r particulier qui parle, & un
ćteur refuté par les plus illuf-
; Disciples de S. Ephrem, un
it Jacques de Sarug, un saint
iruthas, un saint Maron, &
sieurs autres. Mais le Pere Be-
letti n'a garde d'abandonner
·salibée à son adversaire. Pre-
:rement. Ce Syrien Jacobite
is le même endroit que nous
ions de citer, copie presque
t à mot saint Jean Chrysosto-
& saint Jean Damascene qui

n'ont jamais pris l'invocation pour la forme de la Consecration. Apparemment le Copiste se sera conformé à la pensée de ses modéles, & de ses Maîtres. Secondement. Barsalibée dans le même texte parlant de l'invocation, dit que le Prêtre prie pour que le S. Esprit descende sur le Corps & le Sang de J. C. *Deprecatur Sacerdos ut mittatur Spiritus Sanctus super Corpus & Sanguinem.* Il entend donc que le Pain & le Vin ont été changez avant que le Prêtre fasse sa priere; & cela se confirme parce qu'il ajoute que le S. Esprit descend sur l'Autel comme il descendit sur les eaux du Jourdain. Assûrément quand le S. Esprit descendit sur les eaux du Jourdain J. C. étoit déja présent.

Mais, dira-t-on, pourquoi invoquer le S. Esprit si la Transubstantiation étoit déja faite par les paroles de J. C. C'est, répond notre Auteur, une affaire d'usage & de rit ordinaire. Dans plusieurs Rituels & Missels de l'Eglise d'Oc-

cident, on trouve la même façon d'invoquer le Saint Esprit sur les Saints Dons, même après la Consecration. Dans le Livre Pontifical des Eglises d'Orient, après l'imposition des mains qui est la matiere, après les paroles qui passent constamment pour la forme de l'Ordination, le Pontife demande encore à plusieurs reprises, & par les prieres fort longues que Dieu daigne honorer le sujet present de tel ou tel dégré dans l'Eglise. C'est la même chose dans la bénédiction de l'eau, dans la Conſécration du Chrême, dans l'administration du Baptême. Dira-t-on que dans tous ces cas l'invocation subsequente est essentielle? Non, sans doute, & pourquoi donc la regarder comme telle dans la confection de l'Eucharistie?

Le Pere Benedetti discute ensuite les Liturgies Syriennes qui sont le grand argument de M. Renaudot. Ce que notre Auteur dit de celles des Jacobites ne nous donne pas grande idée de la fidelité de cette

ses des Jacobites, des M
des Nestoriens. Pourquo
P. Benedetti, en exclut
des Maronites? Ensuite q
lection a-t-il fait de ces L
Ce sont des morceaux, ou
n'est presque rien en com
de ce qui existe en ce genr
ham Echellensis ne conno
50. Liturgies, & n'en
que trente: Mais deux
ches de la Nation cités pa
Benedetti, en ont comp
quatre-ving-dix. Voilà ce
droit voir avant que d'att
sentiment à toute l'Eglise
& de condamner les Th
de l'Eglise Latine.

Notre Auteur trouve c
vant Collecteur des L
encore moins réussi dans
tion des paroles que le
dans le Rit Syrien a
peuple avant l'invocation
vement rien n'est plus co
systême. Il y est dit, selon
des Maronites, que le
prit est descendu, qu'il a

& sans doute cela se rapporte à la forme exprimée par les paroles de Jesus-Christ. Dans les Livres des Jacobites on lit que le S. Esprit descend, sanctifie : dans le même sens, apparemment que nous disons après la Consecration, *sanctificas, vivificas, benedicis.* Nulle part on ne trouve que le sens de cette exhortation du Diacre au peuple, soit rapporté au futur, & par conséquent nul vestige que l'invocation qui vient immédiatement après, contribue à operer le mystere. Bien plus, ces paroles du Diacre sont conservées dans la Messe des Présanctifiés, où par la notion même de la chose il ne se fait point de Consécration : Cela ne démontre-t-il pas que leur usage est indépendant de la Consecration, c'est-à-dire qu'elles n'annoncent point la Consécration comme l'effet immédiat de l'invocation ? Tout cela, comme l'on voit, est très-recherché, & très-pressant contre M. Renaudot.

Mais enfin, le Pere Benedetti

ne se contente pas de refuter, i
établit aussi la vraie doctrine de
saints Docteurs de Syrie. Si ce
Peres, dit-il, ont cru trois choses
la premiere, que Jesus-Christ con
sacra pleinement & parfaitemen
en prononçant les paroles de l'E
vangile. La seconde, que les Ap
tres reçurent ordre non-seulemen
de faire ce qu'ils avoient vû pra
tiquer au Sauveur; mais de le fai
de la même façon & avec le mê
me rit. La troisiéme, que le my
tere opéré dans la sainte Cene
renouvelle encore sur l'Autel, o
que la Transubstantiation se con
somme quand les Prêtres font un
quement ce que J. C. a ordonn
de faire : sans doute, ajoute-t-il
il faudra dire que la tradition c
Syrie s'accorde parfaitement ave
le sentiment commun de l'Eglis
Et tout de suite notre Auteu
justifie la doctrine de ses Orien
taux sur les trois points que nou
venons de dire. Plus que les La
tins d'abord, les Docteurs Syrien
s'accordent sur le premier article

Ils enseignent tous que J. C. con-
acra par les paroles Evangeliques.
Par exemple, S. Jacques de Sa-
ug, dit expressément que dès le
*noment où J. C. prit le pain, & dit:
Ceci est mon Corps, ce ne fut plus du
ain*: Ab *illo temporis puncto quo ap-
rehendit panem Corpusque suum di-
it, panis non fuit.* Qu'ils ayent
ru ensuite que J. C. ordonna à
es Apôtres de faire ce qu'ils avoient
û, & comme ils l'avoient vû; cela
e démontre par quantité de textes
es plus célébres Ecrivains, & des
Offices publics. Par exemple dans
Office du Jeudi Saint on met dans
a bouche de J. C. ces paroles:
Ce Sacrement que j'ai fait en vo-
re présence, vous le ferez de la
nême maniere, *hac symbola quæ
oram vobis feci, hoc modo facietis.*
Enfin pour le troisiéme article il
emble que le Pere Benedetti prou-
e plus qu'il ne s'est d'abord enga-
é de prouver. Il suffiroit de mon-
rer que selon les Auteurs Syriens
ujourd'hui encore les Prêtres con-
acrent l'Eucharistie en faisant ce

que J. C. a ordonné de faire ; & il nous produit des autoritez qui disent formellement que les Prêtres d'aujourd'hui consacrent par les paroles *deifiantes* de l'Evangile. Ainsi s'exprime Jean de Dare, cité par Fauste Nairon. Mais remarquons que cette abondance de preuves ne fait pas le *nihil probat qui nimis probat*. Elle fait seulement que ce troisiéme article tout seul suffit pour refuter tous les partisans de l'invocation.

Dans le dernier Chapitre de sa Dissertation le P. Benedetti reproche encore deux choses à M. Renaudot : La premiere d'avoir rapporté & loué plus d'une fois cette façon de parler des Syriens : *Le Fils de Dieu descend, & s'unit au Pain & au Vin, comme il s'est uni au Corps dans lequel il s'est incarné.* Cela dit sans restriction & sans explication, sent un peu la Confession d'Ausbourg. Il falloit donc avertir que les Syriens ne font cette comparaison que pour montrer la présence réelle du Corps de J. C. sous

les especes, & pour exclure toute métaphore, toute figure. Car d'ailleurs ils croyent, ils indiquent par tout la Transubstantiation, & toutes les merveilles qui l'accompagnent.

L'autre reproche roule sur ce que M. Renaudot semble trop excuser le sentiment des Jacobites sur l'union du Verbe avec la Nature Humaine. A la vérité ces Syriens ne soutiennent pas l'Eutychianisme tout pur : mais ils disent cependant que l'union s'est faite dans la Nature Divine, en sorte que de deux Natures parfaites, il en résulte un seul principe qui produit des actions Theandriques : Erreur que toute l'Eglise Catholique reprouve, & que M. Renaudot auroit dû refuter avec plus de force & de netteté. Il est bon de remarquer que dans sa critique le Pere Benedetti se souvient de la modération qu'il doit à ses Adversaires, & à lui-même. Par tout il rend justice à l'orthodoxie de leurs sentimens,

tandis qu'ils défendent une cause qui a ses dangers. L'érudition de M. Renaudot est aussi reconnue dans la Dissertation ; mais il faut avouer qu'un Syrien d'origine tel qu'est le P. Bénédetti a du sentir sa force contre un François armé à la Syrienne, tel qu'est M. Renaudot.

ARTICLE XL.

DESCRIPTION DE LA Méthode d'un Thermometre universel. A Paris, *chez* Gab. Valleyre, *rue* S. Severin, *Broch. in-*8°. pages 16.

QUelque perfection que les Thermometres ayent acquise par les Observations & les Recherches industrièuses des Sçavans de nos jours, entre lesquels on distingue M M. Reaumur & Fahrenheit, M. Michele a cru y trouver quelque imperfection, qui peut fort bien venir de celle des mains qui executent ces sortes de théories pratiques, & il a cherché à y remédier.

La perfection de ces sortes de Pratiques sçavantes consiste, selon lui, principalement en deux points. 1°. à marquer toujours exactement le même degré. 2°. A pouvoir être executé facilement par-tout avec cette même précision.

Pour y arriver, la premiere condition est que le tuyau qui fait le corps du Thermometre soit d'un diametre par-tout égal, & d'une capacité par conséquent uniforme dans toute sa longueur. M. de Reaumur a reconnu cette nécessité d'un tuyau bien cylindrique, & a prescrit les bonnes regles pour s'en assurer.

M. Michele ne laisse pas d'en prescrire d'autres qu'il croit sinon meilleures, du moins un peu plus usuelles: il avoue que sa méthode revient à celle que M. de l'Isle a imaginée à Petersbourg. Elle consiste, après avoir mis dans un tuyau la hauteur de 3. ou 4. pouces de Mercure, à marquer l'étendue de cette colonne dans les diverses inclinaisons successives du

tuyau, pour s'assûrer d'abord de l'uniformité de son diametre, ou de sa capacité intérieure.

Pour marquer la graduation, M. de Reaumur s'est servi des termes de l'eau bouillante, & de la glace prête à se fondre. Notre Auteur convient de la justesse du point fixe de l'eau bouillante. Il convient aussi que l'autre point fixe de la glace lui a assez réussi. Il le trouve pourtant un peu difficile & équivoque. La difficulté d'avoir de la glace, est la principale ; car du reste si les diverses eaux glacées peuvent l'être différemment, comme on peut le croire, les diverses eaux bouillantes peuvent aussi avoir plus ou moins de chaleur.

Après bien des recherches & des tentatives sur la fixation d'un terme universel, M. Michele est revenu à celui de la cave de l'Observatoire de Paris où le Thermometre se tient toujours au même point de température, l'Hiver & l'Eté depuis bien des années. Heureusement le degré fixe de tempé-

'ature de cette cave, est un vrai
legré de température entre les deux
extrêmités de chaud & de froid,
le Paris au moins. Car le plus
grand chaud de Paris faisant mon-
ter le Thermometre à 20. degrés,
e plus grand froid l'y fait aussi
communément descendre à 20. de-
grés au-dessous de ce point, qui
est celui de cette cave de l'Ob-
servatoire.

Ce degré semble, dit l'Auteur, *supposer dans la terre un feu central*, qui se fait sentir constamment plus ou moins à de certaines profondeurs, ausquelles l'action extérieure du Soleil ou des vens ne peut parvenir. D'un autre côté cependant on pourroit, sans recourir à ce feu intérieur, regarder la terre comme un Globe toujours exposé à un feu égal, devant lequel il tourne afin de s'échauffer également de tous côtés; & penser que ce feu lui a effectivement communiqué une certaine portion de chaleur intérieure qui s'y conserve toujours la même, malgré les variations auf-

quelles la révolution expose alternativement les divers points de sa surface extérieure.

L'Auteur ne se tient pas tout-à-fait dans la neutralité entre ces deux hypotheses, l'une d'un feu central & intérieur, l'autre d'une chaleur constamment entretenue la même dans le Globe terrestre, par l'action extérieure du Soleil. Une Observation faite sur son Thermometre à Ardinghen entre Calais & Boulogne, où l'on trouva dans le fond d'une mine de 447. pieds de hauteur une température égale à celle de la cave de l'Observatoire, lui *paroît renverser l'hypothese du feu central & confirmer l'autre.*

Nous ne voyons pas bien la nécessité de conséquence, qu'il y a entre une même températutre retrouvée en deux profondeurs égales ou inégales, & l'exclusion du feu central, qui est d'ailleurs constaté par une infinité d'expériences ou plûtôt de bonnes Observations. Car cet article est une affaire d'Ob-

ſervation plûtôt que d'Expérience. Et il nous paroît difficile qu'un Thermometre ſimplement placé en divers endroits de la terre, ſoit extérieure ſoit intérieure, puiſſe ſans équivoque donner rien de déciſif ſur ce point, qui appartient à une Phyſique bien plus profonde que celle-là.

Rien du reſte n'eſt mieux penſé que de prendre pour terme fixe du tempéré, la température de la cave de l'Obſervatoire. Mais ne faudroit-il pas avoir une regle ſûre pour retrouver par-tout ce degré. M. Michele en donne une; mais elle eſt dépendante d'un Thermometre déja réglé là-deſſus. Tel qui voudroit faire un Thermometre, n'en a point du tout ou n'en a point de bon. On ne retrouve pas le degré en queſtion dans tous les pays du monde. Tout le monde n'eſt pas à portée de l'aller chercher dans les entrailles de la terre. L'y cherchât-on, l'y trouvât-on, comment l'y reconnoître? comment s'en aſſûrer?

L'Auteur a pourtant raison, de prétendre qu'avec un Thermometre déja gradué & réglé là-dessus, on peut construire de nouveaux Thermometres. Il n'y a alors qu'à copier ; chose qu'on peut faire avec tout autre Thermometre où cette température n'est point marquée, pourvû qu'il soit d'ailleurs réglé & bien gradué. Tout dépend seulement d'avoir des tuyaux bien uniformes, afin qu'un ou deux degrés bien marqués puissent servir pour marquer les autres.

La pensée de M. Michele est très-bonne & très-juste ; mais ce n'est peut-être pas tout-à-fait dans le sens où il le prétend, & pour faire des Thermometres nouveaux indépendamment de la regle de la glace prête à fondre de M. Reaumur. Il est naturel de marquer dans un Thermometre les points extrêmes du froid & du chaud de chaque Pays, & même de divers Pays, comme le fait M. Michele, & de marquer aussi comme il le fait & le prétend, le milieu juste

du tempéré entre ces deux extrêmes, en correspondance juste avec le degré des caves de l'Observatoire.

Il est tout-à-fait satisfaisant pour l'esprit, & utile pour divers arrangemens de la vie, des sciences, & même de la santé, de sçavoir chaque jour au juste en quel quartier on en est en quelque sorte dans la région, de soi vague & incertaine, des saisons, & nommément du chaud & du froid. Car le Thermometre est une espece de Carte Géographique, où les divers degrés marquent les rapports de divers Pays connus ou inconnus de l'Univers.

Et dans les Thermometres de la façon de notre Auteur, on est chaque jour, & à chaque moment du jour charmé de voir à quelle distance on est tantôt du chaud de Madra, de celui de Ponticheri, de celui de telle ou de telle année qui a été excessivement chaude à Paris ou ailleurs, tantôt à combien de degrés on est du froid de Tornea ou de Kamtchatka ou &c.

Pour ce qui eſt de la méthode de l'Auteur pour graduer & régler un Thermometre ſur la température des caves de l'Obſervatoire, à l'aide d'un Thermometre déja réglé & gradué là-deſſus, elle conſiſte à placer ce Thermometre dans une eau tempérée à ce degré, c'eſt-à-dire dans laquelle le Thermometre ſe tienne un peu conſtamment à ce degré. Cela ne paroît point trop difficile, & ne demande que de petites attentions dont tout le monde eſt capable. Si dans la ſuite on parvenoit à trouver ce tempéramment de l'air, de l'eau, ou de quelque autre choſe indépendamment du Thermometre, la méthode ſeroit parfaite. M. Michele paroît de ce degré d'intelligence & d'attention qu'il faut pour une pareille découverte.

Pour ce qui eſt de la liqueur dont il convient de garnir les Thermometres, cet Auteur aſſure & prouve que le bon eſprit de vin, celui qui emporte la poudre, c'eſt-à-dire qui brûle tout entier, & met

e feu à la poudre qui y trempe, ſt préférable à toute autre liqueur, u Mercure même qui ſe comprine à proportion beaucoup plus dans 'excès du froid, qu'il ne ſe dilate lans l'excès du chaud. La facilité le colorer l'eſprit de vin, n'eſt pas ıne choſe indifférente.

Il y a des gens qui croyent que 'eſprit de vin perd ſa force & ſa 'ertu avec le tems dans les Thernometres. M. Michele remarque ort bien, que le Thermometre le l'Obſervatoire qui eſt à l'eſprit le vin, s'y ſoutient en expérience depuis plus de 80. ans, ſans paroître avoir rien perdu de ſa veru. Il aſſûre auſſi avoir tenu & remis ſouvent dans l'eau bouillante ſes Thermometres pendant des 2. des 3. des 4. & des 5. heures, ſans y avoir jamais obſervé la moindre altération de vertu dans l'eſprit de vin.

Les Thermometres conſtruits ſelon la méthode de M. Michele, marquent zero au temperé, & en deſcendant ils marquent la congé-

lation ordinaire à 10. ou 11. degrés, le froid de 1740. à 21. degrés, la congélation au sel armoniac à 25. degrés, le froid de 1709. à 26. degrés ou 27. La congélation au sel marin à 29. ou 30. Le froid de Torneo en 1737. à 43. & demi, & le froid de Kamtchatka à 47. degrés.

En montant le chaud de Paris en 1738. est marqué à 20 degrés, ou un peu plus, celui de Pondichery en 1737. à 23. & demi, celui de Marra en 1736. à 26. degrés, celui du Sénégal en 1738. à près de 30. Celui de l'esprit de vin bouillant à 73. celui de l'eau bouillante à 100. degrés. On ne sçauroit enrichir les Thermometres de trop de ces termes de comparaisons Géographiques, Chronologiques & autres. Rien ne paroît plus propre à inspirer au commun des esprits un goût de Physique que le Thermometre & le Barometre. On ne sçauroit trop imaginer de ces sortes de répertoires ou de manuels de science & de raisonne-

nent. A côté de sa graduation l'Auteur met celle de M M. de Reaumur & Fahrenheit en correspondance.

ARTICLE XLI.

DISSERTATION SUR LES Miracles contre les Impies. in-8°. 1741.

QUelque solide que soit cet Ouvrage ; l'Auteur ne s'est pas promis apparemment de triompher de bien des Impies jusqu'à les convertir. On doit trembler pour le succès des vérités qui appartiennent à la Religion, quand on pense qu'elles demandent surtout de la solidité d'esprit, & beaucoup de droiture. Ce sont-là des dispositions que l'homme qui raisonne le mieux ne sçauroit communiquer, & qu'il ne doit pas s'attendre à trouver dans un Impie. Mais on est assez bien payé de ses peines, si on réussit à instruire, & à satisfaire ceux qui cher-

chent sincérement le vrai, & surtout ce vrai fécond en conséquences importantes. C'est à des Lecteurs ainsi disposés que l'Auteur adresse ses reflexions. On seroit trompé, sans doute, si on s'attendoit à y trouver d'autres agrémens que ceux qui conviennent à un pareil ouvrage. On ne doit en chercher que dans l'utilité même du sujet, dans la force du raisonnement, dans l'ordre, la précision, le discernement qui nous épargnent les vains écarts, le ténébreux superflu de la doctrine, & qui ne font l'usage de la science que pour rapprocher heureusement des choses faites les unes pour les autres, & bien propres à concourir à une même fin.

Tout ce que l'Auteur nous dit sur cette matiere peut se réduire à ces six articles. 1°. Donner une juste idée de miracle. 2°. Examiner s'il y a eu véritablement des prodiges qui n'ayent pas suivi les Loix constantes, & le cours reglé de la nature. 3°. Etablir le témoi-

nage divin des vrais miracles. 4°. Déterminer ce que l'on doit penser des œuvres diaboliques. 5°. Regle Générale pour juger des vrais & des faux miracles. 6°. Reflétions sur la vérité & les circonstances de divers miracles. L'Auteur se fait honneur d'avoir puisé dans les meilleures sources pour executer ce dessein ; & il a fait sentir en particulier tout le cas que l'on doit faire d'un Traité Dogmatique publié il y a quelques années sur la même matiere.

1°. *Ce que c'est qu'un Miracle.*]

C'est par une suite de remarques toutes bien dignes d'un esprit qui sçait réfléchir que l'Auteur arrive à la vraie notion de miracle. » On a prétendu signifier d'abord par ce mot *Miracle* une cho» se qui se fait admirer, parce » qu'elle arrive contre l'opinion » qu'on avoit conçue. Il y a un » préjugé naturel dont on ne se dé» fait que par la refléxion ; c'est

» de croire que les choses qu'on
» n'a jamais vues, & qui paroissent
» sent trop différer de celles qu'on
» voit ordinairement, n'ont aucu-
» ne cause ni possibilité actuelle.
» Lorsqu'il arrive un fait que nous
» n'étions pas disposés à prévoir,
» ce préjugé ne se dépose point
» entierement aussi-tôt ; mais il
» persévere en quelque sorte pour
» combattre autant qu'il se peut
» le témoignage de nos sens, qui
» nous attestent l'existence de ce
» que nous regardions comme im-
» possible. Nous éprouvons alors
» le conflit de ces deux jugemens:
» *cela est, cela ne devroit pas être.*
» De-là vient que la nouveauté,
» & la rareté sont presque l'unique
» objet de l'admiration Il
» est si vrai que l'admiration vulgai-
» re se borne aux effets nouveaux
» ou rares, que dès qu'ils sont de-
» venus fréquens, bien que l'on
» continue d'en ignorer la cause,
» on cesse de les admirer. L'ex-
» périence, & l'usage tiennent lieu
» de la connoissance du principe

ui produit ces effets pour em-
pêcher qu'on ne les admire. Rien
n'est plus merveilleux que les ou-
vrages de la nature. L'Univers
dans sa totalité, & dans la moin-
dre de ses parties est une source
inépuisable d'admiration. Mais
on ne pense point à ces merveil-
les, & parce qu'elles sont conti-
nuellement sous les yeux, on en
fait peu de cas.

On voit par-là que si on appel-
du préjugé aveugle, & de l'igno-
nce des hommes à leur refle-
on & à leur raison; la produc-
on, le bel ordre, & la conser-
tion de cet Univers seront re-
rdés comme les premiers & les
us grands miracles. Nous appre-
ns même d'une suite de remar-
es faites très à propos par l'Au-
ur de la Dissertation, que le carac-
e de miracle qui convient aux au-
es prodiges appellés surnaturels,
it être pris d'une affinité singu-
re & remarquable de ces pro-
ges avec ceux que nous offre tous
s jours la nature. Faisons sen-

tir en peu de mots des rapports si bien observés entre ces deux especes de miracles.

1. Les uns & les autres nous surprennent, & nous portent à en rechercher le principe & la fin. 2. L'admiration que nous causent les uns & les autres est également fondée en raison ; parce que le souverain Auteur n'a produit ces effets, & ne nous les a mis sous les yeux que pour faire éclater sa sagesse, & sa puissance. 3. Par le spectacle de l'Univers, le Créateur nous fait souvenir qu'il a tiré du néant toutes les parties de ce monde visible, & qu'il les a assujetties à des loix constantes qui les empêchent de tomber dans la confusion & le désordre. Par les miracles postérieurs il déroge à ses premieres loix, & montre en les changeant à son gré, qu'il est celui-là même qui les a établies. 4. La simple intimation de la loi ne nous fait pas connoître par elle-même le droit du Législateur qui l'a portée ; il faut sçavoir d'où elle vient, quel

en est l'Auteur, & si c'est un souverain légitime. Les miracles de la nature nous font sçavoir que le seul principe qui ait pû graver une loi dans le cœur de tous les hommes est le sage & puissant Auteur de toutes choses, & de nous-mêmes ; d'où il ne resta plus qu'à conclure pour l'obéissance à cette loi dans tous les cœurs. Il est naturel de croire aussi, & toutes les circonstances qui ont accompagné les autres miracles nous persuadent que ces prodiges sont encore le suffrage dont Dieu appuye quelque vérité, ou quelque loi à laquelle il vient nous soumettre, comme il nous a soumis à la loi naturelle. C'est par ces signes extérieurs qu'il nous fait entendre ce que Moyse répétoit si souvent au peuple de la part de ce Maître souverain, dont il promulgeoit les Saintes Loix : *Je suis le Seigneur, ego Dominus.* Le but du miracle est donc de nous faire connoître non pas la substance de la loi, ou de quelque vérité ; mais

l'obligation où nous sommes d'observer cette loi, de croire cette vérité. L'Auteur de cette Dissertation insiste particulierement sur ce point qu'il regarde comme un grand fonds de refléxions, & de raisonnemens solides. Il ne croit pas qu'on puisse s'appuyer sur aucune raison suffisante pour nier que le miracle soit toujours la confirmation d'une vérité, ou d'un précepte. Si l'on dit qu'il y a des miracles de bienveillance, & de pure faveur. » Est-il possible, dit » l'Auteur, que ce soit là leur unique, ou leur principale fin ? » Pourvû que quelqu'un jouisse de » l'amitié, & de la grace du Dieu, » & que le servant fidellement, il » parvienne à la vie éternelle, qu'il » soit paralytique, sourd, aveugle, attaqué de quelque mal que » ce soit, qu'il meure à la fleur » de son âge, ou que délivré de » ses infirmités, recouvrant une » santé parfaite, étant ressuscité si » vous le voulez, il vive vingt ou » trente ans davantage. Dieu doit

eſtimer cet interêt léger, & peu
» digne que les loix de la nature
» ſoient violés... Mais ſi on avoue
» que Dieu ſe propoſe de ſanctifier,
» & de rendre meilleure la perſon-
» ne qu'il favoriſe, je montre auſſi-
» tôt une vérité, une volonté, une
» loi que Dieu prétend confirmer.

Pour ce qui regarde les mira-
les de punition, l'Auteur n'a pas
le peine à faire voir que la puni-
ion miraculeuſe de la malice eſt
a confirmation de la loi violée
par les pécheurs. Enfin les mira-
cles opérés chez les Infideles, &
es Hérétiques par l'interceſſion
des Saints rendent témoignage à
a foi que les Saints ont profeſſée :
c'eſt la remarque de S. Auguſtin.
Bien d'autres paſſages des Saints
Peres s'accordent avec l'autorité
des Docteurs qui ont traité cette
matiere pour montrer que tout
vrai miracle eſt de quelque poids
pour atteſter la vérité de la foi.
L'Auteur fortifie encore ſa pen-
ſée par la conſidération de ce qui
arrive à celui que le miracle a dé-

livré de quelque calamité de la vie, ou qu'il a mis en possession de quelque avantage temporel. » N'en » croit-il point avec plus de certi» tude les grands prodiges qui ont » servi à l'établissement, & à la » propagation du Christianisme ? » Ne reste-t-il pas plus touché de » ce que l'Evangile, & l'Histoire » Ecclésiastique en racontent ? Et » sa foi ne devient-elle pas plus fer» me, & plus vive ? » De tout cela l'Auteur tire une conclusion qu'il regarde comme un point dont il n'est plus permis de douter, & qu'il croit avoir droit d'ériger en principe ; c'est que tout vrai miracle distingué de la Création, & de la conservation de cet Univers atteste la vérité de quelque loi divine positive, » & qu'à proprement » parler le bien & l'interêt tem» porel qui semble être la fin du » miracle, en est plûtôt l'occasion » que la véritable fin. » L'Auteur va encore plus loin. Il nous fait remonter jusqu'à la premiere des loix par la liaison essentielle que

les autres ont avec elle, puisqu'elle » est le fondement des deux » loix divines positives, ancienne & » nouvelle, & que ces dernieres » ne sont destinées qu'à la perfec- » tionner. » Delà il est aisé d'appercevoir une nouvelle conséquence qui découle naturellement du principe qu'on a eu soin d'établir auparavant; c'est que les miracles surnaturels (c'est-à-dire, ceux qui nous font remarquer quelqu'un de ces effets, où les loix de la nature ne sont point observées;) ces miracles sont aussi destinés à concourir avec les merveilles de l'Univers pour confirmer la loi naturelle. » Les hommes étoient de- » venus presque insensibles à la » voix de la nature visible, qui » par la magnifique variété, la pro- » portion & l'art infini qui éclate » dans l'assemblage, & dans la con- » struction de toutes ses parties, la » distribution, & l'économie admi- » rable de ses mouvemens, leur » annonce l'éternelle puissance, & » la Divinité du Créateur. Ils n'en

» profitoient point assez pour ra-
» nimer une autre voix qui leur
» crie intérieurement qu'ils lui doi-
» vent leur hommage, & leur obéis
» sance comme à leur souverain
» maître. Ils avoient en quelque
» sorte besoin que la bonté de Dieu
» leur fournit des miracles, qui
» fussent une suspension du cours
» ordinaire de la nature ; afin que
» la merveille du dérangement les
» rendit plus attentifs à la merveil
» le de l'ordre, & que les mira
» cles surnaturels acquissent par leur
» rareté un prix qu'avoit fait per
» dre aux miracles naturels l'ha
» bitude de les voir. De sorte que
» la raison est excitée à rendre à
» ceux-ci toute leur valeur, & qu'il
» concourent ensemble à faire con
» noître, & adorer l'Auteur de
» toutes choses. C'est la pensée de
» Salomon. »

Par ces refléxions ausquelles l'Auteur donne une juste étendue il fait convenir par avance de l'e xactitude de sa définition. C'est donc ainsi qu'il définit le miracle

surnaturel ; car c'est de cette espece de miracles dont il est question à présent. » Le vrai miracle surnaturel est » un effet où Dieu suspend le cours » ordinaire de la nature, & déro» ge à ses loix pour confirmer ce » qui nous est annoncé de sa part. »

2°. *Est-il certain qu'il y ait eû des faits surnaturels, ou supérieurs à toutes les forces de la nature visible?*

L'Auteur fait bien sentir ce que l'on doit penser de ceux qui s'obstinent à ne reconnoître aucun de ces effets surnaturels : le plus court, & le mieux seroit peut-être de mettre tout d'un coup cette sorte de gens au nombre de ceux qu'il est inutile de réfuter, & de vouloir éclairer. Pour prouver la possibilité de ces faits, on pourroit s'en tenir à dire : Il y en a eu, donc ils sont possibles. Pour en démontrer l'existence, il ne faudroit que rappeller certains miracles de Moyse, de J. C. des Apôtres, & de-

mander ensuite à ces hommes si difficiles à convaincre : Quel est donc le fait Historique dont on ait des traditions plus distinctes, plus unanimes, plus circostanciées, plus simples dans ce détail de circonstances, plus éloignées de tout ce que l'esprit de l'homme a coûtume d'imaginer, & par-là plus difficiles à établir ? Si l'on avoit pu opposer quelque chose à l'évidence des faits, plus aisés à contredire par une infinité de personnes qui avoient des yeux, des oreilles, une langue, un sens commun comme nous, & surtout par une Nation entiere qui semble ne persister dans l'endurcissement que pour mieux servir à nous instruire, & à nous persuader. Mais cela est bien-tôt dit, & les Dissertations sembleroient bien courtes à certaines personnes, si on n'y disoit que ce qui seroit suffisant pour contenter des gens de bon sens qui veulent être conduits à la vérité par le plus court chemin. Notre Auteur est donc obligé de dire quelque chose de plus ;

il paroît même user de quelque condescendance pour ceux qui respectent l'autorité de M. Bayle, & il les prend par leur foible. Après tout, un témoignage de ce Philosophe a tout ce qu'il faut, ce semble, pour faire impression, quand il est favorable à la Religion ; il n'y a rien à craindre en ce cas du préjugé de l'inclination, & si l'on ajoûte encore que ce témoignage est bien opposé au Pyrrhonisme, qui a tant de charmes pour M. Bayle, on pourra dire alors que la vérité aura triomphé du penchant & de l'éloignement, & de toutes les ressources que l'un & l'autre peuvent trouver dans l'érudition & le bel esprit. Si on se détermine avec les Spinosistes à nier le fait miraculeux, parce qu'on prétend que la possibilité du fait surnaturel révolte l'esprit ; au lieu de raisonner plus sensément, & de croire la possibilité du fait, parce que les faits sont évidents ; Voici ce que répond l'Auteur du Dictionnaire Critique, & Historique.

Pour faire voir la mauvaise foi, & les illusions des Spinosistes sur cette matiere, il suffit de dire que quand ils rejettent la possibilité des miracles ils alléguent cette raison, c'est que Dieu & la Nature sont le même être: de sorte que si Dieu faisoit quelque chose contre les loix de la Nature, il feroit quelque chose contre lui-même; ce qui est impossible. Parlez nettement & sans équivoque; dites que les loix de la Nature n'ayant point été faites par un Législateur libre & qui connût ce qu'il faisoit: mais qu'étant l'action d'une cause aveugle & nécessaire, rien ne peut arriver qui soit contraire à ces loix: Vous allegueres alors contre les miracles votre propre these: ce sera là une pétition de principe, mais au moins vous parlerez rondement. Tirons-les de cette généralité, demandons leur ce qu'ils pensent des miracles rapportés dans l'Ecriture. Ils en nieront absolument tout ce quils n'en pourront pas rapporter à quelque tour de souplesse. Laissons-leur passer le front d'airain qu'il faut avoir pour

s'inscrire en faux contre des faits de cette nature ; attaquons-les par leurs principes. Ne dites-vous pas que la puissance de la Nature est infinie ? Vous niez cet entendement divin, où selon nous la connoissance de tous les êtres possibles est réunie ; mais en dispersant la connoissance, vous ne niez point son infinité. Vous devez donc dire que la Nature connoît toutes choses à peu-près comme nous disons que l'homme entend toutes les Langues. Un seul homme ne les entend pas toutes, mais les uns entendent celles-ci, les autres celles-là.

M. Bayle conclut de-là qu'il y a dans l'univers quelque modification, qui connoît la construction de notre corps ; & ce qu'on vient de dire de la connoissance, se peut dire de même de la puissance, d'où il suit que la Nature sçait ce qu'il faut faire pour ressusciter un mort, & qu'elle le peut ressusciter. C'est par-là que M. Bayle prouve *à ces gens-là qu'ils démentent leurs hypotheses, lorsqu'ils nient la possibilité des miracles*, ou pour ôter

toute équivoque, *la possibilité des évenemens racontés dans l'Ecriture.* Si cette réponse est très-juste & bien raisonnée : elle n'est pas nécessaire sans doute pour détruire des objections, qui n'ont de force qu'autant qu'elles supposent le plus insensé des sistêmes.

Pour ce qui regarde l'existence des faits surnaturels, on a pû voir en même tems dans ce que nous avons cité, ce que M. Bayle en pense. Il abandonne entierement le stile de la déliberation & des doutes qui lui est si commun, pour prononcer qu'il n'y a que l'impudence au front d'airain, qui puisse nier la vérité de ces faits. L'Auteur de la Dissertation joint encore Machiavel à Bayle, la compagnie est très-sortable, & leurs sentimens tels que les rapporte l'Auteur de la Dissertation ne different en rien sur ce point. Cela ne doit point surprendre ; & « s'il » s'est trouvé des libertins, qui ont » eu le front de contester ou de nier » les faits miraculeux.... ils n'é-

» toient pas de ceux, qui, comme
» Bayle & Machiavel avoient au
» moins à vaincre cette ſorte de
» pudeur que donne l'érudition &
» l'eſprit.

On vient à ceux qui ne nient pas les faits appellés miraculeux, mais qui en conteſtent la ſurnaturalité. » Parmi les adverſaires des mira-
» cles il y en a bien peu qui ayent
» recours à cette exception que la
» puiſſance des agens naturels eſt
» peut-être aſſez grande pour pro-
» duire les œuvres merveilleuſes
» que nous liſons dans l'Ecriture.
» Spinoſa n'a oſé l'avancer, il ſe
» retranche à nier les faits. S'il eût
» pû, dit-il, *ſe perſuader la réſur-*
» *rection du Lazare, il auroit briſé*
» *en pieces* tout ſon ſiſtême.

Il eſt aſſez ſurprenant que les adverſaires des miracles ſoient forcés à cet aveu, & que quelques Catholiques refuſent de le faire par attachement pour un ſiſtême qui n'admet que des loix générales & inviolables. Avec eux l'Auteur de la Diſſertation a droit de raiſon-

ner autrement qu'avec les impies, & il peut partir des principes reconnus par-tout Chrétien.

S'il n'y a, dit-il, que des Loix inviolables & générales, il n'y aura point de Loi positive. « Car les » Loix positives n'étant pas une » suite nécessaire de l'ordre & ayant » pour objet une chose très-indiffe» rente à être commandée ou dé» fendue : il est manifeste que ces » sortes de Loix sont aussi bien que » les miracles des volontés particu» lieres ; & par conséquent elles ne » pourroient être de Dieu : Ce n'est » point-là un inconvenient médio» cre. Un être qui n'a que des vo» lontés générales, n'a point com» mandé à nos premiers parens de » ne point toucher à l'arbre de la » science du bien & du mal, il n'a » point commandé à Noé &c. »

S'il n'y a que des Loix générales & inviolables ne s'ensuivra-t-il pas aussi que tout ce qui est arrivé depuis la production de l'univers étoit une suite nécessaire du premier ordre de création ; & si cela

eſt, non ſeulement il n'y a rien que de naturel dans ce qu'on appelle miracle ; mais encore il n'y a rien de ſurnaturel dans notre état ; rien qui ne ſoit néceſſaire, du moins conſéquemment à la détermination que Dieu a priſe de créer le monde. Cette néceſſité tombera même ſur les mouvemens de notre volonté, puiſqu'ils ont un rapport néceſſaire avec certaines volontés de Dieu. S'il étoit néceſſaire, par exemple que Dieu réparât le malheur cauſé au genre humain par le péché du premier homme, il étoit donc néceſſaire auſſi que ce premier homme péchât. Nous croyons bien que ceux qui ſoutiennent ce ſiſtême n'avouent pas ces conſéquences, & beaucoup d'autres ſemblables qui paroiſſent également liées avec leurs principes. Ce ne ſont peut-être pas les ſeuls qui ſont ainſi le ſacrifice de leur raiſon au deſir de concilier des choſes irréconciliables. Après tout il n'eſt pas néceſſaire de raiſonner ſi conſéquemment pour être bon chrétien.

La vraie Religion ne nous jettera jamais dans des contradictions réelles; mais elle n'empêche pas d'y tomber sur bien des points, où l'on donne trop d'effort à son imagination.

Ce que dit ailleurs notre Auteur, peut également se dire contre tous ceux qui ne reconnoissent point de miracles véritablement surnaturels; puisqu'il détruit la raison sur laquelle on peut se fonder pour nier ou l'existence de ces faits, ou leur surnaturalité.

» S'il est nécessaire que le mou-
» vement vienne d'une cause libre,
» les miracles sont possibles : car
» dès que la cause du mouvement
» est libre, les loix du mouvement
» ou de la Nature, peuvent être
» suspendues & interrompues. Or
» il est nécessaire que le mouve-
» ment vienne d'une cause libre,
» & parce que cette modification
» n'est pas essentielle à la matiere,
» qui n'est pas détruite par le re-
» pos, & parce que sa détermina-
» tion à tendre d'un côté plûtôt que

» de l'autre, est absolument indif-
» ferente ; d'où il s'ensuit qu'il est
» nécessaire qu'une cause libre met-
» te la matiere en mouvement &c.
Si l'on répondoit à cela que Dieu n'est plus libre quand il a commencé à agir, ne seroit-ce pas dire qu'il perd une de ses perfections en nous la manifestant, & qu'en faisant le plus parfait hors de lui, il ne fait que ce qu'il y a de plus mauvais pour lui-même.

Mais comment s'assurer, dit l'Auteur, qu'un effet est véritablement surnaturel ? Voici comment il explique sa pensée en faisant encore remarquer un rapport singulier entre les differentes classes de miracles, si l'on peut parler de la sorte, & les diverses especes de merveilles naturelles. « Car 1o. Quelques-unes
» de celles-ci ne sont pas moins hors
» de la portée de nos sens, que si
» elles étoient immaterielles : tels
» sont les premiers ressorts de la
» méchanique des corps naturels...
... qu'il me soit permis de leur

» comparer les miracles surnatu-
» rels, qui s'operent par exemple
» dans la sainte Eucharistie, où la
foi supplée au défaut des sens....
.... 2°. Il y a des merveilles de
» la nature, qui pour être apper-
» çues demandent une ingenieuse
» & docte observation, des expe-
» riences nombreuses & industrieu-
» ses.... Il y a aussi des miracles
» surnaturels, dont l'objet est du
» ressort de ceux qui ont étudié la
» Nature, & en ont pénétré les
» secrets. Souvent pour juger avec
» certitude si une guérison est mi-
» raculeuse, il faut avoir une con-
» noissance particuliere de l'état où
» étoit interieurement le malade.
» 3°. Enfin la Nature abonde en ces
» sortes de merveilles, qui frap-
» pent également tous les yeux &
» tous les esprits.... De même
» Dieu a fait quantité de miracles
» surnaturels que les gens les plus
» éclairés n'ont pas le don de dis-
» cerner à l'exclusion du peuple
» ..... A la vûe d'un pareil mira-
» cle personne ne doute de la qua-

» lité du fait ; & l'habile Physicien
» est forcé de conformer son juge-
» ment à celui de l'artisan le plus
» simple. Venez homme d'esprit,
» & de sçavoir, approchez. Entrez
» dans la maison de cette pauvre
» veuve, qui par l'ordre du Pro-
» phete renfermée avec ses enfans,
» verse un reste d'huile, &c. A la vûe de ces faits & d'autres semblables, ou encore plus frappans, il ne vient à l'esprit de personne de dire qu'ils peuvent provenir de certaines dispositions des corps qui nous sont inconnues. Nous ne connoissons pas précisément jusqu'où vont les forces de la nature ; mais nous sçavons qu'elles ne vont pas jusques-là. Ce sont-là des effets produits sans machines, sans aucun apprêt, visiblement éloignés & sûrement indépendans de tout ressort caché, & en cela bien differents de ces secrets merveilleux que les hommes ont inventés, & dont ils réiterent le succès à leur gré long-tems après la premiere découverte.

On voit encore ici quelques réflexions de M. Bayle, dont on commence à appercevoir plus distinctement les véritables sentimens. Voici le precis de sa doctrine sur les miracles. « 1o. Il ne faut » point nier leur existence. 2o. Il » faut admettre leur surnaturalité, » c'est-à-dire, qu'ils surpassent les forces du monde visible. 3o. Il faut » les attribuer à des intelligences, » qui changent d'emploi. 4o. Ces » intelligences seront dépendantes » & causes occasionnelles du premier » moteur dans le systême des Déis» tes. Elles se conduiront par fan» taisie dans le nouveau sistême » d'athéisme que M. Bayle a in» venté. Elles seront sujettes à la » mort dans l'opinion des Payens. » Mais où M. Bayle a-t-il pris, » ajoute l'Auteur, que les intelli» gences ou les Divinités subalter» nes des Payens étoient sujettes » à la mort. On pourroit demander aussi à propos pourquoi il est des Auteurs toujours sûrs de trouver grace devant un certain

Public, quelque choſe qu'il leur plaiſe d'avancer. Quand ils ſeroient convaincus en mille occaſions d'avoir débité des fauſſetés, & des rêveries, d'avoir parlé ou écrit ſans penſer à ce qu'ils diſoient, ou à ce qu'ils écrivoient, leur authorité n'en ſouffrira rien. Leur crédit eſt établi, il ne diminuera point, on entend toujours dans l'eſprit d'un certain Public, dont il eſt permis à chacun de ſe croire bien diſtingué.

30. *Quelle eſt la force & l'autorité du vrai miracle.*

Le miracle eſt un effet, où Dieu
» viole les loix de la nature pour
» atteſter ce qui nous eſt annoncé
» de ſa part. En ce ſens Dieu par-
» le aux hommes par les miracles :
» car il y a deux ſortes de paroles.
» La premiere eſt un ſigne, qui fait
» connoître par lui-même ce qu'on
» penſe ou ce qu'on veut, telle eſt
» la propoſition, qui exprime clai-
» rement de quoi il s'agit. La ſe-

» conde est un signe, qui approu-
» ve ou qui ratifie ce qui est connu
» d'ailleurs, tel est le *oui*, ou le
» *non*, qui est souvent toute la ré-
» ponse que nous recevons à nos
» interrogations, ou par lequel
» quelqu'un adopte ou confirme ce
» qu'un autre nous dit. Le mira-
» cle est une parole de la derniere
» espece ; c'est un suffrage divin,
» qui vient à l'appui d'une chose
» qui est, ou qui a été, ou qui sera
» bien-tôt déclarée. De-là vient
» que les mots latins *signum*, *osten-
» tum*, *prodigium*, *portentum*, sont
» souvent les synonimes du mot
» miracle.

Notre Auteur fait remarquer l'origine & l'antiquité de cette persuasion où sont tous les hommes que le Ciel leur parle par les miracles. Elle est de même âge que le monde même, elle a été universellement répandue. L'histoire sainte déclare qu'elle étoit commune aux Juifs & aux Egyptiens, & les fables des Gentils la supposent. « C'étoit un préjugé légiti-

» me que Dieu avoit fait naître
» dans l'esprit des hommes dès le
» commencement du monde. Les
» hommes virent que Dieu leur
» répondoit souvent par des mira-
» cles, quand ils s'adressoient à
» lui, & que leur apparoissant sous
» une figure humaine, & leur dé-
» clarant ses volontés par une figu-
» re sensible, les miracles attes-
» toient aussi-tôt que cette parole
» étoit celle du Souverain Maître.
» Considérons la maniere dont un
» petit enfant apprend le langage
» de sa nourrice & des autres. Il en-
» tend les mots qu'on prononce
» quand on lui donne ou qu'on lui
» enleve quelque chose. Il conçoit
» que ces mots sont des signes, &
» de quoi ils le sont, que c'est à lui
» qu'on les adresse, qu'on prétend
» établir avec lui un commerce
» de pensées, & lui parler. Ce fut
ainsi que Dieu accoutuma les pre-
miers hommes à prendre les mi-
racles pour sa parole. Il les fit &
les réitera dans les circonstances
propres à faire entendre aux hom-

mes qu'il vouloit leur parler pour confirmer ce qui leur avoit été annoncé de sa part.

On nous rappelle aussi un grand nombre d'exemples, tant de l'Ancien Testament que des Evangiles & des Actes des Apôtres, qui s'accordent tous à montrer que les miracles ont été promis, demandés & accordés comme des témoignages, des signes, des suffrages. Tout cela se voit très-bien rapproché & suivi de plusieurs textes des Peres, aux pages 40, 41, 42, 43, 44.

L'Auteur veut bien ensuite répondre à une objection qui ne mérite guéres d'être refutée, mais qui lui donne lieu d'exposer avantageusement une doctrine très-sensée. » Dieu n'avoit pas besoin, » dira quelqu'un, de ce moyen » exterieur & sensible pour nous » reveler ce qu'il vouloit. » Il faudroit être bien ami des fausses conclusions, pour inferer de là que Dieu n'a pas dû choisir ce moyen. Entre plusieurs moyens convena-

bles il en a pû, sans doute choisir quelqu'un dont il n'avoit pas besoin, & rien ne prouve qu'il n'ait pas dû choisir celui-ci. On seroit peut-être plus étonné de l'air de réflexion avec lequel quelqu'un pourroit dire que l'Auteur de la raison ne doit nous parler que par les principes de notre raison, & par les idées qui ont une connexion nécessaire avec ces principes; que c'est-là le vrai langage d'un Dieu qui est la raison même, & que cette façon de nous parler n'a pas les inconveniens des autres, qui peuvent être bien sujettes à l'illusion. Mais la raison elle-même, si on veut la consulter, détruira bien-tôt ce raisonnement; car elle sera la premiere à nous dire, que si Dieu veut mettre notre obéissance à l'éprevve, comme il le peut, sur des objets d'eux-mêmes indifferens, il faut nécessairement qu'il nous fasse connoître sa Loi par une autre voie que par les idées essentiellement liées avec les principes de la raison; puisque la raison toute

ſeule nous diroit préciſément que ces objets deviendront bons ou mauvais pour nous, quand ils ſeront commandés ou défendus. D'où il faut conclure premierement que ſi vous n'êtes point aſſûré qu'il ſoit impoſſible à Dieu de vous impoſer ces ſortes de Loix, vous ne pouvez auſſi aſſurer qu'il n'a point dû vous parler autrement que par votre raiſon. Mais on n'en demeure pas à cette incertitude ſi l'on ſuit ſa raiſon. Elle nous dit clairement que Dieu eſt un Maître Souverain & libre, & par conſéquent qu'il peut nous défendre ou nous ordonner ce qu'il auroit pû abandonner ſans précepte & ſans défenſe à nos inclinations. Ainſi c'eſt la raiſon même qui me diſpoſe à écouter autre choſe que mes idées, ſans me dire encore ſi la voix qui peut ſe faire entendre à moi ſera une impreſſion faite immédiatement ſur mon ame, ou une révelation extérieure qui frappera mes ſens.

La raiſon me dit encore quel-

e chose de plus. C'est elle qui me
t reconnoître que les beautés & les
antages qui résulte de la varieté
du concert de toutes les parties
cet univers, rendent un glorieux
moignage au Créateur ; que ce
ieu Tout-puissant me parle par
n ouvrage, & qu'en me le mon-
int, il me demande le tribut
amour, d'admiration & d'obéis-
nce que je lui dois, indépendam-
ent de toute loi arbitraire. La
ison me portera donc aussi à croire
ie l'effet qui me fait apperce-
oir un véritable dérangement
ins l'ordre de cet ouvrage, est
icore un nouveau langage, &
lui-là même que je dois attendre
i Créateur, s'il a quelque loi
ouvelle à m'intimer. Tout cela
accordera parfaitement avec ce
i'on a pû remarquer depuis que
parole de Dieu a fait sortir du
éant tous les êtres materiels pour
s ranger dans le bel ordre où
ous les voyons. Il a bien paru
ue ce Sage Auteur les avoit sou-
iis à des loix stables & dura-

bles, qu'il s'est proposé de ne point enfraindre & de ne point laisser violer. *Præceptum posuit & non præteribit.*

C'est-à-dire, selon la remarque de Salmeron, qu'il a resolu de ne permettre, l'infraction ou l'interruption de ces loix que pour des raisons importantes & toujours dignes de lui; comme lorsqu'il s'agit de nous déclarer les vûes qu'il a sur nous.

Nous avons aussi remarqué que les premiers hommes ont été, & ont dû être persuadés par les circonstances où se faisoient les miracles, que Dieu vouloit leur parler par l'interruption de ces loix, & par cette suspension du cours ordinaire de la nature. Ainsi tout ce que dit à ce sujet l'Auteur de la Dissertation est véritablement puisé dans les réflexions des plus sçavans hommes, aussi-bien que dans les traditions les plus dignes de foi; & l'on vient de voir que la plus saine raison est toute disposée à les adopter. Notre Auteur continue

encore à la satisfaire, quand il nous fait souvenir que Dieu a parlé aux hommes de deux manieres également dignes de celui qui a fait de l'homme un composé de l'esprit & des sens. « Le Seigneur a donc em-
» ployé deux manieres de se révé-
» ler aux hommes, l'une intérieu-
» re & privée, l'autre exterieure
» & publique. La premiere est
» l'inspiration, & c'est ainsi qu'il
» a parlé à chaque Prophête en
» particulier. La seconde est le
» miracle. C'est ainsi qu'il a parlé à
à des Nations entieres, aux Egyp-
» tiens & aux premiers Israëlites
» par le ministere de Moyse, aux
» Juifs par le ministere de J. C.
» aux Juifs & aux Gentils par le
» ministere des Apôtres. Il étoit aussi convenable, dit l'Auteur dans un autre endroit, que Dieu « nous
» conduisît par les sens, sur-tout
» ayant eu dessein de nous réunir
» en une societé dont le commer-
» ce le plus important fut la Reli-
» gion. Il a donc dû ne point par-
» ler à chaque homme en particu-

» lier, mais adresser à tous ensem-
» ble une parole commune, telle
» qu'est le miracle. Elle est à la
» portée de tout le monde, intel-
» ligible aux plus simples, courte
» & abregée, frappante & d'une
» vertu très-efficace pour déclarer
» & imprimer bien avant dans les
» esprits les vérités & les ordres qui
» viennent de Dieu.

On résout aisément une autre espece d'objection si l'on fait attention qu'un miracle est toujours la voix de Dieu, soit qu'il l'opére immédiatement & par lui-même; soit que le miracle soit operé par le ministere d'une intelligence céleste, qui execute ses ordres. L'on distingue à cette occasion trois especes, ou trois ordres de miracles. Le premier est de ceux qui sont au-dessus de la nature creée, soit visible ou invisible. Le second comprend ceux qui sont contre la nature, on entend seulement ici la nature visible. Sous le troisiéme on range ceux qui ne sont point selon la nature sensible. Les premiers ne peuvent être pro-

duits par une vertu finie, ils exigent l'action immédiate du Tout-puissant. « Tels sont la résurrec-
» tion d'un mort, la restitution d'un
» organe détruit, la multiplication
» d'un corps, comme des pains &
» des poissons par J. C. &c. Les miracles dont on dit qu'ils sont contre la nature, sont ceux que tout homme juge contraires à toutes les dispositions naturelles. « Tel-
» le est la conservation des trois
» Compagnons de Daniel dans la
» fournaise, l'affermissement des
» eaux sous les pas de J. C. l'en-
« levement d'Enoch, & d'Elie. Les miracles dont on dit précisément qu'ils ne sont pas selon la nature, sont des effets qui tout merveilleux qu'ils sont, ne semblent pas cependant contraires à toutes les dispositions naturelles, mais qui ne peuvent aussi provenir de ces seules dispositions, telles qu'elles sont, quand elles seroient secondées de toute l'industrie humaine. Telle est la guerison parfaite & subite d'une playe ou d'u-

ne maladie, le desséchement d'un arbre &c. Lorsque ces effets suivent éxactement & sans délai la parole qui les annonce ou les commande. Pour produire les miracles de la seconde & de la troisiéme espece, Dieu peut employer l'action de quelqu'autre créature; & en cela ils different également les uns & les autres de ceux du premier ordre, lesquels ne peuvent être produits que par Dieu seul, agissant immédiatement & par lui-même, sans le concours d'aucune créature.

4°. *Que doit-on penser des œuvres diaboliques?*

Ce qui est du ressort de la nature Angelique ne passe point les forces naturelles du Démon; & puisque plusieurs grands miracles du second ordre, sont attribués aux Anges pour l'execution & l'action immédiate qui les a produits, on peut dire que le Démon a le pouvoir physique de produire les

œuvres, où l'on n'apperçoit que des effets surnaturels du second ou du troisiéme ordre. Nous lisons dans les Livres saints qu'il lui a été permis quelquefois d'user de ce pouvoir. « Il a fait tomber le feu du »Ciel sur les troupeaux de Job .... »Il a transporté la personne même »du Sauveur sur le pinacle du Tem»ple,&c. Van-Dale Médecin Anabaptiste de Harlem, & Serces autre Ecrivain Protestant, ont prétendu que les miracles attribués au Démon n'ont jamais été que l'effet de l'adresse & de l'imposture des hommes. Notre Auteur nous renvoye à quelques ouvrages très-propres à faire sentir combien ces Ecrivains ont peu respecté les passages de l'Ecriture, & l'interprétation commune des Saints Peres. Le premier de ces ouvrages est la Réponse à l'Histoire des Oracles de M. de Fontenelle. Le second, sont les sçavantes Lettres d'un Pere Benedictin de la Congrégation de S. Maur, que sa pieté, son mérite, & les services qu'il a rendus

à l'Eglise, ont élevé à l'Episcopat. Le troisiéme est un Traité Dogmatique sur les faux miracles, donné depuis peu au Public par un célébre Docteur de Sorbonne.

M. Bayle ne trouve pas tant de difficulté à convenir que le Démon soit auteur de plusieurs effets vraiment au-dessus de toutes les forces de la nature visible. Dans la nécessité où il est de reconnoître quelques miracles vrais ou faux, il paroît en admettre très-volontiers quelques uns qui ne sont pas dignes de Dieu. Il commence même à être un peu crédule, quand il ne s'agit que de croire au Démon. On remarque qu'après avoir affecté de se mettre en garde contre une trop grande crédulité, il débite cependant sérieusement plusieurs faits que bien d'autres regarderoient comme de petits comptes, & s'il est quelque effet prodigieux que l'on ne puisse pas absolument garantir pour l'œuvre de Dieu, il aime mieux en faire honneur à quelque Intelligence bien éloignée des

vues d'un Etre parfait. Ainsi lorsqu'il parle des prédictions que l'on attribue à Angelo Cattho Archevêque de Vienne en Dauphiné sous Louis XI, il le fait regarder comme un homme de Cour, & adonné à l'Astrologie judiciaire, auquel Dieu n'auroit jamais accordé le don de prédire l'avenir. Cependant un Historien anonyme s'exprime bien différemment. *Le Duc de Bourgogne*, dit-il, *connoissant le grand sens & vertu de Cattho, le retint en son service, & lui donna pension. C'étoit un personnage de bonne vie, grande littérature & modestie, & très-sçavant ès Mathématiques* .... *Il décéda ayant vécu saintement & austerement, & gît en son Eglise de Vienne.* Quoiqu'il en soit, M. Bayle aime mieux voir en lui en Astrologue qu'un Mathematicien, un homme en commerce avec quelque *Diable*, quelque *esprit déreglé*, qu'un homme favorisé de Dieu. Il seroit naturel de croire qu'Angelo Cattho devoit sa réputation d'Astrologue au goût qu'il avoit

pour les Mathématiques; mais cela n'iroit pas si juste au but de M. Bayle. Il faut qu'il soit véritablement Astrologue, afin qu'on se trouve embarrassé à expliquer comment il a pu prédire ces choses, & que l'on ne puisse sortir de cet embarras qu'avec le secours d'un Démon. *Qu'un Diable, qu'un esprit déréglé s'engage à manifester l'avenir à des faiseurs d'horoscopes ..... On le peut comprendre; car puisqu'il est criminel, rien n'empêche qu'il n'ait des caprices & des fantaisies grotesques .... Mais d'ailleurs*, continue-t-il, *un esprit créé est-il capable de voir que dans 20 années le mari d'une jeune femme*, (*Guillaume Briçonnet*) *sera Cardinal? Pour prédire cela ne faudroit-il pas connoître la suite d'un nombre presqu'infini de mouvemens corporels & spirituels? La créature peut elle embrasser tant de choses à la fois? & si elle les embrasse, il n'y a plus de franc arbitre; toutes les pensées des hommes sont attachées d'un lien naturel & indissoluble les*

unes à la queue des autres. Voilà dont des abymes, &c. L'Auteur de la Dissertation ne convient point de la peine où M. Bayle paroît se trouver, quand celui-ci se croit obligé de conclure qu'il n'y a plus de *franc arbitre. . . . Que toutes les pensées des hommes sont attachées d'un lien naturel & indissoluble les unes à la queue des autres.* Il n'est pas permis d'avoir un peu lu son Bayle sans avoir reconnu dans un bon nombre de ses principes & de ses raisonnemens le grand ennemi de la liberté, & le Docteur zelé de la fatalité. C'est un endroit des plus curieux que celui-ci, où l'Auteur de la Dissertation fait toucher au doigt le véritable but de M. Bayle, en rassemblant les différentes pieces d'un sistême, qui lui est encore commun avec Machiavel. On nous fait voir dans ces divers génies, & dans cette infinité de petites Intelligences dont il lui a plu de farcir l'univers, toute autre chose que des causes occasionnelles qui déterminent Dieu à produire

les effets miraculeux. On découvre que, suivant sa pensée, ce sont les desirs nécessaires de ces génies, la succession de ces desirs, leur conflit ou leur accord, la supériorité des uns, l'infériorité des autres, ou l'égalité des forces avec lesquelles ils se résistent mutuellement, qui produisent l'ordre de choses que nous voyons. Ce morceau où l'on trouve les fines attentions de la Critique commence à la page 141 Il est un peu trop long pour être cité dans un Extrait. Voici du moins ce qui en résulte & ce qui le termine.

« La nécessité de l'Infini & de
» quelque Intelligence distinguée
» de l'homme, & plus puissante que
» l'homme est reconnue par le hé-
» ros des Impies de nos jours, qui
» plutôt que d'admettre un esprit
» infiniment parfait, trouve bon
» de restraindre l'infini au nom-
» bre & à la durée, & de par-
» tager l'intelligence parfaite entre
» une multitude d'êtres imparfaits.
» Dites à notre Critique que pour

» entrer dans sa pensée, il faudroit
» conclure qu'il y a dans l'univers
» autant de génies ou d'esprits qu'il
» y a de particules de matieres les
» plus petites, & par conséquent
» autant d'esprits faiseurs de mira-
» cles que d'atomes; qu'il est donc
» bien étonnant que les miracles
» au lieu d'être si rares, ne four-
» millent pas. Il nous répondra
» que l'activité des génies rencon-
» tre bien des obstacles, & que
» d'ailleurs la plupart sont bornées
» à ne pouvoir travailler qu'aux
» merveilles de la nature, & sont
» purement des formes plastiques
» ..... Ces formes plastiques sont
» une infinité de petits génies, &
» de minces Intelligences qui pré-
» sident à chaque partie organique
» des corps naturels, & qui ont pré-
» cisément la mésure de connois-
» sances & l'idée nécessaire à leur
» emploi; elles sont toutes logées
» à propos près de la matiere de
» leur ouvrage, & sans être diri-
» gées par la volonté d'une souve-
» raine Intelligence, sans aucun

» concert entre elles, leur commun » travail produit ce bel univers où » tout paroît si bien concerté, par» ce que la nécessité que les choses » soient comme elles sont, en ban» nit la confusion & le hazard.

Il faut avouer que les égaremens des plus beaux esprits qui ont abandonné la Religion, sont un grand triomphe pour elle. Sans parler de toutes les autres raisons qui démontrent l'existence d'un Dieu, les mêmes autorités qui nous obligent à reconnoître qu'il y a des Diables, ne nous apprennent-elles pas aussi que ces Démons ont confessé un Dieu, qu'ils ont été obligés d'obéir au nom d'un Dieu? Outre cela par quel principe ces Diables sont-ils déterminés à nuire & à souffrir, s'ils n'ont pas été condamnés, par un Maître Souverain, au désespoir qui les rend malfaisans? Comment a-t-il pû se faire enfin que sans un premier & unique déterminant, sans avoir pû s'accorder entr'eux, ils ayent tous conspiré à établir l'ordre de l'univers. On dit qu'ils ont suivi la nécessité de leur na-

ture. Mais cette néceſſité n'eſt pas un être ſingulier, qui influe ſur les autres; ce ſont donc autant de néceſſités qu'il y a de natures différentes; & de toutes ces natures neceſſaires, qui n'ont reçu leur néceſſité & leur détermination d'aucun principe bon & ſage; ne doit-il pas réſulter une néceſſité de deſordre, plutôt qu'un ordre, & une harmonie néceſſaire. Notre Auteur a bien raiſon de croire qu'on le diſpenſe de refuter plus au long de pareilles extravagances. Revenons à ſa doctrine ſur les faits ſurnaturels dont le Démon peut être l'Auteur.

On nous fait ſouvenir ici qu'il eſt ſi eſſentiel au miracle de s'annoncer comme la voix de Dieu, que ſi un effet qui tient du prodige, n'eſt pas rapporté à Dieu, ce n'eſt pas même un faux miracle, c'eſt une œuvre purement diabolique. Tels ſont les prodiges qu'on remarque dans les Energumenes, & ceux qui ſont le fruit de la magie; où le Démon ne s'arroge rien que

ce qui convient à sa condition funeste. Mais comme il est constant par le témoignage des Peres, que le Démon a fait certains prodiges qu'il donnoit pour l'œuvre de Dieu, soit qu'il parût s'attribuer à lui-même l'autorité & le pouvoir d'un Dieu, afin d'engager les hommes à l'idolâtrie; soit qu'il voulût accréditer quelque hérésie; c'est-là ce qu'on doit appeller de faux miracles.

On nous fait encore distinguer ici deux especes de faux miracles. Il y a des miracles faux quant aux signes, & réels quant à la substance: ce sont ceux que les Démons opéroient réellement, mais qui n'offroient qu'un témoignage & un signe trompeur, dont les hommes pouvoient reconnoître la fausseté.

Il y a d'autres miracles faux quant à la substance & quant au signe: ce sont ceux qui n'ont que l'apparence du prodige que l'on croit voir. Cette apparence de miracle ne laisse pas de tenir du prodige, en ce que tout l'art & toute

la force humaine ne ſçauroit atteindre à une pareille illuſion. C'eſt là ce que l'on appelle communément *preſtiges*; & c'eſt le ſeul moyen que les Démons puiſſent employer, quand ils veulent que l'erreur paroiſſe autoriſée par les miracles du premier ordre.

On peut demander à preſent ſi l'on ne doit pas regarder comme de vrais miracles certains effets miraculeux produits phyſiquement & immédiatement par le Démon. L'Auteur avant que de reſoudre la queſtion, rappelle pluſieurs traits de l'Hiſtoire Sainte, entr'autres le maſſacre des premiers nés d'Egypte, la mort de Her & d'Onan, celle d'Ananie, & de Saphire, & autres ſemblables effets, dont Dieu eſt dit être l'Auteur, ſans qu'on ſçache s'il n'employa point dans ces occaſions l'action d'un Démon; ce qui ne feroit pas permis de croire, ſi le Démon ne pouvoit produire immédiatement un effet, dont Dieu eſt regardé comme le premier Auteur. On rappelle auſſi d'autres ef-

fets produits immédiatemen
le Démon, & qui paroissen
pendant devoir être rapport
Dieu, comme à celui qui les
ordonnées, ou qui ne les avoit
mis qu'avec une attention spéc
à les diriger vers une fin digne
lui. Et de tout cela l'Auteur c
clut qu'il y a eu de vrais Mi
cles » des miracles Divins, où
» Démon en qualité d'Agent p
» rement instrumental a concou
» autant, & selon que Dieu le lui
» prescrit..... Si l'on disoit qu
» Dieu a fait ce miracle (il s'agi
» de la mort des sept maris de Sa-
» ra) on diroit qu'il a fait un vrai
» miracle; car on ne sçauroit trou-
» ver là rien de faux. L'évene-
» ment est véritablement réel, il
» n'a d'ailleurs aucune fausse si-
» gnification, aucun rapport faux.
» Or quand l'effet est digne d'être
» ordonné de Dieu..... & que
» le signe attaché à cet effet con-
» vient à Dieu, le miracle ne peut
» être que Divin..... Oseroit-on
» nier qu'il fit périr les maris de

» Sara pour confirmer la loi
» qui défend l'usage criminel du
» mariage ? » Mais ceci prend
déja un peu sur l'article suivant,
où nous devons apprendre à faire
un juste discernement entre les
vrais & les faux miracles.

ARTICLE XLII.

ELOGE HISTORIQUE DE Monsieur le Cardinal de Polignac.

L'Interêt, que nous prenons à la gloire de la France, à laquelle M. le Cardinal de Polignac a fait tant d'honneur ; Les obligations, que lui a la République des lettres, qui, sans doute, le placera dans ses fastes parmi ses Mecenes, & ses plus illustres Auteurs ; les bontés, dont il a constamment honoré notre Compagnie : & en particulier notre College de Paris, où il a brillé avec tant d'éclat dans le cours de ses premieres études ; l'acceuil qu'il a toujours fait à nos

Mémoires, & à plusieurs de ceux, qui y travailloient; tous ces motifs nous faisoient souhaiter avec ardeur d'être des premiers à lui donner dans ces mêmes Mémoires un témoignage public de notre reconnoissance, & à le faire connoître à la Postérité tel qu'il étoit, le seul moyen de faire son Eloge; mais quelque empressement, que nous eussions de nous acquitter de ce devoir, il ne nous a pas été possible d'être instruits plûtôt de plusieurs circonstances de sa Vie, qu'on ne nous auroit point pardonné d'avoir passé sous silence, & nous avons d'illustres Témoins de ce que ce retardement a coûté à notre cœur.

Melchior de Polignac naquit au Puy l'onziéme d'Octobre de l'année 1661. & fut le troisiéme Fils de Louis Armand Vicomte de Polignac, Marquis de Chalençon, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Vivarets, du Velay, & de la Ville du Puy; & de Jacqueline de Beauvoir, sa troi-

siéme Femme, Fille de Scipion de Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, & son Lieutenant Général en Languedoc. Nous ne dirons rien de la grandeur, & de l'antiquité de la maison de Polignac; il n'est point contesté qu'elle ne soit une des premieres du Royaume, & sa fidélité envers nos Rois est le lustre, dont elle a toujours été le plus jalouse.

Melchior destiné de bonne heure à l'Eglise, fut envoyé fort jeune à Paris pour y être élevé dans notre College, & pour y faire ses études d'humanités. Jamais Pensionnaire ne s'est plus distingué dans ce Séminaire, où se trouve ordinairement la plus illustre jeunesse du Royaume, & où il falloit pour primer, comme il fit, avoir bien de l'esprit, & une grande application à l'étude. Ses succès ne firent pourtant point de jaloux; car il vouloit dès lors être aimé, & il n'étoit pas possible de lui refuser son amitié. Quand il eût fini se

Rhétorique, il passa au College d'Harcourt, pour y étudier en Philosophie.

Le Carthésianisme commençoit à partager l'Université de Paris; les Jeunes Professeurs n'omettoient rien pour lui donner la vogue; mais les Anciens tenoient bon pour le Péripatéticisme, & le Régent de l'Abbé de Polignac étoit des plus zélés pour Aristote. Il n'oublia rien pour inspirer le même zele à son nouveau Disciple, parce qu'il comprit d'abord tout l'avantage, qui en reviendroit à la cause, qu'il défendoit; mais il n'y réussit point. L'Abbé de Polignac n'étudioit les cahiers de son Professeur, que pour les refuter, & donnoit sa principale application aux opinions de Descartes. C'étoit le vrai moyen d'apprendre parfaitement l'une & l'autre Philosophie; aussi quand il fallut soûtenir des Theses à la fin du Cours, il se trouva en état de répondre sur toutes les deux. Par complaisance pour son Maître, il donna la préférence à la premiere,

& dans une seconde séance, il soûtint ses propres sentimens. C'étoit la premiere fois que le Carthésianisme paroissoit en assertions dans des Theses publiques, & il ne pouvoit pas entrer en possession de l'Ecole dans une conjoncture plus favorable ; la singularité du fait, & la réputation du Soûtenant attirerent beaucoup de monde à ces deux Exercices : la maniere, dont l'Abbé de Polignac avoit défendu les anciens sentimens, fit voir qu'il ne les avoit pas condamnés sans les entendre, & le vieux Professeur lui sçut un gré infini de la bonne foi, avec laquelle il avoit fait valoir une cause, qu'il croyoit mauvaise ; mais cela même ne servit qu'à relever le triomphe de la Doctrine, qu'il avoit adoptée.

L'Abbé de Polignac passa ensuite quelque tems dans le monde avec le Vicomte, son Frere, sous la conduite d'un Gouverneur, & fut bien-tôt connu de ce qu'il y avoit à Paris de personnes de condition,

& de mérite. Tous le regarderent comme le Jeune Homme de la plus grande espérance, & dans la fausse persuasion, où l'on est assez communément, que les Familles ne doivent consacrer au Seigneur que leurs moindres Sujets, plusieurs regretterent qu'on lui eût fait prendre le parti de l'Eglise. Ce parti étoit cependant de son choix, & nous sçavons même qu'il avoit eu dessein de s'y attacher par les liens les plus indissolubles. Il fit enfin ses études de Théologie, & il y soûtint toute la réputation, qu'il avoit acquise pendant sa Philosophie.

En 1689. Le Cardinal de Bouillon le mena à Rome, & le fit entrer au Conclave, où Aléxandre VIII. fut élû. On le goûta extrêmement dans cette Cour, où il y a bien des Connoisseurs, & où le vrai mérite est presque toujours une voie sûre pour parvenir. Louis XIV. y avoit envoyé en même tems le Duc de Chaulne pour terminer les démêlés, qui avoient été poussés fort loin entre le S. *Siege*

& la France sous le précédent Pontificat, & Sa Majesté avoit témoigné qu'elle souhaitoit que l'Abbé de Polignac eût part à cette négociation. Le nouveau Pape lui donna donc plusieurs Audiences, au sortir desquelles il se plaignoit en badinant, que ce jeune Abbé étoit un vrai Séducteur. » Il ne » me contredit jamais, disoit il, il » paroît toujours être de mon avis, » & je ne sçai comment, pour l'or» dinaire, il m'entraîne dans le » sien. » Ce que Louis XIV. dit après une assez longue Audience, qu'il avoit donnée à l'Abbé de Polignac nouvellement arrivé de Rome, revient au même, quoiqu'il y paroisse une sorte d'opposition, » Je viens d'entretenir un Hom» me, & un Jeune Homme, qui m'a » toujours contredit, & qui m'a » toujours plu. » Ce témoignage des deux meilleures Têtes de leur siecle ouvrirent à l'Abbé de Polignac une entrée bien brillante dans le grand Monde. Aussi dans le peu de tems, qu'il resta pour lors à la

Cour, il fit toutes les liaisons, qu'il voulut, & il donna une grande idée de son discernement, par le choix qu'il en fit.

L'Etude faisoit néanmoins sa principale, & plus chere occupation. Il étudioit tout; mais sans confusion: jamais personne *n'a eu* plus d'ordre dans l'esprit, une pénétration plus vive, une mémoire plus heureuse, il a tout lu, & à l'âge de quatre-vingt ans il n'avoit rien oublié. On ne sortoit point d'avec lui, qu'on n'eût appris quelque chose, les plus sçavans l'avouoient avec étonnement, & c'est de quoi nous avons été témoins bien des fois à Paris & à Rome. Cependant les agrémens, qu'il trouvoit par-tout & à la Cour, & à Paris, ne lui firent point perdre de vûe l'Etat, qu'il avoit embrassé, & en 1692. il entra au Séminaire. Il n'y fut pas long-tems, & lorsqu'il y pensoit le moins, le Roi le nomma son Ambassadeur en Pologne.

Ce Royaume étoit alors gouverné par un Prince, qui non-seu-

lement étoit le Héros du Nord, le Libérateur de l'Empire, & l'Admiration du Grand Condé ; mais encore sçavant, aimant les Sciences, & aussi capable de présider à une Académie, que de commander une Armée. Un Roi de ce caractere ne pouvoit manquer de goûter beaucoup l'Abbé de Polignac, & il connut en effet bientôt tout ce qu'il valoit ; il ne se lassoit point de le voir, & de l'entendre. Ce vieux Monarque, tout couvert de lauriers, qui avoit attiré à sa Cour un grand nombre de personnes de mérite en tout genre, n'avoit point de plus doux momens que ceux, qu'il passoit à entretenir un Ambassadeur de trente-deux ans, à qui il pouvoit parler de tout, qu'il se plaisoit à mettre aux prises avec les plus vieux Guerriers, les plus habiles Politiques, & les Personnes les plus consommées dans toute sorte de Sciences. Ces entretiens étoient devenus les plaisirs les plus piquants de la Cour de Sobieski.

L'Abbé de Polignac étoit néanmoins bien éloigné de croire qu'il ne lui restoit plus rien à apprendre, & il a été jusqu'à sa mort dans cette maxime, qui est celle de tous les Grands Hommes, qu'il n'est personne, dont on ne puisse tirer quelque lumiere. Pendant son séjour en Pologne, il rechercha la conversation de quantité de Sçavans du Nord; il eut des conférences avec les plus habiles Rabins, & l'un d'eux le mit un peu dans le goût de la Philosophie Arabe: elle avoit même fait sur lui une sorte d'impression, & il croyoit assez volontiers qu'il y avoit dans la Nature quelque chose, dont on se doutoit moins, à mesure qu'on devenoit vraiment Physicien. Cette prévention ne l'a pourtant point empêché de demeurer constamment attaché à la bonne Physique.

Lorsqu'il retournoit de Pologne en France, il prit sa route par la Hollande, & il y eut avec Bayle une conversation, à laquelle peu

de gens ſçavent que nous ſommes redevables de *l'Anti-Lucrece*. Cet Homme ſingulier, qui n'a jamais ſçu ſe fixer ſur la Religion, qui étoit né Calviniſte, qui a vêcu aſſez long-tems Catholique, qui a fini par faire profeſſion de ne rien croire; mais ſans pouvoir calmer les remords de ſa conſcience, quelque effort, qu'il eût fait pour douter de tout, & qui n'eſt parvenu à rendre par ſes Ecrits la Religion Problématique, qu'en perverriſſant le cœur; cet Homme malheureuſement trop célebre & trop connu, ſe trouva, quand l'Abbé de Polignac le vit, dans un de ces momens fâcheux, où les plus irréſolus tâchent de s'étourdir par opiniâtreté; peut-être auſſi voulut-il ſe mettre en garde contre l'Abbé de Polignac, qui étoit en réputation d'avoir une raiſon bien ſéduiſante. Quoiqu'il en ſoit, il ſe roidit contre tout ce que l'Abbé lui put dire de plus fort & de plus ſenſé, & dans un moment de dépit de ſe voir réduit à confeſſer

qu'il ne pouvoit être ni Luthérien, ni Calvinifte, ni Sacramentaire; puifqu'il avoit lui-même détruit tous les principes, fur quoi ces Sectes font appuyées, ni par conféquent Proteftant; il déclara qu'il l'étoit fur tout, & qu'il proteftoit contre toutes les Religions. Comme pour cacher fon embarras, plûtôt que pour juftifier fa conduite, il citoit Lucrece à tout propos; fon Adverfaire comprit mieux qu'il n'avoit encore fait, tout le danger de la lecture de ce Poëte, qui a fait tant d'incrédules, & de prétendus Athées; & dans le moment même il prit la réfolution de le refuter.

La Providence lui en avoit ménagé le loifir, car il venoit de recevoir un Ordre du Roi de fe retirer à fon Abbaye de Bonport. On attribua cette difgrace au mauvais fuccès de fes Négociations à la Diete de Pologne, qui fuivit la mort de Jean III. Mais il en faut dans la vie des Grands Hommes pour bien connoître tout ce qu'ils

sont, & personne n'a peut-être montré plus de véritable grandeur d'ame dans les siennes, que M. de Polignac. Il est vrai que dans celle-ci, il étoit persuadé que le cœur de son Maître n'étoit point changé à son égard, & n'avoit nulle part aux rigueurs, dont il usoit envers lui, & cela lui suffisoit. Il auroit pû se les épargner ces rigueurs, ou du moins les faire cesser d'abord; mais il en auroit trop coûté à ceux, qui l'avoient fait échoüer en Pologne, & il ne put s'y résoudre. Héroïsme, dont il y a bien peu d'exemples dans l'Histoire, & qu'il a renouvellé plus d'une fois dans la suite, sur-tout dans une occasion bien délicate, où content d'avoir le Roi pour témoin de la sagesse de sa conduite, il aima mieux en laisser douter le Public, que de la justifier aux dépens d'une Personne, qu'il avoit voulu servir, & qui le trahissoit.

N'envisageant donc le séjour, qu'il étoit obligé de faire à Bonport, que du côté du repos, qu'il lui pro-

curoit, il l'employa à composer la plus grande partie de l'Ouvrage, dont il venoit de former le dessein, & que l'Abbé Geneſt dans la Préface de *ses principes de Philosophie*, en vers François, appelle un Chef d'Œuvre de Philosophie, & de Poësie. » L'Abbé de Polignac, dit-» il, a sçu pénétrer dans les secrets » de la premiere, & nous les ex-» pliquant par des Vers plus har-» monieux, plus riches & plus ex-» pressifs, que ceux de Lucrece, » il surmonte ce fameux Poëte avec » ses propres armes, & dissipe » tous les enchantemens de la dan-» gereuse Doctrine d'Epicure. » Le peu, que M. Sallengre a publié de ce Poëme Latin dans *ses Mémoires de Litterature*; & ce qu'en ont dit plusieurs personnes d'un goût sûr, à qui l'illustre Auteur l'avoit communiqué, prouvent que cet Eloge de M. l'Abbé Geneſt n'eſt point exageré.

En 1701. l'Abbé de Polignac fut rappellé à la Cour, & la réception que le fit le Roi, convain-

quit tout le monde que, non-seulement ce Monarque n'avoit jamais cessé de l'aimer; mais encore qu'il n'avoit rien diminué de son estime pour lui. En 1706. il le nomma Auditeur de Rote, & l'on ne douta plus que Sa Majesté n'eût résolu de l'élever aux plus grands Honneurs. L'Abbé de Polignac de son côté ne négligea rien pour se rendre digne de ses faveurs, & pour s'acquitter avec dignité des devoirs de sa nouvelle Charge, Il étudia le Droit à fond, & bientôt il eut la réputation d'être un des meilleurs Juges de la Rote. Le Cardinal de la Tremoille étoit alors chargé des Affaires de France à la Cour de Rome: il n'eut pas long-tems pratiqué l'Abbé de Polignac, qu'il comprit de quelle ressource il pouvoit lui être dans les conjonctures épineuses, où il se trouvoit. Il sollicitoit depuis long tems le Pape Clement XI. pour une affaire, que le Roi lui avoit fort recommandée, il manda à ce Prince qu'il ne voyoit

plus d'autre moyen de la faire réussir, que d'y employer l'adresse, & l'éloquence de l'Abbé de Polignac, & qu'il prioit Sa Majesté de l'en charger : le Roy y consentit, & l'Abbé de Polignac obtint tout de Sa Sainteté. Le Cardinal de la Tremoille écrivit au Roy comment la chose s'étoit passée : l'Auditeur de Rote assûra ce Prince que le succès de sa négociation étoit uniquement dû au crédit du Cardinal, & Louis XIV. étonné, & charmé d'un procédé si rare & si noble de la part de ces deux Ministres, ne différa point d'un moment à en instruire toute la Cour.

En 1706. l'Abbé de Polignac fut rappellé de Rome, & envoyé à Gertrudemberg avec le Marêchal d'Uxelles, pour faire aux Puissances Alliées de la Maison d'Autriche quelques propositions de Paix ; à peine eut-on commencé à lire quelques articles préliminaires, que M. Buys, Chef de la députation Hollandoise, interrompant cette lecture, dit qu'il fal-

loit écarter tout ce détail, parce que, *non dimittitur peccatum*, ce furent ses propres termes, *nisi restituatur ablatum.* L'Abbé de Polignac indigné de cette hauteur, lui répondit : » Messieurs, vous » parlez bien comme des gens, qui » ne sont pas accoutumés à vain- » cre. »

Louis XIV. n'avoit entamé cette négociation, que pour montrer qu'il étoit le Pere de ses Peuples, & Dieu permit pour sa gloire que ses Ennemis l'obligeassent à la rompre : ils s'en repentirent, quand il n'étoit plus tems. Deux ans après le Roy fit la paix à Utrecht en Vainqueur, & ce fut encore en partie par le Ministere de l'Abbé de Polignac, qui, tandis qu'il travailloit à pacifier l'Europe, fut en 1712. créé Cardinal ; mais reservé *in petto* ; il ne fut declaré que six mois après, lorsque les principaux articles eurent été reglés. Comme le Pape avoit eu la délicatesse de ne le point nommer, tandis qu'il étoit en Hollande, il eut

à son tour celle de prier le Roi de la dispenser de signer le Traité de Paix. Outre la raison, qui demandoit que le nom d'un Cardinal ne parût point au bas d'un Traité conclu avec des Puissances Hérétiques, il en avoit une particuliere par rapport à l'Angleterre; c'est que le Traité d'Utrecht sembloit ôter au Roi Jacques, qui venoit de lui donner sa nomination pour le Cardinalat, toute esperance de remonter sur le Trône de ses Peres.

Nous ne devons pas oublier ici une réponse, que fit le Cardinal de Polignac à Utrecht aux Plénipotentiaires des Hollandois. Ces Messieurs voyant que la face des affaires étoit changée à leur égard par la réunion des Cours de Versailles & de Londres, & comprenant qu'on leur cachoit quelques-unes des conditions du Traité de Paix, déclarerent aux Ministres du Roi qu'ils pouvoient se préparer à sortir de Hollande: le Cardinal, qui n'avoit pas oublié la hauteur, avec

laquelle ils lui avoient parlé à Gertrudemberg, leur dit, » non, Mes-
»sieurs, nous ne sortirons pas d'i-
»ci, nous traiterons chez vous,
»nous traiterons de vous, & nous
»traiterons sans vous.

De retour à Versailles le Roi le combla de marques de bonté, d'estime & de confiance, & l'on fut persuadé que les graces, que Sa Majesté répandit alors sur lui, n'étoient que pour le préparer à de plus grandes encore; mais elle n'en eut pas le tems. L'affaire de la Constitution *Unigenitus* faisoit alors grand bruit dans le Monde, & sur-tout en France. Louis XIV. après avoir tenté toutes les voyes raisonnables de douceur & de conciliation, étoit enfin résolu à la finir par la seule, qui soit efficace. M. le Cardinal de Polignac, qui pensoit sur ces matieres, & qui parloit, comme il convenoit à une personne de sa dignité & de son caractere, ne pouvoit pas encore imaginer que tout accommodement fût devenu impratiquable; la

pente de son cœur, plus forte quelquefois, que les exemples de tous les siecles, dont il étoit si bien instruit, lui faisoit toujours trouver des adoucissemens à cette maxime incontestable, qu'en matiere de foi, il n'y a de paix à espérer avec l'Eglise, que par une soumission parfaite d'esprit & de cœur. Sa propre experience ne put même jamais l'engager à se défier de ceux, qui avoient abusé de sa droiture, & de sa franchise. C'est le défaut des belles ames; elles seroient sans tache, si toutes leur ressembloient. Cependant sa conduite, en cette occasion, déplut d'abord un peu à Louis XIV. qui ne douta pourtant jamais de la pureté de ses intentions, & qui trouva bien-tôt dans la suite de cette même affaire de quoi admirer sa grandeur d'ame, & sa générosité.

Avant que M. le Cardinal de Polignac partît pour Utrecht, il étoit entré fort avant dans la confidence de M. le Duc de Bourgo-

gne. Ce Prince, que la France a tant pleuré, & qu'elle pleurera encore long-tems, avoit conçu une estime singuliere pour lui, & deux fois la semaine, à des heures réglées, il s'enfermoit avec lui dans son cabinet, pour profiter de ses lumieres par rapport au Gouvernement, ce qui lui attira des Eloges publics de la part du Roi. Le Cardinal apprit à Utrecht qu'il n'étoit plus, & ne s'en est jamais consolé : la mort du Roi, qui arriva trois ans & quelques mois après, mit le comble à sa douleur: il concevoit mieux que personne combien la perte de ces deux grands Princes étoit irréparable: le respect, la reconnoissance, la vénération, osons dire même l'amour tendre & respectueux, qui l'avoient attaché à leurs personnes étoient, dans son cœur au-dessus de toute expression, & il n'en fut jamais un plus sincere & plus sensible.

Il n'étoit pas moins bien dans l'esprit de M. le Duc d'Orleans,

& il voyoit souvent ce Prince pendant les dernieres années de la vie du Roy. Le goût des Sciences & des beaux Arts, qu'ils avoient l'un & l'autre au souverain degré, les unissoit, & leur faisoit passer ensemble des heures bien agreables. Il n'en fut pas de même, lorsque le Duc d'Orleans fut déclaré Régent du Royaume: tandis que toute la foule couroit au Palais Royal, le Cardinal de Polignac alloit assidûment au Louvre faire sa Cour au jeune Roy. Quelque tems après il fut exilé à son Abbaye d'Anschin, & il y reprit la plume pour continuer son Poëme contre Lucrece. Sort bien fatal d'un si bel Ouvrage! Falloit-il que nous n'en fussions redevables, qu'aux disgraces de son Auteur, & que ses plus sinceres admirateurs fussent exposés à la tentation de regretter qu'elles n'eussent pas duré plus long-tems! Mais un Prince aussi éclairé que le Regent de France, ne pouvoit pas differer à le rapprocher. Il n'alla point à Rome

après la mort de Clément XI Ceux, qui croyoient en sçavoir la raison, lui en firent beaucoup d'honneur; mais ce n'est pas à nous à y entrer. Innocent XIII. qui succéda à Clement, étant mort en 1724. le Cardinal de Polignac partit pour le Conclave, & dès que Benoît XIII. eut été élû, il fut déclaré Ministre du Roy auprès de ce Pontife. Pendant les huit années, que dura son Ministere il fit honneur à la France, & il s'en fit beaucoup à lui-même. Le seul emploi, qu'il fit du loisir, que lui laissoient les affaires, dont il étoit chargé, suffiroit pour illustrer son nom, & faire chérir sa mémoire. Il avoit une connoissance parfaite de l'ancienne Rome, & quand il auroit vécu avec les Pompées, les Cesars, les Lucullus, & les Augustes, il n'en auroit pas parlé plus sçavamment. C'étoit le fruit de son goût pour les recherches & les découvertes; car il n'en avoit point fait une étude particuliere. Ce fut lui, qui encouragea feu M. Bianchini, qui a fi-

bien mérité de la République
Lettres, à débrouiller les précie
restes du Palais de Neron, do
la principale piece, la Sale, où c
Empereur donnoit audience au
Rois, venoit d'être découverte su
le Mont Palatin ; c'est ce qui a
donné moyen à M. Bianchini de
composer son excellente Description du Palais des Cesars, & la sçavante Dissertation, qu'il y a jointe ; & nous sommes bien instruits que M. le Cardinal de Polignac a eu part de plus d'une maniere à ces deux Ouvrages.

Il avoit formé un autre dessein plus important encore, & bien digne de son amour pour les beaux Arts & de son goût pour l'Antiquité. Il sçavoit que pendant les guerres civiles & les troubles, qui agiterent les plus beaux jours de la République, & le premier siécle de l'Empire, le parti, qui prenoit le dessus, & devenoit maître de Rome, ne manquoit jamais de jetter dans le Tibre toutes les Statues, & les Trophées, qui avoient

été élevés en l'honneur du Parti vaincu : quelquefois on les brisoit, ou on les mutiloit auparavant ; mais pour l'ordinaire on les y jettoit dans leur entier ; ils y sont donc encore, disoit-il, car assûrement on ne les en a point retirés; & la Riviere ne les a point emportés. Or il avoit imaginé de détourner pendant quelque jours le cours du Tibre, & de faire fouiller depuis *Pontemole* jusqu'au Mont *Testacio*, ce qui fait la longueur de trois quarts de lieues. Il auroit fallu creuser un peu avant, parce que ces marbres & ces bronzes ont dû s'enfoncer, & la vase, que le Fleuve entraîne, s'accumuler en grande quantité. Le Cardinal avoit fait niveler le terrein, & il est sûr que la chose est praticable. La dépense iroit loin, mais quels trésors n'y trouveroit-on pas ? Il y a même bien de l'apparence qu'on en tireroit de grandes richesses en vases d'or, d'argent, d'airain de Corinthe, &c. Si le Cardinal de Polignac avoit été assez riche pour

tenter l'entreprise à ses frais, le Pape Benoît XIII. qui l'aimoit tendrement, lui auroit accordé toutes les permissions nécessaires, & c'est peut-être la seule occasion, où il a regretté de n'être pas plus opulent. Il auroit encore souhaité de faire creuser sous les ruines du Temple de la Paix, bâti par Vespasien, & il ne doutoit presque point qu'on n'y découvrît le Chandelier d'or & la Mer d'airain, que Titus fit apporter à Rome après la prise de Jerusalem.

Il ne connoissoit pas moins bien les maisons de Campagne des plus illustres Romains, que les Palais de Rome. Parlant un jour de celles de Sylla & de Marius, qui étoient proches l'une de l'autre, il dit agréablement qu'il ne s'étonnoit plus que ces deux Hommes célébres se haïssent si fort, parce qu'outre qu'ils étoient voisins, le fier Sylla devoit être blessé de l'opulence de Marius, & porter envie aux belles Statuës, dont cet orgueilleux Plebeien avoit orné ses galeries & ses

ardins. C'est des ruines de cette même Maison de Campagne de Marius, que M. le Cardinal de Polignac avoit tiré les Statuës, qui composent l'histoire d'Achille reconnu par Ulysse chez le Roy Lycomede. Un particulier de Rome voulant bâtir une Grange près de *Grotta Ferrata*, trouva, en creusant les fondemens, de grandes ruines, & en avertit le Cardinal, qui se transporta sur les lieux, & reconnut d'abord que la Maison de Campagne de Marius avoit été en cet endroit ; il fit ouvrir la terre, & on découvrit un vaste salon, qu'il fallut percer avec de grandes dépenses ; on y trouva les statues, qui composoient la famille de Lycomede, avec Ulysse, & Achille déguisé en Fille. Ces Figures étoient encore à leur place, mais renversées & la plupart mutilées. M. Adam fut chargé de les restaurer, & s'en acquitta à la satisfaction de M. le Cardinal, c'est tout dire. Son Eminence fut encore redevable à ses recherches dans les ruines de l'ancienne Rome d'un

le feu Duc de Parme
fent.

De retour en France
richeffes, que fon zele p
trie, autant que fon
les belles chofes, lui
amaffer avec tant de f
grands frais, & obligé
à Paris, pour terminer
res temporelles de l'A
d'Auch, auquel il avoit
mé pendant fon féjou
me; tout le tems, qu'
noit point au gouvernem
grand Diocèfe, où il av
un ordre admirable, il l
à exciter l'émulation pou

ès de l'érudition & de la belle
térature.

Les Experiences de Newton sur
s couleurs avoient été tentées
usieurs fois en France, & tou-
urs sans succès, d'où l'on com-
ençoit à inferer que le systême
u docte Anglois ne pouvoit pas
soûtenir. M. le Cardinal de Po-
gnac, qui n'a jamais été New-
onien, dit qu'un fait avancé par
Monsieur Newton ne devoit pas
tre nié légerement, & qu'il fal-
oit recommencer les Expériences
usqu'à ce qu'on pût s'assurer de
es avoir bien faites. Il fit venir
les Prismes d'Angleterre; les
Expériences furent faites en sa
présence aux Cordeliers, & elles
réussirent. Il ne put cependant ja-
mais parvenir à faire du blanc
par la réunion des rayons, d'où il
conclut que le blanc n'est point le
résultat de cette réunion, mais le
produit des rayons directs non
rompus & non refrangibles. M.
Newton, qui s'étoit plaint du peu
d'exactitude, & même du peu de

bonne foi des Physiciens François écrivit à M. le Cardinal une Lettre très polie, pour le remercier d'un procedé si honnête, & qui marquoit tant de droiture.

Ce caractere de M. le Cardinal de Polignac a paru en tant d'occasions délicates, qu'il ne faut pas s'étonner si sa bonne foi & sa franchise n'ont jamais été revoquées en doute. Elles étoient assorties en lui avec une simplicité & une innocence de mœurs, que la calomnie n'a jamais osé attaquer. On ne lui connoissoit point de passions, il étoit toujours égal, toute sa vie il a été sobre; & c'est à ses deux qualités, que l'on doit attribuer la santé parfaite, dont il a joui malgré ses fatigues & son application aux affaires & à l'étude, jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans. Les charmes de son commerce, & les graces de sa conversation étoient assaisonnées de toute la décence, qui convenoit à sa dignité, & de toute la modestie, que l'on attend des personnes consacrées au Seigneur;

toujours maître de lui-même au milieu des affaires les plus épineuses, & qui l'intéressoient davantage, il ne paroissoit ni empressé, ni inquiet : les plus grands chagrins ne lui causoient aucune altération sensible, & ne troublerent jamais la sérénité de son visage. Avec un port noble & majestueux les traits du visage les plus reguliers & les plus vifs, & la physionomie la plus belle & la plus heureuse, il avoit naturellement un maintien grave & sérieux, qui inspiroit du respect ; mais tout cela étoit accompagné d'un air si doux, & qui marquoit tant de bonté, qu'on l'aimoit encore plus qu'on ne le respectoit, & qu'on étoit toujours à son aise avec lui. Fait pour donner le ton, il sembloit, en le donnant, le prendre des autres ; d'ailleurs son génie aisé s'élevoit, s'abaissoit, s'étendoit, se rétrécissoit au gré des personnes, qui l'approchoient : il aimoit, non à disputer, mais à conferer & à discuter : il vouloit que tout le

monde eût la liberté de dire son sentiment, & quand il avoit dit le sien, il ne trouvoit point mauvais qu'on ne s'y rendît pas. Ouvert & sincere, mais plein de discretion & de réserve; quoiqu'il parlât assez volontiers, il ne lui échappoit jamais rien de ce qu'il ne vouloit pas dire: bien des gens ont cru l'avoir pénétré, qui ne l'avoient pas seulement entamé.

La bonté, qui faisoit son caractère distinctif, est celle, qui consiste à vouloir faire plaisir à tout le monde, & à pardonner sans peine, & même avec plaisir: pour peu que ceux, qui l'avoient offensé, revinssent à lui, ils pouvoient compter sur sa bienveillance. Enfin il étoit bon dans toute la force de ce mot, & pouvoit difficilement croire qu'on fût mauvais. Il n'étoit pourtant pas aisé de le tromper, parce qu'il étoit souverainement vrai & plein de sagacité; mais souvent il laissoit croire qu'on l'avoit trompé: il sembloit abandonner une partie de lui-même à

l'adresse, ou à la confiance présomptueuse de quicônque entreprenoit d'abuser de sa bonté, mais il se réservoit toujours la partie la plus précieuse, qui fait l'Homme & le Grand Homme. Sa confiance intime étoit comme un sanctuaire, où peu de personnes étoient admises. D'autre part, au même tems qu'il étoit au niveau des plus grandes choses, il étoit quelquefois au dessous des plus petites. La délicatesse de sa conscience le faisoit souvent compter avec lui-même & avec Dieu; il étoit sûr de la postérité, pour les choses mêmes, où on ne lui avoit pas toujours rendu justice; mais il dédaignoit un peu trop les détails dans ses affaires temporelles, & il semble n'avoir jamais bien compris la nécessité d'une juste défiance en ce point.

Il avoit toute l'ingénuité de l'enfance la plus aimable; tout l'amusoit, mais quand il lui étoit permis de s'amuser, & toujours d'une maniere singuliere, & qui marquoit la supériorité de son esprit.

Son extrême complaisance sembloit quelquefois prendre sur la sévérité de son goût, & laissoit trop aisément enlever son suffrage. On distinguoit pourtant bien, quand il estimoit véritablement quelqu'un, car il l'aimoit, son zele pour les belles choses faisoit entrer son cœur dans son estime pour ceux, qui étoient capables d'en faire ; de sorte que cette estime devenoit une vraie & tendre amitié.

Quoiqu'il eût plus de droit qu'un autre d'être blessé, quand on lui manquoit, il le paroissoit, il l'étoit même rarement. Jamais homme ne fut moins vindicatif, ni plus reconnoissant, preuve certaine qu'il n'étoit rien moins qu'insensible. Né pour aimer, & pour être aimé, il sçavoit gré à ceux, qui l'aimoient, & son amitié ne coûtoit rien. C'est que d'une part il croïoit qu'elle est düe à ceux, qui aiment, & que de l'autre il connoissoit tout le prix de l'amitié. S'il se plaignoit de quelqu'un, on sentoit qu'il le plaignoit encore plus, & que ses

plaintes ne venoient que de la bonté de ſon cœur. Il avoit l'intrigue en horreur, & il n'y étoit pas propre ; ſans doute parce qu'il la déteſtoit. Il aimoit à plaire & perſonne n'a plu davantage.

Il faut avoüer que l'univerſalité de ſes connoiſſances le rendoit un peu inferieur en certaines choſes à ceux, qui s'y étoient uniquement appliqués, mais il leur rendoit juſtice, & ſe la faiſoit à lui-même ſans façon. Du reſte il y a eu peu de genies plus capables de tout, plus propres à tout approfondir, plus juſtes, plus ſublimes ; ſa mémoire tenoit du prodige : il ſçavoit l'hiſtoire de tous les tems, comme s'il en eût étudié à fond toutes les parties, & il ſe ſouvenoit de toutes les circonſtances, qui avoient mérité ſon attention.

Il avoit un ſentiment exquis de toutes les eſpeces de bienſéances, qui s'annonçoit dans toutes ſes actions & dans tous ſes diſcours, & qui le rendoit ſevere ſur tout ce qui touchoit les mœurs,

l'Etat, la Religion & la conf
ce. Il aimoit les saillies & les
mots, il lui en échapoit mêr
fez souvent, où l'on sentoit
Attique le plus pur ; mais i
souffroit pas l'ombre même d
lignité. Autant qu'il craigno
qu'on l'offensât, & qu'il éto
susceptible de ressentiment pa
port à sa Personne, autant é
vif sur ce qui pouvoit inté
les personnes & les choses
doit respecter. Un Seigneur é
ger, homme de merite d'ail
attaché au service d'Anglet
& qui vivoit à Rome sous la
tection de la France, eut u
l'imprudence de tenir à sa
des propos peu mesurés sur la
ligion & sur la Personne du
Jacques. M. le Cardinal lu
avec un sérieux mêlé de dou
» J'ai ordre, Monsieur, de
» teger votre personne, mai
» pas vos discours. » On n'a au
mais mieux soûtenu que lui, l
neur de la Couronne. Le C
nal Pereyra parlant dans un

ſiſtoire d'une affaire, qui regardoit les Couronnes; & que le Roy de Portugal deſiroit auſſi, dit que les quatre Couronnes s'y intereſſoient également; le Cardinal de Polignac l'interrompant, lui dit: » Monſieur le Cardinal, il y a » bien quatre Couronnes, mais il » n'y a pas les quatre Couron» nes.

On a dit ingénieuſement de lui, qu'il étoit fait pour réconcilier les Grands avec les Gens de mérite. On pourroit ajoûter: & pour faire reſpecter, aimer même la Religion, la pieté, les bonnes mœurs par les plus Libertins, pour peu qu'ils vouluſſent raiſonner; & qu'il leur reſtât de ſentiment d'honneur. Ceux, qui l'ont approché dans ſa derniere maladie ſçavent, & nous lui devons nous mêmes ce témoignage, qu'il n'eſt pas poſſible d'enviſager la mort avec plus de tranquillité, & qu'il n'a paru avoir d'autres craintes à la vûe de ce redoutable moment, que celles dont une Ame vraiment chrétien-

ne ne peut, ni ne doit se défaire. Il traitoit avec sa Famille & avec ses Amis, comme s'il eût été dans son état naturel. Il fit même quelques vers pour l'*Anti-Lucrece* ; & il est mort dans des sentimens, qu'il n'avoit pas été besoin de lui inspirer, parce qu'il en avoit été pénétré toute sa vie.

Tel fut le Cardinal de Polignac, beaucoup plus grand & plus respectable par ses qualités personnelles & par ses talens, que par les titres d'Abbé d'Anschin, de Corbie, de Mouzon, de Begard, de Bonport, de Maître de la Chapelle, d'Ambassadeur, de Plenipotentiaire, de Commandeur des Ordres du Roy, de Grand-Maître de l'Ordre du S. Esprit de Montpellier, d'Archevêque d'Auch & de Cardinal. Ces Titres passeront à d'autres, qui les porteront avec honneur ; mais qui pourra remplir le vuide, qu'il a laissé dans le monde ? Il faut des siécles pour former un Homme, qui réunisse en lui seul, & qui possede dans un dégré si

éminent ces qualités du cœur & de l'esprit, & ces talens singuliers, qui en ont fait un Homme rare dans le siécle le plus fécond en genies du premier ordre.

ARTICLE XLIII.

MOYENS AISE'S DE tenter le Dessalement de l'Eau Marine : En réponse au Problême proposé dans les Mémoires de Trevoux, May. 1742. Art. XXXI. page 758. par L. P. C. J.

J'Ai lu avec plaisir ce Problême, parce qu'il est proposé avec esprit par une personne entendue, & que d'ailleurs la Matiere est interessante. Rien ne seroit plus commode pour les Navigateurs, que de pouvoir dessaler l'eau de la Mer, en laissant tomber simplement au fond une bouteille vuide qui se rempliroit d'eau douce en se filtrant au travers d'un bouchon de liége.

J'ai toujours douté de cette filtration. Mais comme une infinité

de choses sont possibles en Physique à notre insçû, & qu'on n'aime pas à nier des faits attestés, j'ai été fort satisfait de voir, dans la nouvelle Expérience, l'eau de la Mer pénétrer le bouchon de liége, & remplir presque la bouteille, sans se filtrer, sans se dessaler au moins. J'aurois encore mieux aimé voir l'eau dessalée : car ce seroit un vrai bien ; mais il faut aimer le vrai & le bien, tel qu'il est.

Cependant une Expérience ne décidant absolument de rien en Physique, & un fait contraire ne démentant pas toujours assez un fait attesté, & tel liége pouvant filtrer, & tel autre avoir des pores plus ouverts, & ne pas filtrer ; je souhaitterois fort de voir refaire ces Expériences à cause du but utile qu'elles ont. Et d'ailleurs la nouvelle Observation de l'eau rendue mousseuse, intéresse la Physique, par la grande condensation que l'air renfermé dans la bouteille souffre dans cette opération.

Mais ce n'est que de siecle en

ſiècle, qu'il réparoît quelqu'un, qui avec la curioſité d'éclaircir des faits de cette nature, ſe trouve en avoir la commodité, & le ſçavoir faire. Il faut être en Mer, en haute Mer, & jouir d'un calme qui dure quelque têms. Les Expériences capables de perfectionner la Phyſique, doivent être faciles à faire & à répéter à tout moment, & preſque par toutes ſortes de mains.

Ce goût pour les Obſervations faciles, m'a fait penſer à tranſporter ſur la Terre la commodité de faire l'Expérience en queſtion. La Mer paroît difficile à remplacer; mais elle n'eſt ici néceſſaire, que parce qu'il faut de l'eau marine, & qu'il en faut une certaine profondeur. L'eau marine bien analyſée, n'eſt que de l'eau ordinaire avec un certain mêlange aſſez intime de ſel, & de quelque choſe de bitumineux, de ſulfureux, d'onctueux. Juſques-là il n'y a rien d'impoſſible, & l'on peut ſe procurer une eau marine factice qu'on peut eſſayer de filtrer, ſauf à finir

cette recherche par une eau marine naturelle, lorsqu'on aura réussi sur l'artificielle.

Pour ce qui est de la profondeur de la Mer, il paroît difficile d'y suppléer; mais la pensée supplée à bien des choses. La profondeur de la Mer n'a ici d'autre emploi, ni d'autre vertu, que de former une colonne d'eau bien pésante, & par-là uniquement capable de briser une bouteille clissée, plate & mince, ou d'enfoncer le bouchon dans une bouteille ronde & forte, dont le goulot peut le laisser entrer, ou enfin la bouteille, & le bouchon tenant fermé d'élargir les pores du bouchon, & de forcer l'eau d'y entrer, en comprimant même fortement, & réduisant comme à rien l'air qui remplit la bouteille.

L'Auteur ingénieux du Problême, fait l'honneur à mon sistême de la pésanteur universelle qui cause le feu central, de croire qu'il y a quelque influence de ce sistême, & de ce feu dans ce Phé-

nomene de l'air rarefié de la bouteille, & de la mousse que cause à l'eau filtrée cet air rarefié.

Je lui suis fort obligé de la bonne opinion qu'il a de mon sistême. Mais je ne suis esclave, Dieu merci, que du vrai. Or je ne vois pas qu'il y ait ici aucune rarefaction de l'air de la bouteille; je le crois au contraire excessivement condensé, & que c'est de cette Condensation extraordinaire de l'air entremelé dans l'eau, que nait la mousse, l'air condensé se rarefiant dès qu'il en a la liberté.

Car je ne sçaurois non plus souscrire à ce que dit l'Auteur, que l'air sort par les pores du liége avant, ou à mesure que l'eau entre dans la bouteille. Soit 1°. parce que l'air ne pénétre pas le liége: soit 2°. Parce qu'on ne voit jamais l'eau, & l'air passer en même tems, l'un pour entrer, & l'autre pour sortir, par des goulots de bouteille tant soit peu étroits, quoique mille & cent mille fois plus larges que les pores du liége.

Je reviens donc aux Epreuves, & aux Obſervations qu'on pourroit faire de cela même, en adaptant au col d'une bouteille très-forte, & de fer même s'il le falloit, un tuyau, ou vaiſſeau de matiere tout-à-fait forte, qu'on rempliroit d'eau préparée, & qu'on comprimeroit avec un piſton, juſqu'à égaler le poids & la preſſion d'une colonne d'eau de 40. & de 100. braſſes, pour forcer l'eau à ſe filtrer au travers du liége, ou de tout autre filtre qu'on pourroit eſſayer.

Car il n'y a ſortes d'Expériences qu'on ne put tenter ſans ſortir de ſon Laboratoire, & d'Expériences allant au fait du deſſalement de l'eau marine, ou de la dépuration de toutes ſortes d'eaux & de liqueurs : & cela en ſe donnant même le plaiſir que la profondeur de la Mer nous refuſe de voir l'eau pénétrer le liége, & entrer dans la bouteille, ſans doute par de petits jets détachés, & de vérifier ſi l'air en ſort en effet, ce que je ne

crois pas ; ſuppoſé du reſte qu'on puiſſe s'y ſervir d'une bouteille de verre fort, mais tranſparent.

Je ne dis pas qu'abſolument on ne puiſſe voir ſortir quelques bulles d'air du liége à meſure que l'eau s'y inſinue ; mais d'un air tiré du bouchon même, & qui n'a rien de commun avec celui de la bouteille. Pour bien faire, il faudroit s'y ſervir d'un liége déja trempé dans l'eau & bien imbibé. Mais comme j'ai dit, à la place du liége, on peut mettre un bouchon de bois ou de toute autre ſorte de matiere poreuſe qu'on voudra. On peut auſſi au-deſſus du bouchon mettre du ſable lavé, des cendres lavées, des terres, des linges en telle épaiſſeur, & diſpoſition que le génie de l'Artiſte imaginera.

Outre cette maniere, j'en ai tenté autrefois quelques autres pour le Deſſalement en queſtion. Je ne dirai pas qu'elles m'ayent réuſſi. Rien ne réuſſit une premiere fois, & je ne ſuis point Artiſte, ſi ce n'eſt d'idée & de ſpéculation. Un

homme ne peut rien faire tout se
Mais il faut que celui qui pens
soumette sa pensée à celui qui o
re. Les habiles Artistes ne ma
quent pas dans notre siecle.

Je me suis donc une fois avis
pour dessaler de l'eau salée, de
saler davantage, jusqu'à en form
une espece de boue avec du
grossierement pilé. La distillati
douce & lente de cette boue do
na, à mon gré, & au gré de qu
ques demi-connoisseurs, une
à peu près assez douce ; mais c
je ne voudrois pas absolument d
ner pour tout-à-fait dessalée.

L'esprit de ce procédé, qui
roîtra contradictoire à des Esp
non chymistes, & peut-être à
Chymistes aussi à qui je le s
mets, est de rendre le sel de l'
marine un peu plus grossier, &
sant en le liant à un sel mo
subtil. Car à force de séjourn
dans la Mer, d'y être agité & b
tu des vagues, & d'être échau
fé du Soleil & des feux souterrain
le sel marin est très-divisé, tr

ſubtil, & très-incorporé avec l'eau marine. Il monte donc toujours un peu dans la diſtillation.

Lorſqu'on fait donc fondre un nouveau ſel dans cette eau, ce nouveau ſel qui n'eſt jamais ſi diviſé, ſi atténué, ſi bien incorporé, attire à ſoi le ſel naturel de l'eau marine, s'unit à lui, & ils forment enſemble des corpuſcules plus groſſiers, & moins incorporés avec les pures molécules de l'eau, & ils s'en détachent plus facilement. Car chacun attire ſon ſemblable, & s'aſſocie à lui: & les ſels ſont tout ce qu'il y a de plus attractif, & de plus propre à s'unir en molécules groſſieres, que leur péſanteur détache aiſément, ſur-tout de l'eau qui eſt gliſſante, & ſe dérobe à un corps roide comme celui-là.

Une ſeconde maniere, au lieu d'augmenter la ſalure de l'eau marine, eſt d'en augmenter le bitume, le ſoufre. Les ſoufres enveloppent & coagulent les ſels; & l'on trouveroit peut-être tel ſoufre, tel bitume, telle graiſſe, tel-

le huile, tel savon même, telle gomme, qui étant bien brouillée avec l'eau marine, la dépouilleroit tout d'un coup, ou à la longue de son sel, de son acreté, de son amertume, sans, ou avec la distillation.

Une troisiéme façon, est de faire une pâte de poudre de brique, de terre glaise, ou de telle autre terre ou matiere seche ou humide que l'on voudra, délayée avec de l'eau de Mer, de les bien amalgamer, bien incorporer, & puis de les distiller à la façon ordinaire des chymistes. On pourroit de ces trois façons n'en faire qu'une, & trouver tel mêlange de terres, de sels, de soufres, qui absorberoient le sel, & le bitume de l'eau marine. On pourroit la faire bouillir avec des herbes, des bois, des terres &c. qui l'adouciroient, ou la disposeroient à s'adoucir dans la distillation.

On pourroit distiller d'abord l'eau de la Mer à l'ordinaire, & la dégager de la plus grande partie de son sel, & puis mêler quel-

que chose avec cette eau qui en tempéreroit la petite salure, & l'amertume qui lui reste, on la mettroit en état de la perdre tout-à-fait dans une seconde distillation.

J'ai vu réussir un procédé fort simple : je faisois bouillir de l'eau salée dans un chaudron. A un pied de distance au dessus je mettois un linge assez serré qui recevoit immédiatement la fumée & en laissoit transpirer une plus fine qui s'attachoit à un linge posé un demi pied au-dessus. On exprimoit les deux linges. L'eau du premier étoit sensiblement salée, celle du second ne l'étoit point, ou comme point. Elle avoit même un goût fort insipide de linge à l'ordinaire. Je suis persuadé qu'on s'en seroit désaltéré.

Rien ne seroit plus simple. On mettroit sur une chaudiere une quaisse ou espece de tambour avec deux, trois, quatre, cinq, six linges tendus à quelque distance les uns des autres. Avec un peu de façon on en feroit un vrai alembic,

avec un bec à la portée du linge le plus élevé. Je ne crois pas cette maniere indifférente dans sa grande simplicité. Les linges suppléroient à la hauteur de l'alembic. Car avec un alembic fort haut, on ne doute pas qu'on ne tirât de l'eau douce de l'eau marine, puisque le soleil l'attire telle à la hauteur des nuages, qui nous la rendent sans aucune salure ni amertume. Il n'y a pas de serpentin qui y atteignît ou y suppléât.

ARTICLE XLIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG.

M. le Docteur *Kuhn*, Auteur de la Dissertation sur l'Origine des Fontaines, qui a remporté le prix à l'Académie de *Bourdeaux*, a répondu aux deux Lettres contre son système, inférées l'année derniere dans les Journaux de *Trevoux*, au mois d'Octobre & de Novembre. Sa Réponse doit être dans les Actes de *Leipsick*, au mois de May & de Juin de cette année 1742.

ANGLETERRE.

De Londres.

Histoire de Marie Stuart, *Reine d'*Ecosse *& de* France, *avec les Pieces Justificatives*, *& des Remarques*. A Londres, MDCC XLII.

Nous mettons ce Livre sous le titre de *Londres*, parce que le nom de cette Ville paroît au frontispice. Il est peu d'Histoires particulieres qui fournissent autant d'événemens étranges & singuliers, que celle de *Marie Stuart*, & peu de sujets dans l'Histoire, sur qui les sentimens ayent été aussi partagés. L'Auteur qui fait profession d'en abandonner le jugement au Public, ne laisse pas de paroître assez décidé.

PAYS-BAS.

D'ANVERS.

Le cinquiéme Tome d'Août des Actes des Saints donnés par les Hagiographes d'*Anvers*, contient entre autres choses, l'Histoire de S. Louis, qui peut faire seule un volume. Aussi en a-t on tiré des Exemplaires séparément, pour ceux qui n'ayant pas les *Acta Sanctorum*, veulent pourtant completer leur Histoire de *France*. Nous en procurerons à ceux qui en demanderont.

ITALIE.

DE BRESCIA.

M. le Cardinal *Querini* ayant résolu de donner une Edition des Lettres de *François Barbaro*, noble Vénitien, homme distingué par son mérite, & par les services qu'il rendit à sa Patrie au quin-

ziéme siécle, à fait préceder le Recueil par une longue Préface, ou Dissertation de près de 600 pages, grand *in*-4°. sous le nom de *Diatriba Præliminaris in duas partes divisa, ad Francisci Barbari & aliorum ad ipsum Epistolas, ab anno* Chr. MDCCCCXV, *ad an.* MDCCCCLIII. *Nunc primùm editas, ex duplici MS. Cod.* Briniano, & Vaticano *una. Has omnes alterum volumen complectetur. Quin ad ejus calcem adrectaumpla earumdem Monissa, ex* Forojuliensibus *Biblioth.* Guarnerianæ MSS. Brixiæ, *excudebat* Joannes-Maria Rizzardi. MDCCXLI.

Cette Dissertation nous instruit des principaux traits de la vie de *Barbaro*, de son caractere, de ses emplois, du zéle qu'il eut pour le renouvellement des Sciences, des soins qu'il prit pour rechercher les Livres des Anciens, de son commerce avec les Sçavans de son tems, de ses Ouvrages. Elle éclaircit quelques difficultés qu'on rencontre en lisant les Ecrivains qui

ont parlé de ce grand homme. On connoîtra encore mieux toutes ces choses par les Lettres de *François Barbaro*, & par celles qui lui sont adressées.

Avec la Dissertation du Cardinal *Querini* nous avons reçu diverses Piéces de cet illustre & sçavant Auteur, & d'autres qui ont rapport à sa personne. La premiere est un Discours latin qu'il prononça à *Florence* en 1705, sur l'excellence de l'Histoire Sainte, de celle sur-tout qui est contenue dans le Pentateuque : *De Mosaïca Historiæ præstantiâ.* Il étoit alors dans l'Abbaye de son Ordre, de la Congrégation du Mont *Cassin*, chargé d'enseigner l'Ecriture Sainte. Il crut devoir préluder par ce Discours, pour faire connoître l'importance des Leçons qu'il alloit commencer, & engager ses Auditeurs à y donner toute leur application. Trois qualités relévent l'étude de l'Histoire, la vérité, l'agrément, l'utilité. Un Orateur a beau jeu quand il entreprend

de faire valoir l'Histoire Sainte par tous ces endroits, au-dessus de toutes les Histoires du monde:, & l'on peut juger par son habileté connue depuis long-tems, si l'Orateur de *Florence* a sçu profiter de ses avantages. M. *Rosino*, l'un des Professeurs au Seminaire Episcopal de *Verone*, y a fait réimprimer en 1741. *in*-4°. cette Piece, pour exciter la jeunesse qu'on y éleve, à l'étude des Livres Saints.

Litteræ Apostolicæ Clementis PP. XII. de Vaticanæ Bibliothecæ incremento, de Novâ S. Ephræm Syri editione ex ejus codicibus adornata, atque una simul de Pastoralis sollicitudinis laudibus.

C'est d'abord une Bulle du Pape Clement XII. dattée du 4. de Septembre 1730. adressée au Cardinal Querini, par laquelle ce Pontife l'institue Bibliothécaire, ou *Protecteur* de la Bibliotheque de la Sainte Eglise Romaine, ou du Vatican : avec tous les droits, honneurs, pouvoirs, autorité attachés à cette Charge

vacante par la mort du Cardinal *Pamphile*.

Suit un Bref du même Pape au Cardinal Bibliothecaire, en datte du 26. de May 1731. par lequel il le félicite sur son Edition des Œuvres de S. *Ephrem*, & le remercie de la donation qu'il vient de faire de sa Bibliotheque à celle du Vatican, s'en réservant l'usage durant sa vie. A cette occasion le Pape fit augmenter considérablement la Bibliotheque Pontificale, pour y placer les Livres du Cardinal Querini, qui sont en grand nombre, & très-choisis. La Coupe de ce nouveau bâtiment est jointe au Bref.

Les années suivantes 1732, 35, 36, 37, le Cardinal Querini ayant fait au Pape les complimens du nouvel an, en reçut des Brefs dans lesquels Clement XII. loue le zéle & les vertus Pastorales du Cardinal, le soin qu'il prend de faire achever sa Cathédrale avec beaucoup de magnificence, ses travaux litteraires, son édition de Saint

Ephrem, dont il le remercie de lui avoir envoyé les deux premiers volumes. Ces quatre Brefs sont à la suite du premier.

Le Successeur de Clement XII. qui connoissoit le mérite & les travaux du Cardinal *Querini*, ne fut pas plutôt élu, qu'il lui témoigna dans le Conclave même son estime & ses sentimens, & dès le lendemain il le mit à la tête de la Congregation de l'Examen des Livres. Il n'a cessé depuis de lui donner des marques de sa bienveillance. C'est ce que nous apprennent les deux Lettres du Cardinal écrites à Benoît XIV, aux mois de Janvier & de Février 1741. Il lui rend compte de ses travaux, de ses études, de ses Ouvrages, de sa conduite. Dans la recherche qu'il fait des Lettres de *François Barbaro*, une entre les autres s'est présentée le plus à propos du monde. Le Sénateur Vénitien félicite sur son exhaltation *Nicolas* V. l'un des plus grands Papes qui ayent gouverné l'Église :

Savant, Protecteur des Savans, libéral, magnifique, zélé pour la paix de l'Eglise, & dont la sagesse rétablit celle de l'*Italie*; la ressemblance étoit trop marquée pour que le Cardinal *Querini* n'en fit pas l'application à celui qui occupe aujourd'hui le Siége Apostolique. Il y ajoute quelques traits tirés de *Barbaro*, & d'autres Ecrivains du XV. siécle.

Les Lettres du sçavant Vénitien sont un fond fertile qui fournit matiere à celles de son illustre Editeur. Dans une qu'il écrit à S. E. M. le Cardinal *de Fleury*, il lui rapporte celle de *Barbaro* à *Gentile de Leonissa*, Général des troupes de la République, en date du 16 de Juin 1452. Cette Lettre contient les maximes d'un sage Politique sur la guerre. Il n'y faut pas moins d'esprit, de prudence, de lumiere, de connoissances, que de forces & de courage, & il est très-utile de posséder ce qu'en ont écrit les anciens Grecs, & Latins. On voit assez ce qui a déterminé

M. le Cardinal *Querini* au choix de cette Lettre. Dans la sienne, il se félicite du commerce qu'il entretient avec le Cardinal Ministre, dont il loue le goût, & l'esprit cultivé par les Belles-Lettres. Il finit en lui rapportant l'entretien qu'il eut avec le Pape dans son dernier voyage à *Rome*, au sujet de S. E. *Audeo dicere* (ce sont ses paroles) *in ea* (*tui nominis mentione*) *identidem repetenda*, *meam erga te observantiam cum eo honore & cultu decertasse quo te Pontifex*, *ob egregias animi tui virtutes, ob aquissimam Florentissimi Regni administrationem, ob Religionis causam tuo studio defensam dignatur.*

Les trois dernieres Lettres imprimées du Cardinal *Querini* que nous avons reçues, sont écrites au Cardinal *Corsini*, Neveu du Pape Clement XII. Par la premiere, il lui adresse les Brefs dont nous avons parlé; & par la seconde, le Sermon, dont on va voir le sujet. Dans la troisiéme, il répond à une question qui avoit été proposée, sça-

voir si les Cardinaux Evêques qui ont été Bibliothéquaires du Vatican, avoient remis leur Evêché pour vacquer à cet emploi. La réponse du Cardinal *Querini* est, qu'il ne s'en trouve aucun qui ait renoncé pour ce sujet à son Eglise, mais qu'ils ont su joindre les fonctions de l'un & de l'autre ministere. Il le prouve par induction, en donnant la liste de tous les Cardinaux qui ont fait les fonctions de Bibliothécaires, sans quitter leurs Evêchés.

Dans toutes ces Lettres on voit un homme d'un travail infatiguable, toujours utilement occupé, plein du zele de la maison du Seigneur ; Evêque par religion & par devoir, homme de lettres par inclination, par goût, par habitude, sans que l'inclination & le goût prennent rien sur le devoir, qui ne leur laisse que des heures dérobées au repos, ou que d'autres croiroient suffisamment remplies par la fatigue des voyages, & par la dissipation des affaires.

Sermone detto nel nuovo Duomo di Brescia *l'anno MDCCXLI. nella solennità dell' Assunzione di* Maria *Vergine, dall' Eminentissimo é Reverendissimo signore il signor Cardinale* Angelo Maria Querini &c. *In* Brescia, *delle stampe di* Gian-Maria Rizzardi, MDCCXLI, *in*-4°.

A la vue de la nouvelle Eglise Cathédrale de *Brescia*, consacrée à Dieu sous le titre de l'Assomption de la sainte Vierge, M. le Cardinal Querini est saisi des mouvemens de reconnoissance & de zele. Il bénit Dieu de l'avoir mis en état d'élever cet édifice avec la magnificence qu'on y admire, & il exhorte son peuple à contribuer généreusement à l'achevement d'un ouvrage qui fera l'ornement de leur ville, & l'éloge de leur pieté. Il fait la description de ce qui est déja fait, & de ce qui reste à faire; & afin d'en donner une idée plus sensible, on a joint au Discours la vue & l'élévation de cette superbe Basilique.

Les Administrateurs de la Fabrique de cette Eglise, par déliberation de leur assemblée ont fait imprimer le Discours de leur Pasteur, pour faire connoître son zele, sa pieté, sa magnificence, & engager leurs Concitoyens à le seconder dans une si glorieuse entreprise.

DE TOULON

Observation de la Comete qui a paru auprès de la constellation de Cephée cette année 1742. *Faite à* Toulon par le P. du Chatelard, Jesuite *Hydrographe du* Roi.

Le 26. Mars à 8. h. ½ La Polaire, la Comete, & le Bras Droit de Cephée en ligne droite. La Comete paroissoit à 4. d. environ de la Polaire; sa queuë n'occupoit guere que deux ou deux degrés & demi en longueur. . . . . . Ascens. droite de la Comete 350d. 10'.
Déclinaison Nord . . . 83d. 40'.
Le 27. à 9. h. du soir. La Po-

laire, la Comete, & l'Etoile qui est à la Cuisse de Cassiopée en ligne droite: En même tems la 3e. de la queuë du Dragon à commencer par le bout, la Comete, & l'Etoile qui est à la jambe gauche de Cassiopée en ligne droite.

Ascens. droite.... 12d. 30′.

Déclinais. 83d. 35′.

Le 28. à 8. h. ½ du soir. L'Etoile qui est à la cuisse droite de la petite Ourse, la Comete, & la grande Etoile qui est au-dessous de l'épaule gauche de Persée, en ligne droite. En même tems la Polaire, la Comete, & la petite Etoile qui est au dessus du bras gauche de Persée, la ligne passant un peu au-dessus de cette derniere Etoile, du côté du casque de Persée. ..... Ascens. droite de la Comete 25d.

Déclinaison..... 83d. 40″.

Le 29. à 3. h. ½ du matin. La queuë de la Comete au S S O. Hauteur de la polaire plus grande que celle de la Comete d'environ

4^{d}. $\frac{1}{2}$ prise avec un quart de cercle de 3. pieds $\frac{1}{2}$ de rayon. La Comete un peu à la gauche d'une ligne tirée par la claire des gardes, la Polaire & la Comete; un peu plus à l'Oüest qu'hier au soir.

Ascens. droite 30^{d}.

Déclinais. 83^{d}. 30'.

☞ Le 1. Avril à 8. du soir. La voisine de la Polaire à la queuë de la petite Ours, la Polaire, & la Comete en ligne droite, la Comete étant un tiers plus loin de la Polaire que ladite voisine; Capella faisant avec les 3. précédentes un Angle très Obtus, dont le sommet étoit du côté de la grande Ourse.. Ascens. droite. 58^{d}.

Déclinais... 81. 30'.

Le 4. à 8. h. du soir. Angle très-Obtus, dont la Polaire étoit le centre ou le sommet, la Comete d une part, & la voisine de la Polaire à la queuë de la petite Ourse de l'autre; le sommet de l'Angle du côté de Cassiopée; la Comete étant éloignée de la Polaire

de deux fois la distance qu'il de la Polaire à la seconde de queuë sa voisine. . . Ascens dro . . . . 70d.

Déclinaison . . . 80d.

Le 6. à 8. h. ½ du soir. Capella la Comete, & l'Etoile du petit Chariot qui est au haut de la cuisse de la petite Ourse en ligne droite. La Comete distante de la Polaire autant que la Polaire de ladite Etoile du petit Chariot. . . . Ascens. droite. 79d. 79. 30'.

Déclinaison 76d.

Le 7. à 8. h. du soir. La Polaire, la Comete, & l'épaule gauche d'Auriga faisant un Angle Obtus très-peu sensible, le sommet du côté de la grande Ourse; la Comete à un tiers de la distance qu'il y a de la Polaire à ladite de l'épaule gauche. En même tems la derniere au bout de la queuë de la grande Ourse, l'avant derniere du bout de la queuë du Dragon & la Comete en ligne droite, où faisant un Angle très-

Obtus & peu ſenſible, dont le ſommet étoit vers la petite Ourſe.
. . Aſcens. droite 78d.
Déclinaiſon. . . . 75d. 30'.
Le 8. à 8. h. ½ du ſoir. La Polaire, la Comete, & l'épaule gauche d'Auriga en ligne droite, ou faiſant un Angle très-Obtus du côté du caſque de Perſée
Aſc. droite de la Comete 77d. 40'.
Déclin. . . . 73. 50.
Le 11. à 8. ½ du ſoir. La derniere de la queuë de la grande Ourſe, & la Comete dans une ligne droite tirée par le point qui eſt aux 2 tiers de l'eſpace qu'il y a depuis la derniere de la queuë du Dragon, juſqu'à la ſeconde de la queuë ſa voiſine. En même tems la plus Nord des deux dernieres roues du grand Chariot, la Comete, & l'épaule gauche de Perſée. en ligne droite. . . . Aſcen.
. . . . . . droite. 82d.
Déclin. . . . 72d. 30'.
La Comete commençoit à n'être gueres plus viſible, même

avec une excellente lunette de 3. pieds.

Le 12. & le 13. le tems fut couvert par des vents d'Eſt, & E S E. Le 14. la Comete avoit diſparu.

Les Arts les plus utiles, & les plus néceſſaires ne ſont pas ceux qui ont rendu célébres les Artiſtes, ou les Artiſans qui les ont exercés, même avec le plus d'intelligence. Les Arts mécaniques, ruſtiques & groſſiers, ſont ceux qui méritent le plus d'attention, parce que nous en avons le plus de beſoin. La néceſſité les entretient ; & ils ſont condamnés à l'obſcurité, & à la baſſeſſe des conditions où ils ſe trouvent renfermés. La Muſique, & la Peinture ſont dans un genre dont on pourroit ſe paſſer ; & combien de Peintres, & de Muſiciens ont fait, & feront paſſer leurs Noms, & leurs Ouvrages à la Poſtérité ? L'Ecriture eſt une ſorte de Peinture infiniment préférable pour l'utilité à celle qui

en porte ſimplement le nom : C'eſt

Cet Art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux,
Et par des traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

C'eſt l'inſtrument du Commerce le plus agréable, le plus intéreſſant, le plus néceſſaire. Quelle gloire ont acquiſe ceux qui y ont excellé? Il eſt vrai que la médiocrité y ſuffit, & que la perfection paroît être ſuperflue. Cependant en ceci, comme dans toutes les choſes qui en ſont ſuſceptibles, elle a ſon prix & ſon mérite, & plus même qu'en bien d'autres. Mais enfin, ſi quelque choſe peut relever cet Art, & l'annoblir en quelque maniere, ce doit être les modeles & les piéces, les regles & les principes qu'en ont donnés de nos jours quelques Maîtres habiles qui s'y ſont diſtingués. Tels ſont les Sieurs *Alais*, *Sauvage*, *Roſſignol*, *Glachant*. C'eſt

ce qu'on reconnoîtra dans l'Ouvrage que le dernier vient de publier, & de dédier à Monseigneur le Duc de *Chartres*, sous ce Titre : *Nouveau Traité d'Ecriture, enrichi de plusieurs Piéces gravées d'après le Chef d'Œuvres de M.* Rossignol, *où l'on trouve ses Démonstrations, selon les principes de M.* Alais ; & dans lequel *l'on combat de nouveax principes sur l'Art d'écrire, dédié à Monseigneur le Duc de* Chartres, *par le Sieur* Glachant *Expert, Ecrivain-Juré, rue* Triquetonne. A Paris *chez* J. B. Claude Bauche, *Quay* des Augustins &c. *MDCCXLII. in-folio* grand papier.

De tous les Auteurs qui ont parlé de l'Ecriture, je n'en vois point, dit le sieur Glachant, bon Juge en cette matiere, *qui en ait parlé avec une connoissance plus parfaite que M. Alais.* Le sieur *Rossignol le plus goûté de tous les Maîtres de son siecle*, avoit expliqué, démonmontré, & réduit en pratique dans des Piéces inimitables les princi-

pes du ſieur *Alais* qu'il n'a pu donner au Public. Ce ſont ces principes, recueillis ſoigneuſement, & développés par le ſieur *Glachant*; qui compoſent ſon Ouvrage. Sans être fort expert dans cet Art, on ne laiſſe pas d'en reconnoître la vérité, la juſteſſe & la convenance; comme on ſent que ceux d'un autre Maître qui les contredit, & que le ſieur *Glachant* refute, ſont impraticables, inutiles ou nuiſibles. Les Pieces d'Ecriture qu'on trouve à la fin de l'Ouvrage ſont pour la plûpart, du ſieur *Roſſignol*. Le ſieur *Glachant* y a ajoûté celles de ſa façon qu'il a crues néceſſaires pour l'intelligence des principes qu'il a établis. Ces Pieces nous paroiſſent de véritables & d'excellens Chef d'Œuvres. Soit qu'on s'arrête à la forme, & au corps de l'Ecriture; ſoit qu'on conſidere la legereté, l'élégance, la varieté, la hardieſſe des traits qui en ſont l'ornement, elles méritent mieux d'être recherchées & conſervées, que tant de

vaines curiosités qu'on rassemble à grands frais; quand elles n'auroient d'autre avantage que de plaire, & de contenter les yeux.

Le sieur de *Bailleul* le Jeune, Géographe demeurant à *Paris* rue S. *Jacques*, vis à-vis la Fontaine S. *Severin*, à l'Enseigne de la Providence, donne avis au Public qu'il vient de mettre en vente une Carte en deux grandes feuilles, qui a pour Titre : *Carte des Duches de Brabant & de Limbourg*; *partie de celui de Juliers, de Gueldres, & de Luxembourg*; *le Comté de Flandres, de Hainaut, d'Artois, de Namur, & de Cambresis*; *l'Evêché & Principauté de Liege*; *divisée selon les principales Provinces, & soudivisée selon les Baillages & Châtellenies*; le tout levé sur les lieux. Le prix est de 2. l. 10. s. On lavera en jaune les parties appartenantes à la Maison d'*Autriche*; en rouge, ce qui appartient à la *France*, & en vert ce qui est à la *Hollande*.

Juin 1742.

On trouve auſſi chez le ſieur *Bailleul* les Plans des Villes Fortes de Flandre ; le prix eſt de 20. ſols.

L'utilité & la commodité du Cadran vertical pour *Paris*, & les environs s'étant manifeſtées par le grand nombre qui s'en eſt vendu, on l'annonce pour ceux qui ſont obligés de courir l'*Allemagne*, ou d'y ſéjourner, parce qu'il marque fort bien l'heure au Soleil, tant à *Vienne*, qu'à *Munich*, & autres lieux qui ſont à même degré. Il eſt portatif, & la maniere de s'en ſervir eſt ſimple & facile : on en donne l'uſage, avec le Cadran. Prix 2. l. On trouve au même endroit de ſemblables Cadrans pour *Lyon* & *Bourdeaux*, au même prix. Ceux qui en voudront de montés ſur un pied, pour les affermir, payeront 3. liv. On prie les perſonnes de Province qui en demanderont, d'affranchir les lettres ; on aura ſoin de les leur faire tenir à leur adreſſe. Ces Cadrans ſont utiles pour régler les Montres.

Juin 1742.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1742.

ART. XXXVIII. Observations sur la Construction de la Carte des Mers comprises entre l'Asie & l'Amérique. Par M. *Bellin*. 941

ART. XXXIX. *De Augustissimo Eucharistiæ Sacramento Antirrheticon, adversus R. P.* le Brun, *&* *D.* Eusebium Renaudot, &c. *Autore* P. Petro Benedicto, è Societate JESU. 971

ART. XL. Description de la Méthode d'un Thermometre universel. 992

ART. XLI. Dissertation sur les Miracles, contre les Impies, 1003

ART. XLII. Eloge Historique de Monsieur le Cardinal de Polignac. 1053

ART. XLIII. Moyens aisés de tenter le dessalement de l'Eau Marine, &c. Par le P. C. J. 1091

ART. XLIV. Nouvelles Litteraires. 1103

Errata pour le mois de Janvier 1742.

PAg. 151. lign. 8. ses Terres, *lisez*, Sesterces.

153. lig 22. d'une minute à l'autre, *lisez*, d'un minuit à l'autre.

A l'Article VII. pag. 149. &c. dans le Titre & dans le Texte, *Taluire*, lisez par-tout, *Taloire*.

Errata pour le mois de Mai 1742.

PAge 759. ligne 5. riches négotians, *lisez* riche négotiant.

764. lign. 11. *puisse*, *lisez*, peut.

778. l'Histoire critique, de l'établissement. Ostez la virgule.

779. lig. 3. rapporte... l'an. *lis.* rapporte à l'an.

Ib. lig. 10. permettroient, *lis.* permettroit.

Ibid. lig. 26. embrages. *lis.* ombrage.

798. lig 5. Vologese, premier. Otez la virgule.

797 lig. 13 Loise, *lis.* Loire.

Ibid. lig. 21. des Officiers, *lisez*, d'Officiers

Ib. lig. 23. les, *lisez*, le.

805 lig. 26 t'en convient-il? *lisez*, en

809. lig. 15. ce n'est, *lis.* ce n'est pas.

821. lig. 10. qui tiennent, *lis.* qui y tiennent.

825. lig. 18. Appollon, *lisez* Apollon.

826. lig. 11. que leur portoient, *lisez*, que lui portoient.

878. lig. 19. degrés, *lisez*, degré.

880 lig. 20. Pople, *lisez* Pope

881. lig. 16. diminuent, *lisez*, diminue.

894. lig. 16. censidérable, *lis.* considérable.

Ib. lig. 24. n'aye, *lis.* n'ait.

921. lig. 1 . dont elle est veuve, *effacez* ces mots.

Ib. lig. 20. avoit eu, *lis.* a eu.

927. lig. 22. ou quelque, *lis.* ou à quelque.

929. lig. 11. regarde, *lisez*, regardent.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 6125

DUPL
A 491059